
UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 00649314 2

# LA VIE ET LES ŒUVRES

DE

# VOLTAIRE

# LA VIE ET LES ŒUVRES

DE

# VOLTAIRE

PAR

L. CROUSLÉ

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS

TOME PREMIER



PARIS
HONORÉ CHAMPION, LIBRAIRE
9, QUAI VOLTAIRE, 9

1899

# LA VIE ET LES ŒUVRES

DE

# VOLTAIRE

---

## PRÉFACE

Cent vingt années se sont écoulées depuis la mort de Voltaire. N'est-ce pas un laps de temps suffisant pour que l'opinion générale puisse se fixer sur les sentiments qui lui sont dus par la postérité ? L'Eglise elle-même n'exige pas plus de cent ans pour canoniser un saint.

La renommée de Voltaire a été déjà vivement débattue dans le siècle qui vient de finir. Tous les éléments d'un jugement définitif, (s'il existe de tels jugements), se trouvent déjà préparés. Nous nous proposons seulement, dans le présent ouvrage, d'en extraire la substance avec toute l'impartialité dont nous sommes capable. Car si, pour Voltaire, le temps de la justice

paraît venu, celui de l'indifférence ne semble pas près d'arriver.

Dans cet homme, qui fut un prodige par les ressources de son génie, par son activité, par son influence sur les esprits de son temps, on doit d'abord distinguer, pour ainsi dire, deux écrivains : un poète, qui de son vivant, fut mis en parallèle avec les Homère, les Virgile, les Sophocle, les Corneille et les Racine ; et un philosophe, dont les opinions règnent encore dans l'esprit d'un nombre incalculable de particuliers et même chez quelques hommes politiques.

I. — Pour le premier point, il semble qu'un poète que ses contemporains ont placé si haut par leur enthousiasme, devrait être encore aujourd'hui une des idoles de ses compatriotes. Nous devrions, sinon entendre chanter ses vers, comme en Italie ceux du Tasse, par les bateliers et les voituriers, du moins les trouver gravés dans la mémoire des personnes qui se piquent d'aimer la poésie, puisque notre peuple est moins sensible que celui d'Italie aux enchantements des Muses. Mais où trouver, en France, même des gens de lettres qui aient retenu dix vers de suite de Voltaire, je dis de ses grands poèmes épiques ou dramatiques, de ceux qui auraient pu viser à la gloire de demeurer gravés dans la mémoire de la nation tout entière ?

Voltaire n'a jamais été un poète vraiment national : il n'a écrit que pour une société restreinte de serviteurs des lettres, ou de gens du monde qui se piquaient de

délicatesse et de bon goût. Or, les descendants de ceux qui furent amoureux de sa plume, ont oublié ses vers. N'est-ce pas là un jugement par le fait, et dont on peut chercher les raisons après coup, mais dont il serait inutile d'appeler ? Il n'est pas vraisemblable que la postérité, en possession des œuvres de Lamartine, de Victor Hugo, d'Alfred de Musset, et de tant d'autres brillants poètes, s'avise jamais de retourner à la muse incolore et décharnée de Voltaire.

Il a pourtant laissé un grand nombre d'écrits en vers qui piqueront toujours la curiosité, qui réclameront toujours l'attention des gens d'esprit ; mais ces petits poèmes, quand ils ne sont pas inspirés par la satire, la galanterie ou le libertinage, appartiennent pour la plupart au genre philosophique : la plus grande partie des lecteurs s'y intéresse froidement, et n'y goûte guère que du bout des lèvres, (quand par hasard on les lui présente), quoiqu'on y rencontre d'excellents morceaux de morale.

II. — Si le nom de Voltaire frappe encore les oreilles du grand public, c'est avec le titre de philosophe. Demandez à des personnes prises au hasard, parmi celles qui sont un peu lettrées, ce que c'est que Voltaire. Toutes répondront, sans hésiter, quoique avec des sentiments très divers : « C'est l'ennemi déclaré des préjugés, le destructeur implacable des croyances religieuses, l'ennemi redouté des prêtres ; c'est l'écrivain qui a façonné l'esprit moderne, cet esprit d'indépendance qui

ne reconnait pas d'autres oracles que ceux de la raison, ce qui est le propre de la philosophie. »

En parlant dans ce sens, les uns prétendront faire un magnifique éloge de Voltaire ; les autres y joindront peut-être quelques malédictions, pour compléter leur pensée. En effet les uns considèrent Voltaire comme un bienfaiteur de l'esprit humain, les autres, comme un des génies les plus malfaisants que les siècles aient produits. Peut-être ni les uns ni les autres ne l'ont guère lu ; mais ce sont deux peuples irréconciliables, qui jugent d'après la renommée ; et leurs dissentiments dureront probablement toujours.

Qui prononcera entre ces deux peuples, et par conséquent pour ou contre Voltaire ?

III. — Il serait bon d'abord de s'entendre sur la signification qu'on veut attacher aux mots de *philosophe* et de *philosophie*.

Si le philosophe est l'homme qui a voué toutes ses facultés à découvrir, par les méthodes les plus sûres, les principes et les lois des êtres et des idées ; s'il est, en un mot, celui qui ne vit que pour enseigner aux autres la vérité en toute chose connaissable à l'esprit humain ; il n'est pas pour cela et nécessairement l'adversaire-né de toutes les opinions adoptées par la majorité de ses semblables ; à moins que cet homme, par une supposition arrogante et téméraire, ne croie qu'avant lui les hommes n'ont jamais fait usage de leur raison ; et que, par un phénomène incompréhensible, il

est né, lui premier, avec une intelligence transcendante, d'une lignée de bêtes qui remonte, sans interruption, jusqu'aux origines de l'espèce humaine.

Tel est cependant le préjugé qui, sans être absolument avoué par Voltaire, perce dans son mépris insolent pour la plupart des hommes, qu'il qualifie couramment de sots et d'imbéciles ; dans la hauteur railleuse avec laquelle il juge les plus grands philosophes que le monde ait connus avant lui ; dans la guerre implacable qu'il poursuit contre toutes les croyances religieuses, et enfin contre quiconque professe des doctrines consacrées par la foi des plus grandes nations et de la sienne en particulier.

Ennemi juré de la foi, excepté quand il dogmatise à sa manière, Voltaire n'enseigne guère que le doute. Il est vrai que le doute est une philosophie : elle a eu ses maîtres, personnages de génies et de principes très divers, des Pyrrhon, des Montaigne, des Bayle, des Kant. Mais il ne faut pas s'attendre, de la part de Voltaire, à une exposition méthodique de son système, car il n'en a pas.

Il doute par instinct, par tempérament : il doute parce que les autres croient, et que ce lui est une joie de s'opposer à ce qu'il regarde comme leur imbécillité ; il doute, parce qu'il n'est pas capable de s'arrêter sur certaines questions, qu'il affecte par suite de mépriser ; il doute enfin, et en un mot, parce qu'il lui déplaît de croire, comme le commun des hommes.

Ce n'est pas que les opinions tranchantes soient contraires à son naturel : il est très décisif, mais dans l'incrédulité et dans la moquerie. Il a même son parti pris en philosophie ; mais la philosophie qu'il a embrassée est celle qui demande le moins d'effort à l'esprit humain, celle qui proclame que toute connaissance vient des sens. En effet, il n'est pas besoin d'un génie plus profond que celui de Sancho Pança pour reconnaître que la vue, l'ouïe, le toucher précèdent la notion des objets sensibles ; mais n'avons-nous pas d'autres idées que celles-là? Si nous en avons, Voltaire en fait peu de cas : il adopte la doctrine de Locke, dont il partage l'aversion pour la métaphysique ; il ne croit qu'à l'*expérience* ; et il trouve dans l'*Essai sur l'Entendement humain* le dernier mot de la sagesse et de la science humaine. Il se débarrasse donc de tout ce qui est difficile, de tout ce qui demande de longues méditations sur les conceptions les plus hautes de l'esprit humain.

Cependant, à l'exemple de Locke, il croit à l'existence de Dieu, mais c'est qu'il y voit son intérêt et celui de la société, Dieu étant ou devant être, à son avis, l'auteur et le gardien vigilant des biens et du bonheur de Voltaire et de ses amis, et ayant, d'après ce principe, pour fonction essentielle de gouverner toutes choses à la satisfaction du philosophe et de ses associés. Donc il faut que tous les hommes croient en Dieu, pour le profit général de la société humaine, quand même cette croyance serait une illusion :

Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer (1).

Mais comme il ne pense guère de Dieu rien de plus que cela, à savoir que le préjugé de son existence offre de grands avantages; il ne lui accorde pas beaucoup plus que cette existence, avec le devoir de la justice, dont notre philosophe fait une menace à l'adresse de ses ennemis. D'ailleurs toute spéculation sur les attributs de Dieu l'importune ; toute notion plus religieuse que celle-là l'offense ; et dès qu'on en vient aux dogmes et à la morale des religions positives, il se révolte, comme un homme d'esprit qu'on voudrait obliger à s'entendre avec des imbéciles. La raison, en effet, ne lui a rien appris de ces billevesées, bonnes pour les sots, ou ne l'a instruit qu'à s'en moquer.

IV. — La raison ! voilà le véritable Dieu de Voltaire. Mais cette raison, quelle est-elle ? La sienne, qu'il confond, sans plus d'examen, avec la raison absolue, à laquelle tout homme, qui n'est pas stupide ou fou, se doit nécessairement soumettre.

Ainsi, il n'hésitera jamais à se prendre pour la raison incarnée. C'est là son faible et celui des philosophes de son école. Ni lui ni eux ne conçoivent que la raison puisse habiter en des esprits qui pensent autrement qu'eux.

En effet, dans la logique pure, dans la géométrie et les sciences du même genre, où l'on ne raisonne pas sur des objets réels, mais sur des idées posées et définies

(1) *Epître* à l'auteur des *Trois imposteurs*.

d'abord, et qu'on développe en elle-mêmes, les dissentiments ne sont pas tolérables, et quiconque raisonne bien est en quelque sorte infaillible. La double erreur de Voltaire fut premièrement d'appliquer cette méthode de raisonnement à des matières où elle ne convenait pas, et secondement d'attribuer la même infaillibilité à ses conceptions personnelles, quoique sur ces points une bonne partie du genre humain ne soit pas d'accord avec lui.

Ainsi, en premier lieu, s'agit-il des dogmes chrétiens, Voltaire, d'après les lois de l'arithmétique, ne peut souffrir que trois personnes ne fassent qu'un Dieu (1) ; tout de même que J.-J. Rousseau, suivant les lois de la physique, ne peut entendre sans rire, que, dans la Cène, Jésus-Christ ait fait entrer sa tête et son corps dans sa bouche (2). Et pourtant ces dogmes ne sont pas donnés comme des vérités ordinaires, mais comme des mystères, qui ne s'appuient pas sur la raison simple ; et le tort de ces philosophes est de vouloir les y réduire pour les déclarer absurdes. Qu'ils repoussent donc tous les *mystères*, si bon leur semble, afin de ne rien admettre qui ne soit conforme au bon sens ; mais qu'ils ne prétendent pas les juger par la logique ordinaire. Il restera toujours que de très-grands esprits, raisonnant autrement qu'eux, les ont acceptés à titre de mystères, sans

(1) *Dict. phil.*, art. *Trinité*.

(2) *Lettre à M. de Beaumont* (*Œuv. compl.* éd. Didot, in-4, t. II, p. 792).

se croire pour cela dépourvus de raison ; et que nos philosophes se voient obligés, pour être conséquents, de reléguer dans la classe des imbéciles ou des fourbes, des hommes tels que saint Augustin, saint Thomas d'Aquin, Pascal et Bossuet, sans parler des Luther, des Calvin, et d'une multitude de célèbres docteurs, que tant d'hommes considèrent comme des lumières de l'esprit humain.

En second lieu, s'agit-il de morale ? Voltaire ayant admis, comme un principe incontestable, que le plaisir est le « *devoir* et le *but* de tous les êtres raisonnables », doit condamner comme absurde toute doctrine qui tend à la privation volontaire de la volupté et à cette austérité de vie que les stoïciens professaient, et qu'Epicure même pratiquait.

Combien donc de sots la raison de Voltaire nous fait entrevoir dans le genre humain ; combien d'êtres privés de raison, parmi ceux-là même qu'on regarde universellement comme des sages ! Cela comprend, en effet, les Socrate, les Platon, les Zénon, les Épictète, les Cicéron, les Sénèque, et combien d'autres ! Cette raison donne ainsi des démentis continuels à la raison de la plupart des hommes ; et cette dernière n'est qu'imbécillité, si celle de Voltaire est la raison incarnée.

V. — Sera-t-il enfin, au bout d'un siècle, permis aux hommes de se redresser contre les mépris de Voltaire ? Ou bien sommes-nous asservis pour toujours à l'autorité de ce philosophe arrogant ; et n'a-t-il fondé qu'une nouvelle

orthodoxie, dont il serait à la fois le prophète et le dieu, sous le pseudonyme de la Raison ? Car il ne s'est pas fait scrupule de dater l'avènement de sa Divinité de l'époque où lui-même a commencé à manifester ses opinions, en opposition avec celles de tous les siècles passés (1). La Raison donc a fait son apparition dans le monde avec Voltaire, et à partir de ce jour-là, il n'a plus été permis, sous peine d'être rangé parmi les imbéciles, de penser autrement que lui.

Mais enfin, qu'est-ce que la raison, et ne peut-on, sans rompre avec elle, fausser quelquefois compagnie à Voltaire ?

On voit qu'au fond la question qui se présente inévitablement à l'humanité réfléchissante, est celle de l'autorité de la raison individuelle. Les philosophes du dix-huitième siècle n'ont pas prévu, Voltaire moins que tout autre, que cette question pourrait être un jour posée pour combattre leurs prétentions despotiques. Ils ont usurpé un empire tout nouveau dans le genre humain. Prévenus de cette opinion, que la raison sans épithète, la raison absolue, résidait en eux-mêmes et dans leur chef, ils ne se sont, paraît-il, jamais demandé ce que c'est que la raison. Auraient-ils consenti à dire, en s'appropriant une parole qui n'a pas été prononcée pour eux : « C'est la lumière qui illumine tout

(1) Voir, dans ses œuvres, le *Voyage de la Raison*, à la suite des *Romans philosophiques*.

« homme venant en ce monde (1) ? » Mais ils ne l'entendent pas ainsi : ils refusent la raison à quiconque n'est pas de leur secte. Qu'est-ce donc que la raison ?

VI. — La raison est sans doute une voix intérieure qui parle à chacun de nous et lui dicte ses jugements ; mais elle ne parle pas à tous de même façon, ou tous ne l'entendent pas de même.

Voici apparemment dans quel sens elle parlait à Voltaire, si nous en jugeons sur ce qu'il a écrit.

1. « La nature est infaillible : prends-la pour guide en tout.

2. « Tu es né libre, et ta liberté est naturellement illimitée : donc nul n'a droit de la restreindre, à moins que tu n'y consentes. Quiconque te gêne, à quelque titre que ce soit, ne peut être qu'un tyran ; tu as droit de le haïr, et d'entreprendre de le détruire.

3. « Tu désires naturellement d'être heureux : donc tu as droit au bonheur.

« Dieu même te le doit : s'il ne te le donne pas, tu as le droit de lui adresser des reproches : car il manque à la justice.

4. « Le bonheur est de jouir de tous les plaisirs que les sens peuvent nous faire goûter. Joins-y les autres plaisirs que nous pouvons convoiter, tels que la richesse, la puissance ou la domination, et toutes les satisfactions de la vanité, qui n'est pas moins exigeante que les sens.

(1) *Evang.* sel. S Jean, I, 9.

Ajoutes-y encore les jouissances de l'esprit, les enchantements des beaux-arts, en un mot tous les plaisirs du goût : car nous ne voulons pas vivre comme des barbares. Mets-y encore la possession de la science : car l'ignorance est un état de faiblesse et de privation : elle nous dégrade de notre dignité naturelle.

5. « Quant à la connaissance de la vérité, songe bien qu'il n'y a rien de vrai en dehors des idées que je te suggère. Je suis « la vérité, la justice et la vie. »

6. « L'homme est sujet à une multitude d'erreurs, qui viennent de ce qu'il aspire à savoir ce qu'il ne peut jamais connaître. Moque-toi sans pitié de ces présomptueux et de ces sots, qui forment presque la totalité du genre humain.

7. « Les sensations, les faits qui tombent sous l'expérience, et enfin la logique déductive, sont les seuls moyens de connaître. Persifle impitoyablement quiconque croit quelque chose qui échappe à ces méthodes d'investigation, comme les croyances religieuses, la métaphysique, et toute spéculation sur des matières intangibles, fût-ce même sur la nature du souverain bien, que personne n'a jamais touché de ses mains.

8. « Quiconque a pu enseigner une certaine vertu qui serait contraire à tes plaisirs, ne peut être qu'un sot ou un fourbe, digne de toutes les risées, et dont il faut détruire la doctrine et, s'il se peut, la personne par tous les moyens.

9. « Va donc dans ta souveraineté : juge, pense, agis

à ta guise ; ne doute jamais de toi-même ; décide et tranche, et ne supporte rien de ce qui n'est pas conforme à ton goût ou à ton opinion. Je ne manquerai jamais à t'inspirer toutes les fois que tu m'écouteras : car je suis toujours présente dans ton esprit. Je n'abandonne que ceux qui se font un plaisir de me braver ; mais pour toi, n'es-tu pas le mortel en qui j'ai fixé mon domicile ? »

A un tel discours, ne se trouvera-t-il personne pour répondre quelque chose comme ceci :

1° Que la liberté illimitée dans chaque homme, ce serait, pour tous, la destruction de la société ; chaque homme étant, par ce fait, l'adversaire irréductible de tous les autres ;

2° Que cet appétit de bonheur, que nous portons tous en nous, est un aiguillon pour le chercher, et non pas un titre pour le recevoir ; et de qui ? En effet qui donc a charge de nous rendre toujours contents, quels que soient nos désirs ?

3° Qu'il y a une grande différence entre le plaisir et le bonheur. Epictète a merveilleusement expliqué cela.

Mais Voltaire devait ranger Épictète au nombre des sots, parce que c'était un homme qui renonçait à une multitude de biens ;

4° Que sans blâmer absolument la recherche du plaisir, qui est naturelle à l'homme, on croit en général bon d'y apporter quelques tempéraments ; qu'enfin la destinée tout entière de l'homme n'est pas dans la jouissance

du plaisir, et qu'il faut quelquefois le sacrifier à quelque autre chose, et par exemple au devoir.

Mais l'idée du devoir n'est peut-être jamais entrée dans l'esprit de Voltaire, ce qui suffit à prouver que la raison en lui avait ses lacunes ;

5° Que, sur les moyens de connaître, la raison de Voltaire ne lui a pas tout dit, et qu'il y aurait lieu d'examiner cette pensée de Pascal : « Le cœur a ses raisons, que la raison ne connaît pas ; » et enfin d'écouter ceux qui ont justifié leurs croyances par des raisons dont les peuples ont été touchés (1).

6° Que des croyances religieuses étant nécessaires à l'homme, et caractéristiques de sa nature, on ne peut pas prononcer en un mot qu'elles sont forcément absurdes ;

7° Qu'en morale, viser à la perfection n'est pas chose contre nature, quoique la nature y apporte des obstacles bien connus de tout le monde ;

8° Que la raison n'est infaillible en aucun homme, et que s'en croire le siège permanent, c'est déjà l'offenser ;

9° Qu'enfin tous les hommes, hormis les idiots et les fous, participent à la raison, et qu'ils sont beaucoup plus égaux en cela qu'en imagination et en talents.

(1) Montaigne, qui n'était cependant pas un imbécile, a osé écrire ceci : « C'est aux chrétiens une raison de croire, que de rencontrer une chose incroyable : elle est d'autant plus selon raison qu'elle est contre l'humaine raison.» (*Essais*, l. II, ch. XII). Qu'on essaie, après cela, de plier tout le genre humain à la raison de Voltaire !

En conséquence, nous revendiquons le droit d'écouter la raison à notre manière, c'est-à-dire sans nous arroger aucun privilège et nous croire infaillibles.

Assurément il existe une raison universelle, dont les décisions s'imposent à tous les êtres intelligents (1). Mais nous ne croyons pas qu'un homme en particulier la possède à lui seul tout entière, et puisse en déclarer dépourvus tous les hommes ensemble. Encore faudrait-il distinguer la raison absolue de la raison appliquée aux choses de la vie. Celle-ci est ce qu'on appelle communément le bon sens, et elle est variable. L'autre seule est infaillible, mais de moindre usage.

VII. — Lamennais, si nous ne nous trompons, est le philosophe qui, dans l'*Essai sur l'Indifférence* (2), a le plus explicitement réfuté la tendance des philosophes du dix-huitième siècle, notamment de Voltaire et de J.-J. Rousseau, à ériger leur raison individuelle en raison universelle, dans le temps même où ils tendaient à réduire la raison à l'exercice d'une logique dure et toute géométrique, laquelle, en vérité, est à peu près infaillible, et ne souffre point d'opposition, mais ne suffit pas à tout.

Nous hésitons à croire, avec Lamennais, que la rai-

(1) Pascal, qui n'était pas un esprit médiocre, a écrit ceci pour tous les hommes : « La raison nous commande bien plus impé« rieusement qu'un maître : car en désobéissant à l'un on est « malheureux, et en désobéissant à l'autre, on est un sot. » (*Pensées*, éd. Ern. Havet, art. VI, n. 2.)

(2) Lire surtout le second volume, *Préface*, éd. Pagnerre, in-12, 1844, à partir de la page 52.

son générale, c'est-à-dire le consentement de tous les hommes, soit une autorité commode à invoquer. D'abord, où trouver le témoignage certain du consentement universel ? Chacun n'est-il pas enclin à l'attribuer à sa propre opinion ? Ensuite, les contradictions n'ont jamais manqué à aucune doctrine, si l'on excepte celle de la mesure des triangles, et autres du même genre. Enfin, qu'est-ce que le progrès légitime de l'esprit humain, sinon le plus souvent la réforme successive de certaines opinions généralement accréditées ? Les dogmes de la prétendue raison générale ne sont donc ni authentiquement connus, ni universellement acceptés, ni tous irréformables, hormis dans un certain domaine où l'on ne les voit guère contestés : ce sont les observations directes et élémentaires des sens, et les déductions du raisonnement géométrique. Mais il est vrai qu'il y a, dans le consentement certain de la plupart des hommes, (là où il se rencontre), une autorité qui frappe les plus puissants esprits et leur impose au moins des scrupules et des ménagements. Voltaire ne connaît pas ce genre de timidité : rien ne lui inspire le respect ; son sens propre est toujours pour lui une raison suffisante. Or, bien que Voltaire ait eu infiniment d'esprit, il n'est pas prouvé qu'il ait eu à lui seul plus de sûreté dans le jugement que tous les hommes ensemble. Cette seule observation donne à réfléchir, quand il arrive à notre philosophe, (ce qui n'est pas rare), de heurter les convictions ou, si l'on veut, les préjugés de la plupart de

ses semblables, qui n'ont certainement pas tous été des « imbéciles ou des fripons », depuis les origines de l'espèce humaine. Si l'on ne veut pas faire intervenir les écrivains religieux ; du moins Platon, Aristote, Cicéron, Descartes, Leibniz méritaient plus de considération qu'il ne leur en a témoigné. Ces hommes-là ont fait apparemment quelque usage de la raison, ce qui fait croire qu'il existe une autre raison que celle que Voltaire a professée, et que loin de posséder à lui seul toute la raison, il ignore même jusqu'où s'étend l'usage de cette faculté souveraine de l'esprit humain.

VIII. — Aussi ne voit-on rien de plus médiocre que ses doctrines philosophiques, et s'il a conquis le titre de philosophe, c'est pour avoir fait de la philosophie quelque chose qui n'est peut-être pas la philosophie. En effet, ce qu'il appelle de ce nom, c'est la critique des opinions établies, critique railleuse et offensante, à laquelle il se livre sans autre règle que son sens propre, qu'il appelle superbement la raison.

Il s'est élancé dans la vie avec la conviction intime de son infaillibilité ; et c'est la seule chose dont il n'a jamais douté. Aussi, lorsqu'il paraît pris d'accès de modestie, le fond de sa pensée n'est pas difficile à deviner. Quand il déclare qu'il n'entend pas telle ou telle question de haute philosophie, cela signifie clairement : « Arrêtez-vous là ; l'esprit humain ne va pas plus loin, puisque le mien ne dépasse pas cette limite. » Quelquefois on serait tenté de faire le raisonnement

suivant : « Là où l'entendement de Voltaire se trouve à bout, quel homme peut être assez présomptueux pour croire qu'il ira plus loin, sans se perdre dans ce domaine vague de la fantaisie, où s'égarent les esprits allégés du lest du bon sens ? »

Ce n'est qu'un lieu commun de vanter le bon sens de Voltaire. En effet, pour la justesse du jugement dans les questions d'ordre moyen, il n'a guère d'égaux, et il serait à peu près impeccable, si des passions dont il n'a garde de se défendre, et dont la pire est le mépris préconçu du sentiment d'autrui, ne troublaient souvent cette vue si claire, qu'il portait naturellement dans tout ce qu'il daignait examiner sans prévention. Sa clairvoyance est admirable quand il se trouve de sang froid, ce qui est rare. Mais il ne s'interdit pas d'arranger les faits à sa guise et de plier la vérité à ses idées préconçues. On le prend si souvent en flagrant délit de légèreté, de précipitation ou de mauvaise foi, qu'on est obligé de lui refuser, en raison de son caractère, la déférence qu'inspirerait naturellement la pénétration de son esprit.

Il a horreur, par exemple, de la métaphysique : quand il en rencontre les difficultés, il se tire d'affaire par des persiflages à l'adresse de Platon ou de Descartes. On croyait lire un philosophe précautionné, un sage ennemi des spéculations vaines et des questions insolubles : on s'aperçoit qu'on est seulement en présence d'un contempteur frivole des idées où il ne peut

atteindre. Locke, son véritable maître, mais infiniment plus grave que lui, a marqué ce que sa prudence prend pour les limites infranchissables de l'entendement humain. Ce n'est pas Voltaire qui tentera de reculer la barrière : il se tient là, pour siffler ceux qui voudraient pousser plus loin. Il se met ainsi, dans sa propre opinion, fort au-dessus de ceux qui s'imaginent savoir ce que tous sont peut-être condamnés à ignorer toujours. Mais il est visible qu'en imposant à l'esprit humain le sien pour mesure, Voltaire tend à rapetisser l'esprit humain.

Il a retenu, du pyrrhonien Montaigne, beaucoup plus profond que lui, ce mot que l'auteur des *Essais* oppose à l'orgueil des mauvais philosophes : « O cuider, combien tu nous empesches (1) ! » ce qui veut dire apparemment que la présomption est un grand obstacle à la sagesse et à la vraie science. Voltaire se défie si fort du *cuider*, qu'il réduit presque toute la philosophie à se railler de ceux qui croient quelque chose au delà des observations des sens, des jouissances du bien-être, et des opérations des sciences exactes. Dira-t-on pour cela qu'il n'est pas en danger de se tromper par prévention ?

IX. — Cependant la guerre qu'il a faite avec tant d'animosité à la religion, est inspirée par des opinions préconçues et par un jugement précipité. Il impute aux

(1) *Essais*, l. II, ch. XII, éd. Le Clerc, t. I, p. 608.

croyances religieuses tous les maux, toutes les iniquités qu'il a observés dans le monde ou dans l'histoire, comme si les mauvais instincts des hommes n'étaient excités que par elles, et que l'orgueil, l'ambition, la cruauté, le fanatisme n'eussent jamais d'autre fondement. Sa doctrine sur ce point tient en peu de mots :

« Les articles de foi des religions positives sont les « plus funestes des inventions des hommes. Ils blessent « la raison et engendrent le fanatisme. Ils n'ont d'autre « origine que l'esprit de domination de certains hommes, « qui ont imposé des absurdités à la crédulité de la « multitude, afin de la gouverner par des terreurs fan- « tastiques. La religion est l'œuvre des prêtres, qui « sont, par nature et par intérêt, des imposteurs et « des tyrans : race haïssable et maudite, sans distinc- « tion de religions ni de personnes. »

Donc, selon Voltaire, l'œuvre la plus salutaire qu'on puisse accomplir ou se proposer, est d'exterminer les prêtres et d'abolir les croyances religieuses. Il a employé toute sa vie à préparer cette révolution qu'il appelait de tous ses vœux. Quant aux succès qu'il y a obtenus, et dont les effets durent encore, nous n'avons pas besoin de les décrire : les faits parlent assez haut.

X. — Cependant le dix-huitième siècle n'était pas encore terminé, ou l'était à peine, que déjà de grands esprits, de puissants écrivains s'élevaient contre le prestige de la philosophie de Voltaire. Ces hommes s'appelaient Joseph de Maistre, le vicomte de Bonald,

Chateaubriand, Lamennais. A des dates rapprochées, et par des méthodes diverses, ces génies courageux (1), bravant l'impopularité et la calomnie, ont entrepris la destruction de la philosophie qui porte le nom de voltairianisme.

En ce qui touche la religion, seul point important de cette philosophie, toute la doctrine consiste en trois affirmations :

1° La Raison est l'unique autorité ;

2° Les dogmes de la religion sont absurdes et inhumains ;

3° Les prêtres sont des imposteurs et des persécuteurs, et les croyants des imbéciles, qu'on emprisonne dans le fanatisme, comme dans une geôle, pour en faire des esclaves qu'on excite à se persécuter les uns les autres.

De Bonald, Joseph de Maistre, Lamennais revendiquèrent, au nom de tous les hommes religieux, les droits de l'esprit humain, contre l'usurpation de Voltaire et des philosophes du dix-huitième siècle, qui avaient fait de la raison la propriété exclusive des incrédules. Ils prouvèrent qu'il peut y avoir, dans la foi religieuse, une raison plus haute et plus vivifiante que celle dont ces philosophes abusaient.

(1) « Quelle espérance pouvais-je avoir, moi sans nom et sans « prôneurs, de détruire l'influence de Voltaire, dominante depuis « plus d'un demi-siècle, de Voltaire qui avait élevé l'énorme édi- « fice achevé par les encyclopédistes et consolidé par tous les « hommes célèbres en Europe ? » (Chateaubriand, *Mém. d'Outre-tombe*, éd. Biré, t. II, p. 278).

Chateaubriand, avec une science et une éloquence rare, embellie de poésie, mit en lumière les beautés et les bienfaits du christianisme, que Voltaire avait voulu faire passer pour le fléau de l'humanité et le chef-d'œuvre de la sottise. Il a même apporté, pour réfuter ces calomnies, quelques-unes des plus belles inspirations tragiques de Voltaire lui-même, et fait vivement sentir que ce poète n'a jamais été si pathétique ni si sublime que dans certains passages de *Zaïre* et *d'Alzire*, empruntés de la foi et de la morale des chrétiens (1).

Ce groupe d'écrivains éminents, unis par un même zèle de protestation contre les excès de la philosophie nouvelle, et de piété filiale pour le christianisme, persécuté à la fin du dernier siècle et encore au commencement de celui-ci, s'est appliqué à combattre cette raison hautaine, qui avait représenté les plus profondes et les plus saintes convictions de vingt siècles comme des monstruosités, d'où la barbarie était née et devait perpétuellement renaître. En dépit des préventions de l'école philosophique, il devint difficile pour quiconque voulut lire de bonne foi ces apologistes du christianisme, de nier que de cette religion est sortie une civilisation qui n'a rien à envier à celle des anciens, une justice pratique, une charité sublime, une moralité générale, un progrès des lumières, des arts, de la philosophie

(1) *Génie du Christ.*, IIe P., l. II, ch. V, VII.

même, qui n'avait été arrêté, hormis les invasions successives de la barbarie, que par cette raison sèche, étroite et dure, dont on voulait faire une nouvelle divinité. Il fallut bien avouer, quoiqu'on y répugnât, que les doctrines de Voltaire étaient, en histoire, mal fondées (1) ; en philosophie, extrêmement pauvres ; en morale, attentatoires aux vraies vertus et à la dignité de l'âme humaine, qui n'est pas créée seulement pour rechercher les plaisirs de toute sorte.

Le voltairianisme paraissait fortement atteint par cette critique éloquente autant que profonde ; mais les querelles issues des révolutions politiques le ranimèrent. Deux grands partis s'étaient formés, au début du XIXe siècle, dans nos formidables dissensions. L'un, accusé injustement de vouloir nous ramener au moyen âge, manifestait un zèle parfois indiscret et affecté pour la religion ; l'autre crut sauver la liberté moderne en signalant son aversion pour le christianisme. Le nom de Voltaire servit souvent d'enseigne aux uns et aux autres : le libéralisme se montra plus voltairien qu'il n'avait intérêt à l'être, comme l'esprit conservateur se proclama chrétien, et par conséquent anti-voltairien.

XI. — Mais tous les points de vue sont changés, depuis

(1) On peut remarquer à ce propos que les *Lettres de quelques Juifs*, ouvrage de l'abbé Guenée, démonstration accablante des préventions que Voltaire a portées dans l'histoire religieuse, furent plusieurs fois réimprimées dans les vingt premières années du XIXe siècle, et obtinrent un succès qui dépassa toute prévision, en dépit des voltairiens, et quoiqu'on multipliât sans relâche les éditions des œuvres de Voltaire.

que s'est constituée une science nouvelle, qui a pris le nom de *science des religions*, et qui étudie le grand sujet des croyances et de la conscience des nations, sans enthousiasme et sans haine, comme on étudie l'histoire des races et des langues. On a dû renoncer aux aphorismes tranchants, aux accusations banales, au persiflage systématique, aborder le christianisme au moins avec autant de considération et de bonne foi que le mazdéisme ou le bouddhisme, observer chez les fondateurs de religions d'autres inspirations que celles de l'ambition et de la cupidité, reconnaître enfin que le christianisme n'est pas une conception de législateurs souverains ou d'une caste toute-puissante, ni une profession de foi imposée par des maîtres de la terre à une multitude passive ; mais, au contraire, une croyance communiquée par des opprimés à leurs oppresseurs, par des victimes à leurs bourreaux. On a dû se demander pourquoi les nations les plus éclairées et les plus saines ont adopté des croyances qui ne flattaient pas la raison du géomètre, ou le bon sens élémentaire d'un Huron. On a étudié gravement les monuments et les sources des croyances ; on en a esquissé la philosophie, et elle ne s'est pas trouvée d'accord avec celle de Voltaire.

Les commentaires voltairiens de la Bible ont été écartés par l'exégèse ou protestante ou même incroyante du dix-neuvième siècle ; les savants ne se sont plus permis de considérer les saint Paul ou les saint Augus-

tin, pas plus que les Luther et les Calvin (1), comme des fourbes qui ne croyaient pas ce qu'ils voulaient faire croire au peuple. On a rejeté toutes ces aménités de sectaires incrédules ; on a pensé, avec quelque apparence de raison, qu'un homme qui donne sa vie pour la propagation de sa doctrine, n'est pas d'ordinaire un vulgaire intrigant, et qu'en général ceux qui inspirent la foi aux autres ont commencé par l'épouser eux-mêmes.

Le monde nouveau n'est pas un salon du dix-huitième siècle, où l'on débitait des énormités pour s'égayer, et où l'on affichait l'impiété pour avoir bonne grâce aux yeux des écervelés.

Il est en effet bien notable qu'une si grave révolution intellectuelle et morale ait fait les délices d'un monde de petits maîtres et de badins, de gens qui ont pris à cœur de scandaliser par leurs mœurs cette vieille honnêteté, qui entretient la vigueur des sociétés civilisées, et dont l'abandon fut toujours suivi de la ruine des nations, dans l'Orient comme dans l'Occident. Une société efféminée se plaît à ces hardiesses-là, mais elle les paye cher. La monarchie et l'aristocratie du dix-huitième siècle s'en sont enivrées ; mais elles n'ont guère survécu : elles ont péri dans des ruines ensanglantées ; et la société reconstituée a renié leurs audaces.

(1) Nous ne considérons ici les fondateurs du protestantisme que comme des hommes profondément religieux, et qui n'aspirèrent certes pas à dégrader la foi chrétienne, mais à la purifier et à la relever ; et nous disons cela sans être aucunement de l'église de l'un ou de l'autre.

Or, l'esprit qui anima ce monde décrépit fut celui de la philosophie de Voltaire.

XII. — On nous alléguera peut-être que Voltaire ne réclamait pas autre chose que la tolérance : erreur capitale : oui, il voulait la tolérance pour toutes les religions, mais à l'exclusion du christianisme. Il préconisait la tolérance, mais en soufflant la haine. Il voulait la tolérance, mais seulement pour les partisans de sa secte, et comme un moyen de détruire les croyances chrétiennes. Il est le légitime patron de ce parti qui professe le principe de la liberté de conscience, mais pour lui seul, c'est-à-dire pour l'incrédulité, sous le prétexte arrogant qu'on ne doit pas la liberté aux ennemis de la raison (1). Et c'est encore au nom de cette divinité de Voltaire que ses disciples proscrivent ou tracassent la foi catholique, la considérant plus ou moins sincèrement comme un danger pour leur foi philosophique. Mais quoi ? la foi des incrédules sera-t-elle sacrée, et la foi des croyants odieuse et abominable? Ceux qui jugent que leur liberté philosophique est en péril, s'ils laissent la liberté aux croyants, montrent bien qu'ils n'ont pas grande confiance dans l'excellence de leurs opinions, et qu'ils se regardent toujours comme une minorité qui ne peut régner que par l'abus de la puissance. Nous ne voulons pas nous étendre sur cette inconséquence des philosophes de la secte de Voltaire ; mais on est bien obligé de reconnaître que l'avènement de sa Raison n'a

(1) Voir J.-J. Rousseau, *Contrat social*, fin.

guère été, comme il devait arriver, que le triomphe d'une secte nouvelle, l'établissement d'un fanatisme nouveau, du fanatisme de l'incrédulité. Est-ce là un bienfait dont nous ayons lieu de savoir beaucoup de gré à Voltaire ? Et ceux qui croient que ses disciples ont dépassé ses intentions, n'ont apparemment guère lu ses écrits. Il n'y a pas un excès en ce genre qui ne soit autorisé et conseillé expressément par cet apôtre de la tolérance.

Malheur donc, sous un régime voltairien, aux âmes simples et pures qui croient pouvoir, sans gêner personne, professer publiquement la foi qu'elles ont reçue de leurs parents, et qui est devenue comme leur naturel par l'habitude contractée de bonne heure d'aspirer à la perfection morale, et de chercher au-dessus de l'homme et du monde l'amour et l'espérance ! Elles ne sont guère moins suspectes que les premiers *luthériens* sous le règne de François 1er. Heureusement, les bûchers ne sont plus de mode. Mais, aux yeux de certains pouvoirs politiques, elles se trouvent séditieuses sans y songer. Que ne se livrent-elles éperdument à la recherche des plaisirs ? C'est la profession qui constitue le bon citoyen, selon Voltaire et ses disciples ; et quiconque blâme ce genre de vie, est flétri, de par Voltaire, de la qualification de janséniste, mot qui, pour lui, signifie un homme absolument haïssable, par cela seul qu'il retranche de la liberté des plaisirs. A ce compte, il se trouverait plus d'un janséniste parmi les sept Sages de la Grèce ;

et Cicéron lui-même n'échapperait pas à l'accusation de jansénisme, pour les principes qu'il a développés dans ses traités de morale. Marc-Aurèle, l'idole des philosophes, en pourrait bien être également entaché.

Si telles sont les doctrines que Voltaire a puisées dans sa raison, assurément la Raison qu'il adorait n'est pas la même que celle de la majorité des hommes pensants ; et probablement, (sans parler des philosophes chrétiens), les Socrate, les Épictète et les Marc-Aurèle auraient cru voir en lui plutôt un baladin qu'un philosophe.

XIII. — Comment donc tant de gens d'esprit ont-ils pu prendre les écrits sortis de sa plume pour des oracles de la raison ?

Il a, sans aucun doute, manifesté en un style piquant les mécontentements qui couvent silencieusement au fond du cœur de la plupart des hommes, Les lois que nous subissons nous pèsent, les opinions qui ne sont pas les nôtres nous irritent : les unes nous paraissent tyranniques, les autres choquantes ; et il est malheureusement vrai que, dans la société humaine, on rencontre à chaque pas, sous mille formes diverses, l'erreur ou l'injustice. Cependant on se résigne, en général, plus ou moins patiemment à ces conditions de la vie. Mais il y a des caractères qui ne connaissent ni soumission ni résignation. Voltaire était un homme de ce caractère-là. Son esprit est un des moins endurants qui se puissent voir, en même temps qu'un des plus sagaces pour découvrir les défauts des personnes et des choses. Aussi n'a-t-il rien

laissé passer impunément de tout ce qui put le blesser ou simplement le gêner dans l'accomplissement de ses désirs ou dans la manifestation de ses pensées. Les préjugés ou les abus qui pouvaient opprimer les autres, aussi bien que lui, ont rencontré en cet homme un adversaire ardent et infatigable : en satisfaisant ses ressentiments ou ses aversions, il a parlé pour tous ceux qui subissaient le joug silencieusement. Il a su d'ailleurs faire apparaître la raison comme le fondement de ses polémiques, et s'autoriser des lois éternelles du bon sens pour exercer ses vengeances. Comment un homme qui se vante sans cesse de n'écrire que pour la justice et la vérité, ne paraîtrait-il pas l'organe de la raison à ceux qui sont aigris des mêmes chagrins que lui ? Il s'est donc rencontré presque toujours avec les sentiments de cette classe innombrable d'esprits qui sont toujours mécontents, et qui, dans le spectacle de la vie, voient mieux, parce que c'est plus facile, le mal que le bien. Pour eux, il a toujours raison, et ils ne s'avisent guère de disputer contre ce censeur universel. Il a beau être léger et présomptueux, autant que malin ; c'est par là même qu'il leur convient : car il ne les oblige pas à réfléchir ; d'un mot, il tranche toutes les questions difficiles, et ne laisse dans l'esprit que des décisions nettes, avec une apparence de bon sens transcendant, quoiqu'il omette souvent quelques-unes des conditions essentielles du problème. On est enchanté de se voir si aisément en possession d'une

lumière qui échappe, à ce qu'on croit, aux autres hommes, lesquels ne s'en sont pas contentés (1).

Chacun s'imagine être en droit de flétrir la sottise des hommes, quoiqu'il soit homme, et sujet à se méprendre comme les autres. Voltaire est un souverain maître pour nous enseigner à nous mépriser les uns les autres, comme si chacun de nous avait seul la raison en partage.

XIV. — « Il a éclairé les hommes, » dit-on. Mais quelles sont les vérités nouvelles qu'il a révélées à ses contemporains, je dis en dehors de celles qu'il a empruntées à d'autres, comme des vérités de physique, d'économie politique, de législation, tirées par lui de Newton, de Trudaine et de Turgot, de Beccaria, etc. ? Fallait-il des lumières extraordinaires pour faire apercevoir aux hommes de son temps les abus dont ils souffraient dans la vie civile, ou pour leur révéler les agréments d'une morale dégagée de tout scrupule de conscience religieuse ? Il les a sans doute enhardis à secouer le joug de l'autorité, à se fier en leur sens propre, à suivre leurs instincts naturels ; mais la nature toute seule fait en ceci plus de la moitié de l'ouvrage. Il a contribué beaucoup à l'affranchissement des esprits, mais moins en les éclairant qu'en stimulant en eux les passions réprimées. Il ne pouvait guère former que des

(1) « Pensent-ils avoir mieux vu les difficultés à cause qu'ils y succombent, et que les autres, qui les ont vues, les ont méprisées ? » (Bossuet *Or. f. d'Anne de Gonzague*).

philosophes de son espèce, c'est-à-dire des esprits qui n'écoutent qu'eux-mêmes. Il aurait pu préparer d'excellents disciples à la philosophie, en les purgeant d'idées préconçues, afin de les mettre en présence de la vérité ; mais il tournait tout de suite à la satire, et n'a façonné ses adeptes qu'à la moquerie, qui n'est pas toujours la même chose que la raison, surtout quand c'est la haine qui l'inspire ; et nul homme n'est plus pourvu que lui de haines inassouvissables.

XV. — Voltaire ayant fait, pendant toute sa vie, la guerre la plume à la main, on pourrait essayer de le mesurer par la grandeur des destructions dont il est l'auteur. La plupart des puissances contre lesquelles il a guerroyé n'existent plus ; les révolutions politiques les ont emportées. Il y a eu sa part, qu'il ne faut point exagérer : mais il n'a pas fait à lui seul cet esprit public, qui fut exaspéré par des abus antiques et des fautes accumulées, auxquels le dix-huitième siècle a mis le comble.

De tous les objets qu'il a poursuivis de sa haine, la religion chrétienne seule reste debout. Mais elle est douée d'un principe de vie que plusieurs Voltaire ne réussiraient pas à étouffer. Il a prodigieusement contribué, avec les autres philosophes du siècle, à l'affaiblir par le progrès de l'incrédulité, et à susciter contre elles des inimitiés qui ne s'endorment pas. Mais en somme, le culte, détruit pendant un temps, a été rétabli ; et à ne voir que l'extérieur des choses, il demeure

paisible et assez florissant, en dépit de certaines hostilités. Quant aux consciences, il n'est pas aisé d'en juger, et il n'est que trop facile de les suspecter à tout hasard ; mais la force ouverte ne s'exerçant plus ni pour ni contre elles, on doit estimer que toutes les manifestations de croyances qu'on peut observer, sont sincères. Ainsi, ce qu'il a voulu tuer vit encore, quoique toujours attaqué.

Il est donc légitime de conclure que, si Voltaire a beaucoup nui au christianisme, il a pu, en revanche, et contre son attente, provoquer une résurrection des études religieuses et du sentiment chrétien, qui est un des titres d'honneur du dix-neuvième siècle. Dans tous les cas, on n'invoque plus, dans les dissentiments sur ces sujets, les écrits de Voltaire ; peu de personnes les connaissent assez pour les alléguer ; et pour ceux qui les connaissent, ni son érudition ni ses arguments ne sont plus de mise. A ce point de vue, quoique le prestige de son nom soit encore considérable, ses œuvres sont presque tombées dans l'oubli. Il en est resté seulement une sorte d'antagonisme déclaré et presque officiel entre la philosophie et la religion. Mais cette opposition elle-même tend à s'affaiblir. Il est aisé d'observer un progrès d'équité et de tolérance mutuelle entre les disciples de la religion naturelle et ceux de la foi traditionnelle. Les mauvaises imputations et les sarcasmes ne sont plus de mode ; on voit vivre fort bien ensemble, dans la société, dans les différents corps, dans les familles, des

croyants et des incroyants. En ce sens, la tolérance, tant préconisée par Voltaire, mais si mal pratiquée par lui, est entrée dans les mœurs. Toutes les personnes intelligentes et bien élevées comprennent ce qui leur a été montré par les Victor Cousin, les Jouffroy, les Bautain, les Jules Simon, et d'autres philosophes éminents, que la conscience est un asile qu'on ne peut forcer, et où l'on n'a droit de pénétrer que quand il s'ouvre de lui-même. La liberté de conscience dont nous jouissons n'est pas l'œuvre de Voltaire, ni de ses disciples, mais au contraire de ceux qui ont répudié ses opinions. A des intelligences mieux éclairées et plus libérales que celles du dernier siècle, les écrits de Voltaire ne paraissent plus qu'une musique grinçante et démodée, à laquelle on n'est pas obligé de prêter ses oreilles, si ce n'est par curiosité, de temps en temps.

XVI. — Il y a du moins plaisir à considérer comment un esprit lumineux et hardi dissipe les ténèbres où la lourdeur et la paresse des intelligences vulgaires se laisse trop souvent ensevelir. Sans être profond, il enseigne à penser, mais bien plus à douter, et quelquefois fort à propos : car l'erreur et la prévention se glissent partout. Et l'on souhaiterait souvent que, dans d'autres intérêts, quel qu'un sût retrouver son talent pour dissiper les nuages amassés dans nos esprits par la sottise ou la mauvaise foi. Cependant sa légèreté provoquante nous fatigue ; et nous quittons ses écrits comme on sort d'un théâtre de bouffonneries, émerveillés de sa gentillesse, et las de son

opiniâtre espièglerie. Presque jamais il ne dit rien à notre cœur, et l'on ne rapporte pas de son commerce une inspiration vivifiante. C'est un prédicateur de sécheresse, qui stérilise l'esprit en le divertissant. D'autres enfin pourront faire mieux que lui, quoique avec moins d'agrément, ce qu'il peut faire d'utile. On peut éclairer les esprits sans les dessécher.

On ne se rend pas toujours compte de ce qui éloigne de lui ; mais il faut dire, à l'honneur de notre siècle, qu'un grand mouvement de sympathie, de charité chez les uns, de simple humanité chez les autres, entraîne la plupart des hommes, bon gré mal gré, dans des voies éloignées de celles de Voltaire. On aspire à relever la condition morale et intellectuelle du commun des hommes, qu'il a trop méprisés. Sa philanthropie insultante sonne faux à des oreilles accoutumées à un langage plus humain. On se divertit de cette verve malicieuse, de ces épigrammes, souvent dissimulées dans les ouvrages les plus sérieux ; mais on finit par se lasser de son éternelle ironie, bien que toujours marquée au caractère du bon goût et de l'élégance la plus naturelle.

XVII. — On essaie alors de se réfugier dans des ouvrages plus sérieux et plus équitables, si l'on en peut rencontrer dans cette énorme collection de volumes. Ses *romans* dits *philosophiques* ; divers traités très rapides et toujours piquants sur des matières de législation, d'administration, de critique littéraire ; un nombre considérable de charmants articles de tout genre, dispersés dans ses

*Questions sur l'Encyclopédie* ; enfin des ouvrages historiques très soignés, tels que *Charles XII*, *le Siècle de Louis XIV* et celui *de Louis XV* ; donnent l'idée d'un esprit qui pouvait être, lorsqu'il le voulait, sérieux, mesuré, digne de confiance, et alors égal aux plus instructifs et aux plus purs écrivains de l'antiquité et des temps modernes ; d'un homme enfin que la nature avait favorisé de tous ses dons ; qui eut, pour ainsi dire, plusieurs génies en un seul ; et de qui un de ses admirateurs enthousiastes (1) disait, en pleine académie, qu'à lui seul, il pouvait égaler ou surpasser une académie tout entière par le nombre comme par le mérite de ses œuvres. Qui donc fera chez lui la part du bon et du mauvais, et prétendra prononcer un jugement qui le comprenne tout entier ? Ce serait peut-être décrire en abrégé toute la nature humaine, dont l'idée générale demeurera toujours indécise entre le bien et le mal.

Envisagé dans sa personne, Voltaire fut assurément un des favoris de la nature, en dépit de cette santé frêle, dont il se plaint si souvent, et dont il se fait adroitement un bouclier pour s'abriter des coups qu'il s'attire par d'incessantes provocations.

XVIII. — Comme écrivain on ne peut l'étudier sans admiration ni sans effroi.

On est allé jusqu'à dire : « L'esprit français, c'est

(1) Le respectable M. Viennet.

Voltaire ». Mais nous protestons contre une telle identification, de quelque façon qu'on l'entende.

Nous ne sommes pas disposés à faire à sa gloire le sacrifice de toute la littérature française, ni à reconnaître tout le génie de notre race dans cette œuvre qui fut si brillante, mais dont le prestige diminue de jour en jour, parce que Voltaire a trop écrit pour ses contemporains seulement.

Nous osons penser que, pour la prose, Montaigne, Bossuet, Pascal, Fénelon, La Rochefoucauld, La Bruyère, font au moins autant d'honneur que lui à la langue française.

Pour la poésie, combien d'auteurs pourrions-nous nommer, qui, plus vieux que lui par la date, demeurent plus vivants, et d'autres qui, étant plus récents, le font paraître vieillot ! Combien de fois on regrette qu'il ne se soit pas contenté de la prose !

Pour la philosophie enfin, Descartes, Malebranche, dont il s'est insolemment raillé, donnent certainement une plus haute idée que lui de la force et des aptitudes de l'esprit français ; et pourquoi ne nommerait-on pas, parmi les modernes, Jouffroy, Victor Cousin, Ernest Renan, Jules Simon, et même Hipp. Taine ? Je ne nomme que ceux qui ne sont plus. Comment un homme qui connaîtrait tant soi peu de tels représentants de notre génie national, pourrait-il attribuer à Voltaire la gloire d'en être à lui seul la personnification la plus complète ? On ne peut même songer à tant de philo-

sophes français sans être frappé de la sécheresse et de la stérilité des écrits purement philosophiques de Voltaire.

XIX. — Pour le relever, on peut alléguer qu'il manie notre langue avec un singulier bonheur. Mais est-ce chez lui qu'on en peut connaître les richesses ? Il la ferait plutôt passer pour la plus indigente des langues : elle n'est, à son dire, qu'une « gueuse fière, à qui il faut faire l'aumône malgré elle. » Mais c'est qu'il juge de la langue française d'après l'usage qu'il en fait· lui-même, rejetant une multitude incroyable de termes et d'expressions qui offensent sa délicatesse, trop souvent exagérée et pédantesque. Ceci paraîtra peut-être incroyable : mais il ne sait qu'une petite partie de notre langue, qu'il a étudiée très finement ; car il ignore tout le passé de cette langue, et ne veut pas le connaître. Il s'est fait, dans un fonds opulent, un petit trésor particulier, sur lequel il vit en rejetant dédaigneusement tout le reste.

Et néanmoins il sait encore faire de cette langue tant réduite un usage merveilleux. Il est comme un statuaire qui ne possèderait, pour habiller ses modèles, qu'une seule pièce d'étoffe commune, et qui aurait le talent d'en faire des draperies d'une noblesse et d'une élégance admirable. Ce n'est pas son vocabulaire, ni la variété de ses tours, qui enchante le lecteur ; mais c'est le naturel, la grâce et la vive allure de son discours qui l'entraînent, sans qu'il ait jamais le temps de

réfléchir à la dextérité de cette plume, qui n'est jamais embarrassée, et n'a jamais l'air d'avoir rien cherché. En ce sens le style de Voltaire est un prodige, mais un prodige de naturel, ce qui fait qu'on ne songe pas souvent à l'admirer. Il semble que c'est ainsi que devraient écrire tous les Français ; pourtant il n'y a que lui qui ait possédé ce style, que d'autres ont essayé de lui emprunter.

Il y manque cependant quelque chose : pour que la manière d'écrire de Voltaire fût la représentation complète du génie français, il y faudrait la couleur et la saveur, que d'autres grands écrivains ont su répandre dans leurs écrits. Une page de Voltaire paraîtra toujours pâle à côté d'une page de Bossuet ; je parle d'abord pour la prose. Mais combien sa poésie paraît grêle et décharnée, si nous la mettons à côté de la vigueur sublime de Corneille, de la vérité savante et de la hardiesse ingénieuse de Racine, de la naïveté pittoresque de La Fontaine ! Je me garde de mentionner les Lamartine, les Victor Hugo, les Alfred de Musset, et une légion de nos contemporains, tous plus poètes que Voltaire par l'expression.

En résumé, Voltaire a possédé plusieurs qualités éminentes de l'esprit français ; mais les éloges exagérés qu'on a faits de son style pourraient bien n'être que l'effet de la malveillance de certains étrangers, qui voudraient faire croire que le génie français n'est

que gentillesse et légèreté, et rien de plus, quoique Voltaire lui-même ait assurément d'autres mérites.

XX. — S'il est faux que le génie de la nation doive se reconnaître tout entier, au complet ou en substance, dans cet écrivain ; il est vrai que cet homme unique suffirait à lui seul pour inspirer une haute idée des lettres françaises. Dans quelle autre littérature trouverait-on un auteur qui ait à lui seul porté aussi loin la renommée de sa nation ? Il a rendu toute l'Europe, au moins tout ce qu'il y avait, chez les puissances étrangères, de plus éminent par l'esprit, tributaire de la poésie et de la prose, mais surtout de la philosophie régnante en son pays. La France paraissait penser pour le monde entier, grâce à la diffusion des écrits de cet homme infatigable, qui, répandant partout ses idées avec ses écrits, faisait de son pays le foyer principal de ce qu'on appelait alors les *lumières*.

Il n'estimait pourtant guère, dans son for intérieur, l'esprit de ses compatriotes : « Vous êtes, leur disait-il, la crême fouettée de l'Europe. » C'était bien dit, s'il en jugeait d'après lui-même. Cependant il se croyait à peu près le seul homme sérieux de son pays, et s'imaginait sans doute que, par condescendance, il réprimait son génie, pour se mettre à la portée d'une nation frivole, dont il avait le malheur d'être un des membres. D'autre part, quand il trouvait ailleurs des adeptes enthou-

siastes de sa philosophie, c'était à ces étrangers qu'il faisait honneur des progrès de la raison :

« C'est du Nord aujourd'hui que nous vient la lumière » (1).

écrivait-il par une allusion flatteuse à ses adulateurs couronnés, au *Salomon du Nord*, à la *Sémiramis du Nord,* aux rois de Pologne, de Danemark, de Suède, et à tous les petits princes d'Allemagne qui s'inclinaient devant lui, comme les fils de Jacob dans le songe de leur frère Joseph. Il régnait par l'esprit sur ces potentats devenus pour lui d'humbles disciples ; il s'enivrait de l'encens qu'il recevait de ces pompeux adorateurs, et n'en concevait que plus de mépris pour les Français, qui, plus riches en écrivains de génie, et moins enthousiastes, s'obstinaient à ne pas l'adorer, et qu'il qualifiait, avec une intention injurieuse, de *Welches*, c'est-à-dire de barbares que les siècles n'avaient pas réussi à civiliser, tout en leur donnant un certain poli. En ce point encore, on peut remarquer que Voltaire est venu en aide à la malveillance des étrangers à l'égard de la nation française. Quand des ennemis célèbres de la France ont dit, avec la prétention de nous peindre, que « si l'on gratte chez nous un certain luisant, on trouve dessous le sauvage » ; ils ont répété à leur façon des méchancetés du philosophe satirique du dix-huitième siècle ; car il ne cessait d'écrire que ce peuple réputé si poli, se composait de deux espèces d'animaux, les singes et les

(1) *Epître à l'Impér. de Russie Catherine* II, 1771.

tigres. On peut être sûr qu'il ne se rangeait pas dans la seconde catégorie ; mais se mettait-il dans la première ? Non certes ; il se regardait, avec d'assez bonnes raisons, comme un être à part ; mais se jugeait-il de tout point si différent de ses compatriotes ? Qui a contribué plus que lui à leur donner ce tour d'esprit dont il paraissait indigné ? Qui a flatté plus que lui les défauts du naturel des Français, et surtout de la société brillante de Paris ? Qui les a plus que lui encouragés, développés, érigés en une sorte de vertu ? Qui plus que lui a jamais inspiré aux Français une funeste émulation d'impertinence ingénieuse, propre à les faire passer pour les bouffons de l'univers ? La vraie France lui abandonne ce peuple qu'il a formé : elle s'en divertit et n'en est pas dupe ; elle aspire plus haut qu'à l'honneur d'être la race de Voltaire dans la poésie et dans la philosophie. Si elle se glorifie du génie lumineux qu'il avait reçu de ses ancêtres, elle ne se reconnaît pas pour sa postérité. Elle a sans doute sujet de regretter les grâces d'esprit dont il fut doué ; mais elle a quelque chose de mieux à faire dans le monde que de perpétuer les divertissements malins, souvent funestes, dont il a enchanté un monde qui fut la frivolité même, tout en affectant les sentiments les plus généreux et les plus humains. Tout cela est du passé ; et Voltaire a passé avec son siècle, dont il fut la plus brillante personnification. C'est une procession de masques joyeux, qui s'est écoulée, en agitant ses grelots, et en emportant avec elle son chef d'orchestre.

La France est retournée à des traditions plus anciennes et plus sérieuses, et n'a plus rien à tirer de lui, à moins que ce ne soit cette élégance naturelle et simple dont il demeure le modèle, mais qu'on ne réussit guère à lui emprunter.

XXI. — Si Voltaire est en quelque chose le premier des hommes, ce n'est que dans la satire et dans l'art d'accommoder toute chose à l'humeur railleuse des esprits plus vifs que sérieux. Ce n'est pas sans doute le plus respectable des genres de génie ; mais c'en est un très puissant, puisqu'il se fait redouter de tous, et vraiment précieux, puisque, porté au plus haut degré, ce talent de railler est aussi inimitable que tous ceux que la nature se réserve d'accorder ou de refuser ; et qu'enfin il suppose une faculté d'invention devant laquelle on peut justement s'émerveiller. Il a de plus le privilège de plaire à la plupart des hommes, qui sont instinctivement malins, qui cherchent plus à s'égayer qu'à s'instruire, et tiennent une cause pour gagnée par quiconque les a fait rire.

Qu'on y joigne le talent de flatter, d'exciter l'appétit du plaisir et le goût de la révolte, et l'on se rend maître des hommes : c'est ce que Voltaire a su faire mieux que personne. Les esprits autrement tournés ne doivent pas s'attendre à être bien traités par lui, non plus qu'ils ne peuvent se prosterner devant un génie si étonnant, mais si suspect.

XXII. — Pour apprécier aussi exactement que nous le pourrons ce personnage très complexe, il nous a semblé que notre première obligation était de raconter consciencieusement sa vie, dans un récit où chacune de ses œuvres se trouve mentionnée à sa place, au milieu des circonstances d'évènements et de passions qui l'ont fait naître.

C'est dans cette partie que le lecteur trouvera occasion et matière pour étudier l'homme en lui-même et dans son siècle, et pour juger si la gravité de ses desseins et de son caractère doit nous incliner à lui remettre sans examen le gouvernement de notre conscience.

Après avoir raconté cette vie singulière, qui n'est pas la portion la moins instructive de l'histoire des lettres et des mœurs au dix-huitième siècle, nous essaierons, dans la seconde partie, d'apprécier les divers genres d'écrits de Voltaire, en nous plaçant au point de vue du siècle présent. Nous nous efforcerons de conjecturer l'avenir réservé à une œuvre qui émerveille toujours par sa diversité, par son étendue, par la séduction qu'elle peut encore exercer non-seulement sur le commun des lecteurs, mais sur tous les gens d'esprit. Un personnage de ce genre peut être utile dans l'histoire d'une nation pour renouveler son esprit, mais il ne semble pas regrettable que de telles apparitions soient rares : elles rendraient la nation folle de dérision et de haine, si elles étaient plus fréquentes. Avec sa morale

corruptrice et sa philosophie toute sarcastique, Voltaire est le plus séduisant ennemi des hommes qu'on ait jamais vu, bien qu'il vante sans cesse la vertu de *l'humanité*, dont il a fait la vertu par excellence, et unique. Mais Dieu préserve les hommes, nos semblables, d'avoir souvent des amis de ce caractère ! Un peu de charité toute modeste nous ferait infiniment plus de bien, sans nous divertir autant.

Dans la dernière partie de sa vie, Voltaire affecte de ne songer qu'à rire ; mais on sait que ce rire n'est pas inoffensif, et l'on ne peut oublier de quelle épithète Alfred de Musset l'a flétri (1).

Un prince qui n'est pas suspect aux philosophes, l'admirateur et le digne ami de Voltaire, Frédéric II, l'a plusieurs fois appelé « le bouffon » et « le fou ». Ce ne sont pas là des épithètes d'honneur pour un philosophe. D'autres ont pu l'appeler justement le « Tentateur » ; personne ne l'a jamais appelé le « Bon » ni le « Sage ». Nous laissons qui voudra l'appeler le « Philosophe ». Son vrai nom est « la Satire. »

(1) Dors-tu content, Voltaire, et ton *hideux* sourire
Voltige-t-il encore sur tes os décharnés ?
(*Rolla*, IV.)

# INTRODUCTION

Le règne de Louis XIV penchait vers son déclin : avec le roi vieillissant, tout baissait en France. La nation, surmenée par de longues guerres, dont on n'entrevoyait pas la fin, puisque la succession d'Espagne devait remettre la monarchie française aux prises avec l'Europe coalisée, sentait les abus croître à mesure que les ressources du pays diminuaient. Le nom de ce roi, longtemps glorifié et même adoré, n'inspirait plus guère que des sentiments chagrins ou hostiles, trop justifiés par les fautes du prince et par la médiocrité de ses ministres. On examinait sa conduite, on s'enhardissait à la blâmer dans des entretiens secrets, on commençait même à braver son autorité dans des mouvements populaires.

Dans sa maison, le précepteur de ses petits-fils, l'abbé de Fénelon, rédigeait à son adresse une lettre qui ne lui fut sans doute jamais présentée, mais où l'auteur, en se cachant, lui mettait sous les yeux un tableau fort noir des torts de toute sa vie, de la misère publique et des périls de l'Etat. Fénelon, dans ce factum d'une dureté inimaginable, devançait et dépassait même les cen-

sures les plus sévères que les étrangers et la postérité aient pu prononcer justement contre la personne et le gouvernement du *grand roi*.

La décadence morale du dix-septième siècle devenait frappante au milieu des restes d'un éclat qui s'affaiblissait à vue d'œil. Ce siècle si religieux tournait manifestement à l'incrédulité, par l'avènement d'une philosophie nouvelle et par le progrès d'une dévotion suspecte.

Les controverses auxquelles donnèrent lieu le jansénisme et le quiétisme, à force de ballotter les esprits entre la recherche d'une perfection outrée et les condamnations de l'autorité pontificale, rendirent les intelligences défiantes et sceptiques. La guerre implacable poursuivie contre le protestantisme par le gouvernement du roi, imprima au catholicisme vainqueur une couleur de tyrannie et de violence.

Les irrégularités de la vie du roi, dans sa jeunesse, quelque scandale qu'elles eussent donné, nuisirent moins à la religion que ne fit son retour à la dévotion exacte. On se persuada qu'en se rangeant à une vie régulière par son mariage secret avec madame de Maintenon, il s'était mis sous le gouvernement d'une intrigante dévote, et qu'il voulait réduire avec lui toute la France à une sorte de vie pénitente, quoique les divertissements de la cour ne fussent nullement interrompus. Les courtisans s'empressèrent naturellement d'afficher la dévotion, à l'imitation du maître ; et l'on put dire qu'il n'y avait plus, dans le monde des ambitieux, de salut que pour les dévots (1). Ainsi le progrès de la piété affectée alla de pair avec celui de l'incrédulité ; et ces deux causes concoururent au discrédit de la religion.

(1) Voir à ce sujet La Bruyère. *Des Esprits forts*. 26, 27, etc.

Les esprits qu'on avait jusqu'alors qualifiés de libertins, c'est-à-dire ceux qui prétendaient garder toute liberté dans les opinions et dans les mœurs, se piquèrent plus que jamais de ne point plier sous le joug d'une autorité qui paraissait de jour en jour plus odieuse. Ceux qui continuaient à professer la soumission des enfants de l'Église, voulurent la marquer de plus en plus par les paroles et les pratiques. Les deux partis qui se déclarèrent au siècle suivant, se dessinaient déjà : d'un côté, les *philosophes*, nom nouveau que se donnèrent ceux qu'on appelait auparavant les libertins ; de l'autre, les *dévots* (1), qualification devenue injurieuse, sous laquelle on confondit les croyants sincères et les hypocrites persécuteurs. Les hommes qui cherchaient des lumières nouvelles par l'exercice libre de la raison, tous les esprits critiques et novateurs, passèrent pour philosophes, et à ce titre devinrent suspects aux défenseurs inquiets de l'autorité. Ceux-ci réciproquement furent accusés d'ignorance et d'hypocrisie par ceux qui se détachaient des croyances établies.

La lutte n'était pas seulement dans les opinions, mais aussi dans la manière de vivre. Pendant que la cour cherchait à se régler, un parti qui élevait sa tête tout près de la royauté, se faisait une sorte de gloire d'afficher le relâchement des mœurs, et de ne connaître d'autre discipline que celle d'Epicure. Le roi, malgré ses vues de réforme, prit l'habitude de supporter la débauche étalée avec grand scandale par les deux Vendôme, qu'il favorisait à cause même de leur origine illégitime, et par son propre neveu Philippe d'Orléans, qu'il força

(1) « Un dévot, écrit La Bruyère, est celui qui, sous un roi athée, serait athée ». (*De la Mode*, 21.).

d'épouser une de ses filles légitimées. Les gens rigides eurent beau murmurer. Plus la cour de Versailles devint sérieuse en vieillissant,plus la licence s'accrut au Palais-Royal, domicile du futur Régent, et au Temple, sous le patronage du grand-prieur de Malte et de son frère, le glorieux duc de Vendôme. Un monde nouveau, tout brillant d'esprit, mais voué par dessus tout au plaisir, se formait pour remplacer la haute société du dix-septième siècle expirant. La qualification d'*honnête homme*, qui, depuis Pascal et La Rochefoucauld, avait signifié l'homme irréprochable de tout point, commença à ne plus rappeler que l'homme de vie brillante et luxueuse, abstraction faite, et souvent au mépris de la décence des mœurs. La débauche habituelle devint même un des caractères distinctifs des *honnêtes gens*, c'est-à-dire, de la haute société.

Dans les lettres, l'autorité des grands écrivains qui avaient imprimé un caractère si élevé à la poésie, à l'éloquence, à la philosophie, allait en s'affaiblissant, pendant que ces maîtres illustres disparaisssaient un à un. Au moment où le siècle allait changer de nom et s'appeler le dix-huitième, il ne restait plus que trois ou quatre survivants de la grande époque : Boileau, devenu solitaire et morose ; Bossuet, plein encore d'éloquence et d'activité, mais déjà marqué pour la mort ; Malebranche, quelque peu effacé ; Fénelon, destiné en apparence au plus éclatant avenir, mais relégué dans son diocèse de Cambrai, d'où il ne lui fut pas donné de sortir. Les successeurs qui s'annonçaient n'étaient plus des hommes de la même école, du même caractère ou d'un génie égal.

C'était en première ligne, pour la poésie, Jean-Bap-

tiste Rousseau ; pour l'éloquence de la chaire, Massillon : écrivains encore épris des beautés classiques, bien qu'inférieurs à ceux du siècle expirant. Mais derrière eux, ce qu'on apercevait surtout, c'était des esprits mondains et coquets, Fontenelle et La Motte, trop épris de la gloire de salons et de nouveautés aventureuses et paradoxales.

Ces réformateurs des lettres ont mis enseigne de philosophes. Ils se piquent de *penser*, comme si les Descartes, les Pascal, les Bossuet, les La Rochefoucauld, les La Bruyère, ou des poètes tels que Corneille, Racine, La Fontaine, Molière, n'avaient pas su penser, et n'avaient été que des instruments montés pour flatter les oreilles sans exercer l'esprit. Par une plaisante rencontre, il se trouve que ces grands *penseurs* de la littérature nouvelle sont avant tout des courtisans du monde féminin et des chercheurs de galanteries, jusque dans les œuvres les plus sérieuses.

Fontenelle, le philosophe et le savant, n'a pas seulement transformé la poésie pastorale en conversation de boudoir. De l'astronomie et de la critique historique, il a fait des cadres à madrigaux et à bouquets pour les dames. Dans son histoire des *Oracles*, il leur apprend à douter des légendes, et indirectement des croyances religieuses ; dans ses dialogues sur la *Pluralité des mondes*, en leur expliquant le véritable système de l'univers, le système newtonien, il y sème des fleurs de salons ; enfin dans ses *Dialogues des morts*, qui forment une galerie des personnages illustres de l'antiquité et des temps modernes, il démontre ingénieusement les avantages de la volupté sur la gloire et sur la sagesse. Il fait faire la leçon à Socrate par le sceptique Montaigne, il élève

la courtisane Phryné au-dessus d'Alexandre-le-Grand. Quant à la mort, qui fut la grande affaire d'un siècle très religieux, Fontenelle enseigne à ne l'admirer que lorsqu'elle est mêlée d'indifférence et de badinage, comme chez l'empereur Adrien et la princesse Marguerite d'Autriche, auteurs de vers plaisants et de gaudrioles sur leur propre fin. Avec lui, on apprend à tout mépriser, hormis le plaisir, et à reconnaître les reines de salons pour juges suprêmes de tous les genres de mérites. Il n'y a pas d'autres règles que leur goût, ni d'autres succès vraiment désirables que leurs bonnes grâces.

C'est avec cette gravité que Fontenelle tranche la vieille querelle des anciens et des modernes, et par conséquent condamne ce qui n'a pas pour soi l'autorité fort intolérante, mais essentiellement mobile, de la mode.

Houdar de La Motte (1), autre grand philosophe, (au jugement des dames), marche dans les mêmes voies, censure tout le passé, réforme tout, refait tout, prononce des oracles au nom de la *raison*, met au rebut l'art des Homère, des Sophocle et des Racine, abrège leurs œuvres ou les réduit en prose, croit effacer La Fontaine dans l'apologue, tout le monde dans la poésie lyrique, épique ou tragique, et ne montre véritablement une sorte de génie que pour diviniser la duchesse du Maine, souveraine des divertissements littéraires et des folles nuits de la petite cour de Sceaux.

Fureur de plaisirs, relevés le plus souvent, sinon toujours, par la culture et les agréments de l'esprit ; liberté des mœurs, achevant la rupture des digues ébranlées par la critique, sous le nom de philosophie ; dispersion

(1) Voir Paul Dupont, *Houdar de la Motte*, Paris, Hachette, 1898.

de la haute société en différents groupes brillants, qui rivalisent de hardiesse en tout genre d'affranchissement : tel est le tableau d'un monde qui se décompose. La royauté, qui avait tout rallié autour d'elle, ne retient plus que par des liens déjà relâchés, cette société en train de se dissoudre. La religion, toute-puissante pendant un demi-siècle, n'exerce plus sur les âmes qu'un reste d'empire, que les querelles interminables, souvent odieuses, de la bulle *Unigenitus*, vont encore discréditer. La littérature, déjà efféminée et agitée d'un esprit de nouveauté hasardeuse, ne va bientôt plus viser qu'à l'amusement des gens frivoles, si elle ne devient pas un instrument redoutable au service de la critique la plus entreprenante et la plus indisciplinable qu'on ait jamais vue. Ce n'est pas seulement un siècle qui finit, c'est un des âges de l'humanité. La monarchie de Louis XIV a présidé au dernier siècle de cet âge des esprits sérieux ; mais son prestige se dissipe dans les vingt dernières années de la vie du grand roi ; et dejà se forme obscurément un monde nouveau, qui se montrera tout constitué à l'heure où la personne de Louis disparaîtra de la scène.

Vers le commencement de ces temps de décadence d'un règne et d'un siècle inséparables dans la mémoire des hommes, en 1694, naquit le personnage extraordinaire qui est devenu dans la suite l'historien de ce siècle et l'adversaire passionné des croyances et des sentiments qui l'avaient inspiré ; l'apologiste enthousiaste du *Siècle de Louis XIV*, et le fléau des idées qui soutinrent cette grande époque : écrivain sans égal en son genre, qui représente à lui seul le dix-huitième siècle, beaucoup plus encore que Louis XIV ne personnifie le

dix-septième ; génie qui prolonge la lignée des grands auteurs classiques de La France, en même temps qu'il prépare et achève presque la ruine du passé et l'avènement d'un âge nouveau ; l'homme en résumé, qui, semble n'avoir été envoyé au monde que pour abolir la tradition et l'autorité, et pour assurer le triomphe de la raison individuelle sur tout ce qui peut la réprimer ou la discipliner.

---

## CHAPITRE PREMIER

### La Jeunesse de Voltaire

### I

NAISSANCE DE VOLTAIRE. — SA FAMILLE. — François-Marie AROUET (qui s'est façonné à lui-même le nom de VOLTAIRE), naquit en 1694, de parents parisiens, quoique originaires du Poitou. Le lieu et le jour précis de sa naissance ont donné lieu à des contestations et à des recherches d'autant plus embarrassantes que lui-même, dans ses écrits, semble s'être fait un plaisir de dépister les curieux (1).

Dans son *Epître à Boileau*, qu'il écrivit en 1769, il dit à l'auteur du *Lutrin*, mort depuis cinquante-huit ans :

Dans la cour du Palais je naquis ton voisin.

Mais ce témoignage poétique n'est qu'une ingénieuse boutade, qu'on ne doit pas prendre à la lettre. La famille de Voltaire fut en effet, comme celle de Boileau, attachée

(1) Voir Desnoiresterres, *La Jeunesse de Voltaire*, Paris, libr. acad. Didier, 2e Ed. 1871.

au Palais de Justice ; nos deux poètes satiriques ont donc pu, dès leur enfance, respirer la poudre du greffe et entendre parler le jargon de la procédure ; mais c'est tout ce qu'il y a de comparable dans leur naissance.

Une tradition, qu'on retrouve en maint endroit, et qui semble pour ainsi dire consacrée depuis Condorcet (1), biographe assez bien instruit, mais peu scrupuleux, veut qu'il soit né à Châtenay, près de Sceaux, le 26 février 1694. Néanmoins il paraît plus que probable (2) qu'il naquit à Paris sur la paroisse Saint-André-des-Arts, où il fut baptisé le 20 ou le 21 novembre 1694 (3).

Son père, François Arouet, issu d'une famille honorable du Poitou, devint notaire au Châtelet en 1675, et se trouve mentionné comme notaire des Saint-Simon, des Sulli, des Caumartin, et d'autres familles illustres. On le voit, en 1701, payeur des épices (Condorcet dit *trésorier*) de la chambre des comptes. Enfin il demeura toujours en relation plus ou moins familière avec des personnages de haute naissance et des écrivains du premier rang.

Sa mère, Marguerite d'Aumard, descendue d'une famille noble de la même province, fut une femme des plus agréables, assez courtisée (sinon trop) (4) par des gens de lettres, entre lesquels il faut nommer en première ligne l'abbé de Châteauneuf, qui fut le parrain du

(1) *Vie de Voltaire.*

(2) Desnoiresterres, *La J. de Voltaire*, p. 4.

(3) Nous avons nous-même vérifié à Châtenay (25 août 1897) le registre des actes de l'état civil, tenu par le curé de la paroisse, pour l'année 1694 : registre très authentique, où nous n'avons trouvé aucune mention de François-Marie Arouet ni d'aucune personne de sa famille. La municipalité de Chatenay n'en a pas moins adopté officiellement une légende qui demeure plus que suspecte.

(4) Desnoiresterres, p. 11.

jeune François Arouet. Voltaire n'a certainement pas, dans ses écrits, témoigné beaucoup de vénération pour la mémoire de sa mère, qu'il perdit de très bonne heure. Mais le respect ne fut jamais sa vertu dominante ; et il n'aurait point sacrifié, pour la réputation de sa mère, une méchante plaisanterie.

Cette femme, de mœurs peut-être légères, eut évidemment de l'esprit, de la grâce et tous les moyens de plaire. C'est d'elle, semble-t-il, que son fils dut hériter les dons qui l'ont rendu le plus séduisant et le moins scrupuleux des hommes et des écrivains. Mais elle ne lui apprit apparemment pas plus à régler ses désirs qu'à respecter autrui. Doué d'un génie prodigieusement actif et entreprenant, aspirant à tous les avantages, ne concevant pas que quelque chose lui pût être interdit, et sachant tout gagner par sa gentillesse ou par sa fertilité d'inventions et d'expédients ; il était né pour régner partout, et se faire adorer ou craindre de toute créature intelligente : enfin un des types les plus complets de la nature humaine, avec toutes ses passions, toutes ses facultés, toutes ses contradictions.

NINON DE LENCLOS. — Son parrain, l'abbé de Châteauneuf, ne négligea pas de faire son éducation à sa manière. C'était une sorte de poète libertin, fort répandu dans le monde épicurien. Il présenta son filleul, dès l'âge de treize ans, à la fameuse Ninon de Lenclos, dont il fut probablement le dernier adorateur (1). La belle était alors âgée d'environ quatre-vingt-cinq ans. Sa carrière de galanterie avait commencé avec le cardinal de Richelieu : cela fait à peu près soixante-dix ans d'exercice de son art.

(1) Voir Voltaire, *Sur Mlle de Lenclos*, 1771.

« Sa maison, écrit Voltaire, était une espèce de petit « hôtel de Rambouillet, où l'on parlait plus naturelle- « ment, et où il y avait un peu plus de philosophie que « dans l'autre. Les mères envoyaient soigneusement à « son école les jeunes gens qui voulaient entrer avec « agrément dans le monde. Elle se plaisait à les for- « mer. »

Il n'est pas bien malaisé de deviner à quoi cette vieille courtisane les formait : « On lui donna, dit Vol- « taire, le nom de la moderne Léontium... Sa philoso- « phie était véritable, ferme, invariable, au-dessus des « préjugés et des vaines recherches... Elle mérita les « quatre vers que Saint-Evremond mit au bas de son « portrait :

L'indulgente et sage nature
A formé l'âme de Ninon
De la volonté d'Epicure
Et de la vertu de Caton.

C'est donc à l'école de Ninon de Lenclos que Voltaire, adolescent, se forma à *la philosophie* et à la *vertu*. Ainsi nous ne serons pas surpris, si nous ne trouvons pas, dans la suite, sa philosophie très profonde ni sa vertu très rigide. Mais encore voudrait-on bien savoir comment Ninon de Lenclos ressemblait à Caton. Heureusement Voltaire nous éclaire parfaitement sur ce point : car il est revenu maintes fois (1) à l'éloge de « la moderne Léontium », qui avait façonné sa jeunesse et lui servait encore de modèle dans son âge plus que mûr. En 1767, (à l'âge de soixante-treize ans), dans la comédie intitulée *Le Dépositaire*, il mettait sur la scène Ninon de Lenclos,

(1) Voir entre autres passages, le *Temple du Goût*, (éd. de 1733), *Le Dépositaire*, *La Prude* ; et surtout la Lettre sur *Mlle de Lenclos* (1771).

et renouvelait le panégyrique de cette étrange héroïne dans la *Préface*. Or, il résulte de la comédie et de la préface, que Ninon méprisait les tartuffes et valait mieux qu'eux (ce qui n'est pas bien difficile) ; qu'elle ne volait pas l'argent qu'on lui confiait. (probité rare, paraît-il) ; et qu'elle ne vendait pas ses faveurs, accordées à tant de gens ! Nous avouerons qu'un siècle et un philosophe qui pouvaient s'extasier devant une pareille vertu, n'étaient pas trop exigeants en fait de perfection morale. Et quand Voltaire et ses amis qualifient une personne de *vertueuse*, nous saurons qu'ils mettent la vertu à bon marché : ce qu'il importe de savoir pour entendre le langage des philosophes du XVIII[e] siècle.

De l'école de Ninon de Lenclos, l'abbé de Châteauneuf fit passer son filleul à celle du Temple, pour achever son éducation. Là présidait alors Chaulieu, en l'absence du grand-prieur de Vendôme. Les murailles privilégiées de l'antique forteresse abritaient la chanson et l'orgie, la philosophie nouvelle et la débauche, l'esprit et le dévergondage. Nulle école ne pouvait égaler celle-là, pas même celle de Ninon de Lenclos, pour apprendre à unir ensemble les grâces mondaines et l'impudeur. Le jeune Arouet y devint bien vite l'égal de ses maîtres. Voici le portrait que, dans *Le Dépositaire*, il trace d'un jeune homme très estimable, selon la discipline de cette nouvelle école, qui ne ressemble pas de tout point à celle de Socrate :

> *On* prétend que je suis une tête légère,
> Un jeune dissolu, sans mœurs, sans caractère,
> Jouant, courant le bal, les filles, les buveurs.
> Oui, je suis débauché ; mais, parbleu, j'ai des mœurs :
> Je ne dois rien, je suis fidèle à mes promesses ;
> Je n'ai jamais trompé, pas même mes maîtresses ;

Je bois sans m'enivrer ; j'ai tout payé comptant :
Je ne vais point jouer quand je n'ai point d'argent (1).

Le jeune de Gourville est un jeune homme *vertueux* : il suffit pour cela de se livrer au plaisir, de n'avoir pas de vices abjects, et surtout d'être philosophe, c'est-à-dire, de n'être pas dévot : car le *dévot* est nécessairement un scélérat profond. C'est donc chose convenue, pour Voltaire, que les *honnêtes gens* sont naturellement libertins, et que les gens religieux ou de mœurs sévères sont inévitablement des tartuffes.

Le père du jeune Arouet essaya sans doute de lui inculquer d'autres maximes. Ce notaire fut ce qu'on appelait un homme de la vieille roche, c'est-à-dire un type de l'ancienne bourgeoisie, sérieuse, honnête, et inclinant vers la sévérité des mœurs, sans négliger la culture de l'esprit. Il semble même avoir eu un faible pour le jansénisme, à en juger par sa prédilection pour son fils aîné Armand, que Voltaire appelle son « janséniste de frère ». C'était donc en tout l'opposé de son second fils, lequel contracta vraisemblablement dans sa famille l'antipathie qu'il a toujours marquée pour le jansénisme : sous ce nom, il comprend tout ce qui s'oppose à la liberté illimitée des mœurs. M. Arouet fut-il un père très-sévère et dur, comme son fils tend à le faire croire ? Il suffit qu'il n'ait pas été un père indulgent et facile à l'excès, pour que ce jeune indiscipliné ait gardé un mauvais souvenir de la maison et de l'autorité paternelle. Il a dû, de très bonne heure, prendre en mauvaise part tout ce qui le gênait ou le contrariait, se croire injustement traité, quand il était réprimandé, attribuer

(1) *Le Dépositaire*, acte I, sc. 1.

des torts et des ridicules à quiconque le reprenait; enfin regarder les airs sérieux comme une sorte d'imposture. Il est probable qu'il a voulu peindre, dans *Le Dépositaire*, son frère Armand et lui-même, sous les noms de Gourville aîné et de Gourville jeune, l'un sévère de mine et fripon de caractère; l'autre dissipé, mais aimable et libéral. Ces portraits ne sont peut-être pas fidèles de tout point.

Il fut sans doute le jeune garçon le plus vif et le plus gai qu'on puisse imaginer, d'une gentillesse à séduire les personnes les plus sévères ; d'ailleurs très redoutable par son ingénieuse malice. Son espièglerie fut son plus grave défaut, dont il ne s'est jamais corrigé, et qui s'est plutôt aggravé avec l'âge. Il ne croira jamais avoir mérité les châtiments qu'il lui arrivera de s'attirer. S'il est pris, il niera, accusera quelque autre, et gardera un vif ressentiment des leçons qu'il aura reçues : genre de personnage, en somme, au moins aussi incommode qu'amusant, inépuisable en inventions diaboliques, et dont on ne peut jamais avoir raison, tant il est retors et entêté dans sa malice.

Si les preuves directes manquent pour attribuer ce caractère au jeune Arouet dans son adolescence, elles abondent dans le reste de sa vie. On a dit très justement qu'il se montra, jusque dans la vieillesse, un enfant terrible et incorrigible : on peut donc supposer, avec la plus grande vraisemblance ; qu'il fut, dès l'enfance, tel qu'on le retrouve à son dernier âge. Son naturel le poussait invinciblement à s'amuser aux dépens d'autrui, à ne reconnaître à personne aucun droit sur lui-même, et à ne s'en refuser aucun sur les autres. Cette humeur aurait rendu tout autre homme intolérable ; mais chez

lui, elle s'est conciliée avec les dons les plus prodigieux pour plaire, pour charmer, pour ensorceler les gens quand il le voulait (1).

Éducation chez les Jésuites. — Il avait perdu sa mère à l'âge de sept ans. A dix ans, son père le fit entrer au collège de Louis-le-Grand, comptant que les Jésuites, si renommés alors pour l'éducation, sauraient bien réformer son caractère, en même temps que développer les surprenantes facultés d'esprit qui éclataient déjà dans cet enfant. Il gagna ses maîtres par ce qu'il y avait en lui de gracieux et de séduisant, et les émerveilla par ses talents précoces. On a forgé une légende sur ses années de collège ; mais il faut toujours se défier des récits de ce genre : il est bon de n'en retenir que le sens. La vivacité de ses reparties et la hardiesse de ses propos scandalisèrent probablement quelquefois les bons pères ; ils ne s'en émurent pas outre mesure, mais ils durent bien conjecturer qu'il ne serait jamais une des colonnes de leur ordre (2). En revanche, il profita singulièrement de leur habileté dans l'enseignement des lettres classiques (3) ; et ses essais dans la poésie française devancèrent l'âge. On en a conservé quelque chose (4).

Premiers écrits. — Il avait environ douze ans, lorsqu'il écrivit, pour un soldat des Invalides (1706 ou 1707), une épître *à Monseigneur*, fils de Louis XIV, afin d'obtenir

(1) Voir Alexis Pierron, *Voltaire et ses maîtres* (Paris, 1865).

(2) *Puer ingeniosus, sed insignis nebulo*, disent-ils dans leurs notes.

(3) « ... La vérité est que, de tous les religieux, les jésuites sont ceux qui entendent le mieux les belles-lettres, et qu'ils ont toujours réussi dans l'éloquence et la poésie. » Voltaire, *Le Temple du Goût*, édit. de 1733.

(4) Desnoiresterres, *La Jeunesse de Voltaire*, p. 29 et suiv. Voir aussi dans les *Œuvres complètes* de Voltaire.

pour ce pauvre homme une gratification. C'était un acte de charité, que ses maîtres ne purent désapprouver. On connaît encore une pièce de vers *sur sa tabatière* confisquée; enfin une *Ode à Sainte-Geneviève* (1709), traduite du latin du P. Le Jay.

Dans cette ode à la sainte patronne de Paris, on peut lire un hommage dont le poète ne s'est guère souvenu plus tard :

Loin d'une fortune opulente,
Aux trésors que je vous présente
Ma seule ardeur donne du prix;
Et si cette ardeur peut vous plaire,
Agréez que j'ose vous faire
Un hommage de mes écrits.

C'est apparemment le P. Le Jay, et non son traducteur, qui a conçu ce vœu, lequel serait un peu précoce chez un auteur âgé de quinze ans.

Le jeune poète s'exerçait donc à chanter sur tous les tons. On pouvait admirer déjà la promptitude et la souplesse de son génie naissant, quoiqu'il estime lui-même, avec raison, que ces fruits précoces de sa muse n'avaient guère de saveur. Cependant la réputation qu'ils lui firent attira sur lui l'intérêt de Ninon de Lenclos, qui l'encouragea libéralement, (en proportion de sa fortune), en lui léguant deux mille francs pour acheter des livres. Il s'est acquitté de ce bienfait par des louanges qui, de la part d'un autre, paraîtraient quelque peu diffamatoires. Mais il louait en elle ce qu'il y admirait de bonne foi, selon son naturel.

Il n'en était pas moins assidu à la tâche imposée aux élèves du collège, et marquait les années par les couronnes qu'il remportait. Aussi a-t-il gardé le meilleur

souvenir de ses maîtres ; et longtemps après il leur témoignait hautement sa gratitude, en des termes qu'on se plairait à lire sous cette plume ; si la sincérité n'en était pas un peu suspecte.

« J'ai été élevé pendant sept ans chez des hommes « qui se donnent des peines gratuites et infatigables à « former l'esprit et les mœurs de la jeunesse. Depuis « quand veut-on que l'on soit sans reconnaissance pour « ses maîtres?... Si des jésuites ont un procès au Malabar « avec un capucin, pour des choses dont je n'ai point « connaissance, que m'importe ? Est-ce une raison pour « moi d'être ingrat envers ceux qui m'ont inspiré le « goût des belles-lettres, et des sentiments qui feront « jusqu'au tombeau la consolation de ma vie ? Rien « n'effacera dans mon cœur la mémoire du père Po- « rée, qui est également cher à tous ceux qui ont étu- « dié sous lui... J'ai eu le bonheur d'être formé par plus « d'un jésuite du caractère du père Porée, et je sais « qu'il a des successeurs dignes de lui. Enfin, pendant « les sept années que j'ai vécu dans leur maison. qu'ai- « je vu chez eux ? La vie la plus laborieuse, la plus fru- « gale, la plus réglée, toutes leurs heures partagées « entre les soins qu'ils nous donnaient et les exercices « de leur profession austère. J'en atteste des milliers « d'hommes élevés par eux comme moi, il n'y en a pas « un seul qui puisse me démentir. (1) »

Il est regrettable que cette lettre, qui fait honneur au cœur de Voltaire, ait pu être considérée par Condorcet, (qui la trouve à peine excusable), comme une habile manœuvre pour intéresser les jésuites en faveur de leur

(1) Lettre au P. de la Tour, jésuite, 7 février 1746.

ci-devant disciple, candidat dans une élection académique. Nous aimerions mieux la prendre pour un hommage simplement rendu à la vérité par un ancien élève qui oublie ses passions du moment pour ne laisser parler que la reconnaissance. Mais le cœur de Voltaire est tellement compliqué, qu'on craint toujours de paraître niais, en y supposant de la simplicité. Il nous paraît certain que s'il ne s'était jamais rencontré un seul jésuite pour censurer quelqu'un de ses écrits, s'il n'avait trouvé en eux que des flatteurs ou des ministres empressés de ses désirs ; il aurait été leur meilleur ami.

Il a du moins toujours conservé, pour quelques-uns de ses anciens maîtres, de l'estime et de l'affection. C'est d'abord le P. Porée, son professeur de rhétorique, dont il aurait voulu, dit-il, pouvoir encore entendre les leçons dans l'âge mûr. C'est son ancien préfet, le P. Thoulié, (connu, dans les lettres, sous le nom de l'abbé d'Olivet), qu'il cultiva toujours, bien qu'à l'Académie française ce Père fût considéré comme l'un des chefs du parti opposé aux philosophes, et à ce titre, anathématisé par d'Alembert et la secte philosophique. Ce fut encore le P. Brumoy, qu'il traitait en oracle du théâtre, à titre d'historien des tragiques grecs : (ceci soit dit sans préjudice des bévues qu'il lui reprocha quelquefois, et même gratuitement.) Ce fut surtout le P. Tournemine, à qui très pompeusement il soumettait non-seulement des doutes sur la théologie et la philosophie, mais encore sa tragédie de *Mérope*, comme au juge le plus compétent en toute matière relevant de la raison ou du goût. Il faut dire que ce Père était maître à peu près absolu du *Journal de Trévoux*, dont il pouvait être utile de s'assurer la faveur. Donc, moitié par reconnaissance,

moitié par politique, Voltaire professa hautement, en dépit de ses amis les philosophes, qui ne le trouvèrent pas bon, une tendre et modeste déférence pour les membres de la Société de Jésus qui avaient contribué à former sa jeunesse. Nous avouons que, d'autre part, il donna aux philosophes assez de garanties en d'autres occasions. Il suffit de lire, comme un chef-d'œuvre d'ambiguïté maligne, le petit écrit intitulé *Balance égale* (1762) (1), et le *Petit avis à un jésuite* (même date). Quel particulier, dans une affaire criminelle, voudrait d'un avocat aussi dangereux que celui-là ? Mais à cela près (car pour lui ces inconséquences ne sont que des mouvements de gaieté), on doit reconnaître qu'il y eut en lui plus d'attachement sincère pour ses anciens professeurs que quelques-uns ne le voudraient croire ; et nous y devons voir un témoignage singulièrement avantageux pour la maison où il fut élevé.

Nous avons peine pourtant à souscrire à l'éloge qu'il décerne aux jésuites pour leurs succès dans les belles-lettres. Qu'ils lui aient communiqué le goût de la littérature latine, nous n'en doutons pas. Mais furent-ils les meilleurs maîtres en fait d'éloquence et de poésie ? cela est plus que contestable. N'ont-ils pas trop aimé une certaine sorte d'élégance et de gentillesse scolaire facile à transmettre, et qui sent toujours son collège ? N'ont-ils pas énervé le naturel et la franchise du style des anciens, et substitué la mignardise à la grâce, l'esprit au sentiment, l'artifice à l'émotion vraie ? N'ont-ils pas abandonné l'école de la nature pour celle de la rhétorique? Leurs disciples ressemblent à des éco-

(1) Éd. Hachette, t. xxv, p. 231 et suiv.

liers qui concourent pour des prix scolaires ou académiques, et qui cherchent à gagner leurs juges par des agréments de convention, plutôt qu'à des hommes qui écrivent parce qu'ils ont quelque chose à dire, et qui obéissent à l'inspiration variée du génie ? N'y a-t-il pas, en un mot, quelque chose qu'on peut appeler le style jésuite, et qui paraît d'autant plus monotone qu'il est plus coquet ? Enfin, pour conclure en ce qui regarde Voltaire ; si nous trouvons dans son goût, d'ailleurs si fin, une certaine pédanterie, et dans ses œuvres poétiques les plus soignées, une certaine recherche d'élégance et de noblesse qui n'a guère de prise sur le lecteur; n'est-ce pas la marque ineffaçable de l'éducation littéraire qu'il a reçue au collège de Louis-le-Grand, et dont il a fait une loi pour lui-même et pour les autres ? Ce qu'il a de neuf et d'intéressant, il ne le tient que de son génie ; ce qu'il a de suranné ne peut être que l'enveloppe dont les jésuites ont affublé ce génie si original.

Premières amitiés.— Il acquit encore au collège d'autres biens que ceux de l'instruction et des bons conseils, je veux dire des amitiés, dont il sut tirer bon profit dans sa longue carrière

Les d'Argenson. — Parmi les jeunes gens de grande famille qui furent élevés en même temps que lui dans cette maison tant estimée et si aristocratique, on remarque d'abord les deux fils du chancelier Marc-René d'Argenson, qui tous deux devinrent plus tard secrétaires d'Etat, l'un pour les affaires étrangères : ce fut le *marquis*, et l'autre pour la guerre : ce fut le *comte* d'Argenson. Signalés tous deux par la faveur qu'ils por-

taient aux idées nouvelles, et aussi bien vus du parti des philosophes qu'ils l'ont été, par moments, de la cour, ils demeurèrent constamment au nombre des amis les plus utiles que Voltaire ait invoqués dans le tourbillon des affaires de sa vie.

Il se lia aussi avec quelques fils de familles parlementaires, dont il sut plus tard, à l'occasion, rafraîchir la mémoire, lorsqu'il eut besoin de leur appui dans ses nombreux procès.

Voltaire et Richelieu. — Ce n'est pas sans doute au collège qu'il lia connaissance avec le personnage qui devait être *son héros*, le futur maréchal-duc de Richelieu, quoique Condorcet (1) dise qu'il furent amis dès l'enfance (2). Mais de bons rapports unissaient la famille Arouet avec la puissante maison de Richelieu, puisque le duc, père du maréchal, tint, avec la duchesse de Saint-Simon, sur les fonts baptismaux le frère aîné du poète, Armand *le janséniste* (3).

Les hotes du notaire Arouet. — Poètes, etc. — Le notaire Arouet recevait dans sa maison beaucoup de visiteurs illustres. Le jeune homme connut là des poètes, voués pour la plupart au genre badin ou même érotique, les Chaulieu, les La Fare, les Courtin, tous

(1) *Vie de Voltaire*

(2) Désire-t-on savoir par quels charmes ce type achevé de la corruption du siècle gagna l'amitié du jeune Voltaire ? Par sa *vertu* ! C'est celui-ci qui nous l'apprend dans une ode imitée d'Horace :

> O toi mon support et ma gloire,
> Que j'aime à nourrir ma mémoire
> Des biens que la vertu m'a faits !
>
> Ode à M. le duc de Richelieu
> *Sur l'ingratitude* (1736).

Ceci en dit plus que tout le reste sur l'idée que Voltaire se faisait de la *vertu*.

(3) Desnoiresterres, *La Jeunesse de Voltaire*, p. 9

sectateurs déclarés de la philosophie d'Epicure ; auxquels il faut ajouter un poète d'un tout autre genre, Jean-Baptiste Rousseau, dont le père, dit orgueilleusement Voltaire (1), était cordonnier du sien : c'est une manière de relever sa propre naissance.

Dans cette maison du « trésorier de la chambre des comptes » venaient aussi des personnages d'une condition plus haute. Il faut citer en premier lieu M. de Caumartin, autrefois intendant des finances, homme fort instruit des faits et mœurs du règne de Louis XIV, et qui fut très souvent consulté par l'historien du *Siècle* ; puis l'abbé Servien, fils de l'illustre négociateur des traités de Westphalie ; le chevalier de Sully, neveu de Servien : en somme, une petite société fort choisie, composée d'hommes d'esprit, en général adonnés à la vie de plaisir.

A l'hotel du Temple. — Le centre des poètes et des gens du monde de l'école d'Épicure était l'hôtel du Temple, où le grand-prieur de Vendôme tenait une cour de libertins, célèbre par une alliance unique de l'irréligion, de la débauche, du bon ton et des grâces de la poésie. Derrière les murs de l'enclos du Temple, l'orgie était l'occupation ordinaire des nuits ; et sans doute on y entendit souvent des chansons dignes des divertissements nocturnes des Grecs et des Romains, quand ils se livraient à ce genre de débauche appelé par les Latins *comissatio*.

Le jeune Arouet fut introduit, de très bonne heure, dans cette société, apparemment par son parrain. C'était vers 1706, époque où ses premiers vers le firent remar-

(1) Voltaire, *Vie de M. J. B. Rousseau*, (1738).

quer. Son père, a-t-il dit plus tard (1), « le crut perdu parce qu'il voyait bonne compagnie et qu'il faisait des vers. » Nous n'avons plus besoin d'expliquer ce que Voltaire appelle la bonne compagnie. C'en était une assurément fort séduisante ; mais ce n'était pas celle qu'un père prudent pouvait regarder comme la plus salutaire pour un fils encore adolescent, et qui n'avait guère de goût pour la discipline. On ne s'étonnera pas si Voltaire n'a jamais professé d'autre morale que celle de Ninon de Lenclos et de Chaulieu ; et s'il a toujours cru qu'il était né quelque peu gentilhomme, n'ayant pris son plaisir qu'avec des gens *bien nés*. Ce qui demeure surprenant, c'est que, pendant ce temps, comme dans tout le reste de sa vie, il ne perdait nullement le goût du travail et l'appétit de la gloire poétique.

Le sage M. Arouet, dans ses calculs paternels, voulut lui faire étudier le droit, dès qu'il eut atteint l'âge de seize ans. Envoyé aux écoles de droit, il fut, dit-il (2), « si choqué de la manière dont on y enseignait la jurisprudence, que cela seul le tourna entièrement du côté des belles-lettres. »

L'éducation du collège de Louis-le-Grand avait porté ses fruits : les jésuites faisaient de leurs élèves de véritables amoureux de la littérature classique, ce qui ne va guère sans un goût vif et quelques ambitions pour la poésie. Dans le jeune Arouet, ils n'avaient fait que cultiver un fonds singulièrement riche. Il avait hâte de se faire connaître.

Débuts poétiques. — Le *Bourbier*, etc. — En 1712, l'Académie française proposa, pour sujet de concours

(1). *Commentaire historique sur les Œuvres de l'auteur de la Henriade* (1776 : éd. Hachette. t. 30, p. 191.

(2). *Comment. historique.*

poétique, l'achèvement du chœur de Notre-Dame de Paris, exécuté en accomplissement du célèbre vœu de Louis XIII. François Arouet s'empressa de composer une *Ode sur le vœu de Louis XIII*, et la présenta à l'Académie. Le prix fut donné à l'abbé du Jarry, par l'influence de La Motte, à qui Voltaire en a gardé rancune. « Je ne crois pas que mon ode fût trop bonne, écrit-il « beaucoup plus tard ; mais le public ne souscrivit pas « au jugement de l'Académie. » Ce fut la première injustice qu'il crut avoir subie ; et de là sa première vengeance littéraire. Dans la satire du *Bourbier*, le jeune poète fit payer à La Motte le tort qu'il croyait lui avoir été fait. L'abbé du Jarry ne fut pas non plus épargné (1).

Entre la composition de cette *Ode* si mal récompensée, et le jugement qui fit prendre en main, par le jeune Arouet, le fouet de la satire, se place une autre Ode, *sur les malheurs du temps* (1713), que lui inspira l'envie de développer ses sentiments sur les affaires publiques. Le poète est, par vocation, la voix du genre humain ; et le philosophe est la raison faite homme. L'occasion d'une éclatante entrée dans la carrière de la poésie lyrique était offerte à ce génie naissant par les calamités qui remplirent les dernières années du règne de Louis XIV. On y pouvait trouver une inspiration pathétique et profondément religieuse. Mais le jeune poète était obsédé de ses souvenirs classiques, et plein de son Horace, que lui avaient si bien fait goûter le P. Porée et ses collègues. Il ne fit guère autre chose qu'imiter et presque traduire l'Ode 6 du livre III du poète latin :

*Delicta majorum immeritus lues*, etc.

(1). *Lettre aux Auteurs de la Bibliothèque française*, (éd. Desoer, t. VIII. p. 1257).

Il mit en assez beaux vers des sentiments qui n'étaient pas les siens, tels que l'indignation contre la corruption des mœurs et contre l'affaiblissement des vertus guerrières. Au fond du cœur, il ne trouvait rien de si bon que ces mauvaises mœurs, ni de si ridicule que ces vertus (1) ; et il ne pensait pas un mot de ce qu'il écrivait : c'était un exercice d'écolier de rhétorique.

Projets de grands poèmes. — On ne peut douter que les leçons de ses professeurs lui aient inspiré l'ambition de rivaliser avec les anciens dans les genres où ils ont excellé et notamment dans la tragédie et dans le poème épique. Il n'avait guère dépassé l'âge de douze ans, lorsqu'il écrivit une tragédie intitulée *Amulius et Numitor*, pièce perdue et sans doute peu regrettable.

Bientôt après, il rêvait d'une autre tragédie et d'un poème épique. En ce temps-là, faire une tragédie, c'était suivre la voie battue : on ne rencontre presque pas au dix-huitième siècle, un homme signalé dans l'histoire des lettres, qui n'ait entrepris, étant jeune, au moins une ou deux tragédies.

Mais un poème épique était bien une autre affaire. Dire que la France demeurait inférieure aux autres grandes nations anciennes et modernes, parce qu'il lui manquait une épopée ; c'était tout simplement répéter un lieu commun des classes de rhétorique. On ne se doutait guère que les Français avaient été, au contraire, les initiateurs de toutes les nations modernes dans la poésie épique, et que leurs anciennes épopées se comptaient par centaines. Mais qui se souciait, au commencement

(1) Voir son *Epître à M****, datée du camp devant Philisbourg, 3 juillet 1734.

du XVIII[e] siècle, de notre poésie du moyen âge? On parlait encore un peu, toujours avec dérision, des nombreuses tentatives épiques du siècle précédent ; mais quelle gloire la France pouvait-elle tirer de la *Pucelle* de Chapelain, ou du *Moïse* ou du *Childebrand*, dont Boileau, le législateur du Parnasse, s'était si fort moqué ? C'était donc chose convenue, indiscutable, que nous manquions d'un poème épique, et qu'une gloire incomparable était réservée au poète français qui nous ferait voir ce phénix. Le jeune Arouet dut entendre, de la bouche de ses professeurs, des propos de ce genre : il en fit son profit, et se dit qu'il fallait qu'il fût ce poète si longtemps attendu, l'Homère, le Virgile et le Tasse de la France. Mais comme il s'agissait d'une œuvre de longue haleine, et qui exigeait une forte préparation, il se hâta d'abord de produire sa tragédie, qui devait, à son avis, être son premier coup de maître.

Nous reviendrons plus loin sur la tragédie d'*Œdipe*. Achevons d'abord le résumé de sa première jeunesse.

AROUET DÉPAYSÉ. — François Arouet menait de front, comme il a toujours fait, avec les travaux les plus nobles, des divertissements qui les rendraient impossibles à la plupart des hommes. Son père, justement inquiet de la vie dissipée qu'il menait à Paris, voulut d'abord lui faire prendre l'air de la province, et l'envoya à Caen, où il passa, en 1713, quelques mois ; mais il y scandalisa les personnes pieuses, en lisant partout des poésies qui ne respiraient ni la religion ni la morale la plus édifiante. Bientôt son père voulut le dépayser davantage, et l'occuper plus sérieusement.

SÉJOUR EN HOLLANDE. — Il trouva moyen de le faire

partir pour la Hollande, en qualité de page du marquis de Châteauneuf, frère de son parrain, envoyé auprès des États-généraux. Nous le voyons donc arriver à la Haye en septembre 1713. Dans ce pays, il est probable qu'il ne s'occupa guère d'affaires diplomatiques, malgré la grande importance du rôle que les Hollandais jouaient depuis nombre d'années dans les négociations relatives aux guerres et à la paix générale de l'Europe.

Peut-être quelque chose l'occupa-t-il davantage, à savoir le manège des réfugiés français qui, de Hollande, faisaient la guerre à tout ce qui appartenait à la France, au moyen d'articles de journaux et de pamphlets où les livres, les idées et les hommes étaient malignement appréciés, par manière de protestation contre la politique de Louis XIV et contre le catholicisme en général. Il dut saisir, comme au vol, les manifestations de cet esprit anti-français, qui s'accordait naturellement avec les dispositions d'affranchissement dont il était déjà rempli. Il ne laissa sans doute pas échapper les signes de la grande révolution d'idées qu'inauguraient les pays protestants. Cette révolution, s'annonçant d'abord sous la forme d'une lutte pour la liberté de conscience, soutenue à l'aide des travaux de la critique historique, devait peu à peu emporter toute croyance religieuse.

Pierre Bayle. — C'est en Hollande que le véritable père de la philosophie du XVIII^e siécle, Pierre Bayle, avait enseigné le scepticisme pendant plus de vingt ans, soit comme professeur public, soit comme auteur d'une multitude d'ouvrages de controverse et d'érudition, et enfin au moyen de son fameux *Dictionnaire historique*

*et critique* (1699), formidable machine de guerre contre les erreurs, les préjugés et, en résumé, contre toutes les opinions établies qu'il était possible de combattre par les ressources du raisonnement, de l'ironie et de la critique historique. Quoique Bayle eût été, en 1693, privé par les magistrats de Rotterdam, de sa charge de professeur, et même de la permission d'enseigner en particulier (1), quoiqu'il fût mort en 1706 ; l'effet produit par ses nombreux écrits de controverse et enfin par son *Dictionnaire* (dont la seconde édition parut en 1702, et provoqua une nouvelle guerre d'écrits) ; l'effet incalculable produit en Hollande, pays de liberté, de sectes et de controverses à outrance, par le pyrrhonisme du savant historien et philosophe de Rotterdam, n'était certainement pas amorti au moment où le jeune Arouet vint faire nombre dans la suite de l'ambassadeur de France à la Haye.

Si Bayle n'avait pas laissé en lui, dès cette époque-là, une profonde impression, il serait difficile de comprendre comment il devint, pour toute sa vie, le disciple, l'admirateur, le plagiaire même du grand douteur de Rotterdam. Qu'on y regarde de près, et l'on verra de combien de choses, pour les recherches d'érudition, pour la méthode de polémique, pour les idées de détail, Voltaire est redevable à l'auteur des *Nouvelles de la République des Lettres* et du *Dictionnaire historique et critique*. Sans Bayle, Voltaire eût pu devenir un poète, un historien, et même un philosophe célèbre; mais il n'aurait pas été le Voltaire que nous connaissons, et dont le nom renferme une signification si particulière dans l'histoire de l'esprit humain, c'est-à-dire l'antagoniste le plus

(1) *Vie de M. Bayle*, par Des Maizeaux, à l'année 1693.

redoutable qu'aient jamais rencontré les croyances religieuses.

Pimpette. — Cependant le jeune page d'ambassade avait bien d'autres affaires dans ce moment-là, et des affaires plus personnelles. A la Haye, il fit connaissance avec une jeune fille appartenant à une famille française réfugiée en Hollande pour cause ou sous prétexte de religion. Mme Dunoyer, qui avait quitté son mari pour fuir en pays protestant, tenait à la Haye une agence de nouvelles, comme on en trouvait tant en ce pays de *lardons*. Sa feuille, la *Quintescence*, n'était pas parfaitement recommandable, non plus que sa personne ; mais la dame tenait porte ouverte à tous les Français, et surtout aux maris possibles pour ses filles. Le page de l'ambassadeur eut bien vite accès dans la maison, et s'éprit d'Olympe Dunoyer, surnommée *Pimpette*, fille d'une vertu très peu farouche. Il y eut un petit roman assez vivement intrigué, avec travertissement, complot d'enlèvement, et autres menues aventures. Le tout se termina par le renvoi du page, que l'ambassadeur, d'accord avec M. Arouet, fit repartir pour la maison de son père. Mais le jeune amoureux ne se tint pas pour battu. Il avait déjà pris le pli de s'opiniâtrer dans ses desseins, quels qu'ils fussent, et de ne reculer devant aucun moyen pour en venir à bout. Il s'avisa, pour retrouver sa Pimpette, de faire intervenir la religion. Olympe devait s'enfuir pour le rejoindre, alléguer l'intention de rentrer dans le giron de l'Eglise catholique, et se réfugier chez l'évêque d'Evreux, son parent. Le futur époux de cette aventurière avait mis dans ses intérêts son ancien professeur, le P. Tournemine. Personne, pensait-il, ne pourrait soupçonner qu'il s'agissait sim-

plement d'un complot d'amoureux : il y allait des intérêts sacrés de la foi orthodoxe. Pour s'en jouer ainsi, il fallait être déjà Voltaire.

Mais cette combinaison, si bien imaginée, manqua. M. Arouet le père, rentré en possession de son fils, et averti de tout, parla de lettre de cachet, d'envoi aux colonies, et tint le jeune homme en surveillance, jusqu'à ce qu'il se résignât à entrer dans une étude de procureur. Pimpette se consola vite, accepta pour amant un autre homme de lettres français, et devint enfin comtesse de Winterfeld. Le jeune Arouet lui pardonna très aisément (1), et devint clerc de procureur.

Nous devons à cette aventure le premier groupe de lettres de la correspondance de Voltaire, et les seules lettres d'amour qui nous soient connues de ce merveilleux écrivain. Il avait alors dix-neuf ans. Plus tard il fera des prodiges dans le langage de la galanterie ou du gracieux badinage ; mais cette fois il paraît avoir éprouvé une passion sincère, autant que sa nature en était capable : encore était-ce pour une fille un peu légère et qu'il savait telle. Les erreurs de sa jeunesse, sur ce point, se terminent là : il ne lui reste plus dorénavant que le goût du plaisir et de la licence, avec le don de la séduction et l'art de déconcerter la vertu, partout où, par aventure, il la pourra rencontrer.

## II

Voltaire clerc de procureur. — Dans l'étude de maître Alain, procureur au Châtelet, François Arouet apprit assez de chicane pour pouvoir plus tard se rendre

(1). Desnoiresterres, *La Jeunesse de V*, p. 54-78.

fort redoutable à quiconque eut le malheur de se trouver en procès avec lui, ce qui échut à plus d'un qui n'en avait nulle envie. Il tenait d'ailleurs apparemment de son père une grande aptitude à tout ce qu'on appelle des affaires ; peut-être jamais un autre poète ne se trouva aussi capable que lui des calculs et des soins nécessaires à l'acquisition et à l'administration d'une fortune considérable. Il n'était pas le poète dont parle Horace : *versus amat*, *hoc studet unum*.

Thiériot. — Donc, s'il s'ennuya chez maître Alain, il n'y perdit pas entièrement son temps. Il y acquit de plus un ami de toute la vie, Thiériot, qui fut son fidèle Achate, fidèle, d'ailleurs avec restriction, mais suffisant pour un homme qui aurait, suivant le précepte de Sénèque, cherché un ami pour pratiquer la vertu de l'amitié, « de peur qu'une si grande vertu ne demeurât négligée (1), » *ne tam magna virtus jaceat*. Voltaire eut en effet envers Thiériot tous les mérites de l'amitié, sans en recueillir le fruit qu'il aurait eu le droit d'en attendre. quoiqu'il se soit beaucoup servi de lui, autant qu'il put se servir d'un agent mal sûr, fripon, paresseux, gourmand et toujours abandonné à son propre plaisir. Voltaire lui prodigua ses services et son amitié. Ainsi cette « grande vertu » ne fut pas, au moins de sa part, laissée à l'abandon.

Écrits divers : Satires, etc. — Au milieu des écritures peu attrayantes d'une étude de procureur, le jeune Arouet n'oubliait pas la poésie, dont son père avait voulu le détourner. Il se remuait pour son *Œdipe*, que les co-

(1). Voir Sénèque *Epîtres à Lucilius*, IX, 6, 8.

médiens refusaient, parce qu'il ne s'y trouvait pas d'intrigue d'amour.

Il se vengeait de son insuccès académique, en rimant la satire du *Bourbier*, qui lui attira plus d'un ennemi parmi les gens de lettres, et des ennemis tels que Jean-Baptiste Rousseau et La Motte. Le premier pourtant n'était pas nommé dans le *Bourbier*, mais il put se croire visé en quelques endroits de cette satire.

Le jeune poète lançait encore un conte licencieux. *L'Anti-Giton*, adressé à Mlle Le Couvreur (1714).

D'autres peccadilles continuaient à lui faire une assez mauvaise réputation, avant qu'il se fût donné le temps d'en conquérir une respectable. Il entrait dans la carrière poétique sous le masque d'un bouffon et d'un satirique très malin : sans songer à ce qu'il faisait, il amassait des titres pour être soupçonné de toutes les pièces compromettantes qui viendraient à paraître sous l'anonyme. Il eut bientôt à en pâtir, et ne voulut pas croire que ce fût par sa faute. Il ne pensa jamais que les gens qu'il cinglait de son fouet pour s'amuser, eussent le droit de trouver ses passe-temps déplacés, et que quelqu'un pût se fâcher de ce qui entretenait sa gaieté. Il attribuait à la satire des franchises illimitées, excepté contre lui-même. C'était un espiègle qui se divertissait, et ce privilège ne devait, à son avis, être valable que pour lui seul.

VIE DE CHATEAUX. — Son père ne savait encore que faire de ce garçon séduisant, spirituel, et incommode, lorsque M. de Caumartin demanda à l'emmener à Saint-Ange, où il possédait un fort beau domaine, non loin de Fontainebleau. Ce fut le salut pour le moment. Ici commence une période de déplacements agréables, de

vie de châteaux, qui occupa pendant quelques années un esprit remuant, avide de plaisirs, et ennemi de toute contrainte.

Le goût du jeune poète pour la « bonne compagnie » le rendait digne d'en fréquenter une autre que celle du Temple. Il pouvait trouver ailleurs que chez les Vendôme une société très élégante, très lettrée, capable d'apprécier ses talents, sa gaieté, les grâces de sa personne, sans l'exciter à la débauche ; une société faite pour goûter avec lui, et surtout par lui, les plaisirs avouables, dont il n'était pas moins avide que des autres, et auxquels il était assurément plus propre. Ce monde composé de personnes des familles les plus illustres ou les plus haut placées, vint au devant de lui s'appropria les charmes de son esprit et de son caractère, et l'aurait peut-être encore perdu d'une nouvelle façon, s'il n'eût été possédé d'un zèle pour le travail et d'un amour de la gloire qui ne permettait pas à son génie de demeurer stérile, même au milieu de toutes les dissipations, et dans les épreuves incessantes d'une santé qui semblait ne pouvoir résister à rien, tant elle était fragile.

La santé de Voltaire est une véritable énigme : jamais homme ne s'est dit plus constamment malade, et ne le parut moins, à voir son activité. Ce n'était pourtant pas un malade imaginaire : mais quel étrange malade ; et n'a-t-on pas le droit de dire que, hormis ces souffrances continuelles, auxquelles on ne comprend rien, il fut doué de la constitution la plus heureuse du monde ?

Toute sa personne présente des contrastes invraisemblables, comme son génie. Sa fécondité donne des démentis incessants à la morale du plaisir qu'il prêche

partout aux seigneurs et aux dames dont il est le commensal. Il leur enseigne ceci :

> Le plaisir est l'objet, le devoir et le but
> De tous les êtres raisonnables (1);

mais il ne leur dit pas que son premier plaisir est de ressaisir la plume dans tous les instants qu'il peut dérober à l'étourdissement des fêtes, des voyages et des nuits enivrantes, qui semblent être le tout de sa vie.

M. DE CAUMARTIN. — Le premier seigneur qui lui donna l'hospitalité dans son château, fut M. de Caumartin marquis de Saint-Ange, un des survivants de la belle époque du règne de Louis XIV :

> Caumartin porte en son cerveau
> De son temps l'histoire vivante ;
> Caumartin est toujours nouveau
> A mon oreille qu'il enchante, etc.,

écrit le jeune poète dans son *Epître* adressée à son « Altesse chansonnière », le grand prieur de Vendôme, dont il avait en ce moment abandonné la cour, un peu malgré lui, pour le château de Saint-Ange. L'ombre de François Ier hante encore ces jardins ; le poète l'y a vu la nuit dernière, la tête couronnée de lauriers ; il a entendu de sa bouche un discours très libre, dont le témoin, en le rapportant, ne voile rien. Mais s'il brave effrontément la décence, il trouve en même temps moyen de distribuer des compliments à droite et à gauche, comme la coquette qui sourit à deux adorateurs tour à tour. Quel engeoleur que ce Voltaire, et qu'il aurait bien su inventer l'art de la flatterie, s'il eût été à inventer !

(1). *Epître à Mme de G* .. 1716.

ORIGINE DU *Siècle de Louis XIX* ET DE LA *Henriade*. — Entre temps, il apprit de M. de Caumartin, une multitude d'anecdotes à insérer dans son *Siècle de Louis XIV*, dont probablement cet agréable vieillard lui suggéra la première idée, aussi bien que celle de son poème sur Henri IV. Caumartin était en effet l'admirateur enthousiaste du premier Bourbon et de son ministre Sully. Telle paraît être l'origine des deux ouvrages principaux de Voltaire, l'un en vers, l'autre en prose.

De retour à Paris, le jeune homme retrouva toutes les occasions de se dissiper que son père craignait pour lui : la fréquentation des hôtes du Temple, celle des comédiens, certaines intrigues galantes, dont on peut suivre la trace dans ses poésies de cette époque.

ACHÈVEMENT DE LA TRAGÉDIE D'*Œdipe*. — Cependant il achève sa tragédie d'*Œdipe*, en prenant les conseils des juges qu'il regarde comme les plus éclairés, à savoir la brillante jeunesse qui entoure les Vendôme, et la petite cour de la duchesse du Maine, à Sceaux.

LA RÉGENCE. — Le règne de Louis XIV avait pris fin le 1er septembre 1715. Le gouvernement du Régent, tout favorable à la licence des mœurs, comme au relâchement de l'autorité, profita sans retard aux hôtes du grand-prieur de Vendôme, revenu de l'exil avec la permission de Philippe d'Orléans. Les réunions du Temple furent alors dans tout leur éclat d'esprit et de licence. Le jeune Arouet eut « l'honneur, (c'est lui qui l'écrit), de prendre part à ces orgies » ; et c'est là qu'il chercha d'abord des encouragements, et des conseils pour son *Œdipe*. « Je me souviens bien écrit-il à Chaulieu, des cri-
« tiques que M. le grand prieur et vous me fîtes dans un

« certain souper chez M. l'abbé de Bussi. Ce souper-là « fit beaucoup de bien à ma tragédie ; et je crois qu'il « me suffirait, pour faire un bon ouvrage, de boire « quatre ou cinq fois avec vous (1). »

La duchesse du Maine. — Non moins utiles, à l'entendre, furent les avis de l'aréopage de Sceaux. Voltaire s'est donné des peines incroyables pour persuader à la duchesse du Maine qu'elle était l'oracle du bon goût et, (comme petite-fille du grand Condé), la gardienne des traditions de la grande époque et de la haute poésie ; voire même, (ce qui ne laisse pas d'étonner), le génie le plus capable en France de défendre la mâle inspiration du théâtre grec et romain. (2) Il est vrai que les fêtes de Sceaux réunissaient beaucoup de brillants esprits et stimulaient le zèle des poètes nés pour les divertissements princiers. Mais qu'y a-t-il de commun entre cette littérature frivole, destinée à l'amusement d'une femme toujours ennuyée, toujours en quête de passe-temps nouveaux ; et la gravité de la tragédie antique ? Voltaire, quand il lui plaît de prodiguer des louanges, se soucie fort peu de l'apparence même de la vérité, il est alors le plus effronté de tous les flatteurs ; tâchons de nous y habituer, et de prendre ses éloges pour ce qu'ils valent.

Donc c'est la duchesse du Maine, c'est le cardinal de Polignac et M. de Malezieu, et tous les beaux esprits dont se composait la cour de cette princesse, qui ont blâmé l'emploi de l'amour dans le sujet d'*Œdipe*. Mais en revan-

(1) Lettre du 20 juin 1716.

(2) Voir la tragédie d'*Oreste*, *Epître* dédicatoire à *S. A. S. madame la duchesse du Maine* ; et les lettres de Voltaire à la même princesse, année 1750, janvier. (Ed. Garnier frères, 1880, t. XXXVII, nos. 2046, 2057, etc.)

che ils ont approuvé « la scène de Sophocle. » Car Voltaire ne doute pas qu'il a reproduit, au moins dans une scène, les vraies beautés du grand tragique d'Athènes. Et c'est au goût incorruptible de ces éminents disciples de l'antiquité qu'il a dû le courage nécessaire pour résister aux exigences absurdes du *tripot tragique* (entendez des comédiens). Comment ces gens-là auraient-ils osé résister aux suffrages de l'ordre de la *Mouche à miel* ? La « divine *Ludovise* » présidait là un sénat composé des La Motte, des Fontenelle, des Polignac, des Malezieu, et autres fidèles disciples (comme on doit le croire, selon Voltaire), des Homère, des Sophocle, et de tous les grands hommes de la Grèce et de Rome. Au moins était-ce un monde assez influent dans les lettres ; et le jeune Arouet ne négligeait aucun moyen de se faire des partisans.

Représentation d'*Œdipe*. — La tragédie d'*Œdipe*, surmontant tous les obstacles, grâce à de forts appuis, fut enfin représentée le 18 novembre 1718. En un moment, le jeune poète devint illustre ; il fut salué, par La Motte lui-même, comme le successeur et l'émule de Corneille et de Racine.

Tout aurait marché à souhait pour lui, si la fâcheuse réputation qu'il s'était faite par son imprudence, ne lui avait joué, déjà avant cette date, d'assez méchants tours.

Ordre d'exil. — La vie et les mœurs du Régent sont choses assez connues pour qu'il soit inutile d'en parler. La satire n'épargna pas un prince qui la bravait effrontément, et ne daignait pas la réprimer. On parlait, entre autres choses, avec la dernière liberté, de son étrange fai-

blesse pour sa fille, la duchesse de Berry(1). Deux pièces aussi insolentes que licencieuses ayant couru sur le Régent et sur sa fille, elles furent attribuées au jeune Arouet, qui ne les a jamais avouées ; et elles lui attirèrent un ordre d'exil. Il fut relégué à Tulle, puis, par grâce, à Sully-sur-Loire, où son père avait des parents.

Ce châtiment, quoique injuste, ne fut pas très dur pour lui. Au lieu de s'enfermer chez les parents qui devaient le surveiller, « corriger son imprudence et réprimer sa vivacité », (selon l'ordre du Régent). il reçut l'hospitalité du duc de Sully, dans son magnifique domaine, où il aurait « trouvé délicieux de rester, s'il lui eût été permis d'en sortir ». Ce ne fut qu'une fête perperpétuelle. Il faut lire, dans la *Correspondance de Voltaire*, le détail de ces joyeuses et exquises folies, qui remplirent à Sully le temps de l'exil de notre charmant étourdi.

Dans une lettre à la marquise de Mimeure, datée de Sully (1717), on lit ces vers :

Je vous écris de ces rivages
Qu'habitèrent plus de deux ans
Les plus aimables personnages
Que la France ait vus de longtemps :
Les Chapelle, les Manicamps,
Ces voluptueux et ces sages,
Qui rimans, chassans, disputans
Sur ces bords heureux de la Loire,
Passaient l'automne et le printemps
Moins à philosopher qu'à boire.

« Il est bien juste, ajoute-t-il, qu'on m'ait donné un exil agréable, puisque j'étais absolument innocent des indignes chansons qu'on m'imputait. »

(1) Saint-Simon, *Mémoires* (éd. Chéruel), t. VI, p. 148, et *al.*

S'il n'en revint pas assagi, il en sortit du moins consommé dans l'art des divertissements et des galanteries qui rendirent la société de ce temps la plus évaporée et la plus séduisante qu'on ait jamais vue. C'est bien là qu'on regardait le plaisir comme le *devoir* et le *but* de « tous les êtres raisonnables ».

COMPLIMENTS AU RÉGENT. — Il n'y avait rien, dans la profession d'homme de plaisir, qui put mécontenter le Régent. Pour regagner la faveur du prince, le poète lui adressa une épître pleine de louanges, où il le comparait magnifiquement à son aïeul Henri IV ; et sur ce point il n'a jamais varié. C'est à l'histoire de dire si la balance de Voltaire est exacte. Mais Philippe était vraiment le prince selon son cœur, c'est-à-dire un exemple parfait du mépris pour les mœurs et pour la religion ; d'ailleurs doux et humain, au moins autant par indifférence et par dédain pour les hommes que par véritable vertu.

C'était donc jouer de malheur, pour Voltaire adolescent, que de s'être mis mal avec un prince qui fut toujours son idole. Il se hâta de réparer sa faute. Il fit parvenir au prince, par le duc de Brancas, (largement encensé pour sa part), son hommage de courtisan sans pudeur, mais sincèrement épris des vices de son héros (1).

(1) Il a trouvé moyen ailleurs de renouveler l'éloge de Philippe d'Orléans.

Voici le temps de l'aimable régence,
Temps fortuné, marqué par la licence,
Où la folie, agitant son grelot,
D'un pied léger parcourt toute la France,
Où nul mortel ne daigne être dévot,
Où l'on fait tout, excepté pénitence.
Le bon régent, de son palais royal,
Des voluptés donne à tous le signal.

*La Pucelle*, chant XIII.

Ayant été présenté au Régent, il redoubla ses compliments, mais cette fois en frappant incidemment sur ses anciens maîtres les jésuites, sans songer qu'il s'avilissait en calomniant odieusement, par une lâche complaisance, les mœurs de ses professeurs (1). On aimerait à croire que ces vers abominables ne sont pas de lui ; mais il est difficile de se le persuader, d'autant plus que les mêmes imputations infâmes se retrouvent en vingt endroits de ses œuvres, et que toutes les occasions lui sont bonnes pour charger de ces hideuses insinuations la Société qui avait élevé sa jeunesse. Telle fut son inconséquence sur ce sujet, comme sur beaucoup d'autres. Il est bon qu'on en soit averti d'avance.

Rien ne pouvait réprimer la malice du démon qui l'agitait. Dans les satires qu'il écrivait à cette époque, il ne vit sans doute que des amusements, qu'il aurait été bien fâché de s'interdire ; mais sa funeste espièglerie l'exposait à de nouvelles disgrâces ; car elle le rendait incapable de ménager même ce Régent, qu'il aimait tant.

La Bastille. — Il ne fut cependant pas coupable du premier méfait qui lui fut reproché après son retour de Sully. C'était une satire au sujet de la fin du dernier règne ; elle est connue sous ce titre, les *J'ai vu*, et se termine par ce vers :

« J'ai vu ces maux et je n'ai pas vingt ans. »

On reconnut plus tard qu'elle était d'un poète nommé Le Brun, qui en fit l'aveu. Mais elle fut imputée au jeune Arouet. Sans examen, il se vit un beau matin

(1) Œuvres complètes, éd. Desoer, t. III, p. 619, note.

enlevé de son domicile et conduit à la Bastille (16 mai 1717). Cette captivité lui inspira une des plus heureuses satires qu'il ait écrites, *La Bastille* : pièce qu'on pourrait aisément faire accepter pour un des chefs-d'œuvre de Clément Marot, dont elle rappelle le piquant badinage.

Si le malin poète se trouvait innocent du fait dont il était accusé, il ne l'était pas à d'autres égards. Il a mené grand bruit de l'injustice qu'il subit au sujet des *J'ai vu*. Mais il eut aussi, dans un accès de folle bravade, l'imprudence de se vanter d'avoir écrit quelque chose contre le Régent et contre sa fille ; et il fit cette folie en présence d'un espion (1). Aussi fut-il traité fort sévèrement à la Bastille. Mais il profita de sa captivité de onze mois pour écrire une partie de son poème de *La Henriade*.

Enfin sa prison fut convertie en un exil peu rigoureux ; il dut se confiner dans une propriété de son père, à Châtenay ; puis il reçut la permission de venir de temps en temps à Paris. Il put donc assister, le 18 novembre 1718, à la première représentation de son *Œdipe*, et jouir de sa gloire.

LE NOM DE VOLTAIRE. — Cependant ses malheurs n'étaient pas finis. Comme s'il eût voulu se déguiser un peu, il changea de nom, alléguant qu'il avait été trop malheureux sous celui de son père ; mais peut-être aussi pour se parer d'un nom qui avait un air de noblesse, à l'imitation de tant de personnages de ces temps-là. En transposant les lettres du nom d'AROUET L. J. (le Jeune), il en fit celui de VOLTAIRE (2), sous lequel il fut bientôt connu de tout le monde. On peut voir avec quel dédain ce travestissement est mentionné par un

(1) Desnoiresterres, *La J. de V.*, p. 127-129.
(2) Desnoiresterres, *La J. de V.*

autre homme plus entiché que lui encore des noms et des titres, mais qui avait le droit de s'appeler le duc de Saint-Simon (1). Voltaire affectait pourtant de penser que la vraie noblesse d'un nom est celle qu'on lui fait soi-même ; il aurait donc pu illustrer le nom de son père sans le déguiser : l'oreille seule eût moins prisé le nom d'Arouet que celui de Voltaire.

Relations suspectes. — Un bon vent paraissait alors souffler dans ses voiles. Le Régent, se l'étant fait présenter, lui accorda une gratification, la haute société le recherchait. Cependant il allait, par on ne sait quelle tentation, du côté des aventuriers. On le voit très lié avec le baron de Görtz, plénipotentiaire non officiel du roi de Suède Charles XII : homme à projets, dont on le soupçonna d'être le confident ; et lui-même s'en est vanté plus tard (2). Le bruit se répandit que ce personnage suspect allait l'emmener en Suède. Il est possible que, dès ce moment, le jeune Voltaire ait conçu l'ambition de jouer un rôle mystérieux dans les grandes affaires de l'Europe.

Il fréquentait en même temps un banquier suisse, le baron Hoguère, sorte de Mécène et d'Amphitryon pour les gens de lettres, première ébauche des types d'hommes opulents, tels que les Helvétius, les d'Holbach, les La Popelinière, qui offrirent plus tard aux philosophes leur table et les plaisirs du luxe. Mais il était encore plus sollicité par un monde plus noble et plus digne d'un poète.

Les Villars. — Il s'était fait remarquer de la mar-

(1) *Mémoires*, éd. Chéruel, t. IX, p. 221.
(2) Voir son *Histoire de la Russie sous Pierre-le-Grand*, 2e partie, ch. VIII, et *Histoire de Charles XII*, l. VIII.

quise de Villars par une espièglerie assez téméraire. A une représentation d'*Œdipe*, il s'avisa d'entrer sur la scène en portant la queue de la robe du grand-prêtre. La maréchale l'aperçut et voulut parler à ce singulier jeune homme. Il fut bientôt invité aux réceptions brillantes du château de Vaux, où il devint ce qu'il avait été à Sully, un ornement indispensable d'une société de gens illustres et avides d'amusements.

LIAISONS GALANTES. — LE CŒUR DE VOLTAIRE. — Il s'élevait en grade. On le voit à la fois très intime favori de plusieurs dames d'un rang plus respectable que leurs mœurs. Cependant il prétendait qu'il n'était pas fait pour l'amour : « Je trouve, écrit-il, qu'il y a en moi du « ridicule à aimer, et j'en trouverais encore davantage « en celles qui m'aimeraient. » Il se rend justice. En dépit des séductions de son esprit et du charme de sa personne, il n'est pas fait pour les passions sérieuses. Il est né pour amuser les autres et lui-même, mais non pour s'engager dans une véritable passion, qui risquerait de lui faire perdre son temps et sa verve railleuse. Au fond il ne sera jamais qu'un libertin ; de l'amour, il n'estime que le plaisir rapide, avec une liberté complète. Et c'est aussi ce qu'on pourra reconnaitre dans les manifestations de son génie d'écrivain. On ne peut pas dire de lui ce que M[me] de Tencin disait de Fontenelle, qu'à la place de cœur il n'avait que de la cervelle : il est passionné à sa manière, mais ses passions viennent de son esprit plus que de son cœur. Il veut jouir de tout : il sait tout goûter en imagination ; mais il ne sortira jamais de lui-même ; il ne saura pas ce que c'est que de vivre en autrui, ni même ce que c'est que de vivre dans une œuvre poétique ; se détacher de soi-même assez pour

y sentir remuer les personnages qu'on évoque, n'est pas accordé à son génie léger. Il parle volontiers de sa « sensibilité » et de la « tendresse de son cœur » : en effet il éprouve aisément des émotions, il a des mouvements nombreux de tendresse; mais son âme est trop partagée, la flamme toujours allumée en lui est trop mobile, pour qu'il lui soit possible de se fixer dans un sentiment unique: c'est un feu qui court sur toutes les matières qu'il rencontre, les consume rapidement, et passe à d'autres. Cependant il a aimé ses amis très solidement : il a fait preuve de désintéressement à leur égard; mais l'amour étant par essence le sacrifice de soi, il n'a jamais pu ni voulu aller jusque-là. Des plaisirs goûtés à la hâte et un joli commerce de galanterie, étaient tout ce qu'il en voulait prendre. Au fond même, il n'a guère cru à l'existence de l'amour sérieux, pas plus qu'aux autres sentiments élevés, qui peuvent, selon les cas, faire le supplice ou la gloire de l'homme. Il se persuade que toutes les femmes sont volages, comme toutes les vertus des hommes ne sont que fanfaronnade ou hypocrisie. Il veut qu'on se moque de tout ce qui peut inspirer pour la nature humaine de la considération, et qu'on ne se croie tenu à rien qu'à suivre partout l'attrait du plaisir. Il est vrai que, dans la tragédie, il professe d'autres maximes, mais c'est par tradition plus que par conviction. Il sait bien d'ailleurs qu'on n'émeut pas le public avec des passions légères, telles que sont les siennes, Aussi les héroïnes de ses premières tragédies sont conçues sur le modèle de celles de Corneille, mais il se lassera vite de ce type un peu trop classique.

Nouvel exil. — Il vivait donc dans l'enchantement de ces plaisirs,qu'il voulait goûter sans mélange de passion,

lorsqu'il se vit encore une fois rendu responsable d'un méfait dont il n'était pas l'auteur. Un pamphlet en vers, d'une méchanceté affreuse, se répandit en 1719, sous le titre de *Philippiques*, et fit un bruit épouvantable (1). Il était dirigé contre Philippe d'Orléans, et avait pour auteur La Grange Chancel. Le coupable fut bientôt dénoncé; mais Voltaire fut d'abord soupçonné; et soit par ordre, soit par prudence, il se retira de nouveau à Sully-sur-Loire (2). Puis il voyagea de château en château, sans cesser de travailler à sa *Henriade* et à une nouvelle tragédie d'*Artémire*, laquelle fut jouée le 15 février 1720.

*Artémire*, TRAGÉDIE. — Ce jour là, le poète mécontent du public, et peut-être aussi de sa pièce, la retira du théâtre, et n'en garda que des fragments, qu'il a introduits plus tard dans *Mariamne*.

VOLTAIRE ET RICHELIEU. — C'est dans ce temps qu'il alla jouir, au magnifique château de Richelieu, en Touraine, de l'amitié de ce fameux duc, futur maréchal de France, pour lequel il a toujours professé un attachement très tendre et une admiration très complaisante.

Voltaire et Richelieu nous offrent deux des figures les plus caractéristiques du dix-huitième siècle : l'un en personnifie le génie, l'autre la corruption. L'espèce d'amitié qui unit ces deux personnages extraordinaires, n'est pas le spectacle le moins curieux que donnent ces deux vies si longtemps prolongées, dans une société faite pour eux, et en partie par eux. Nés, à deux an-

(1) « Tout ce que l'enfer peut vomir de vrai et de faux y était exprimé dans « les plus beaux vers, le style le plus poétique, et tout l'art et l'esprit qu'on « peut imaginer. M. le duc d'Orléans le sut et voulut voir ce poème... » Saint-Simon, *Memoires*, ed. Chéruel, in-12, t. XI, p. 87.

(2) Desnoiresterres, p. 172, 179.

nées de distance, très faibles et à peine viables, à ce qu'il semblait, ils sont devenus les deux hommes les plus actifs et les plus remuants de leur siècle ; l'un a prolongé son existence jusqu'à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, l'autre de quatre-vingt-douze. Richelieu, qui n'atteignit jamais à la taille moyenne d'un homme, et n'eut jamais que la stature d'un adolescent de mine haute et fière, fut l'idole de toutes les femmes, le plus redoutable des adversaires l'épée à la main, et presque le seul général français de naissance qui ait honoré sa patrie durant ce règne rempli d'humiliations pour nos armes. Voltaire, toujours malade, et qui aime à se donner pour mourant, étonne l'imagination par une activité de plume, qu'il présente lui-même malicieusement, pour dissimuler ses coups, comme invraisemblable et impossible.

Dans sa correspondance avec Richelieu, il l'appelle *son héros*, non pas seulement par une juste admiration pour les vrais titres de gloire du maréchal, mais aussi parce qu'il trouve en lui le héros selon son cœur, un de ces hommes rares qui allient la vaillance avec la vie de plaisir, et qui sont capables d'enlever la palme à la fois dans la débauche et dans les actions glorieuses. Il lui applique encore le nom d'*Alcibiade*, parce qu'il reconnaît en lui le double caractère de ce favori de la démocratie athénienne, qui enchanta ses concitoyens en perdant la république. Non pas que Voltaire croie de tels personnages funestes : tant s'en faut ; c'est l'idéal qu'il propose à la noblesse française : la journée même de Rosbach ne lui apprendra pas qu'on ne fonde pas la puissance d'une nation sur la dissipation et le plaisir. Après tout, il se soucie bien de ce qu'on appelle vulgai-

rement héroïsme ! Le vrai héros, selon lui, est l'homme qui se moque de l'opinion publique et des préjugés contraires aux plaisirs, qui donne à sa personnalité toute l'extension dont elle est capable, brave tous les dangers et en sort victorieux, méprise les hommes, les éblouit et les domine. Aussi met-il le duc de Richelieu bien au-dessus de son oncle, le célèbre cardinal (1), parce qu'il est plus *aimable* que l'ancien évêque de Luçon. Que ce héros ait notablement contribué par ses vices à déconsidérer l'ancienne monarchie, c'est ce que Voltaire n'avait certes pas prévu ; et quiconque eût essayé de le lui faire entendre, lui eût paru le plus pédant et et le plus sot des hommes.

AVANCEMENT DE LA HENRIADE. — En l'année 1720, ce seigneur n'était célèbre encore que par des bonnes fortunes invraisemblables, par des offenses redoublées au Régent, et par un projet de trahison dans la fameuse conspiration de Cellamare. Le duc de Richelieu et son château princier ne retinrent pas longtemps le jeune poète, passionnément appliqué à sa grande œuvre de la *Henriade*, ou de la *Ligue*.

Il porta encore pendant plusieurs mois, de château en château, son poème inachevé. Il en communiquait lui-même à ses hôtes les parties déjà écrites, ou les faisait lire par son ami Thiériot, dans toutes les sociétés qui se piquaient de goût pour la poésie. La réputation de son poème grandissait avec l'œuvre elle-même : les enthousiastes s'écriaient déjà, comme au temps de Virgile et de l'*Énéide* naissante :

*Nescio quid majus nascitur Iliade.*

(1) Épître à M. le duc de Richelieu, *sur la prise de Mahon*, 1756.

C'est donc avec le titre anticipé de nouvel Homère et de nouveau Virgile que le poète retourna au château de Sully, où il n'était plus en exil (1721). Là, parmi d'autres divertissements d'apparence plus mondaine, on s'occupait d'astronomie, parce que Fontenelle avait mis les astres à la mode par son livre de la *Pluralité des Mondes*. On observait le ciel avec des lorgnettes d'opéra, on dissertait sur des phénomènes qui paraissaient étranges, et l'on interrogeait en vers l'astronome en titre des dames. Fontenelle répondait très agréablement, dans le même langage, à ces observateurs novices. Plaisirs variés, mœurs faciles, avec un peu de teinture scientifique répandue dans des poésies badines; philosophie anacréontique, beaucoup plus que platonique : tel est en raccourci le tableau de cette vie seigneuriale, où Voltaire jouait évidemment le premier rôle, au milieu d'une société de gens fort titrés. Il s'accoutumait ainsi à vivre avec les gentilshommes, à les imiter, à les flatter, et à les mépriser au fond de son cœur.

MORT DE CHAULIEU. — Une succession semblait lui échoir en ce moment, par la mort de Chaulieu (1), dont il retrouvait la trace dans tous les lieux où il était lui-même attiré. Il sut prendre le rôle du poète épicurien, sans s'y asservir. La souplesse et la fertilité prodigieuse de son génie lui permirent d'enchanter ce monde de désœuvrés par des poésies badines et légères, sans renoncer aux ambitions plus élevées de son esprit, ni se distraire du grand rôle pour lequel il se sentait né.

VOLTAIRE ET BOLINGBROKE. — Son premier maître, dans le genre de philosophie qu'il a professé toute sa

(1) 27 juin 1720.

vie, fut sans doute le fameux lord Bolingbroke (Henri Saint-John). Cet homme d'État, que les crises politiques de l'Angleterre avaient d'abord porté très jeune au pouvoir, puis réduit à l'exil, se plaisait, dans ses temps de disgrâce, à demeurer en France, où il finit par s'arranger une résidence favorite au château de la Source, en Anjou. Il vivait là, en compagnie de la veuve du marquis de Villette, qu'il épousa quand il fut lui-même devenu veuf.

Il n'y a qu'une voix sur les talents de ce seigneur anglais, qui se donna entièrement et hardiment aux idées des libres-penseurs de son pays, et qui professait la plus profonde incrédulité en matière de religion.

Le jeune Arouet lui fut sans doute présenté par la famille de M[me] de Tencin, dont un des neveux, le comte d'Argental, demeura toute sa vie l'ami le plus dévoué et le plus écouté de Voltaire. Une famille si spirituelle, si lettrée, et d'ailleurs si affranchie de toutes croyances, convenait à merveille au grand seigneur anglais, ainsi que Voltaire lui-même. Après le succès de sa tragédie d'*Œdipe*, hautement appréciée de lord Bolingbroke, le jeune poète fut accueilli gracieusement par lui et par la marquise de Villette.

« J'ai trouvé, écrit-il, (1) dans cet illustre Anglais, « toute l'érudition de son pays, et toute la politesse du « nôtre. Je n'ai jamais entendu parler notre langue « avec plus d'énergie et de justesse. Cet homme, qui a « été toute sa vie plongé dans les plaisirs et dans les « affaires, a trouvé le moyen de tout apprendre et de « tout retenir. »

(1) A Thiériot, 2 janvier 1722.

La *Henriade*. — Ce qui augmentait encore son admiration pour Milord et pour la marquise de Villette, c'est qu'ils avaient été tous deux « infiniment satisfaits » de son poème. « Dans l'enthousiasme de l'approbation, « dit-il, ils le mettaient au-dessus de tous les ouvrages « de poésie qui ont paru en France, mais je sais ce que « je dois rabattre de ces louanges outrées. Je vais passer « trois mois à en mériter une partie. Il me paraît qu'à « force de corriger, l'ouvrage prend enfin une forme « raisonnable. »

En effet le poème de la *Ligue* avançait. Mettant tous les conseils à profit, l'auteur concevait les plus légitimes espérances, et préparait d'avance le succès de son ouvrage avec une industrie où personne ne le surpassera jamais. Il faisait sa cour à tous les arbitres de la renommée.

Il ne manquait même pas d'adresser ses compliments les plus flatteurs au poète exilé, J.-B. Rousseau, qu'il n'a pas toujours traité avec tant de respect (1).

Voltaire et J.-B. Rousseau. — « Monsieur le baron « de Breteuil m'a appris, monsieur, que vous vous inté- « ressiez encore un peu à moi, et que le poème de « *Henri IV* ne vous est pas indifférent ; j'ai reçu ces « marques de votre souvenir avec la joie d'un disciple « tendrement attaché à son maître. Mon estime pour « vous et le besoin que j'ai des conseils d'un homme « seul capable d'en donner de bons en poésie, m'ont « déterminé à vous envoyer un plan, que je viens de « faire à la hâte, de mon ouvrage : vous y trouverez « je crois, les règles du poème épique observées. »

(1) Lettre du 23 janvier 1722.

Il lui envoie en effet ce plan ; mais il a quelque chose de plus à lui dire :

« Si tout cela est soutenu de cette force et de cette « beauté continue de la diction, dont l'usage était perdu « en France sans vous, je me flatte que vous ne me « désavouerez pas pour votre disciple. »

« Je ne me suis point caché de l'envie que j'ai d'aller « moi-même consulter mon oracle. On allait autrefois « de plus loin au temple d'Apollon, et sûrement on n'en « revenait point si content que je le serai de votre com- « merce. »

On verra bientôt ce qui en advint.

Voltaire fit annoncer publiquement son poème, et le mit par avance en souscription dans toutes les bonnes librairies de France et de l'étranger. En même temps il le faisait recommander par J.-B. Rousseau à l'attention du prince Eugène, regardé alors comme le plus grand homme de l'Europe. Voltaire a soin d'ajouter qu'il le compare « aux plus grands hommes de l'antiquité. » Mais pour ne pas rendre jaloux son protecteur, le maréchal de Villars, il insère ces vers dans son poème :

Regardez dans Denain l'audacieux Villars
Disputant le tonnerre à l'aigle des Césars,
Arbitre de la paix, que la victoire amène,
Digne appui de son roi, digne rival d'Eugène.

On ne peut blâmer un poète épique de rendre hommage aux grands hommes de son temps ; mais Voltaire aurait bien fait de ne pas reprocher si souvent à Virgile et à Horace les éloges qu'ils ont adressés à Auguste :

On se voit d'un autre œil qu'on ne voit son prochain (1).

(1) La Fontaine.

Il croit que lui seul sait donner une louange juste et bien placée.

Voltaire et le Cardinal Dubois. — Mais compte-t-il dans ce nombre celles qu'il a prodiguées au fameux cardinal Dubois ? Dans une *Épître* à ce premier ministre (1719), il le place bien au dessus du cardinal de Richelieu : car il ne lui coûte rien de sacrifier le grand ministre de Louis XIII au ministre régnant :

Poursuis : de Richelieu mérite encor l'envie.

Il se réserve de dire à Dubois ses vérités quand il sera mort. En effet, il ne l'a pas épargné dans l'*Histoire du Parlement de Paris* (1). Mais là aussi, il a expliqué les raisons de son faible pour cet étrange personnage : « C'était « un de ces philosophes dégagés des préjugés, élevé « dans sa jeunesse auprès de la fameuse Ninon de Lenclos. « Il y parut bien à sa mort. »

En effet, ce cardinal-archevêque trouva moyen de mourir sans sacrements, comme il s'en était fait fort. Ajoutons que le poète s'intriguait auprès du cardinal Dubois, et s'offrait à lui rendre des services politiques d'un caractère qui ne conviendrait sans doute pas à tous les poètes. Il avait déterré un juif, nommé Salomon Lévi, espion de profession ; et il se flattait, par le moyen de ce personnage, de pouvoir faire quelque chose à Vienne, où il était déjà en correspondance avec le prince Eugène par l'entremise de J.-B. Rousseau. La mission pour laquelle il s'offrait prouve qu'il n'était pas fier, pourvu qu'on lui donnât l'occasion de se mêler d'intrigues diplomatiques. (2) Mais ses avances n'eurent aucun succès ;

(1) Ch. LXII.
(2) Desnoiresterres, p. 215.

il dut se borner à la diplomatie relative à son poème épique.

La dédicace de la Henriade. — Il songea d'abord à dédier sa *Henriade* à lord Bolingbroke, puis il pensa au roi Louis XV en personne. Il rédigea à cette intention une dédicace qui ne fut jamais imprimée, mais qu'on a heureusement retrouvée en manuscrit. Il y faisait la leçon au jeune roi « avec la fermeté d'un citoyen », disent ses panégyristes : il serait plus juste de dire, avec la présomption d'un étourdi. Au moment où le Parlement de Paris venait d'être exilé pour sa résistance à la cour dans l'affaire de la bulle *Unigenitus*, Voltaire prenait visiblement contre le roi le parti du Parlement. Ce n'était peut-être pas la place, dans une dédicace ; et sans doute il s'en aperçut : le hardi *citoyen* se contenta de renoncer à son hommage ; et il transporta ses louanges au roi et à la reine d'Angleterre. Il ne faut pas s'étonner si Louis XV ne goûta jamais cet esprit frondeur, dont on pourrait vanter la noble indépendance, s'il n'avait pas flagorné l'abbé *Friponneau*, (c'est ainsi qu'il nommait le cardinal Dubois), et bien d'autres personnages peu dignes de l'admiration d'un *citoyen*.

Multitude d'affaires. — Il était emporté par un tourbillon de plaisirs, de travaux et d'affaires. Il courait de château en château, il prenait les eaux à Forges avec le duc de Richelieu ; il se partageait entre deux dames peu sévères, la marquise de Mimeure et la présidente de Bernières ; il préparait à Rouen, avec ses amis Cideville et Formont, l'impression de son poème ; il multipliait et variait les annonces de ce grand ouvrage, provoquait des souscriptions, mettait des gra-

veurs en mouvement, piquait et stimulait son agent Thiériot, tout en lui cherchant un bon emploi : on aurait dit qu'il avait plusieurs âmes en un seul corps (1). Mais en même temps il poursuivait un procès pour une affaire personnelle des moins agréables.

Le Pont de Sèvres. — Ayant découvert l'auteur de la dénonciation qui l'avait fait emprisonner à la Bastille, et l'ayant rencontré à Versailles, il l'insulta bravement, C'était un capitaine, nommé Beauregard, employé par le ministre de la guerre, Le Blanc, dans de vilaines affaires. L'espion attendit son heure. Il dressa un guet-apens à son ennemi sur le pont de Sèvres : là, il arrêta sa chaise, le força de descendre, le bâtonna et le marqua au visage (juillet 1722) (2). Bâtonner un poète, c'était, dans ce temps-là, une affaire qui ne tirait pas à conséquence. Mais Voltaire n'était pas homme à dévorer une injure. Il cria bien fort à l'assassinat, et intenta à son *assassin* un procès criminel au Châtelet. Pendant plusieurs mois, on le voit occupé de sa vengeance. Non content de la réparation qu'il demandait aux tribunaux, il chercha son homme sur les bords de La Loire, espérant le punir lui même, « aidé du secours de ses amis (3). » Enfin Beauregard fut arrêté et jugé ; mais en dépit de tous les efforts de la victime, l'affaire fut terminée moyennant une indemnité en argent. C'est tout ce que put obtenir l'honneur blessé d'un poète.

Voyage en Belgique. — Toutes ces affaires ne l'empêchaient pas de poursuivre un voyage à l'étranger, en

(1) Voir sa correspondance en 1722.
(2) Desnoiresterres, *La J. de Voltaire*, p. 217, 218.
(3) Lettre à Thiériot, du 11 septembre 1722.

gracieuse compagnie, c'est-à-dire avec Mme de Rupelmonde, qu'il conduisait (ou suivait) aux Pays-Bas. Il était presque toujours, à cette époque, plus ou moins en ménage avec quelque dame, sans qu'on puisse dire à quel titre il leur était attaché. Celle-ci était la fille d'un maréchal de France, et veuve d'un seigneur de Flandre.

Les deux voyageurs s'arrêtèrent en passant à Cambrai, où Dubois, comme on sait, s'était fait donner l'ancien siège épiscopal de Fénelon, au grand scandale des gens à *préjugés*, dont Voltaire, comme on sait, n'était pas.

Là se tenait, en ce moment, un congrès européen, dont la principale occupation, au dire du spirituel voyageur, était de boire à la santé de l'empereur ou d'autres souverains. « Au reste, écrit-il au cardinal, per-
« sonne n'attend ici votre Eminence, on ne pense pas
« que vous quittiez le Palais-Royal pour venir visiter
« vos ouailles :

Donnez, donnez plutôt des exemples aux rois,
Unissez à jamais l'esprit à la prudence ;
Qu'on publie en tous lieux vos grandes actions.
Faites-vous bénir de la France,
Sans donner à Cambrai des bénédictions.

Pour distraire ce congrès, qui ne faisait rien, on lui donna des représentations dramatiques ; et Voltaire eut le plaisir de voir jouer son *Œdipe* devant les ambassadeurs, mais avec la parodie de Dominique.

Demain, (*écrit-il*), on joue et la pièce et l'auteur.

*Epître à Uranie.* — Les deux voyageurs devaient se rendre à la Haye. Mais Voltaire voulut auparavant aller à Bruxelles, où il avait annoncé sa visite à J.-B.

Rousseau. Chemin faisant, on parlait de philosophie : le poète apprenait à sa compagne à se défaire de toute croyance religieuse; et de ces conversations sortit la fameuse *Épître à Julie* (ou à *Uranie*), ou le *Pour et le Contre*.

Tu veux donc, belle Uranie,
Qu'érigé par ton ordre en Lucrèce nouveau,
Devant toi, d'une main hardie,
Aux superstitions j'arrache le bandeau...

Cette pièce fut, dit Condorcet (1), « le premier monu-« nument de sa liberté de penser, comme de son talent « pour traiter en vers et rendre populaires les questions « de métaphysique et de morale. » Ce fut en effet son premier défi éclatant à toute religion positive. L'auteur n'y manquait pas d'ailleurs de franchise : après avoir écarté, par une argumentation énergique, toutes les croyances fondées sur l'Ancien ou sur le Nouveau Testament, il conclut son réquisitoire en s'adressant en ces termes à son Dieu :

Je ne suis pas chrétien, mais c'est pour t'aimer mieux.

Voilà le déisme hautement annoncé. Mais le hardi philosophe n'osa pas publier cet audacieux manifeste ; il le fit paraître douze ans plus tard, en 1734, comme un ouvrage posthume de l'abbé de Chaulieu. C'est donc aussi le premier exemple important de ses supercheries littéraires. A cette époque, Chaulieu n'avait plus rien à craindre de personne ; et il n'y avait pas de danger qu'il réclamât.

L'*Epître à Uranie* n'était pas faite pour mettre l'au-

(1) *Vie de Voltaire.*

teur en bons termes avec J.-B. Rousseau, revenu alors à la dévotion, « par hypocrisie », disent sans hésitation les philosophes du siècle, à la suite de Voltaire. Ces juges-là ne doutent jamais en pareille affaire : quiconque n'est pas leur disciple, ne peut être qu'un fourbe. Pour nous qui n'avons pas, comme eux, le don de deviner les consciences, nous nous gardons bien de nous prononcer sur les sentiments secrets de J.-B. Rousseau.

Voltaire et J.-B. Rousseau en Belgique. — Les deux poètes se rencontrèrent à Bruxelles, et tout d'abord se jetèrent dans les bras l'un de l'autre, un peu à l'étourdie : car de la première rencontre jaillirent des étincelles ; et voilà la guerre allumée. Condorcet, qui se fait un devoir de toujours louer Voltaire, comme les moines louent le Saint, patron de leur communauté, écrit à ce propos : « Rousseau se déchaîna contre Voltaire, qui ne répondit qu'après quinze ans de patience. » Nous avons peine à trouver le compte de ces quinze ans (1). Mais assurément, pendant près de cinquante

(1) Pour les personnes qui s'intéresseront à ces menues questions d'histoire littéraire, nous ferons remarquer qu'en 1732, (dix ans après), dans le *Temple du goût*, Voltaire malmenait fort le poète exilé ; qu'en 1733, dans l'Epître *Sur la Calomnie* à Mme la marquise du Chatelet, il insérait ces vers

Ce vieux rimeur, couvert d'ignominies,
Organe impur de tant de calomnies,
Cet ennemi du public outragé,
Puni sans cesse, et jamais corrigé,
Ce vil Rufus, que jadis votre père
A, par pitié, tiré de la misère,
Et qui bientot, serpent envenimé,
Piqua le sein qui l'avait ranimé, etc, etc.

Voir encore le troisième *Discours sur l'Homme, de l'Envie*, 1734 ; la *Vie de M. J.-B. Rousseau*, 1738 ; le *Catalogue* des *Ecrivains du Siecle de Louis XIV*, art. *La Motte* ; *l'Eloge de M. de Crebillon*, à propos d'*Electre* (1762) ; et une multitude d'autres passages. La rancune de Voltaire pouvait n'éclater pas tout de suite, mais elle ne s'eteignait jamais.

ans, en vers et en prose, il s'est vengé de ce *vil Rufus*, même quand personne ne songeait plus à lui.

Quoi qu'il en soit, Voltaire ayant communiqué à Rousseau son *Epître à Julie*, celui-ci s'en montra scandalisé.

Après avoir lu le manuscrit de la *Henriade*, Rousseau représenta à l'auteur qu'il avait tort de « s'emporter à tout propos contre l'Eglise romaine, le pape, « les prêtres séculiers et réguliers, et enfin contre tous « les gouvernements ecclésiastiques et politiques ; le « priant de songer qu'un poème épique ne doit pas être « traité comme une satire, et que c'est le style de Vir« gile qu'on doit s'y proposer pour modèle, et non celui « de Juvénal. » L'avis était peut-être bon à écouter, s'il fut réellement donné (1) ; mais apparemment il ne plut pas. C'était conseiller à l'auteur de retrancher de son poème ce qui, à ses yeux, en faisait le principal attrait.

Des picoteries furent échangées entre les deux poètes sur leurs œuvres respectives. Les faits ont été racontés, par l'un et par l'autre, de façon qu'il est difficile de deviner duquel des deux on doit le plus se défier.

Il est certain d'ailleurs que Voltaire ne se fit pas, en Belgique, une bonne réputation pour les sentiments religieux.

De Belgique, il se rendit à la Haye, où il prit ses arrangements avec un libraire pour la publication de son poème : c'est à cet éditeur que les souscriptions devaient être adressées.

Séjour en Hollande. — Notre voyageur fut enchanté d'Amsterdam, ville où, dit-il, « de cinq cent mille

(1) Desnoiresterres, *J. de V.*, p. 237.

hommes, il n'y en a pas un d'oisif, pas un pauvre, pas un petit-maître, pas un insolent. » Le tableau est à faire pleurer de tendresse. Mais Voltaire y songe-t-il ? Que ferait-il au milieu d'un tel peuple ? Il y avait sans doute des heures où il s'imaginait qu'il eût aimé à vivre chez une nation très sérieuse, et à s'y faire la réputation du plus profond des philosophes, mais à condition qu'on y sût goûter les plaisirs et la plaisanterie comme on les goûtait en France. Il ne trouvait pas souvent ses compatriotes dignes de la solidité de son génie. Mais nous ne croyons pas qu'il ait fait à la frivolité française autant de sacrifices qu'il se l'imagine. Quelqu'un s'est-il jamais représenté Voltaire sous la figure d'un sage qui, dans un banquet, verse l'ivresse à des débauchés qu'il méprise ? Croira qui voudra que Voltaire fut malgré lui le serviteur de la folie d'autrui.

Il est vrai qu'il était apte à prendre toutes les figures et à jouer tous les rôles, à l'exemple d'Aristippe :

*Omnis Aristippum decuit color, et status et res.* (Horace).

Mais il préférait à la ville sérieuse d'Amsterdam celle de la Haye, où, dit-il, il y a plus de magnificence et plus de société par le concours des ambassadeurs. « Je passe, ajoute-t-il, ma vie entre le travail et le plaisir, et « je vis ainsi à la hollandaise et à la française (1) ».

Cela était bon pour quelques jours ; mais s'il avait dû demeurer en Hollande, combien aurait-il regretté Paris et ce monde dissipé, dont il pensait pouvoir se passer, mais qui n'en était pas moins son véritable élément ?

De retour en France, à la fin de l'année 1722, il se montre encore à Ussé, puis à la Source, reprenant la

1) L. à Thiériot, 7 oct. 1722.

délicieuse vie de châteaux, mais surtout préoccupé de la publication de son grand poème.

La *Henriade* interdite. — Il s'était flatté de l'espoir de le faire paraître en France avec privilège. Mais à la fin de cette année, il apprit que le privilège lui serait refusé. On en peut deviner la raison en se rappelant les avis que J.-B. Rousseau lui avait donnés. Ce refus d'autoriser la publication de la *Henriade* déconcertait ses combinaisons.

Là-dessus, il prend sa résolution : il renonce aux arrangements conclus avec son libraire, et entreprend de faire imprimer son ouvrage en secret à Rouen, d'où il ne serait pas très difficile de l'introduire à Paris. Il avait des intelligences dans le parlement de Rouen : un conseiller, M. de Cideville, lui était entièrement dévoué ; le président de Bernières possédait une belle propriété à La Rivière-Bourdet, près de la capitale de la Normandie. Là, Voltaire était comme de la maison, et son ami Thiériot ne quittait guère cette résidence : rien n'était donc plus aisé que de surveiller l'impression faite à Rouen.

C'est ainsi que cet ouvrage, qui devait bientôt être vanté comme le chef-d'œuvre du siècle, ne vit le jour que par une sorte de complot, et en dépit de la mauvaise volonté du gouvernement de la France (1723). Par son humeur satirique, l'auteur, faisant de son épopée une sorte de machine de guerre contre les pouvoirs religieux, provoquait en eux des défiances qui n'étaient pas sans fondement.

On peut, à ce propos, s'étonner que Voltaire n'ait pas prévu le ressentiment de certaines puissances, qu'il se

plaisait à marquer de ses vers comme de coups de fouet. Le clergé surtout et l'Église de Rome étaient l'objet de ses fréquentes attaques. La justice oblige à reconnaître qu'il ne prétendait flétrir que des choses réellement odieuses, le fanatisme, la superstition, des fureurs sanguinaires, des trahisons, des massacres, etc., dont la religion, au seizième siècle, avait été le prétexte. Mais, c'était bien de parti pris qu'il mettait toutes ces horreurs au compte du catholicisme; il n'avait pas voulu qu'on pût s'y tromper, et il aurait été désolé qu'on ne saisît pas son intention. Ce dessein était assez intelligible, et, par malheur, l'auteur se trouvait déjà suspect. C'était lui qu'on redoutait plutôt que son poème.

Il affectait pourtant, dès le commencement de son ouvrage, d'être un bon croyant et un zélé royaliste. Mais jusqu'où ne va pas la clairvoyance de ceux qui cherchent des motifs d'accusation? Ils découvrirent, dans la *Henriade*, des hérésies, auxquelles l'auteur n'avait certainement pas songé. Il se vit publiquement accusé de jansénisme, lui qui ne haïssait rien tant que les jansénistes (1). Les courtisans lui reprochèrent de montrer peu de faveur pour la royauté, qu'il avait glorifiée, et de traiter trop avantageusement les réformés et en particulier l'amiral de Coligny.

Voltaire et les pouvoirs. — Quelque ridicules que fussent ces reproches, ils ne faisaient que déguiser les raisons pour lesquelles le poème fut condamné à ne pas voir le jour. Les pouvoirs menacés par les idées nouvelles pressentirent, dans cette philosophie encore enveloppée, des dangers plus redoutables peut-être que les

(1) Desnoiresterres, *La J. de V.*, p. 300.

troubles religieux et civils du seizième siècle ; et en cela ils ne se trompaient pas.

Si Voltaire a souvent éprouvé la défiance des puissances politiques et religieuses, il se faisait un malin plaisir et comme un devoir de les harceler ; et ce ne sont pas des œuvres inoffensives qu'elles essayèrent, vainement d'ailleurs, d'arrêter à leur naissance. Mais Voltaire, ne se persuada jamais qu'un pouvoir attaqué eût le droit de se défendre ; il s'indigna des tracasseries qu'il subit et des obstacles qu'il rencontra, comme de violences inattendues et injustifiables. Il se réjouissait de blesser, et ne s'attendait point à des représailles, jusqu'à ce que l'expérience l'eût bien instruit à ce sujet. Encore ne le corrigea-t-elle nullement : elle ne fit que le rendre plus rancunier, plus entreprenant, plus ingénieux à se dérober.

La critique littéraire du temps. — Il n'avait pas affaire seulement aux pouvoirs politiques et religieux. Sa gloire encore jeune excitait déjà l'envie. Il le sentait au ton de la critique des journaux littéraires ; il l'éprouvait même au théâtre de la Foire. Sa tragédie d'*Artémire*, quoique abandonnée par lui, donnait matière à des scènes de parodie dans la farce de Piron, *Arlequin-Deucalion*, qui fit assez grand bruit (1). Voltaire en fut très piqué.

Voltaire et Piron. — Comme le poète bourguignon était bien vu d'une des grandes amies de Voltaire, la marquise de Mimeure, tous deux se rencontrèrent chez elle. L'entrevue ne fut rien moins qu'amicale. C'est sans doute la première fois que ces deux grands moqueurs

(1) Desnoiresterres, page 259.

se mesurèrent dans une joute de paroles. Mais en ce genre d'escrime, Voltaire lui-même n'était pas de force à faire rendre les armes à Piron. Si l'on en croit les anecdotes du temps, ce serait lui qui aurait été cloué sur place, et plus d'une fois, par son antagoniste. L'homme de Beaune avait l'avantage de conserver sa bonne humeur dans la lutte, tandis que l'auteur d'*Œdipe* entrait vraiment en colère, comme un homme dépité de perdre la partie, ou comme un grand seigneur qui se sent bravé par un homme de basse condition.

Voltaire et la critique littéraire. — En vain Voltaire se donnait l'air de mépriser toutes les attaques des critiques et des plaisants : « Je pardonne volontiers, écri-« vait-il (1), aux gredins d'auteurs de ces trivelinades ; c'est « leur métier, il faut que chacun fasse le sien : le mien est « de les mépriser. » Le vrai est que jamais auteur ne fut plus sensible que lui aux moindres piqûres. La critique la plus innocente l'exaspérait ; il aurait voulu pouvoir envoyer aux galères tout journaliste qui signalait quelque défaut, même évident, en un seul de ses ouvrages. N'ayant pas ce pouvoir, il leur dressa du moins un pilori dans ses vers et dans sa prose, et les exposa ainsi aux insultes du public.

L'abbé Desfontaines. — On songe ici tout d'abord à l'abbé Desfontaines. Voltaire commença par être au nombre des amis de ce singulier personnage, qu'il a depuis voué à l'infamie avec acharnement. Ancien élève des jésuites, ancien professeur dans la célèbre Société, dont Voltaire avait été l'élève ; devenu curé d'une paroisse de Normandie, l'abbé Guyot-Desfontaines, après

(1) L. à Thiériot, 3 janvier 1723

quelques essais malheureux dans la poésie, se livra à la profession de critique littéraire. Il fut admis parmi les principaux auteurs du *Journal des Savants*, reconstitué en 1724. C'est alors qu'il se vit accusé d'un égarement honteux, d'un attentat aux mœurs, qui pouvait, selon la jurisprudence cruelle du temps, entraîner même la peine du feu. En attendant, il fut enfermé à Bicêtre. Voltaire l'avait rencontré à La Rivière-Bourdet, chez la présidente de Bernières, où l'abbé s'était fait un ami de Thiériot. Toute la maison de la présidente s'intéressait fort au captif. Là dessus, le poète entre généreusement en campagne, sollicite ses puissants protecteurs, obtient l'élargissement de l'abbé, puis la conversion de sa prison en exil, puis enfin la liberté de revenir à Paris. Desfontaines était-il réellement coupable des faits et des vices qui lui étaient imputés ? Si Voltaire ne l'en a pas cru coupable, pourquoi l'en a-t-il chargé obstinément dans vingt endroits de ses écrits ? S'il l'a cru coupable, pourquoi s'est-il tant employé à servir de son crédit un homme aussi méprisable? (1) Probablement, l'instinct d'humanité qui était en lui l'intéressa d'abord à la conservation d'un homme menacé du supplice le plus atroce. Ou bien encore, il a compté sur les bons offices d'un journaliste qui lui serait si fort obligé ; et trompé dans son attente, furieux de sa déconvenue, il s'est vengé à outrance d'un ingrat. Car Desfontaines ne saurait, en aucun cas, échapper au reproche d'ingrati-

(1) Dans une lettre intime adressée à Cideville (20 septembre 1735), il écrit ceci : « Je me repens bien de l'avoir tiré de Bicêtre, et de lui avoir sauvé la « Grève. Il vaut mieux après tout brûler un prêtre que d'ennuyer le public, « *oportet aliquem mori pro populo*. Si je l'avais laissé cuire, j'aurais épargné « au public bien des sottises. » Voilà, il faut l'avouer, de méchantes plaisanteries.

tude (1), puisqu'il a traité avec malveillance son bienfaiteur. Et celui-ci l'a payé de ses mauvais procédés avec usure (2).

Voltaire eut donc le malheur de s'attirer des ennemis de diverses sortes, et ce ce fut pas toujours par sa faute. Cette nuée de critiques malveillants, qui bourdonnaient sans cesse à ses oreilles, l'irrita au point de lui faire perdre le sens du juste et de l'injuste, du vrai et du faux.

ÉDITIONS DE LA *Henriade*. — L'un des premiers torts de l'abbé Desfontaines envers l'auteur de la *Henriade*, fut de publier une mauvaise édition de ce poème, où il se permit de glisser de méchants vers de sa façon. Voilà un genre de méfait dont Voltaire eut souvent à se plaindre, mais dont aussi sut-il tirer un avantage imprévu. Comme il se plaignait à grand bruit des interpolations impertinentes que des éditeurs introduisaient dans ses ouvrages, il s'avisa de porter à leur compte indistinctement tout ce qui pouvait le compromettre dans ses écrits publiés, et de désavouer pêle-mêle tout ce qui venait de lui et des autres ; si bien qu'on n'oserait, dans certains cas, prononcer si ce qu'il désavoue hautement n'est pas bel et bien de sa propre main : car on peut s'assurer, par de nombreux exemples, qu'il reniait souvent en public des écrits dont il se vantait dans l'intimité. Cette observation doit faire hésiter parfois un éditeur sur des questions d'authenticité : avec Voltaire, on peut toujours craindre d'être dupe, si l'on accepte simplement son témoignage.

(1) Il paraît certain qu'il écrivit, avant même de sortir de Bicêtre, un pamphlet contre Voltaire, qu'il lut à Thieriot, en 1725, à La Rivière-Bourdet.

(2) Voir Charles Nisard, *Les Ennemis de Voltaire* ; et Desnoiresterres, *La Jeunesse de V.*, (p. 321, suiv.)

La publication de la *Henriade* présente donc une partie des singularités qui caractérisent les rapports de ce grand écrivain avec le public. La connaissance qu'on a de sa vie provoque des doutes, qui ne se présenteraient pas à l'esprit, s'il s'agissait de tout autre auteur.

Succès de la *Henriade*. — L'impression de la *Henriade*, poursuivie à Rouen, par les soins de Thiériot, était achevée au mois de juin 1723. Il ne s'agissait plus que d'introduire l'édition à Paris et de la distribuer. Là encore on usa de stratagèmes ingénieux. Le mystère augmenta l'avidité du public, et le succès de l'ouvrage fut prodigieux. Ecoutons le témoignage un peu déclamatoire d'un juge qui n'est pas habituellement trop bienveillant, Mathieu Marais :

« C'est un ouvrage merveilleux, un chef-d'œuvre d'es-
« prit, beau comme Virgile ; et voilà notre langue en
« possession d'un poème épique... Senèques et Lucains
« de notre temps, apprenez à penser dans ce poème
« merveilleux, qui fait la gloire de notre nation et votre
« honte (1). »

La France possède enfin son poème épique ! Voilà le cri du temps. Il n'est donc plus permis de répéter l'oracle injurieux de M. de Malezieu, qui prétendait que « les Français n'ont pas la tête épique (2) ». Voltaire, selon le jugement des contemporains, a prouvé le contraire ; d'un seul coup, encore très jeune, il a égalé Virgile, et mis notre poésie sur le pied de ce qu'il y a de plus grand dans l'antiquité.

Notons que cet enthousiasme a duré près d'un siècle ;

(1) *Apud* Desnoiresterres, p. 298.
(2) Voltaire. *Essai sur la Poésie épique*, Conclusion.

malheureusement, dans le nôtre, on est étrangement refroidi à l'égard de ce prétendu chef-d'œuvre de l'esprit humain : nous essaierons plus loin d'expliquer pourquoi.

Voltaire se trouvait donc, avant l'âge de trente ans, de pair avec les plus grands génies de tous les temps. Mais les plus beaux succès n'étaient pas capables d'étourdir son jugement : ils ne faisaient que stimuler son insatiable désir de gloire et son extraordinaire fécondité.

Mariamne, *tragédie.* — Le 6 mai 1724, il faisait représenter à la Comédie française sa tragédie de *Mariamne*. Un mauvais jeu de mots d'un plaisant du parterre, « La reine boit », lancé au moment où Mariamne est forcée de prendre le poison présenté par l'ordre de son époux Hérode, fit tomber une pièce qui renfermait pourtant des parties très pathétiques. Voltaire a toujours gardé rancune au public de cette sotte aventure. Mais sachant déjà quel cas on doit faire des caprices de la multitude, il se mit à remanier sa pièce avec un zèle infatigable, comptant la faire reparaître plus tard.

Danger de mort. — Sa santé cependant était toujours très mauvaise, et il prenait l'habitude, dans ses lettres, de se donner pour mourant. Ne nous alarmons pas trop, il vivra ainsi quatre-vingt-quatre ans, toujours moribond, si l'on veut l'en croire.

L'année précédente (1723), il s'était vraiment cru près de succomber à la petite vérole, au château de Maisons, chez son ami le président de ce nom. Il se confessa auprès du curé de Maisons, et fit son testament, qui dit-il, ne fut pas long. Après cela, il attendit

la mort « avec assez de tranquillité, non toutefois sans « regretter de n'avoir pas mis la dernière main à son « poème et à *Mariamne*, ni sans être un peu fâché de « quitter ses amis de si bonne heure (1) ». Il attribue sa guérison uniquement aux soins très intelligents et à la méthode hardie du médecin Gervasi ; il se plaît à raisonner lui-même sur la maladie et le traitement, en homme qui veut faire profiter ses semblables de ses expériences.

Enfin, se trouvant à peu près guéri, il se fit transporter à Paris le 1er décembre. Mais à peine eut-il quitté le château, que le feu prit dans la chambre qu'il venait d'abandonner, et ensuite dans une partie de cette somptueuse demeure. Il en conçut un tel chagrin, qu'il en retomba malade.

Il ne se déprenait pas de son goût pour habiter dans la maison de quelqu'un de ses amis. Il élut domicile chez la présidente de Bernières, dans un appartement qu'il loua pour lui et pour son ami Thiériot, rue de Beaune (mai 1723). Il s'assurait ainsi une vie confortable et douce autant que libre. Quant aux propos malins sur son intimité avec la présidente, il n'en avait cure, et l'esprit du temps ne se formalisait pas de pareilles choses : les ménages irréguliers n'avaient pas besoin de se dissimuler : on n'en souriait même pas.

Madame de Prie. — Le soin de sa santé l'engagea l'année suivante (1724) à s'en aller prendre les eaux de Forges avec le duc de Richelieu. Toute la société brillante s'y portait. Voltaire y fit de nouvelles liaisons avec des dames du grand monde, entre autres avec

(1) Lettre à M. le baron de Breteuil, janvier 1724.

Mme de Prie, maîtresse en titre du duc de Bourbon, premier ministre en exercice. Il n'a jamais manqué de se mettre au mieux avec les favorites, estimant que c'était le plus sûr moyen d'arriver à la fortune, et faisant d'ailleurs beaucoup plus de cas des courtisanes de haut vol que des honnêtes femmes, quelles qu'elles fussent.

La santé de Voltaire et sa fortune. — Quant aux eaux, elles ne lui firent aucun bien. « Je n'ai point « encore été si mal, écrit-il ; mais je suis tranquille, « parce que j'ai pris mon parti ; et peut-être ma tran-« quillité pourra me rendre la santé, que les agitations « et les bouleversements de mon âme pourraient bien « m'avoir ôtée. Il m'est arrivé des malheurs de toute es-« pèce. La fortune ne me traite pas mieux que la na-« ture ; je soufre beaucoup de toutes façons. »

Il a sans doute révélé ici le secret de sa mauvaise santé ; et cela durera toute sa vie : une ardeur de passion extraordinaire en toutes choses, avec un travail surhumain. On a le droit de penser qu'un homme qui a résisté si longtemps à toutes ces causes de destruction, avait été vraiment favorisé par la nature. Quant à ses malheurs, nous n'y croyons pas beaucoup plus qu'à sa constitution valétudinaire. Il se plaint de la fortune dans les moments où il a perdu tout son argent au jeu : autant en font tous les joueurs.

Les revenus de Voltaire. — Il prétend qu' après avoir vécu pour travailler, il va se trouver obligé de travailler pour vivre ». Or, de compte fait, il n'en était pas réduit à gagner son pain par son travail, à ce qu'il semble.

Son père était mort le 1er janvier 1722, et, par son tes-

tament, avait avantagé son fils aîné Armand « le janséniste », à qui il transmit son office de la chambre des comptes. Le testament, attaqué par François-Marie, donna lieu à des procès qui durèrent au moins trois ans, et dont celui-ci se montre très mal content (1). Néanmoins il a déclaré plus tard qu'il eut « quatre mille deux cent cinquante livres de rente pour patrimoine. » Condorcet dit (2) qu'il avait hérité « de son père et de son frère une fortune honnête. » En outre, après sa sortie de la Bastille, le Régent lui avait accordé une pension de douze cents francs. Quelques jours après la mort de son père, le roi lui en accorda une de deux mille francs, à la recommandation du même prince.

Ajoutons qu'il sut toujours profiter des bonnes occasions pour s'enrichir : car il voulait être riche, pour être indépendant ; et il y réussit à merveille. Il sut éviter les mauvaises affaires et profiter des bonnes, en véritable homme de finances. Ainsi il ne fut nullement dupe du *système* de Law. (3). Eclairé par les frères Paris, adversaires du financier écossais, il se moqua de l'engouement qui portait alors tant de monde vers les valeurs imaginaires de la fameuse Banque, et s'attacha au solide. En revanche, il ne manqua pas les occasions de spéculations avantageuses. Il obtint du Régent un privilège pour former une compagnie financière où il y avait gros à gagner. Il fit un beau coup de bourse en Lorraine, au moyen d'une petite supercherie que l'incivi-

(1) Desnoiresterres, p. 199 et suiv.

(2) *Vie de Voltaire*, p. 17.

(3) Voir, *Précis du Siècle de Louis XV*, chap. II, une très remarquable exposition des illusions du financier écossais. Voltaire, (dans une *note* surtout), y traite, en homme du métier, la matière du papier monnaie.

lité de notre temps appellerait une escroquerie ; et il tripla sa mise en peu de jours.

Rassurons-nous donc sur sa fortune : elle était passable. Il avait bonne tête, était bien conseillé, et suffisamment favorisé des puissances qui disposaient de l'argent d'autrui. Condorcet dit qu' « à l'avantage d'avoir « une fortune qui assurait son indépendance, il joignit « celui de ne la devoir qu'à lui-même. » C'est bien dit, si l'on ne compte pas ce qu'on appelait dans ce temps-là des « affaires », c'est-à-dire, des libéralités faites par le prince aux dépens du public. Hâtons-nous d'ailleurs de dire que Voltaire fit un usage louable de sa fortune. Il était économe, il se montra généreux envers bien des gens ; et quand il eut atteint à l'opulence, il voulut faire et fit la prospérité d'un pays tout entier. Nous le disons à son grand honneur ; mais qu'on ne nous demande pas de nous attendrir sur les rigueurs de la fortune à son égard.

Il n'en est pas moins vrai qu'en 1724, à l'âge de trente ans, la mauvaise veine de sa jeunesse n'était pas encore épuisée. Il jouissait pourtant d'un avantage qu'il estime au-dessus de tous les autres, à savoir des amitiés fort tendres et entretenues par le plus gracieux commerce littéraire. Avec MM. de Cideville et de Formont, jeunes magistrats rouennais, c'est un échange assidu de correspondances poétiques. Avec certaines dames que nous avons nommées, c'est quelque chose de plus encore. Mais il fut atteint dans ses amitiés par des malheurs, comme tout le monde en éprouve. Il nous suffira de mentionner la mort du jeune Génonville, un de ces magistrats poètes, galants, idoles de la société dont Voltaire faisait ses délices. La muse de l'auteur de la

*Henriade* en prit le deuil, et en fut un peu assombrie pendant quelques années. Son épître *aux Mânes de M. de Génonville* (1729) se termine par deux vers dont on ne retrouve guère l'accent ailleurs chez Voltaire :

> Malheureux dont le cœur ne sait pas comme on aime,
> Et qui n'ont point connu la douceur de pleurer !

Voltaire a la cour. — Il obtint cependant encore dans ce temps-là des succès assez flatteurs. Quoi qu'il affectât, en vrai philosophe, de dédaigner la cour, il fut bien aise de se montrer à Fontainebleau pour les fêtes du mariage du roi. Il faut dire qu'il y était engagé par les avances gracieuses de la marquise de Prie, qui lui offrit son appartement. Ce fièr « citoyen » ne dédaigna jamais de fréquenter la cour, quand c'était sous les auspices d'une favorite ; les personnes de cette sorte avaient moins de morgue que les gens titrés, et se piquaient parfois de rendre service à un homme d'esprit qui les flattait sans pudeur.

Parlons maintenant des fêtes auxquelles Voltaire assista :

« Je verrai, écrit-il, le mariage de la reine, je ferai « des vers pour elle, si elle en vaut la peine. »

En attendant, il écrivait des gaudrioles sur Marie Leczinska et sur « monsieur son époux ». Et il avait le plaisir de voir jouer devant la cour *Œdipe*, *Mariamne* et une comédie nouvelle, *l'Indiscret*, qu'il avait écrite aux eaux de Forges, et qui, sans fond sérieux, brille par son entrain et par quelques traits plaisants.

Il fut présenté à la reine, qui l'appelait, disait-il, « son pauvre Voltaire ». Il trouva enfin qu'elle valait la peine qu'il fît des vers pour elle, quand elle lui eut

assuré, sur sa cassette, une pension de quinze cents livres. « C'est, écrit-il, un acheminement pour obtenir les choses que je demande. » Mais que demandait donc ce philosophe si fort au-dessus des appétits des courtisans ? Il ne s'explique pas, mais on sait qu'il convoitait toutes les distinctions, tous les honneurs, tous les emplois qui pouvaient le faire marcher de front avec les gens titrés, dont la hauteur le blessait toujours. « Je « suis très bien, écrit-il, avec le second premier ministre « Duverney. Je compte sur l'amitié de madame de Prie. « Je ne me plains pas de la vie de cour, je commence « à avoir des espérances raisonnables d'y pouvoir être « quelquefois utile à mes amis. » Il ne pense qu'à ses amis, croyez-le bien, et ne songe point du tout à lui-même. Mais pouvoir être utile à ses amis, c'est avoir du crédit et de la puissance, et c'est là ce qu'il lui faut.

La *Fête de Belébat, bouffonnerie.* — Dans ces vues charitables, il continuait à faire sa cour à Madame de Prie, pour qui il avait composé *La Fête de Belébat*, petit divertissement du genre et du style de la Foire, mais que Voltaire jugeait beaucoup plus relevé, parce qu'il était destiné aux délassements de la favorite du premier ministre, et que tous les couplets de cette folle et licencieuse mascarade devaient être chantés par des princes du sang, tels que le comte de Clermont, par des princesses, telles que Mlle de Clermont, et enfin par des personnes du premier rang, heureuses de s'oublier dans une bacchanale princière.

Que les panégyristes de Voltaire, et entre autres Condorcet, lui délivrent un brevet de sage et de poète citoyen, si bon leur semble : ne disputons point, et passons.

Le chevalier de Rohan. — Voltaire revenait de la cour, assez content, lorsqu'en décembre 1725, il se rencontra, à l'Opéra, avec le chevalier de Rohan. Ce très médiocre héritier d'une grande race, piqué peut-être des airs avantageux que le poète se donnait, lui demanda son nom dans les termes les plus insolents. Voltaire lui répondit sur-le-champ quelque chose comme ceci : « Mon nom ? je le commence, et vous finissez le vôtre. » La scène se renouvela, dit-on, à la Comédie française, dans la loge de Mlle Le Couvreur.

Quelques jours après, Voltaire étant à diner chez le duc de Sully, on vint le demander pour parler à quelqu'un qui l'attendait dans la rue. Là, il fut assailli par des gens qui l'accablèrent de coups de bâton : le chevalier de Rohan présidait à l'exécution. Le duc de Sully refusa de prendre fait et cause pour son hôte, victime d'un guet-apens qu'il n'avait peut-être pas ignoré. Quoi qu'il en soit, le poète le punit en retranchant de la *Henriade* le personnage historique de Sully, auquel il substitua celui de Duplessis-Mornay. Il fit ainsi payer la faute du descendant au glorieux aïeul, et effaça de son poème le souvenir de l'immortel ami du Béarnais. Vengeance grave, si la *Henriade* devait demeurer l'unique monument de l'histoire de Henri IV ; vengeance puérile. si l'on songe que ce poème n'est apparemment pas destiné à durer autant que l'*Enéide*, sans laquelle on ne connaîtrait pas le *fidèle Achate*. En somme, voilà une justice bien fantasque.

Voltaire a la Bastille, puis en exil. — Quant au chevalier de Rohan, il n'était pas aussi facile à atteindre, et il ne s'agissait plus d'une vengeance de poète. Mais une autre satisfaction n'était pas aisée à obtenir. Le

chevalier se déroba, sa puissante famille se remua ; et ce fut l'offensé qu'on enferma à la Bastille. On peut juger de l'indignation de Voltaire. Dans son ressentiment, il aurait probablement renoncé à son pays, s'il n'en avait pas été bientôt exilé par force. Le gouvernement du roi sentait si bien l'injustice de cet emprisonnement, qu'il ne le maintint pas plus de douze jours. Mais il fit conduire le prisonnier, (qui d'ailleurs l'avait demandé), à Calais, afin qu'il s'embarquât pour l'Angleterre (mai 1726).

A peine débarqué, Voltaire revint à Paris, non sans péril, pour y chercher encore son ennemi, mais inutilement.

« Voilà qui est fait, écrit-il à Thiériot (1) ; il y a apparence que je ne vous reverrai de ma vie... Je n'ai plus « que deux choses à faire dans ma vie : l'une, de la hasarder avec honneur dès que je le pourrai; et l'autre, de la « finir dans l'obscurité d'une retraite qui convient à ma « façon de penser, à mes malheurs, et à la connaissance que j'ai des hommes. »

Quelques mois plus tard, il écrivait de Wandsworth, en Angleterre, à Mlle Bessières, une respectable amie de sa famille :

« J'ai bien fait des fautes dans le cours de ma vie. « Les amertumes et les souffrances qui en ont marqué « presque tous les moments, ont été souvent mon ouvrage... Mais Dieu m'est témoin que j'aime la « vertu... »

De pareils aveux désarment la critique. Mais qu'est-ce qui peut absoudre ce gouvernement, qui réduisait

(1) 12 août 1726.

ainsi à l'exil un homme dont la vie ne présentait aucune tache, et offrait déjà des parties très glorieuses ?

Voltaire écrivait à son ami Thiériot qu'il abandonnait ses pensions du roi et de la reine : il voulait se considérer lui-même comme proscrit, ou plutôt montrer qu'il répudiait sa patrie. Cela était fier.

Mais attendons la suite.

---

## CHAPITRE II

### Séjour de Voltaire en Angleterre et ses suites

### 1726-1733

I

L'Angleterre. — Si Voltaire avait conçu l'espoir d'éveiller des remords par son absence, son illusion ne dut guère durer. Mais les amis ne lui manquaient pas en Angleterre, et le climat même se montra d'abord hospitalier pour lui. Il eut, à son arrivée, une bonne fortune assez rare: la vue de la Tamise par un ciel splendide et une température délicieuse, avec le spectacle d'une fête magnifique sur ce grand fleuve, tout couvert de navires montés par des équipages de rameurs, qui le charmèrent par la richesse de leurs livrées, par leur air de force, de sécurité et de prospérité. L'Angleterre lui apparut donc comme le pays de l'abondance et de la joie, autant que de la liberté: tout de suite il lia, non sans raison, ces idées ensemble, et se persuada qu'un pays libre était naturellement le séjour d'un peuple ri-

che et heureux. Quel contraste avec la France, où un air général de pauvreté, de maigreur, d'inquiétude dans les populations, trahissait un gouvernement despotique, oppressif et indifférent aux souffrances des sujets! Jamais Voltaire n'a perdu de vue cette antithèse: une notable partie de ses écrits et de ses entreprises de toute sorte a eu pour objet de combattre la tyrannie et l'incurie du gouvernement français, de montrer, par ses leçons et par ses exemples, la manière de faire refleurir, avec la liberté, la prospérité dans ce pays de France qui ne demande, pour s'enrichir, que de n'être pas opprimé.

Voilà un des premiers enseignements que Voltaire tira de son séjour forcé en Angleterre. D'autres grands écrivains du dix-huitième siècle, tels que Montesquieu et Buffon, visitèrent ce pays vers la même époque (1), avec grand fruit pour leur esprit: le premier en rapporta la science de la politique, le second, de nouvelles théories dans la physique. Voltaire en retira non seulement des idées de tout genre, mais l'esprit même qui fait les hommes libres : le sentiment insurmontable des droits de la conscience, et la volonté de revendiquer toutes les franchises qui assurent à la personne humaine son légitime développement.

*Lettres anglaises.* — Il a résumé ses études sur l'Angleterre dans ses *Lettres anglaises* ou *Lettres philosophiques*, ouvrage où ses contemporains virent à bon droit une satire indirecte de la France sous forme d'éloge de la nation rivale, mais qui, pour les lecteurs équitables, est un de ses écrits les mieux inspirés et les plus profita-

(1 Montesquieu en 1729, Buffon un peu plus tard.

bles, comme les plus modérés. Un gouvernement moins infatué que n'était le nôtre à cette époque, en aurait pu tirer tout un plan de réformes salutaires. Mais il était écrit que l'ancienne monarchie ne saurait en rien se réformer, quoique les avertissements et les conseils ne lui aient pas manqué.

Vie de Voltaire en Angleterre. — La vie de Voltaire, en Angleterre, fut, comme partout, laborieuse et féconde, sans être jamais pénible. Il ne voulut pas d'abord prendre domicile à Londres, de peur d'y être trop distrait dans son travail. En revanche, il sut profiter de l'hospitalité de ses amis. Le comte de Bolingbroke l'accueillit à bras ouverts, et l'hébergea dans son domaine de Dawley (Middlesex). Il le mit en relations avec les plus beaux esprits de la Grande-Bretagne, Swift, Pope et Gay. Le poète philosophe Pope, devenu son ami, le reçut fréquemment dans sa maison de campagne de Twickenham. Avec Bolingbroke, il s'exerça dans l'incrédulité érudite et sarcastique; avec Pope, dans la philosophie religieuse et morale. Il se lia d'une amitié durable avec un riche marchand de Londres, Falkener, homme très lettré et d'un goût aussi indépendant qu'éclairé, qui lui donna longtemps l'hospitalité dans sa propriété de Wandsworth. Tout ce qu'il y avait de plus éminent en Angleterre par l'esprit ou par le rang, lui fit le meilleur accueil. Le roi même s'intéressa à l'homme de lettres français exilé. Voltaire ayant été dépouillé, par un juif de Londres, d'une lettre de change de vingt mille francs, le roi Georges lui envoya une somme de cent guinées. A tous ces traits, on reconnaît cet esprit hospitalier de l'Angleterre, dont on est émerveillé, quand on voit, à Westminster ou à Greenwich,

les monuments consacrés par la générosité britannique à la mémoire d'illustres étrangers, parmi lesquels on peut compter nombre de Français de diverses conditions.

Voltaire n'avait donc pas à se plaindre; et il employait bien son temps pour connaître à fond cette puissante nation.

Newton. — Son premier souci avait été de voir en personne le plus grand philosophe des temps modernes, le réformateur de la physique, le révélateur du système du monde, l'incomparable Newton, qui touchait à la fin de sa longue vie. Malheureusement, il ne put le voir vivant; mais l'année suivante, il assista aux funérailles, dignes d'un roi, que lui fit l'Angleterre. Cet éclatant témoignage de l'admiration et de la reconnaissance publique accrut encore les sentiments d'envie que ce pays inspirait à son cœur plein de ressentiment contre sa patrie.

A défaut du grand philosophe, il vit son fidèle disciple, Samuel Clarke, s'entretint avec lui de métaphysique, et en fut d'abord ébloui. Mais enfin il ne retint de tous ces entretiens que la foi dans le Dieu de Newton ; il abandonna comme vaines toutes les difficultés sublimes de la métaphysique, très propres à importuner son génie net, mais prompt à se rebuter.

Locke. — Il fut aidé à ce sacrifice facile par l'étude de la philosophie de Locke. Il a cru toute sa vie que Locke était le vrai philosophe, le philosophe par excellence, parce que cet homme sage et prudent, mais d'un génie humble et rasant le sol, enseignait une doctrine commode pour les esprits qui ne reçoivent que peu de

chose au delà de ce qui frappe les sens. Voltaire, enchanté de la sagesse de Locke, de ses doutes prudents, quoique immenses, de la guerre qu'il avait faite avec succès contre la métaphysique hardie et profonde de Descartes, prit l'habitude de ne croire qu'un très petit nombre de choses aisées, (quoiqu'elles n'en soient pas beaucoup plus sûres), et se piqua dorénavant de philosopher à la manière anglaise, c'est-à-dire seulement avec le bon sens et l'observation immédiate, en doutant beaucoup. Il répudia pour toujours ce qui lui venait de Descartes et de ses disciples, décida que la physique de ce grand homme, ainsi que sa psychologie et sa métaphysique, n'était qu'un roman, et ne voulut plus avoir d'autre maître que Newton. Il se promit donc de provoquer une révolution dans l'esprit français, et conçut probablement dès ce temps-là l'ambition de se constituer le guide de ses compatriotes dans toutes les parties de la philosophie, qui embrassait encore à cette époque les sciences de la nature avec les sciences morales.

Son séjour en Angleterre ne lui fut pas moins utile pour étendre et enhardir son imagination et son goût en ce qui regardait la poésie. Le génie de la liberté, qui est celui de la nation anglaise, s'étend à tout, même aux œuvres des muses. Il ne connaît point la timidité de notre goût, et ne subit pas le joug de nos conventions et de nos préjugés.

Shakespeare. — « Shakspeare, écrit Voltaire (1), flo-
« rissait à peu près dans le temps de Lope de Véga ; il
« créa un théâtre ; il avait un génie plein de force et

(1) *Lettres philosophiques*, XVIII.

« de fécondité, de naturel et de sublime, sans la moin-
« dre étincelle de bon goût et sans la moindre con-
« naissance des règles. »

Voltaire n'était pas ébloui ni intimidé pas la grande réputation de Shakespeare, ni même par la sublimité de son génie. Il signale en termes extrêmement sévères les défauts de « ses farces monstrueuses, qu'on appelle tragédies. » Toutefois il a subi l'impression de cette puissance tragique, dont rien ne donnait l'idée dans le théâtre français. Il se piquera donc d'en imiter ce qui, selon lui, convient au goût de notre nation, qu'il juge infiniment plus sûr que le goût anglais. Il essaiera aussi de naturaliser chez nous un autre caractère de la poésie dramatique d'Outre-Manche, caractère dû encore à l'usage de la liberté politique ; je veux dire, la franchise des opinions et du langage, l'habitude de traiter librement au théâtre les grands intérêts de l'État, et de faire parler les héros des républiques antiques comme ils ont pu parler, au lieu d'affaiblir ces graves sujets par un mélange obligatoire de prudence de cour ou de galanterie de salon. C'est en Angleterre qu'il conçut le projet de sa tragédie de *Brutus* ; le patriotisme républicain devait, dans cette pièce, s'exprimer en toute liberté, pour faire entendre aux Français efféminés les mâles accents d'une voix de citoyen romain. Peut-être Voltaire oubliait-il que Corneille en avait donné l'exemple dans *Horace*, dans *Cinna*, dans *Sertorius*, et dans d'autres tragédies. Mais c'est le faible commun à tous les réformateurs d'oublier les exemples donnés avant eux.

Le poète exilé se naturalisait de plus en plus en Angleterre : il apprenait à fond le langage de ses hôtes, se

rendait capable de tourner en cet idiome étranger jusqu'à des madrigaux, écrivait de même des parties de sa correspondance, des ouvrages étendus; et s'accoutumait si bien à penser en anglais, qu'il eut de la peine, dit-il, à retrouver l'expression de sa pensée en français, quand il voulut revenir à l'usage de sa langue maternelle. C'est ainsi qu'il composa en anglais son *Essai sur la poésie épique*, dont il dut faire ensuite la traduction en français.

Nouvelle édition de la *Henriade*. — Il ne perdait pas de vue son poème de la *Henriade*. Il en prépara une édition remaniée et corrigée, imprimée avec luxe, pour laquelle il fit appel aux souscriptions. Le roi et la reine d'Angleterre, et à leur suite toute la cour, tout ce qu'il y avait de plus brillant dans la société anglaise, s'empressèrent de souscrire. Le succès fut magnifique. Le poète reconnaissant dédia son ouvrage à la reine, et lui adressa une Épître écrite à l'honneur de la nation autant que de ses princes.

« Le même esprit, disait-il, dans lequel (ce poème) « est écrit me fait prendre la liberté de l'offrir à la vertueuse épouse d'un roi qui, parmi tant de têtes couronnées, jouit presque seul de l'honneur sans prix de « gouverner une nation libre, d'un roi qui fait consister « son pouvoir à être aimé, et sa gloire à être juste. »

Qui ne sent que, sous chacun de ces mots, il y avait un trait aigu, qui devait atteindre la nation française et son roi ? L'auteur était-il donc résolu de ne plus se souvenir qu'il était né Français, et à se faire membre adoptif de la nation qu'il admirait si justement ? Point du tout : il se vengeait, mais il songeait toujours à son

retour en France. Déjà, il avait sollicité du gouvernement français et obtenu une permission de séjour de trois mois pour ses affaires, (29 juillet 1727) mais il n'en avait pas profité. Enfin il se trouva libre de rentrer dans son pays au mois de mars 1729, mais à condition de demeurer d'abord à quelque distance de Paris.

Retour en France. — Si ces trois années d'exil avaient profité au progrès de l'esprit de Voltaire, elles ne l'avaient assurément pas rendu moins redoutable pour les pouvoirs qui l'observaient avec une certaine crainte. Blessé par l'injustice et la persécution, stimulé par le désir de la vengeance, enhardi par le spectacle d'une liberté qui s'étendait à tout, même aux croyances religieuses, fort de la gloire qui couronnait son nom en pays étranger ; il se montrait moins disposé que jamais à ménager ce qui le choquait dans les institutions et les opinions de son pays ; et tout en se croyant obligé d'agir avec plus d'artifice qu'auparavant, il songeait à changer presque de tout point l'esprit d'une nation où la liberté de ses pensées devait rencontrer tant d'obstacles. Il sentait que sa plume était devenue une puissance ; il allait essayer tout ce qu'elle pouvait.

## II. — Les suites de l'exil

*Histoire de Charles XII. — Brutus, tragédie.* — Il rapportait d'Angleterre une *Histoire de Charles XII* et une tragédie de *Brutus*. Il s'agissait de faire un sort à ces deux derniers enfants de son génie : cela demandait du temps. Mais les soucis paternels de l'auteur ne lui font pas perdre de vue la question d'argent. Il fait ré-

clamer les arrérages de sa pension de la reine, pension à laquelle il avait renoncé fièrement pendant son exil ; il enlève par une audacieuse spéculation financière la banque d'une loterie d'État ; il fait un autre grand coup en Lorraine (1). Considérablement enrichi par ces brillantes affaires, il s'installe à Paris, et songe à lancer d'abord *Brutus* et ensuite *Charles XII*.

La tragédie passa par des fortunes diverses avant d'être représentée : l'auteur, alarmé sur l'effet de ses tirades républicaines, la retira d'abord, puis la donna résolument ; elle fut représentée avec un très grand succès le premier jour (11 décembre 1730), et tomba presque le lendemain. Il n'y eut pas là de cabale, mais seulement l'effet d'un désappointement du public, un peu étonné de la froideur de cette tragédie trop pompeusement annoncée. L'auteur sentit que le républicanisme n'était pas un mérite suffisant, et, sans y renoncer, se proposa d'y joindre d'autres attraits pour le public de la Comédie française. Il gardera longtemps l'espoir de passionner le lecteur avec de grands intérêts politiques, et renouvellera de différentes façons cette tentative, sans y trouver jamais les triomphes qu'il s'était promis. Le public français lui paraît décidément trop frivole ; mais le fait prouve seulement que les grandes passions politiques n'étaient pas encore fort éveillées dans la nation.

L'*Histoire de Charles XII*, qui est un vrai chef-d'œuvre, révélait le génie de l'auteur dans un autre genre. On ne s'était pas encore douté qu'il fût né pour réformer l'histoire. Il commençait hardiment sa réforme par un sujet contemporain. C'était s'exposer beaucoup, dans un

(1) Desnoiresterres, *La J. de V.*, p. 410 et suivantes.

temps où les intérêts de la renommée des princes passaient tous pour sacrés et solidaires. Cette histoire, écrite en Angleterre, se ressentait de la liberté du pays. L'auteur prévit justement qu'en France, un ouvrage écrit d'un style vif et piquant, bien qu'exempt de satire, ne passerait pas sans encombre. Il était éclairé par les aventures de la *Henriade*, dont l'édition de Londres fut prohibée.

Le sort de *Charles XII* ne fut guère plus heureux. L'approbation, accordée au premier volume, fut retirée au second, et toute l'édition saisie. Le garde des sceaux donna pour raison, à ce qu'on fait entendre, quoique sans vraisemblance (1), que l'historien n'avait pas assez ménagé la réputation de l'électeur de Saxe, Auguste, roi de Pologne, rival et ennemi du héros suédois. Voltaire, qui savait prendre son parti sans jamais renoncer à ses desseins, transporte son manuscrit et sa personne à Rouen, où il fait imprimer *Charles XII* en secret, avec la permission tacite du premier président, M. de Pontcarré (2).

C'est par des artifices de ce genre qu'on pouvait, dans ce temps-là, déjouer les mauvais desseins de la police ministérielle. Le gouvernement du roi était souvent mal servi par ses représentants ; et l'on pouvait, par la faveur secrète de quelques fonctionnaires particuliers, faire impunément ce qui était interdit par les ministres immédiats du souverain. L'*Histoire de Charles XII* parut donc en 1731, et entra dans Paris sous le couvert du duc de Richelieu, qui prêta sa livrée pour faire passer cette marchandise de contrebande.

(1) Desnoiresterres, p. 425.
(2) Lettre à Cideville, 30 anvier 1731.

Voltaire a Rouen. — Pour se cacher à Rouen ou aux environs, l'auteur de *Charles XII* avait d'autres raisons que l'impression clandestine de cet ouvrage. Il se croyait si peu en sûreté en France, qu'il faisait dire qu'il était retourné en Angleterre. Il avait toujours des brouilleries, soit avec le ministère, soit avec les auteurs ses confrères; et il savait bien qu'on ne manquerait pas un prétexte pour le dénoncer aux sévérités du gouvernement.

La mort de Mlle Lecouvreur. — La mort de la célèbre actrice Adrienne Lecouvreur (20 mars 1730), fut une de ces occasions où il ne craignit pas de braver de puissants ennemis. La comédienne adorée du public — et de plusieurs grands personnages, — fut, après sa mort, l'objet d'une de ces rigueurs ecclésiastiques dont on se souvenait que les restes de Molière avaient été frappés, ou au moins menacés autrefois. Le curé de Saint-Sulpice, Languet, personnage signalé par son zèle dévot, refusa les honneurs de la sépulture chrétienne. Le corps d'Adrienne, emporté dans un fiacre, à minuit, fut enterré près de la Seine, à la Grenouillère, dans un terrain vague, aujourd'hui traversé par la rue de Bourgogne. Voltaire avait fermé les yeux à la comédienne : il ne songea nullement à contenir son indignation; il lança une sorte de satire sur *la mort de Mlle Lecouvreur :*

................Melpomène n'est plus !
Que direz-vous, race future,
Lorsque vous apprendrez la flétrissante injure
Qu'à ces arts désolés font des hommes cruels ?
Ils privent de la sépulture
Celle qui dans la Grèce aurait eu des autels.
.....................................

Non, ces bords désormais ne seront plus profanes :
Ils contiennent ta cendre ; et ce triste tombeau,
Honoré par nos chants, consacré par tes mânes,
Est pour nous un temple nouveau !
Voilà mon Saint-Denys.................................

Une éloquente invective contre l'inconséquence des Français, « endormis sous l'empire de la superstition ; » un éloge enthousiaste et bien motivé de l'Angleterre, seul pays où « les mortels osent penser » où « l'on sait tout dire, et tout récompenser, » où les poètes et les grands acteurs ont des tombeaux « parmi les rois et les héros » ; une exclamation finale ainsi conçue :

Dieux ! pourquoi mon pays n'est-il plus la patrie
Et de la gloire et des talents ?

tout cet ensemble de regrets et de hardiesses pouvait bien attirer au poète une invitation à repasser dans cette Angleterre, qu'il opposait malignement à sa patrie. (1) C'est pourquoi, de peur d'y être reconduit par la police, il répandait le bruit qu'il y était retourné.

Il était toujours malade, et n'en menait pas moins de front deux tragédies.

« Ce qui m'a prolongé ma fièvre, écrit-il à Thiériot (2), « est un étrange régime où je me suis mis. J'ai fait toute « la tragédie de *César* depuis qu'*Ériphyle* est dans son « cadre. J'ai cru que c'était un sûr moyen pour dépay- « ser les curieux sur *Ériphyle* : car le moyen de croire « que j'aie fait *César* et *Ériphyle*, et achevé *Charles XII*, « en trois mois ! Je n'aurais pas fait pareille besogne à « Paris en trois ans. »

(1) Voir sa lettre à Thiérot, du 1er mai 1731.
(2) 30 Juin 1731.

Cependant il ne put résister à la tentation de revivre à Paris. Mais il s'y cacha, demeurant tantôt chez un ami, tantôt chez un autre. Il ne dédaigne pas les maisons princières, et se fait prêter, « pour lui tout seul », celle du duc de Guise, à Arcueil (septembre 1731).

Enfin il élit domicile chez la comtesse de Fontaines-Martel, « la déesse de l'hospitalité, » laquelle « lui « donne à coucher dans son appartement bas, qui re- « garde le Palais-Royal » (26 déc. 1731). Le voilà encore, pour un temps, tranquille, choyé et régalé, (médiocrement d'ailleurs), par une amitié féminine (1). Là il peut poursuivre tous ses travaux en même temps qu'un charmant commerce épistolaire et poétique avec ses amis Formont et Cideville, sans compter toutes sortes de tracasseries avec les gens de lettres et les journalistes (2). Il semble qu'il n'ait jamais assez d'affaires sur les bras, assez de gens à combattre, à protéger ou à enchanter soit par sa plume, soit par son crédit. Ajoutons que chez madame de Fontaines-Martel, on joue la comédie assez régulièrement (3), et qu'*Ériphyle* y est représentée par l'auteur et par des amis. C'est le premier théâtre domestique dont il jouit : dans la suite, il s'en fera partout où il demeurera.

Il a bien sujet de supposer qu'on ne croira pas qu'un seul homme puisse mener à la fois tant d'intrigues poétiques ou autres. Malheureusement on est averti de ce qu'il peut, et ses *alibi* ne lui servent guère qu'à le

(1) Voir la malicieuse lettre qu'il écrit, sur cette *déesse de l'hospitalité*, à son ami Cideville, 29 mai 1732.

(2) Voir sa lettre aux *Auteurs du Nouvelliste du Parnasse* (juin 1731) à propos de Campistron, etc.

(3) Lettre à Cideville, 3 février 1732.

faire paraître plus inquiétant par son activité invraisemblable.

*Ériphyle.* — La tragédie d'*Ériphyle*, remaniée en cent façons sur les conseils des amis de Voltaire, fut enfin jouée le 7 mars 1732. « Notre cinquième acte, écrit le poète (1), a été critiqué ; « mais on pardonne au dessert, « quand les autres services ont été passables. » Il paraît que les traits satiriques contre les grands, les princes et la superstition, avaient fait le succès des premiers actes ; mais que l'apparition de l'ombre d'Amphiaraüs fut médiocrement goûtée : le public était encore peu favorable à ces nouveautés scéniques. L'auteur cependant y attachait un grand prix, et l'ombre d'Amphiaraüs reparut plus tard, dans *Sémiramis*, sous le nom d'ombre de Ninus. Nous savons que rien ne décourageait Voltaire dans ses desseins de réformes, et qu'il y revenait obstinément. Quant à sa pièce nouvelle, il en oppose malicieusement le succès, pourtant imparfait, à l'échec du *Jephté*, opéra de l'abbé Pellegrin. « Je suis fâché, en « bon chrétien, écrit-il, que le sacré n'ait pas le même « succès que le profane, et que Jephté et l'arche du « Seigneur soient mal reçus à l'Opéra, lorsqu'un grand-« prêtre de Jupiter et une catin d'Argos réussissent à la « Comédie ; mais j'aime encore mieux voir les mœurs « du public dépravées que si c'était son goût (2). » Ce dernier trait, qui paraît n'être qu'une plaisanterie, part du fond du cœur de Voltaire. C'est l'abrégé de sa morale intime : périssent les mœurs plutôt que l'esprit et la finesse du goût ! Qu'on soit libertin en tous sens, à

(1) L. à Cideville, du 8 mars 1732.
(2) Même lettre.

la bonne heure ; mais que l'on soit toujours l'homme à l'odorat subtil et dédaigneux (*emunctæ naris*), dont parle le poète Horace.

*ZAIRE.* — Pour se « donner le temps de corriger les défauts qu'il reconnaissait dans sa tragédie d'*Eriphyle*, il en avait vite commencé une autre » C'était *Zaïre*. Commencer une tragédie, pour lui, c'était presque la terminer. « La pièce, dit-il, fut achevée en vingt-deux jours. » Nous ne comptons pas le temps qu'il mit ensuite à la retoucher. C'était sa manière de travailler : il exécutait parfois une tragédie en six jours (nous n'exagérons rien), et la refaisait pendant des mois et des années; et quand il s'agissait de corriger ses pièces, aucun effort ne lui coûtait. C'est ainsi qu'il écrivait à son principal confident, à propos d'un personnage de *Brutus* :

« Je me meurs, mon cher Thiériot, mais avant de mou-
« rir dans mon lit comme un sot, je viens de changer la
« dernière scène de Tullie (1). »

OPÉRA DE *Samson*. — Ne croyez pas cependant que *Zaïre* lui suffisait avec tout ce que nous avons déjà dit. Il était encore occupé d'un opéra, par émulation, parce que son ami Cideville en composait un (2). Il ne lui manquait qu'un musicien. Il n'en voulait pas d'autre que Rameau. « Quand Orphée-Rameau voudra, je serai à son « service. Je lui ferai airs et récits, comme sa muse l'or- « donnera (3). » Quel librettiste modèle ! Cependant son opéra de *Samson*, mis en musique par *Orphée*-Rameau (1732), ne fut pas représenté. L'auteur dit (4) que « la

(1) Lettre à Thiériot, 1730.
(2) Voir sa lettre du 2 octobre 1731.
(3) L. à Thiériot. 1er décembre 1731.
(4) *Avertissement* en tête de *Samson*.

« même cabale qui depuis fit suspendre les représenta-
« tion de *Mahomet* ou du *Fanatisme*, empêcha qu'on ne « représentât l'opéra de *Samson*. » Il en marque son ressentiment comme on peut le deviner. Nous nous contenterons, pour ce moment, de signaler le fait sans en discuter les raisons.

*LETTRES ANGLAISES.* — Il travaillait en même temps à l'achèvement de ses *Lettres anglaises,* tout en regrettant de n'être plus à Rouen, auprès de M. de Cideville, pour les terminer (1). Il était malade, comme toujours, et n'en mettait ni moins de grâce ni moins de sel dans ce recueil destiné à faire rougir les Français de leur infériorité à l'égard des Anglais dans la liberté politique et religieuse, dans la science de la nature, dans la poésie même. Et il s'étonnera que cette œuvre si mordante lui attire encore des ennemis : ceux-ci pourront du moins se masquer de patriotisme pour lui chercher querelle.

Sa vie demeurait partagée entre ses prodigieux travaux et les soins de l'amitié. Il faisait sa cour aux grands, pourvu qu'ils fussent « aimables » ; et il s'attachait ou espérait s'attacher, par des bienfaits, des jeunes gens qu'il croyait propres à se faire un nom dans les lettres. Au nombre de ces futurs poètes qui trompèrent ses espérances, il faut mentionner au moins l'abbé Linant, qui reparaît souvent dans sa correspondance. C'était le fils d'une aubergiste, chez qui il avait logé à Rouen. Voltaire l'adopta presque comme un fils, le poussa dans la voie de la tragédie, l'hébergea, le nourrit, mais ne put jamais vaincre sa paresse ni son indifférence. Ce fut un poète manqué, ainsi que d'autres qu'il a également patronnés.

(1) Lettre à Cideville, 3 février 1732.

Le comte de Clermont et les Guise. — Parmi les grands, il courtisait beaucoup, à cette époque, la maison de Guise et le comte de Clermont, arrière-petit-fils du grand Condé, qu'il avait rencontré à Arcueil.

« Voici, écrit-il, à la princesse de Guise, (mars 1732), « un prince du sang pour qui j'ai rimé, ce matin, un « petit madrigal... Comment, madame! il est aimable « comme s'il n'était qu'un particulier! »

Non, je n'étais point fait pour aimer les grandeurs ;
Tout éclat m'importune et tout faste m'assomme;
Mais Clermont, malgré moi, subjugue enfin mon cœur;
Je crois n'y voir qu'un prince, et j'y rencontre un homme.

Ajoutons que ce prince se déclarait, au théâtre, le protecteur de Voltaire (1). C'est ce même comte de Clermont qui devint général pour le malheur de la France, et académicien sans grand profit pour l'Académie française (2).

On voit que Voltaire, en voulant combiner le rôle d'homme indépendant avec celui de flatteur, n'était pas toujours heureux dans le choix de ses favoris. Il se décidait exclusivement par la communauté de goût pour les plaisirs et pour les grâces mondaines, qui lui tenaient lieu, chez les grands, de tout autre mérite. En somme, il était né homme de cour, tout en croyant être le contraire, et s'engouait de personnages frivoles en méprisant la frivolité. En quoi différait-il donc des rois et des grands? Il lui fallait des flatteurs, et il s'imaginait que les grands qui lui faisaient des compliments, étaient des amis. Une caresse de prince lui faisait perdre la raison, comme, en un sens opposé, une piqûre de critique.

(1) Lettre à Moncrif, mars 1732.
(2) Voir Lucien Brunel, *les Philosophes et l'Académie française* (1884), p. 51.

Mais en revanche, il aimait infiniment ses amis, ce qu'on ne remarque pas souvent chez les princes.

JUGEMENTS SUR LES GENS DE LETTRES CONTEMPORAINS. — Quant aux gens de lettres, il les jugeait en homme supérieur, qui se plaisait à distribuer des compliments, et non moins à décocher des épigrammes. Il parle très honorablement de La Motte, pour le caractère : en effet il n'eut qu'à se louer de ses procédés. Mais voici comment il annonce sa mort à un ami : (1) « Le patriar-« che des vers durs vient de mourir... C'est un bon « homme, un bel esprit, et un poète médiocre de « moins. » Il écrit à un autre (2) : « Feu M. de la Motte, « qui écrivait bien en prose, ne parlait plus français « quand il faisait des vers. Les tragédies de tous nos au-« teurs, depuis M. Racine, sont écrites dans un style « froid et barbare ; aussi La Motte et ses consorts fai-« saient tout ce qu'ils pouvaient pour rabaisser Des-« préaux, auxquels ils ne pouvaient s'égaler. »

Voltaire adresse les compliments les plus flatteurs à M. de Moncrif, secrétaire des commandements du comte de Clermont, et plus tard de la reine (3). Un jour, il l'immolera au ridicule. Mais Moncrif ne pouvait-il pas exercer quelque influence au théâtre et à l'Académie française ? Ne supposez pas que Voltaire songeât à une place d'académicien, « place méprisée par les gens qui « pensent, respectée encore par la populace, et toujours « courue par ceux qui n'ont que de la vanité. (4) »

(1) Lettre à Formont, 26 décembre 1731.
(2) L. à Brossette, 11 avril 1732.
(3) mars 1732.
(4) Lettre à Formont, 26 décembre 1731. — Cf. Lettre à M. Lefebvre 1732. « Cette Académie française est l'objet secret des vœux de tous les « gens de lettres ; c'est une maîtresse contre laquelle ils font des épigram-« mes jusqu'à ce qu'ils aient obtenu ses faveurs, et qu'ils négligent dès qu'ils « en ont la possession. »

Evidemment, Voltaire dédaigne l'Académie, ainsi que les grands, selon l'heure du jour et les préoccupations du moment. Quant à la vanité, on sait bien qu'il n'en a aucune. Cependant il ne pardonnera jamais à ceux qui ont retardé son entrée à l'Académie française, par exemple le théatin Boyer, évêque de Mirepoix.

Voltaire et Crébillon. — A l'époque où nous sommes, Voltaire vit en excellents termes, et comme en commerce de coquetterie, avec Crébillon, le seul des poètes vivants avec qui l'auteur *d'Œdipe* pût être mis en balance. Il y avait eu entre eux quelques susceptibilités, et Voltaire accusait l'auteur de *Rhadamiste* d'avoir, avec M. de Rohan, monté une cabale contre son *Brutus*. Mais ces malentendus paraissaient dissipés, grâce surtout à la loyauté du vieux poète. « Je menai hier, écrit « Voltaire à Cideville (19 août 1731), M. de Crébillon « chez M. le duc de Richelieu : il nous récita des mor- « ceaux de son *Catilina*, qui m'ont paru très beaux. Il « est honteux qu'on le laisse dans la misère, *laudatur et* « *alget.* » Ces paroles font plus d'honneur à Voltaire que ce qu'il écrira plus tard sur Crébillon, quand la faveur royale aura tiré celui-ci de la misère, et que tout son théâtre paraîtra à son jeune émule devoir être refait, y compris ce *Catilina* qui a surpris un moment son admiration.

Un autre poète tragique, Piron, se prenait pour un rival de Voltaire au théâtre, et même pour un rival plus favorisé que lui du génie de l'invention. Les rapports entre les deux poètes ne furent jamais gracieux (1); mais on y peut trouver de l'amusement, à cause des

(1) Desnoiresterres, *la J. de V.*, p. 451.

traits de malice qu'échangent ces deux maîtres railleurs.

S'agit-il de Marivaux, Voltaire annonce sa comédie des *Serments indiscrets*, « où, dit-il, j'espère que je n'entendrai rien. » (1)

Il paraît faire beaucoup plus de cas de Destouches. « On me jouera immédiatement après le *Glorieux;* c'est « une pièce de M. Destouches... Elle a beaucoup de suc« cès, et peut-être en aura-t-elle moins à la lecture qu'aux « représentations. Ce n'est pas qu'elle ne soit, en géné« ral, bien écrite ; mais elle est froide par le fond et par « la forme ; et je suis persuadé qu'elle n'est soutenue que « par le jeu des acteurs, pour lesquels il a travaillé. C'est « un avantage qui me manque. J'ai fait ma pièce (2) « pour moi et non pour Dufresne et pour Sarazin. Je l'ai « travaillée dans un goût auquel ni les acteurs, ni les « spectateurs ne sont accoutumés. J'ai été assez hardi « pour songer uniquement à bien faire...On m'accablera « d'autant plus que le petit succès qu'a eu l'*Histoire « du roi de Suède* a soulevé l'envie contre moi. Elle « m'attend au parterre pour me punir d'avoir un peu « réussi en prose. Je ferai bien mieux de ne plus « songer au théâtre... » (3)

Mais comment pourrait-il ne plus songer au théâtre ? Autant vaudrait n'être plus lui-même. Si l'on n'était pas bien informé de tout ce qu'il fait, on croirait qu'il ne pense qu'à la scène, dont il prétend se détacher. « J'ai

(1) L. à Formont, 29 mai 1732.

(2) *Eriphyle.*

(3) L. à Cideville, 3 février 1732. Cf. L. à Formont, du 29 avril 1732, où se trouve cette épigramme contre Destouches :

> Néricault dans sa comédie
> Croit avoir peint le *glorieux.*
> Pour moi je crois, quoi qu'il nous die,
> Que sa préface le peint mieux.

« vu que le meilleur moyen d'oublier la tragédie « d'*Eriphyle* était d'en faire une autre. Tout le monde « me reproche ici que je ne mets point d'amour dans « mes pièces. Ils en auront cette fois-ci, je vous le jure, « et ce ne sera pas de la galanterie. Je veux qu'il n'y « ait rien de si turc, de si chrétien, de si amoureux, de « si tendre, de si furieux, que ce que je versifie à pré- « sent pour leur plaire. . .Ou je suis fort trompé, ou ce sera « la pièce la plus singulière que nous ayons au théâtre. « Les noms de Montmorency, de saint Louis, de Sala- « din, de Jésus et de Mahomet, s'y trouveront. On y « parlera de la Seine et du Jourdain, de Paris et de « Jérusalem. On aimera, on baptisera, on tuera...» (1)

La pièce dont il est enchanté en ce moment (comme il lui arrive d'ordinaire dans le feu de la composition), est *Zaïre* ; on l'a bien deviné. L'auteur l'envoie en hâte à ses amis Cideville et Formont, en demandant leurs critiques, et plaidant d'avance pour elle, comme si elle était critiquée :

« *Zaïre* est la première pièce de théâtre dans laquelle « j'aie osé m'abandonner à toute la sensibilité de mon « cœur ; c'est la seule tragédie tendre que j'aie faite. Je « croyais, dans l'âge même des passions les plus vives, « que l'amour n'était point fait pour le théâtre tra- » gique... » (2)

Il revenait donc pour un moment à la poétique de Boileau :

De l'amour la sensible peinture
Est pour aller au cœur la route la plus sûre...

(1) L. à Formont, 29 mai 1732. Cf. L. à Cideville, 10 juillet 1732.
(2) L. à M. de la Roque, 1732. Lire toute cette grande lettre, où Voltaire expose complètement le dessein de sa pièce.

Il revenait par cela même à la pratique de Racine ; et il s'en trouva bien. *Zaïre* est restée la plus intéressante de ses tragédies, en même temps que le plus heureux de ses efforts pour traiter sur le théâtre français un sujet moderne et français.

SUCCÈS DE *Zaïre* AU THÉATRE. — Le public, bien que partagé, rendit justice à cette œuvre d'un génie qui se révélait sous un aspect nouveau. La première représentation de *Zaïre* eut lieu le 13 août 1732. « Je voudrais, « écrit l'auteur à ses « *chers et aimables critiques* » (1) « que vous pussiez être témoins du succès de *Zaïre*. « Souffrez que je me livre avec vous en liberté au plaisir « de voir réussir ce que vous avez approuvé. Jamais « pièce ne fut si bien jouée que *Zaïre*, à la quatrième « représentation. Je vous souhaitais bien là : vous « auriez vu que le public ne haït pas votre ami. Je « parus dans une loge, et tout le parterre me battit des « mains... Il est doux de n'être pas honni dans son pays. »

Cette tragédie servit donc à réconcilier Voltaire avec ses compatriotes. Elle le grandit même à ses propres yeux. C'était un succès qui ne lui laissait plus rien à envier. « *Zaïre* ne s'éloigne pas du succès d'*Inès de Castro* ; mais cela même me fait trembler..... Je vais « retravailler la pièce comme si elle était tombée... « Que de travaux et de peines pour cette fumée de vaine « gloire ! Cependant que ferions-nous sans cette chimère ? elle est nécessaire à l'âme comme la nourriture l'est au corps. (2) »

Le voilà donc qui va retoucher *Zaïre*, refondre *Eriphyle* et la *Mort de César*, et en même temps répondre à

(1) L. à Cideville du 25 août.
(2) L. à Formont, septembre 1732.

de méchantes critiques de La Motraye sur l'*Histoire de Charles XII*, achever ses *Lettres anglaises* ; « après quoi « il faudra bien revenir au théâtre, et finir enfin par l'histoire du *Siècle de Louis XIV*. (1) »

Le *Temple du Goût*. — Ne sera-t-on pas ennuyé de nous voir répéter que ce n'étaient pas encore là toutes ses occupations ? Nous avons omis, dans cette brillante période, la mention d'un ouvrage d'un genre inconnu avant lui, qui le posait comme un juge souverain des lettres, lui attirait beaucoup d'ennemis parmi ses contemporains, et enfin l'a placé, aux yeux de la postérité, au rang des Quintiliens, des juges qui, en différents siècles, ont dispensé la gloire aux écrivains anciens et modernes. Il s'agit du *Temple du Goût*, composé en 1731, et remanié depuis dans différentes éditions.

« C'était une plaisanterie de société, (écrit l'auteur à « son ami Cideville, qu'il prend à témoin). Vous y avez « eu part comme un autre : chacun fournissait ses idées, « et je n'ai guère eu d'autre fonction que celle de les « mettre par écrit. »

Il ne faut jamais prendre à la lettre des confidences de ce genre, adressées au public ; mais nous croyons bien que les spirituels amis de Voltaire ont pu contribuer en quelque chose à cette ingénieuse et satirique revue des lettres et des arts, et enfin à la distribution des honneurs entre les hommes de mérite en tout genre.

L'idée capitale était qu'on peut classer tous les esprits de quelque espèce qu'ils soient, en deux peuples, celui des gens de goût, et l'immense multitude, deshéritée du

(1) Même lettre.

don de juger sûrement de l'excellence en toutes matières. On discutait volontiers sur le goût à cette époque. Montesquieu lui-même sacrifiait à la mode, en écrivant son *Essai sur le goût.* Qu'on lise donc, avec l'attention qu'il mérite, le *Temple du Goût,* lecture d'ailleurs charmante, et l'on y apprendra ce qu'est le goût de Voltaire, non pas tant par des définitions que par des exemples. On comprendra ensuite quelle fut l'émotion des contemporains, quand ils se virent divisés en deux peuples. dont le plus nombreux était voué au mépris et au ridicule. Quant à l'autre, c'était évidemment celui des amis de l'auteur ; et nous savons quelle était cette sorte d'esprits et de caractères. C'était la société du Temple, la petite cour de Sceaux, et tous les gens de plaisir, avec lesquels l'auteur avait formé son goût : gens d'un esprit vif, délicat, raffiné, très-cultivé par les lettres, par la jouissance des œuvres des arts, par toutes les élégances de la haute société, mais qui, par cela même qu'ils constituaient une aristocratie, étaient enclins à l'humeur exclusive, à une sorte de pruderie en fait de distinction, de bon ton, et, pour tout dire en un mot, de *noblesse.*

Mais le rôle pris par Voltaire, de dictateur du goût, de censeur universel des écrivains et des artistes, avec des applications singulièrement blessantes à ses contemporains, n'était pas propre à lui concilier la sympathie des beaux esprits, déjà trop envieux de son génie et de sa renommée. Le nombre de ceux qu'il couvrait de ridicule par des mots inoubliables, était assez grand pour former une légion, acharnée à obscurcir cette gloire si laborieusement conquise. Il ne plaisait même pas à tous les bons juges de voir proclamés, comme arbitres suprêmes du goût, le cardinal de Polignac et l'abbé de Rothe-

lin, personnages peu considérables dans les lettres, et dont le principal titre était de faire bonne figure dans la petite cour ou coterie de la duchesse du Maine. On pouvait donc à bon droit s'étonner que le cardinal auteur de l'*Anti-Lucrèce*, poème en vers latins, fût qualifié, dès le début, d' « oracle de la France, » et d' « appui du Pinde. » On ne reconnaît pas là ce goût si sûr, dont Voltaire prétendait donner des leçons ; et son *Temple* risquait de lui attirer au moins autant de sifflets que d'hymnes enthousiastes ou pieux.

Le *Temple de l'Amitié*. — L'auteur se trouvait en veine d'invention de temples. Il en avait élevé un tout récemment (1732) à l'*Amitié* (1). Ce dernier petit poème ne renfermait pas seulement une élégante description d'un sentiment que Voltaire, à titre de disciple d'Epicure, estimait au plus haut prix, et qu'il pratiquait avec une sincérité dont on doit lui faire honneur ; c'était plutôt encore et surtout une satire générale de la fausse amitié. Jamais sa verve moqueuse ne s'est exercée avec plus de sagesse, et n'a rencontré des traits de morale mieux lancés, sans violence ni méchanceté. Il ne blesse personne, tout en proférant des vérités piquantes, dont tout homme peut faire son profit.

Il n'avait pas fini avec les *temples*. Douze ans plus tard, il en éleva un à *la Gloire*, dans un opéra destiné aux fêtes de la cour et à l'apothéose de Louis XV, à propos de la victoire de Fontenoi. A cette occasion, son architecture symbolique n'échappa pas aux railleries de ses ennemis : un plaisant demanda quand il achèverait la série de ses édifices païens, en dressant un temple

(1) Voir Lettre à Cideville, 8 déc. 1732.

à l'amour-propre, la seule de ses divinités qu'il eût omis de loger magnifiquement.

La philosophie de Newton. — Maupertuis. — Nous ne devons pas oublier que, parmi tant de travaux, dont la multitude et la variété tiennent du prodige, le disciple des Anglais s'appliquait à pénétrer les secrets de la physique de Newton.

Au mois d'octobre 1732, il se trouvait à Fontainebleau, logé chez le duc de Richelieu, lorsqu'il écrivait à M. de Maupertuis, introducteur du newtonianisme en France (1) :

« Etant à la cour, sans être courtisan, et lisant des « livres de philosophie sans être philosophe, j'ai recours « à vous dans mes doutes, bien fâché de ne pouvoir « jouir du plaisir de vous consulter de vive voix. Il s'a- « git du grand principe de l'attraction de M. Newton. » (2)

Voltaire a la cour. — Remarquons d'abord que, si Voltaire n'est pas « courtisan », il mène cependant à la cour de petites cabales, mais des cabales dramatiques (3). Il s'agit de faire passer *Zaïre* avant toute autre représentation de théâtre, ce qui est bien légitime ; et aussi, (à moins que Piron ne nous trompe), d'arrêter au passage la tragédie de celui-ci, *Gustave Wasa* (4). Or, la cour est partagée : la reine d'un côté, les princesses de

(1) « Par son mémoire sur les lois de l'attraction (1732), et par son *Discours sur la figure des Astres*, Maupertuis eut le mérite de répandre l'un des premiers en France la théorie newtonienne. » (Hoefer, *Biogr. générale* (Didot), art. *Maupertuis*.

(2) L. du 30 octobre 1732.

(3) Il a, dit-il, « perdu son temps » à Fontainebleau, « à faire des que- « relles entre les actrices pour des premiers rôles, et entre la reine et les « princesses pour faire jouer des comédies, à former de grandes factions pour « des bagatelles, et à brouiller toute la cour pour des riens. » (L. à Formont, novembre 1732.)

(4) Desnoiresterres, p. 453.

l'autre. Mais « le parti de la reine l'a emporté, » c'est-à-dire celui de Voltaire, qui triomphe un peu insolemment de la déconvenue de son rival.

C'est pourtant au milieu de ces tracas, que l'auteur de *Zaïre* envoie à Maupertuis un petit mémoire qu'il a fait sur la philosophie de Newton, et le prie de décider s'il « doit croire ou non à l'attraction. » Maupertuis lui adresse, non pas « une démonstration, mais deux. » Remercîments du poète transformé en philosophe : « Vous avez éclairci mes doutes avec la netteté la plus « lumineuse ; me voici newtonien de votre façon ; je « suis votre prosélyte, et fais ma profession de foi entre « vos mains. »

... « J'aurai seulement le bonheur d'avoir été instruit « avant les autres, et d'être le premier néophyte. On « ne peut plus s'empêcher de croire à la gravitation « newtonienne, et il faut proscrire les chimères des « tourbillons. » (1)

Le newtonianisme de Voltaire. — C'est bien en effet avec un zèle de néophyte que dorénavant Voltaire, non seulement prêchera la foi en Newton, mais raillera et insultera la doctrine de Descartes. Les *Lettres anglaises* sont le premier signe de sa conversion retentissante ; mais on apprendra bientôt par d'autres ouvrages qu'un homme tel que lui n'acquiert pas des idées et des connaissances nouvelles sans vouloir entraîner le genre humain dans sa conviction, et sans entreprendre de couler à fond le parti dont il s'est séparé. Il ne lui manquait plus, pour avoir des querelles sur toutes choses, que de se faire zélateur d'une doctrine de physique. Son

(1) L. du 3 nov. 1732.

zèle sur ce point fut-il absolument exempt de précipitation et d'erreur ? C'est ce que nous laissons à dire aux hommes qui sont compétents en ces hautes questions (1).

Mais Voltaire, je crois, fit un peu payer à Descartes les frais de son initiation à la philosophie anglaise, et ne put se priver du plaisir d'assaisonner de satire et d'ironie la part qu'il prit lui-même aux progrès de la connaissance des lois de l'univers. Émule de Fontenelle, il mit cette science sublime à la portée des dames, et voulut les y intéresser en les égayant (2), mais avec un goût plus pur que celui de l'auteur de la *Pluralité des Mondes*.

*LETTRES PHILOSOPHIQUES.* — Les *Lettres sur les Anglais* (intitulées plus tard *Lettres philosophiques*) complètent l'ensemble des travaux de Voltaire dans cette période, la plus belle peut-être de sa vie, qui suit son retour d'Angleterre.

Il n'est pas aisé de fixer exactement la date où ces Lettres parurent (3). Elles furent imprimées simultanément à Rouen et à Londres, en français et en anglais, avec toute sorte d'embarras et de contre-ordres. Il est probable que quelques-unes furent répandues, sous le manteau, dès 1731, mais que la première édition complète fut celle de Londres, en anglais, dont l'impression fut dirigée par Thiériot (1733). La première publiée en France porte le millésime de 1734.

(1) Buffon ne se montre guère favorable :« J'ai bien pensé, écrit-il à l'abbé « Le Blanc (1738), que Voltaire réussirait fort mal à commenter Newton, et « je ne crains pas que le public appelle du jugement de M. de Moivre. » Plusieurs autres critiques, parmi les gens de lettres du temps, ont affecté de mettre en doute la compétence de Voltaire en ces matières.

(2) Voir Lettre à Formont, novembre 1732.

(3) Voir Desnoiresterres, *Voltaire à Cirey*, p. 28 et suiv.

L'auteur avait essayé de s'assurer d'avance la tolérance du cardinal de Fleury, premier ministre, en faisant quelques suppressions. Il lui avait lu, « deux lettres « sur les quakers, desquelles, dit-il, j'avais pris grand « soin de retrancher tout ce qui pouvait effaroucher sa « dévote et sage Eminence. Il a trouvé ce qui en res- « tait encore assez plaisant, mais le pauvre homme ne « sait pas ce qu'il a perdu. »

« Je suis, dit-il encore, obligé de changer tout ce « que j'avais écrit à l'occasion de M. Locke, parce qu'a- « près tout je veux vivre en France, et qu'il n'est pas « permis d'être aussi philosophe qu'un Anglais. Il me « faut déguiser à Paris ce que je ne pourrais dire trop « fortement à Londres. Cette circonspection malheu- « reuse, mais nécessaire, me fait rayer un endroit assez « plaisant sur les quakers et les presbytériens. Le cœur « m'en saigne... (1) »

L'auteur aura beau faire tous les sacrifices auxquels il peut se résigner, c'est chose qui n'échappera à personne, et Voltaire en est bien aise, que cet éloge des Anglais est, d'un bout à l'autre, une satire plus ou moins déguisée de la France, de son gouvernement, de sa religion, de son clergé, de sa philosophie et même de sa littérature. Et ses ennemis auront beau jeu pour joindre cet ouvrage au dossier des accusations qui s'amassent contre un homme dont les succès, autant que la malice, offensent toujours quelqu'un.

La dédicace de *Zaïre*. — Comment ne trouverait-on pas des griefs dans les *Lettres anglaises*, quand on trouve des hérésies dans *Zaïre ?* Oui, l'auteur de *Zaïre* est cou-

(1) L. à Formont, novembre 1732.



pable, selon certain libelle attribué à J.-B. Rousseau, piqué des injures qu'il a reçues dans *Le Temple du Goût*, d'avoir voulu démontrer que la grâce est impuissante contre les passions (1). Ce reproche est étayé sur certaines irrévérences dirigées contre le *Polyeucte* de Corneille, dans l'*Epître dédicatoire* de *Zaïre*, adressée à M. Falkener, ce marchand anglais, devenu baronet et ambassadeur, que Voltaire paie de l'hospitalité reçue de lui à Londres, et dont il oppose hautement la fortune politique aux usages trop exclusivement aristocratiques de la nation française.

Ainsi tout devient sujet de reproche contre le malicieux écrivain: car il se plaît à froisser de toutes manières les sentiments et les préjugés dominants dans son pays. En même temps, il laisse paraître sa fameuse *Épître à Uranie*, écrite depuis dix ans pour Mme de Rupelmonde, et si blessante pour la foi chrétienne. Il est vrai qu'il la met sous le nom du défunt Chaulieu ; mais personne ne s'y trompe. L'archevêque de Paris, M. de Vintimille, porte plainte au lieutenant de police, M. Hérault. L'écrivain audacieux se voit encore en danger.

On a recueilli un mot d'un secrétaire du chancelier d'Aguesseau, qui disait, sur une interrogation de son illustre patron : « Voltaire doit être renfermé dans un « endroit où il n'ait jamais ni plume, ni encre, ni papier. « Par le tour de son esprit, cet homme peut perdre un « État (2). » Sans aucun doute, il y avait bien des personnes qui pensaient de même, sans se douter qu'ils étaient prophètes.

Pendant que l'orage s'amoncelait sur sa tête, il jouait

(1) Voir Desnoiresterres, *La J. de V.* p. 462.
(2) Desnoiresterres, *La J. de V.*, p. 469.

avec délices sa *Zaïre* chez Mme de Fontaines-Martel, en compagnie de toute sorte de gens de mérite ou d'un rang élevé, et il y tenait pour son compte le rôle de Lusignan, qu'il défigurait, paraît-il, par un débit très véhément, mais déclamatoire, peu goûté des juges délicats.

Ces plaisirs furent interrompus par la mort de la « déesse de l'hospitalité ». Il annonce un peu lestement cette triste nouvelle à ses amis Formont et Cideville (1). « J'ai perdu une bonne maison dont j'étais le maître, et « quarante mille livres de rente qu'on dépensait à me « divertir. »

Ce qui excite sa gaieté, c'est qu'il a fait, auprès de son amie, les fonctions de directeur de conscience « à ce vilain moment ». « Figurez-vous que ce fut moi qui « annonçai à la pauvre femme qu'il fallait partir. Elle « ne voulait point entendre parler des cérémonies du « départ ; mais j'étais obligé d'honneur à la faire mou« rir dans les règles. Je lui amenai un prêtre moitié « janséniste, moitié politique, qui fit semblant de la « confesser, et vint ensuite lui donner le reste ». Il y eut là un acte de foi de la moribonde, femme philosophe comme lui, qui, dit-il, « l'aurait fait pouffer de rire dans des circonstances moins lugubres ». La farce qu'il joua alors dans l'intérêt de son amie, n'était qu'une répétition de la comédie qu'il se préparait à jouer quand il s'agirait de lui-même. Il avait une peur horrible d'être enterré comme Adrienne Le Couvreur.

Cependant il fallait déménager de l'hôtel de la rue des Bons-Enfants. Il s'en alla demeurer dans une laide maison de la très-laide rue du Long-Pont. « Je vais, dit-il, « demeurer vis-à-vis le seul ami que le *Temple du Goût*

(1) Lettres du 27 janvier 1733.

« m'a fait, vis-à-vis le portail de Saint-Gervais ». En effet il avait justement vanté, dans son *Temple*, ce chef-d'œuvre d'architecture de Jacques de Brosse. Des intérêts d'argent, et une association de commerce avec un négociant, lui firent choisir ce domicile dans un des plus noirs quartiers de Paris (1).

Il s'établit donc (mai 1733) dans la maison du marchand de blés Demoulin, plus tard un de ses agents d'affaires, chez qui il occupa un appartement peu riant (2), où sa solitude laborieuse, mais non farouche, fut parfois interrompue fort agréablement par des visiteurs des plus distingués, qu'attirait le charme de son esprit, à défaut des séductions du luxe. Parmi les personnes peu circonspectes qui vinrent le surprendre dans son ermitage, il y eut même d'assez grandes dames (car les dames de ce temps-là ne s'interdisaient aucune curiosité), et entre autres celle qui allait devenir son associée d'études et la compagne de sa vie pendant quinze années (3).

(1) Desnoiresterres *La J. de V.*, p. 480.

(2) Il faut dire, à sa louange, que, dans ce modeste domicile, il hébergeait encore, par pure générosité, deux jeunes poètes pauvres, Linant et Lefebvre. (Lettre à Cideville, 27 septembre 1733). « Je ne suis pas, dit-il, comme la « plupart de nos Parisiens, j'aime mieux avoir des amis que du superflu ; et je « préfère un homme de lettres à un bon cuisinier et à deux chevaux de car- « rosse. On a toujours assez pour les autres, quand on sait se borner pour « soi. »

(3) Lettre à Mme la duchesse de Saint-Pierre, 1733. Les trois visiteurs qu'il reçut ce jour-là dans « sa tanière » étaient la duchesse de Saint-Pierre, la marquise du Châtelet et le comte de Forcalquier.

## CHAPITRE III

### Voltaire et la marquise du Châtelet

### 1733-1749

I

Une savante au xviii[e] siècle. — Il n'y a guère de siècles où quelques femmes n'aient étonné le sexe masculin par des mérites qui ne sont pas ordinairement ceux de leur sexe. Le dix-huitième siècle n'est certes pas celui des vertus domestiques et conjugales ; mais, par une sorte de compensation, qui ne suffit peut-être pas, il nous présente le souvenir d'une femme qui se rendit célèbre par ses travaux dans les sciences les plus sévères, les mathématiques et la physique générale. Depuis la célèbre Hypatie d'Alexandrie, il ne serait pas aisé de trouver une personne de son sexe qui ait obtenu, dans ces matières, une réputation égale à celle dont jouit la marquise du Châtelet parmi ses contemporains. Cette renommée

fut-elle un peu surfaite ? C'est ce que nous laissons à décider aux savants : nous nous garderons bien de nous prononcer sur la valeur des travaux de la *divine Emilie.* Elle eut au moins deux admirateurs qui suffiraient à lui faire une grande renommée, l'un sincèrement enthousiaste, l'autre peut-être un peu narquois, Voltaire et Frédéric-le-Grand. On peut y ajouter Maupertuis, qui lui a rendu le plus honorable témoignage, et qui connaissait bien ses mérites de toutes sortes.

Mme du Chatelet. — Gabrielle-Emilie, fille du baron de Breteuil, née le 17 décembre 1706, épouse très peu fidèle du marquis du Châtelet, n'en était pas à ses premières galanteries, lorsqu'elle vint, avec deux autres personnes fort titrées, surprendre Voltaire dans son domicile de reclus, rue du Long-Pont, en 1733. C'était une personne solidement instruite, et néanmoins d'un naturel très passionné, qui comptait déjà parmi les innombrables conquêtes du fameux duc de Richelieu. Elle prenait fort au sérieux les passions qu'elle cherchait à inspirer : car elle n'était pas plus désintéressée des succès de son sexe que des autres ; elle aurait fait volontiers de l'amour le fond de sa vie, si les mathématiques n'étaient pas venues la partager. Mais par une activité infatigable, elle trouvait du temps pour tout.

Voici en quels termes, six semaines après sa mort, Voltaire lui-même esquissait son caractère :

« Une femme qui a traduit et éclairci Newton et qui « avait fait une traduction de Virgile, sans laisser soupçonner dans la conversation qu'elle avait fait ces prodiges ; une femme qui n'a jamais dit du mal de personne, et qui n'a jamais proféré un mensonge : une

« amie attentive et courageuse dans l'amitié ; en un mot
« un très grand homme que les femmes ordinaires ne
« connaissaient que par ses diamants et le cavagnole (1),
« voilà ce que vous ne m'empêcherez pas de pleurer
« toute ma vie (2). »

Que, dans les termes de cet éloge, on porte au compte d'un deuil récent tout ce qu'on voudra ou tout ce qu'on pourra, il restera toujours un témoignage assez imposant. Voltaire écrivait encore à Frédéric II, peu de temps après cette mort prématurée : (3)

« Je ne sais ce que c'est que ces vers dont Votre
« Majesté me parle sur la mort de Mme du Châtelet.
« Je n'ai rien vu de ce qu'on a publié pour et contre,
« dans notre nation frivole. Je me borne à regretter
« dans la retraite un grand homme qui portait des ju-
« pes, à respecter sa mémoire, et à ne me point soucier
« du tout de ses faiblesses de femme. »

Il faut donc reconnaître d'avance que cette liaison ne fut pas d'un genre ordinaire, non plus que le caractère de la femme à qui nous allons voir la vie de Voltaire longtemps et intimement unie. Si les mœurs de Mme du Châtelet ne furent pas exemplaires en tout, elle présente du moins un exemple éclatant des combinaisons de mérites qui peuvent quelquefois se rencontrer dans son sexe. Nous ne croyons pas devoir la qualifier de « très grand homme » ; mais ce fut assurément une femme extraordinaire, née exprès pour offrir à un Voltaire tout ce qu'il pouvait désirer dans une compagne de sa vie, pour satisfaire ses passions

(1) Jeu de hasard fort à la mode alors dans le grand monde.
(2) Lettre à d'Arnaud, 14 octobre 1749.
(3) L. du 31 déc. 1749

multiples. Quant à la liberté à peu près illimitée des mœurs de cette personne, nous n'avons plus rien à en dire : le dix-huitième siècle est bien connu ; et l'on sait déjà que Voltaire est le plus tolérant des hommes sur la fidélité, même à son propre égard. Sur ce point, il est assez équitable pour n'exiger de personne des vertus sur lesquelles il est absolument incrédule.

Sa liaison avec Mme du Châtelet demeura d'abord à peu près secrète, autant que l'on pouvait et que l'on daignait cacher une affaire de ce genre en ce temps-là (1). Ce furent les périls encourus par l'homme de lettres qui la révélèrent à tout le monde.

ADÉLAÏDE DU GUESCLIN, *tragédie.* — Une nouvelle tragédie, *Adélaïde du Guesclin*, conçue dans le genre dont *Zaïre* avait été le premier essai, réveilla contre lui les mauvais sentiments de ses ennemis (18 janvier 1734). La pièce, par les innovations mêmes dont on aurait dû lui savoir gré, (car elles rajeunissaient la tragédie française), excita la malveillance d'un public intolérant. *Adélaïde* succomba sous des sifflets et des boutades ineptes. L'auteur, obligé de la retirer, la mit en portefeuille avec d'autres ouvrages qui devaient reparaître plus tard, soit déguisés, soit remaniés : elle devint alors *le Duc de Foix*.

Le ressentiment des gens de lettres, suscité par le *Temple du Goût*, se traduisait en parodies et en farces jouées au théâtre des marionnettes et à la comédie italienne. Voltaire s'étant fait des ennemis partout, se voyait attaqué de mille façons.

(1) Voir la correspondance de Voltaire vers la fin de l'année 1733.

Lettres sur les *Pensées* de Pascal. — Mais l'affaire la plus grave fut celle des *Lettres anglaises*, qui se répandirent sous son nom en 1734, avec des *Lettres sur les Pensées de Pascal*, dont l'auteur redoutait justement l'effet, et dont il aurait voulu ajourner l'édition (1). Son libraire de Rouen, Jore, ayant été mis à la Bastille, ne dissimula rien (2). Une descente fut faite au domicile de Voltaire, et ses papiers saisis, ainsi que sa cassette. Le livre fut condamné, lacéré et brûlé par la main du bourreau, au pied du grand escalier du Palais de Justice, « comme scandaleux, contraire à la religion, aux bonnes mœurs, et au respect dû aux puissances. »

Voltaire a Monjeu. — L'auteur, heureusement pour lui, se trouvait absent. Il était à Monjeu, près d'Autun, aux noces du duc de Richelieu et de Mlle de Guise.

C'était lui-même qui s'était ingéré de remarier son illustre ami, et qui avait négocié cette alliance du plus libertin des grands seigneurs avec la princière famille de Guise. Voltaire se souciait fort peu d'une inégalité de noblesse entre la maison de Richelieu et la maison de Lorraine. Mais les proches de la demoiselle en furent scandalisés : on n'était plus au temps des Richelieu et des Mazarin, où les nièces d'un cardinal, premier ministre, paraissaient des partis sortables pour des princes, même de la maison de France. L'orgueil nobi-

(1) On peut lire dans le *Bulletin de la Presse*, 9 décembre 1897, sous la signature B. de Saint-Aubin (p. 482), un article fort instructif sur les relations de Voltaire avec son éditeur Jore. L'article commence ainsi : « A un immense génie, Voltaire joignait une absence de préjugés qui en a fait un des plus malhonnêtes hommes de son siècle. » Nous prions le lecteur de se souvenir, à l'occasion, que ce n'est pas nous qui avons écrit cette phrase.

(2) Lettre à Maupertuis, 29 avril 1734.

liaire redevenait plus arrogant après le règne de Louis XIV,qui avait su contenir la noblesse. Un petit-neveu du cardinal de Richelieu, un Wignerod, parut faire tache dans le blason de Lorraine ; si bien que les hauteurs de certains cousins de la nouvelle épouse amenèrent un duel au camp de Philipsbourg : le prince de Lixin resta sur la place, et le duc de Richelieu fut blessé quasi mortellement (juin 1734). Voltaire, à cette heure-là, ne s'applaudit peut-être pas d'avoir négocié ce mariage (1). Mais il n'était pas seul à trembler pour son étrange ami, le duc de Richelieu : Madame du Châtelet était de compte à demi avec lui.

Epitre sur *La Calomnie.*—Voltaire s'était assez ostensiblement déclaré pour elle dans son *Epître sur la Calomnie* (1733), satire des plus violentes et des plus audacieuses qu'il ait écrites. Pour accabler J.-B. Rousseau, il ne craignait pas de mentionner le père même de la marquise. La savante Emilie s'était-elle vue en butte à la calomnie ? C'est possible, mais l'épitre qui la désignait si clairement, n'était pas faite pour apaiser la médisance. Dans tous les cas, Rousseau aurait eu le droit de demander justice d'une odieuse invective ; et, dans ce cas, beaucoup de personnes et de puissances se seraient vues intéressées à faire cause commune avec lui ; le poète aurait difficilement échappé à la punition, si tous les offensés avaient porté aussi loin que le sieur de Voltaire la passion de la vengeance.

Poursuites ; fuite de Voltaire. — Notre satirique se divertissait donc à Monjeu, chez le duc de Riche-

(1) L. à Cideville, 22 juin 1734.

lieu. Mme du Châtelet prenait sa part des réjouissances relatives au second mariage de son ancien amant. Elle se trouvait bien à sa place entre le duc, sa nouvelle femme et le « nouvel amant », qu'elle ne craignait plus de désigner sous ce titre, même en écrivant au premier(1). Elle se déclarait donc bien heureuse d'être admise « en tiers ou en quart » dans « cette partie carrée »; lorsqu'un coup de foudre vint dissiper cette impayable société d'amis. Des personnes bien informées firent parvenir à l'auteur des *Lettres anglaises* l'avis que l'intendant de Dijon avait l'ordre de le faire arrêter et conduire au château d'Auxonne. « J'ai une aversion mortelle « pour la prison, écrit-il à ce propos ; je suis malade, un « air enfermé m'aurait tué... Tout ce qui était à Mon« jeu m'a envoyé vite en Lorraine. » L'ordre expédié par l'intendant le trouva délogé, et fut renvoyé à la cour, qui ne donna pas d'autre suite à cette affaire.

Le camp de Philipsbourg. — Peu de temps après, Voltaire, en dépit des inquiétudes de Mme du Châtelet, se trouva assez rassuré pour faire un coup d'audace. Ayant appris le duel du duc de Richelieu avec le prince de Lixin ; ému du danger que courait la vie du vainqueur de ce combat tragique, il ose l'aller voir à l'armée, au camp de Philisbourg, où il est accueilli d'une manière très flatteuse par le prince de Conti, le comte de Charolais, le comte de Clermont, et tout ce qu'il y a de plus brillant dans l'armée.

Du camp devant Philipsbourg, où il s'estime hors de danger du côté de la cour, il écrit les lettres les plus gaies en prose et en vers contre la vie militaire, qui

(1) Voir Desnoiresterres, *Voltaire à Cirey*, p. 7. — Lettre de la marquise à Richelieu.

expose les gens de tempérament héroïque aux périls, et en même temps au ridicule d'être trahis « par leurs femmes et leurs maîtresses. » Pour lui, qui n'aime point du tout « le séjour des bombes et des boulets, » il se remet en route, et il erre pendant un mois environ. Enfin, il prend pied en Champagne, à Cirey, chez la marquise du Châtelet (juillet 1734).

Arrivée a Cirey. — Le château de Cirey se trouvait assez délabré, comme la fortune des propriétaires, à qui notre poète, homme à tout faire, avait récemment procuré le gain d'un procès fort onéreux. A peine arrivé, il se met à donner des ordres pour la réparation de cette maison, comme un homme résolu à y demeurer longtemps. Pendant qu'il se livre à ces soins utiles, la marquise lui en rend de non moins essentiels à Paris : elle sollicite pour lui ; et enfin, par le crédit de ses amis, Voltaire obtient la permission de revenir dans la capitale, à condition, lui écrit le lieutenant de police Hérault, « que vous vous occuperez ici d'objets qui ne donneront « plus aucun sujet de former contre vous les mêmes « plaintes que par le passé. Plus vous avez de talent, « Monsieur, plus vous devez sentir que vous avez et « d'ennemis et de jaloux. Fermez-leur donc la bouche « pour jamais par une conduite digne d'un homme sage « et d'un homme qui a déjà acquis un certain âge. » (Il avait en effet dépassé l'âge de quarante ans.)

La Pucelle d'Orléans. — Cette mercuriale, dans laquelle le ministère avait cru devoir envelopper la grâce qu'il accordait, était datée du 2 mars 1735 (1). Elle trouva le poète occupé d'un œuvre qui n'était pas de nature

(1) Desnoiresterres, *Voltaire à Cirey*, p. 56.

à le réconcilier avec les puissances et à lui faire une réputation de sagesse. Il s'agit du poème de *la Pucelle*, dont il avait écrit déjà huit chants (1). Il voulait sans doute doter la France, non plus d'une *Iliade* ou d'une *Enéïde*, mais d'une épopée comique, comparable au *Roland furieux* de l'Arioste (2). Le dessein était né d'une sorte de provocation et d'une gageure, dans un souper chez le duc de Richelieu, vers 1730. Même de sang froid, Voltaire ne voulait voir, dans l'héroïne d'Orléans, autre chose qu'une *fille d'auberge*, sortie d'un *cabaret* pour périr sur un bûcher. C'était là, selon lui, un excellent sujet pour un poème héroï-comique ; et voilà comment il prétendait refaire ce que Chapelain avait manqué dans son malheureux poème épique. Inutile de faire remarquer ce qu'il y avait de condamnable, à tous les points de vue, dans une pareille conception, qui réjouissait un esprit amoureux du scandale, et naturellement ennemi de tout ce qui mérite la vénération publique. Il se mit avec feu à une œuvre qu'un peu de pudeur, de sentiment patriotique, ou de respect pour l'histoire, aurait dû arrêter dès le début ; et il n'a jamais cessé, pour ainsi dire, de travailler à cet ouvrage favori, qui lui a causé à diverses reprises de vives inquiétudes. Tout ce qu'il y avait, dans son génie et dans son cœur, de gaieté, de libertinage, d'humeur voluptueuse, de malice, de préventions, de rancunes, s'est amassé dans ce cadre élastique. Il est vrai que les grâces légères de sa plume déconcertent l'indignation, que doivent à tout moment provoquer des satires atroces et des fantaisies odieuses. Mais ce n'était pas cet ouvrage qui pouvait le faire

(1) Lettre à Cideville, 6 février 1735.
(2) Voir Lettre à M. de Formont, 27 juin 1731.

rentrer en grâce soit avec ses ennemis, soit avec les autorités attentives à ses actes. Aussi voulait-il que ce poème demeurât secret (1). Mais il le communiqua, jour par jour, à tant d'amis, que tout le monde voulut l'avoir; et peu de personnes furent assez discrètes pour le garder comme il aurait fallu. Ce secret dangereux ne se répandit pas du moins tout de suite.

Voltaire a Lunéville ; Études de physique a Cirey. — Voltaire était de retour à Paris le 30 mars 1735. Mais il n'y put pas tenir longtemps. Soit que sa *Pucelle* fît déjà parler d'elle, soit pour quelque autre raison, il crut bon d'aller prendre à Lunéville l'air de la cour de Lorraine, en attendant l'établissement du roi déchu de Pologne, Stanislas Leczinski. Il y fit du moins connaissance avec des artistes en fait d'instruments de physique. Car cette science commençait a être à la mode, et de grandes dames, (entre autres, la nouvelle duchesse de Richelieu), se piquaient de soutenir en conversation des thèses sur la philosophie de Newton (2).

Mais aucune dame ne se livrait plus ardemment à ces études que la marquise du Châtelet. Elle s'était faite l'élève de Maupertuis et de Clairaut ; elle apprenait la géométrie et la physique avec ces deux illustres savants, et, dans un commerce assidu avec le premier, elle devenait, ainsi que Voltaire, un néophyte fervent du newtonianisme. Ce fut un lien de plus entre les deux amants, qui bientôt rivalisèrent de zèle pour la théorie

(1) « Je veux que cet ouvrage serve quelquefois à divertir mes amis ; mais « je ne veux pas que mes ennemis puissent jamais en avoir la moindre con- « naissance. » (L. à M. de Formont, juin 1734).

(2) Desnoiresterres, *Voltaire à Cirey*, p. 60. — L. de Voltaire au duc de Richelieu, 30 septembre 1734.

de l'attraction et contre les tourbillons de Descartes. Quand ils se trouvèrent réunis, et comme en ménage, à Cirey, le château fut en partie transformé en laboratoire de physique, et chacun des deux associés se mit de son côté à écrire sur cette matière, comme auraient pu faire deux savants de profession.

Mais Voltaire avait toujours sur les bras des affaires de différentes sortes.

La *Mort de César*. — Il voulut lancer sa tragédie de la *Mort de César*, où il se flattait d'avoir imité la manière large et libre de Shakspeare, en dépit de la petitesse d'esprit du public français, et des exigences méprisables des comédiens. Comme ceux-ci ne se prêtaient pas à ses desseins de réforme, il obtint du proviseur du collège d'Harcourt que sa tragédie fût jouée par les élèves à la distribution des prix, le 11 août 1735. Il trouva en eux d'excellents acteurs, et il eut un auditoire à souhait, une élite de gens du monde et de la cour.

Querelles avec Desfontaines et Pompignan. — Malheureusement, le succès de cette pièce lui attira une querelle avec l'abbé Desfontaines. Les torts nous paraissant à peu près égaux de part et d'autre, nous n'entrerons pas dans le détail (1). Une critique assez tempérée du journaliste, dans ses *Observations sur les écrits modernes*, amena une réplique offensante de l'auteur dans le *Mercure*. Desfontaines termina une correspondance aigre-douce par une déclaration de rupture ; et dès ce moment les deux anciens amis devinrent ennemis jurés.

Voltaire se fit encore un ennemi, mais bien gratui-

(1) Voir Desnoiresterres, *Voltaire à Cirey*, p. 69 et suiv.

tement, dans la personne de Lefranc de Pompignan, dont la tragédie de *Zoraïde* parut un moment en concurrence, devant les comédiens, avec sa nouvelle tragédie d'*Alzire*. Il accusa l'auteur de *Zoraïde*, assez connu déjà par le succès d'une *Didon*, de lui avoir dérobé le sujet de sa tragédie américaine. De là un échange de mauvais compliments entre les deux poètes, et des ressentiments qui firent grand bruit plus tard, quand la fatuité du sieur de Pompignan fournit contre lui des armes, dont Voltaire fit le plus cruel usage.

*Alzire.* — Quant à la tragédie d'*Alzire*, elle fut représentée le 27 janvier 1736, et obtint le plus grand et le plus légitime succès. Elle fut même jouée deux fois à la cour. Le poète retrouvait donc l'heureuse veine des années précédentes, lorsque de nouveaux orages éclatèrent.

Procès avec Jore. — Ce fut d'abord un procès avec son libraire de Rouen, Jore, qui réclamait une certaine somme à lui due pour l'impression des *Lettres philosophiques* (1). Voltaire croyait sans doute l'avoir assez payé en le tirant de la Bastille ; d'ailleurs, mal disposé pour toute autorité judiciaire, excepté quand il y avait lui-même recours pour obtenir satisfaction, il se résignait malaisément à payer une dette, lorsqu'il y était forcé. Il se défendit donc de son mieux, non sans faire intervenir des protections. On le peut voir par cette singulière protestation qu'il adressa à son ami Cideville (2 juillet 1736) :

« Je vous avoue que, au milieu des remerciments que « je dois à l'autorité, qui m'a si bien servi en cette oc-

(1) *Bulletin de la Presse*, 9 déc. 1897, p. 482 et suiv. ; et Desnoiresterres, *Voltaire à Cirey*, p. 69 et suiv.

« casion, j'ai un petit remords, comme citoyen, d'avoir « obligation au pouvoir arbitraire : cependant il m'a « fait tant de mal, qu'il faut bien permettre qu'il me « fasse du bien, une fois en ma vie ».

C'est une permission que ce *citoyen* donnera plus d'une fois en sa vie au pouvoir *arbitraire* : car, tout *citoyen* qu'il est, il n'a jamais détesté le privilège que quand il ne pouvait pas le réclamer pour son profit particulier. Cette fois, il en fut quitte pour payer, à son corps défendant, cinq cents livres d'aumônes. Mais le procès avait fait un bruit qui ne lui fut pas avantageux ; et le secret des *Lettres philosophiques* était révélé publiquement (1).

On ne peut s'empêcher de faire cette remarque sur la plupart de ses procès, en général : il réussit à faire condamner ses adversaires, sans être lui-même absous. Cela rappelle toujours le procès du *Loup et du Renard*, dans La Fontaine, et la sentence du juge de la fable :

> Je vous connais de longtemps, mes amis,
> Et tous deux vous paierez l'amende :
> Car toi, Loup, tu te plains quoiqu'on ne t'ait rien pris,
> Et toi, Renard, as pris ce que l'on te demande (2).

Ce fâcheux procès paraît même l'avoir empêché de se porter candidat à l'Académie française, où il y avait deux places vacantes.

« Ni les circonstances où je me trouve, ni ma santé « ni ma liberté, que je préfère à tout, ne me permettent « d'oser y penser. (3) »

Voilà ce qu'il écrit à son confrère le poète La Chaus-

(1) Lettre à Cideville, 2 juillet 1736.
(2) La Fontaine, *Fables*, II, 3.
(3) Lettre à La Chaussée, Paris, 2 mai 1736.

sée, à qui il cède « le peu de suffrages sur lesquels il aurait pu compter. »

Il avait hâte, sans doute, de rejoindre Mme du Châtelet à Cirey. Mais il est probable qu'il aurait moins craint de la faire attendre, s'il s'était vu des chances sérieuses de succès à l'Académie. Il revint enfin à Cirey dans les premiers jours de juillet (1736). C'est encore La Fontaine qui parlera à notre place :

Voilà nos gens rejoints, et je laisse à penser
De combien de plaisirs ils payèrent leurs peines (1).

ATTAQUES CONTRE J.-B. ROUSSEAU. — Mais il était écrit que la tranquillité n'habiterait jamais avec Voltaire. Il se souvient tout à coup du poète J.-B. Rousseau, dans une édition de la *Mort de César*, publiée à Amsterdam ; et il lance contre lui, dans une *Préface* anonyme, mais où tout le monde reconnut sa main, une digression outrageante en vers et en prose, sous le prétexte de justifier l'insertion, dans ce volume, de l'*Epître sur la calomnie*, où l'on a déjà vu comment *ce vil Rufus* était traité. (2) Une polémique violente, sous un air de bénignité, s'engagea entre les deux rivaux en poésie et en satire. Voltaire, affectant de se croire obligé à châtier l'ingratitude de Rousseau envers son bienfaiteur, M. de Breteuil, père de Mme du Châtelet, écrivit contre lui la satire atroce de *La Crépinade*, sous prétexte que le père de Rousseau était un *disciple de saint Crépin*.

*L'ENFANT PRODIGUE, comédie.* — Il faisait en même temps jouer sa comédie de l'*Enfant prodigue* (10 octobre

(1) *Les Deux Pigeons*.
(2) Voir ci-dessus, page 58, note 1.

1726), dont il laissait à deviner l'auteur, en donnant à entendre que c'était Gresset. Mais le critique Desfontaines ne s'y méprit pas. Ami de J.-B. Rousseau, il fit payer à l'auteur anonyme de la comédie ses méchancetés contre le poète exilé.

Voltaire se trouvait déjà rempli de ressentiments anciens et nouveaux contre Desfontaines. Récemment encore, celui-ci avait, très indiscrètement, par abus de confiance, publié dans ses *Observations* (novembre 1735), une jolie épître de Voltaire *à Algarotti*, où les rapports du poète avec Mme du Châtelet n'étaient nullement déguisés. Quoique cette dame ne fût que médiocrement effrayée d'un scandale imperceptible dans les mœurs du temps, on affecta d'être indigné, pour elle et pour M. du Châtelet, (qui n'en avait cure), d'une révélation aussi effrontée. Il fut donc convenu que Desfontaines était un scélérat digne des plus grands châtiments. Voltaire, en honnête homme outragé. l'aurait renvoyé, s'il l'avait pu, à Bicêtre, d'où il se souvenait trop de l'avoir tiré ; et même en quelque lieu pire encore. Son plus grand crime, aux yeux du poète, était de signaler sa retraite dans un endroit où il se croyait en sûreté (1):

Rien, que la mort, n'était capable
D'expier son forfait (2).

Ode contre Desfontaines. — Voltaire lança donc une *Ode sur l'Ingratitude*, où le journaliste put lire ces vers, avec d'autres :

C'est Desfontaines, c'est ce prêtre
Venu de Sodome à Bicêtre,

(1) L. à Thieriot, du 4 oct. 1735.

(2) La Fontaine, *les Animaux malades*....

De Bicêtre au sacré vallon :
A-t-il l'espérance bizarre
Que le bûcher qu'on lui prépare
Soit fait des lauriers d'Apollon ? (1)

Pour l'édification du lecteur, nous devons ajouter que des amis avaient obtenu que l'auteur retranchât ces vers de son *Ode* ; mais il les rétablit.

« Les transitions, dit-il, ne s'accommodaient pas de ce « retranchement... Mais il vaut mieux gâter Desfontai- « nes que mon ode, d'autant plus qu'il n'y a rien de gâté « en relevant sa turpitude. »

C'est le cri du cœur d'un poète, et aussi d'un homme qui se vante à bon droit de bien haïr: car, dit-il, « qui ne sait pas haïr ne sait pas aimer. » Nous ne lui contestons l'excellence ni dans un genre ni dans l'autre. Mais on sera du moins averti de l'exagération où la haine, comme l'amitié, peuvent porter sa plume ; on saura que la justice n'est pas son unique conseillère, et qu'il ne s'excuse même pas d'écrire souvent par passion.

Il ne dédaigna pas non plus d'accepter un second dans sa querelle avec Desfontaines: ce fut le chevalier de Mouhy, qu'il entretint souvent de son argent, et qui publia en ce moment, contre l'auteur des *Observations*, un pamphlet intitulé *Le Mérite vengé* (1736).

*LE MONDAIN, satire.* — Voltaire se vantait de vivre incomparablement heureux à Cirey ; il en avait fait, avec son amie, une résidence enchantée, sur laquelle même des fables commençaient à se répandre dans le monde, quand une nouvelle satire lui attira de nouvelles aventures. La petite pièce du *Mondain*, quoique fort plai-

(1) Ed. Hachette, t. IX, p. 103.

sante, n'est pas un simple badinage : l'auteur y soutient en riant une philosophie qui n'est pas chez lui une boutade, mais l'abrégé de sa morale. Il justifie le luxe, comme l'origine des arts utiles à la prospérité publique, et la source des plaisirs pour les particuliers. Des économistes et des moralistes sévères pouvaient sans doute discuter les principes de sa thèse ; mais elle scandalisa les dévots, ses ennemis déclarés, par certaines railleries irrévérencieuses sur le paradis, sur Adam et Ève ; enfin par des attaques directes contre des catégories de personnes, et contre des écrivains religieux, qu'il nommait. Il aggrava encore son attaque par une *Défense du Mondain*, satire plus âcre que la précédente, qu'il donna sous un pseudonyme. On cria naturellement à l'irréligion, et le pouvoir crut devoir prendre la défense des mœurs publiques. Le *Mondain* fut dénoncé au garde des sceaux, M. de Chauvelin. L'auteur fut averti qu'il avait tout à craindre. A Cirey, on décida qu'il devait s'enfuir (fin de décembre 1735).

Voyage en Hollande. — Le prince royal de Prusse, Frédéric, lui offrit un asile près de lui. C'était sa première tentative pour s'emparer de ce brillant esprit, dont il était véritablement amoureux (1). Mais Mme du Châtelet craignit les dangers de la cour de Prusse, où le jeune prince lui-même n'était guère en sûreté sous les yeux de son terrible père, le roi Frédéric-Guillaume, fort ennemi des sentiments épicuriens et littéraires, qui formaient le lien entre son fils et l'auteur du *Mondain*. D'autre part, on préparait à Amsterdam une édition

(1) Voir une lettre de Frédéric à Voltaire, 8 août 1736.

complète des œuvres de Voltaire. Il avait à y surveiller l'impression de son *Essai sur la Philosophie de Newton*, fruit de sa retraite studieuse avec Mme du Châtelet. Il fut donc décidé qu'il irait chercher sa sûreté en Hollande.

« Je fais par une nécessité cruelle, écrit-il à Thiériot (1), « ce que Descartes faisait par goût et par raison ; je « fuis les hommes, parce qu'ils sont méchants. » Méchants, soit : c'est l'innocent Voltaire qui le dit.

VOLTAIRE GOUTÉ A L'ÉTRANGER. — En passant par Bruxelles, il eut la joie d'y voir représenter sa tragédie d'*Alzire*. Un magistrat d'Amsterdam avait traduit la *Mort de César*; *Brutus* avait été traduit en anglais ; on jouait *Zaïre* à Londres. Le poète éprouvait de nouveau avec délices qu'il était goûté en pays étranger au moins autant, sinon plus, que dans sa patrie.

Quand il eut pris domicile à Leyde, quoique sous un pseudonyme, les visites affluèrent chez lui. Il y reçut, entre autres, celle de vingt Anglais de la suite du roi d'Angleterre. Sa retraite n'était donc pas bien secrète. Elle ne se prolongea guère ; dès le mois de janvier 1736, on le retrouve à Cirey, pendant qu'on achevait à Amsterdam l'impression de la *Philosophie de Newton*.

TRAVAUX DE PHYSIQUE. — L'ACADÉMIE DES SCIENCES. — Expliquer au public intelligent cette doctrine encore contestée en France, ne suffisait pas aux nouvelles ambitions de Voltaire. Puisqu'il avait fait cette infidélité à la poésie, il prétendait bien prendre place parmi les savants, révéler de nouvelles applications des principes de Newton, qu'il avait adoptés par l'influence de Maupertuis, et disputer à un Fontenelle la gloire de se

(1) L. du 26 décembre 1735.

signaler à la fois dans toutes les connaissances humaines. Il fit demander discrètement quel sujet de prix l'Académie des sciences avait proposé ; et ayant appris que c'était la *propagation du feu*, il entreprit, en grand secret, de concourir pour ce prix. Mme du Châtelet conçut, de son côté, le même dessein ; et dans la même maison les deux nouveaux physiciens travaillèrent sur le même sujet sans s'expliquer entre eux, un peu comme deux écoliers qui poursuivent la même récompense en se cachant l'un de l'autre ; du moins Mme du Châtelet trouva le moyen de soustraire à son ami la part qu'elle prétendait prendre à ce concours. Il se servait des instruments de physique du château : elle dut renoncer à faire des expériences ; mais elle crut y suppléer par la nouveauté de ses idées.

Le résultat de cette singulière concurrence fut malheureusement un double échec. Deux mémoires partis de Cirey parvinrent à l'Académie des sciences. C'eût été un spectacle fort neuf, si le prix eût été enlevé par un poète tragique ou par une dame du grand monde ; mais ils n'obtinrent l'un et l'autre que l'honneur de voir leurs mémoires imprimés dans le Recueil de l'Académie, à la suite de ceux qui avaient obtenu le prix (1738). Ils eurent la consolation de se persuader qu'ils étaient victimes des préventions des cartésiens, et martyrs de leur foi dans la philosophie nouvelle.

Cajoleries de Frédéric. — Le prince royal de Prusse n'avait pas renoncé à son désir de s'emparer de la personne de l'auteur de la *Henriade* et de *Zaïre*. Dès le 8 août 1736, il écrit à Voltaire pour le décider, à force de flatteries, à venir le voir et le gratifier de sa présence et de ses leçons. Il ne révèle pas encore tous ses

desseins d'accaparement ; mais la défiance de Mme du Châtelet est éveillée : elle déclare qu'ils iront voir Frédéric quand il sera roi ; et qu'ils iront tous deux ensemble. Le poète, remué par les marques d'idolâtrie de ce prince, qui veut qu'on le considère comme un ami sûr, allègue, pour lui résister, les devoirs de l'amitié. Frédéric envoie à Cirey un véritable ambassadeur, avec des présents, parmi lesquels un buste de Socrate, symbole apparemment du sage et profond génie de Voltaire. L'ambassadeur du roi remporta, en échange, tous les ouvrages du poète philosophe, hormis la *Pucelle*, dont Mme du Châtelet gardait le manuscrit sous clé. Plus prudente que son ami, elle s'étonnait de ses folies, et cherchait par tous les moyens à le mettre en sûreté contre lui-même. Remarquons cependant que c'était s'y prendre un peu tard : le garde des sceaux avait une copie de la *Pucelle* sur son bureau ; mais Voltaire prétendait qu'elle était apocryphe (1).

La philosophie de Newton. — *Les Eléments de la philosophie de Newton* ne passèrent pas en France sans encombre. Le ministre refusa d'abord son approbation à un ouvrage qui prétendait battre en ruines la philosophie officielle, celle de Descartes. Mais de quoi le ministre se mêlait-il ?

Quand l'ouvrage parut, sous la rubrique de Londres, en 1741, il s'éleva un grand tumulte dans le monde savant. Le pire vacarme vint encore de l'abbé Desfontaines. Nous ne sommes pas obligés d'accorder, dans ce récit, aux querelles personnelles de Voltaire une place proportionnelle à celle qu'elles ont usurpée dans sa vie. Aussi nous supprimerons le détail.

(1) Lettre à Thiériot, 26 déc 1735.

Desfontaines, dans ses *Observations*, se permit de railler la métamorphose du poète en philosophe, et de considérer l'ouvrage de Voltaire comme des notes d'écolier, dont l'auteur tirait un livre à tout hasard. Le critique ne songeait guère que c'était peut-être un prodige que d'avoir rendu lisibles et intéressantes, pour tous les lecteurs sérieux, les théories du grand philosophe anglais.

Polémique avec Desfontaines. — Voltaire blessé à fond, et furieux de voir ressusciter ce critique malin, qu'il croyait bien avoir mis hors de combat, rédigea un pamphlet intitulé le *Préservatif*, où il prétendit ramasser toutes les *bévues* qu'avait commises Desfontaines dans ses nombreux écrits. Il fit paraître cet ouvrage sous le nom du chevalier de Mouhy (1738). Recueillant tous les mauvais jugements en tous genres qu'avait pu prononcer Desfontaines, ami de J.-B. Rousseau, il se donna le plaisir de cingler le poète lyrique en fustigeant le journaliste. La vengeance fut sanglante, mais ne passa pas sans réciprocité.

On vit bientôt paraître, en « réponse au libelle de M. de Voltaire », la *Voltairomanie* ou *Lettre d'un jeune avocat*. De même que l'auteur du *Préservatif* n'avait pas pu dissimuler son identité, en dépit de ses dénégations, Desfontaines fut tout de suite deviné sous le masque du *jeune avocat*. Son ouvrage était un ramassis de tout ce qui avait jamais pu être récolté ou inventé de préjudiciable à l'honneur de Voltaire. Celui-ci, plein de fureur, et de plus encouragé et poussé par ses amis, et même par Mme du Châtelet, voulut une réparation éclatante. Il commença par écrire lui-même un *mémoire* apologétique, qu'il adressa à M. d'Argenson. Mais cela ne suffi-

sait pas à sa vengeance. Il intenta un procès criminel à Desfontaines, avec quelque espérance de faire brûler le libelle (1), à défaut de l'auteur. J.-B. Rousseau se trouvait compromis, par une sorte de fatalité, dans tous les démêlés de Voltaire avec Desfontaines. Voltaire essaya de le faire arrêter à l'archevêché de Paris, où il se cachait, mais n'y réussit pas. Les sévérités de la police contre lui étaient épuisées, mais non la rancune du philosophe. Voltaire n'était pas moins indigné contre Saint-Hyacinthe, auteur du *Chef-d'œuvre d'un inconnu*, dont on avait inséré, dans la *Voltairomanie*, une narration très maligne de l'attentat du pont de Sèvres (2). Thiériot même, son ami Thiériot, tenait envers lui une conduite qui le révoltait, ainsi que tous ses amis : il semblait hésiter à témoigner contre Desfontaines. L'ami offensé le fait gourmander par tout le monde, par la marquise du Châtelet, et même par son mari, et enfin par le prince royal de Prusse.

Voltaire est en ce moment plus exaspéré qu'il ne l'a jamais été, quoiqu'il le soit bien souvent. Il a oublié absolument son *Préservatif*, qu'il attribue énergiquement au chevalier de Mouhy. « Je suis donc un homme bien mé-
« prisable, s'écrie-t-il ; je suis donc dans un état bien
« humiliant, s'il faut qu'on ne me considère que comme
« un bouffon du public, qui doit, déshonoré ou non,
« amuser le monde à bon compte, et se montrer sur le
« théâtre avec ses blessures ! (3) » Il remue ciel et terre, demande et obtient des certificats de la confrérie des avocats, et même de celle des comédiens, fait solliciter

(1) L. au comte d'Argental, 6 février 1739.
(2) Desnoiresterres, *Voltaire à Cirey*, p. 202.
(3) Lettre à d'Argental, 6 février 1739.

le chancelier d'Aguesseau (1), le ministre Maurepas, le lieutenant de police Hérault, écrit au marquis d'Argenson et au comte son frère, met des personnes titrées et tout le ministère en mouvement pour sa querelle (2). « Il est certain, dit-il, qu'il me faut une réparation, ou que je meure déshonoré.... Je mourrai, ou j'aurai justice. »

Tant de personnes, mises dans ses intérêts, agirent chacune de leur mieux. Le plus plaisant de l'affaire est la manière dont il joue, non seulement de ses amis et de ses protecteurs, mais de sa parenté, ou prétendue telle. Il fait menacer Saint-Hyacinthe de la vengeance de ses parents, et l'engage à prévenir « des suites qui seraient affreuses. » On dirait qu'il a toute une lignée de coupe-jarrets à son service. Il écrit à l'abbé Moussinot : « Il faut, mon cher ami, vous dire mon parent, « comme Mme de Champbonin. Allez tous en corps à « l'audience de M. le chancelier. Rien ne fait un aussi « grand effet sur l'esprit d'un juge bien disposé que ces « apparitions de famille. »

Thiériot s'excusa de sa négligence ; Saint-Hyacinthe désavoua le sens du passage de lui qu'on avait cité. Mais que faire à l'égard de Desfontaines, qui ne manquait pas non plus de protecteurs, et qui, s'entendant à merveille dans l'art d'incidenter, intentait procès contre procès ? Le ministère était bien las de cette affaire, pour ne pas dire des affaires de Voltaire.

Le lieutenant général de police, M. Hérault, manda Desfontaines, et le contraignit de signer une rétractation de la *Voltairomanie*, dictée par le magistrat. Cette

(1) Lettre au chancelier. 11 février 1739.
(2) Desnoiresterres, ouvrage cité, p. 191.

réparation ne parut pas satisfaisante au principal intéressé ; mais il dut faire contre fortune bon cœur, et remercia chaleureusement le lieutenant de police, qui lui avait toujours marqué de la bienveillance, et dont il prévoyait bien qu'il aurait encore besoin plus d'une fois. Il n'eut plus dès lors affaire à Desfontaines; mais il lui restait sa plume, pour noter d'infamie ce personnage à tout propos et hors de propos. On ne sait que trop qu'il ne s'en fit pas faute.

Ouvrages divers.— *LE SIÈCLE DE LOUIS XIV*, etc. — S'imagine-t-on que ces tracasseries empêchaient Voltaire de se livrer à ces études qui lui étaient si chères ? Ce serait bien mal le connaître. Outre les ouvrages antérieurs, qu'il corrigeait sans cesse, il avait sur son bureau deux tragédies, *Zulime* et *Mérope*, et un grand ouvrage historique, le *Siècle de Louis XIV*.

Cette histoire, qui l'occupa bien des années, ne fut d'abord qu'un *Essai*, dont il communiquait déjà, en 1736, les premiers chapitres à ses amis, et entre autres au prince royal de Prusse.

*Zulime*, qui lui inspirait de grandes espérances, n'était montrée qu'au fidèle confident des ébauches tragiques, le comte d'Argental. *Mérope* était encore dans le devenir.

Instances de Frédéric. — Son zèle pour la poésie française ; sa philosophie. — L'ami le plus avide de toute sorte de communications d'ouvrages anciens ou nouveaux, était Frédéric. Il entretenait une correspondance assidue avec son idole, et ne flattait guère moins Mme du Châtelet que le poète lui-même, pour en venir à ses fins. Mais la dame de Cirey ne se laissait pas influen-

cer. Tout ce que le royal flatteur pouvait gagner, était de se faire donner des conseils sur ses propres poésies par le premier poète du siècle. Il aurait pu dire, comme plus tard Alfred de Musset, (qui ne lui ressemble guère d'ailleurs), qu'il aimait les vers français *à la rage*. Sa Muse, quoique un peu pesante, n'arrêtait pas. Voltaire l'encourageait par des compliments, tels que lui seul était capable d'en écrire avec ou sans conviction. Ce qui prouve le bon sens de Frédéric, c'est qu'il ne se laissait pas enivrer par des louanges si capiteuses ; mais il espérait, à force de zèle et de docilité, se corriger de ses défauts. Il travaillait en écolier qui aurait voulu faire sa carrière de la poésie française ; il réservait tous les jours quelques heures au service de cette passion, qui n'est certes pas banale, même étant médiocrement heureuse, chez un prince destiné au gouvernement d'une grande monarchie militaire. Voltaire pouvait se sentir fier d'un pareil disciple. Il n'espéra probablement jamais faire de Frédéric un éminent poète français, quoique les mouvements d'un grand esprit puissent, lorsque le sujet le porte, suppléer par instants aux grâces spéciales de la nature. Mais le poète prussien devait toujours paraître un peu emprunté dans le maniement de la langue française : ses meilleurs vers ne furent jamais que des contrefaçons de Voltaire, et il ne put lui emprunter ce qu'il avait d'inimitable, la finesse et l'aisance gracieuse.

Mais Frédéric faisait montre de sentiments plus chers, s'il est possible, à Voltaire que la poésie même. C'était un philosophe de son école. Aussi incrédule, en fait de religion, que son maître lui-même, et incrédule plus déclaré, grâce aux privilèges de sa condition, il affec-

tait de vouloir gouverner ses Etats selon les principes des sages anciens et modernes, qui, en général, n'ont jamais touché aux affaires publiques. C'était un Platon, un Fénelon, un Voltaire même, qui allait monter sur le trône de Prusse, pour y faire fleurir la justice et l'humanité, avec les beaux-arts, sans aucun mélange d'austérité ni de foi religieuse. Selon Voltaire, c'était un Salomon, mais Salomon désabusé, franchement épicurien, libre de tous les préjugés, de toutes les erreurs, de toutes les influences qui gâtent d'ordinaire la puissance souveraine. C'était mieux que tout cela : un *homme* tout simple, mais un homme accompli en tout, qui voulait avoir des amis, et ne régner que pour faire des heureux. Enfin c'était un nouveau Marc-Aurèle, un Titus,

Qui rend (*rait*) de son joug l'univers amoureux.

et il ne tenait qu'à Voltaire de devenir le familier et l'inspirateur habituel d'un prince si parfaitement selon son cœur. Comment résister à la séduction de pareilles espérances ? Mais Mme du Châtelet était là, et l'on ne pouvait songer à l'abandonner. Les projets de Frédéric sur Voltaire, comme les rêveries du poète philosophe, furent donc forcément ajournés ; mais de part et d'autre on y songea toujours, jusqu'à ce qu'ils pussent s'accomplir, sans qu'on pût prévoir quand ni comment.

La vie a Cirey. — A Cirey, la vie était délicieuse : liberté parfaite pour le travail, avec une régularité monastique dans l'emploi des heures, opulence du meilleur goût dans le mobilier, plaisirs de la table, sans compter les douceurs d'une cohabitation que ne gênait nullement la présence de M. du Châtelet, le plus com-

mode des maris du dix-huitième siècle, c'est tout dire. Cirey recevait même quelquefois des amis, entre lesquels nous mentionnons Mme de Graffigny, à cause d'une querelle odieuse que lui fit ce couple philosophe, à propos de la fameuse *Pucelle*, qu'on l'accusa sans fondement d'avoir répandue. En effet ce poème favori mit vingt fois l'auteur dans des transes mortelles, quoiqu'il eût lui-même l'imprudence d'en donner des lectures en des cercles nombreux. La scène faite très injustement et très brutalement par les deux amis à une femme de mérite, et malheureuse, fut réparée plus tard par toute sorte de prévenances que Voltaire affecta envers l'auteur de la touchante pièce de *Cénie* ; mais elle ne fait pas honneur au caractère des châtelains de Cirey (1).

On donnait d'ailleurs aux hôtes le divertissement de représentations sur le petit théâtre du château, où les œuvres de Voltaire lui-même tenaient toujours, comme de raison, la principale place.

On eut de plus des visites sérieuses, celles de Bernouilli, de Maupertuis et de Clairaut. La savante marquise ne pouvait plus se passer des deux géomètres français, qui lui parurent des hôtes charmants, même dans la conversation.

Ces jours de félicité furent interrompus par une grosse affaire, qui obligea les deux amis à une longue absence. Un parent de M. du Châtelet devait laisser un héritage qui comprenait une petite principauté, entre Trèves et Juliers, dans les états du roi de Prusse. Voltaire essaya de faire acheter ce domaine par Frédéric, lequel fit la sourde oreille à ses propositions. Il

(1) Desnoiresterres, *V. à Cirey*, p. 246 et suiv.

s'agissait donc de faire valoir les droits des héritiers, afin que la marquise du Châtelet devînt princesse. On s'engagea dans un procès inextricable, qu'il fallut aller soutenir en Flandre.

Voyage en Belgique. — Les deux amis partirent au mois de mai 1739, et se rendirent d'abord à Valenciennes, où ils furent accueillis par des fêtes. Après quelques courses en Belgique, ils prirent domicile dans la ville de Bruxelles, puis furent emmenés par le duc d'Aremberg à sa maison de campagne d'Enghien, où les fêtes se poursuivirent, pendant que Mme du Châtelet se livrait opiniâtrement à l'étude des mathématiques.

Maupertuis et Koenig. — Elle s'était mise sous la direction de Kœnig, professeur de Genève, que Maupertuis lui avait procuré, et qu'elle traînait partout à sa suite. Ainsi des relations amicales rassemblaient autour de Voltaire les personnages qui devaient, quelques années plus tard, donner matière à la plus méchante et la plus plaisante guerre de plume que le philosophe ait jamais faite. Maupertuis, notons-le, était, à ce moment, l'oracle et l'ami de la marquise et de son enthousiaste coreligionnaire en newtonianisme. On lui trouvait autant d'esprit que de science, et on lui faisait la cour pour d'honnêtes motifs.

Retour a Paris. — On revint à Paris au moment des réjouissances pour le mariage d'Elisabeth de France, fille aînée du roi, avec l'infant d'Espagne, don Philippe. Voltaire se replongea avec délices, quoiqu'il s'en plaignît, dans le tourbillon parisien, dont il se tenait éloigné depuis trois ans. Mais on ne lui en laissa pas longtemps la jouissance ; et la raison des nouvelles persécutions qu'il éprouva paraît vraiment difficile à entendre.

VOLTAIRE RENVOYÉ DE PARIS.— LE SIÈCLE DE LOUIS XIV. — ODE SUR LE FANATISME. — Le libraire parisien Prault imprima un *Recueil de Pièces fugitives*, en tête duquel il mit le commencement de l'*Essai sur le Siècle de Louis XIV*, qu'il essaya de débiter sans permission. L'ouvrage fut saisi, et le libraire condamné à l'amende. L'auteur était, paraît-il, sommé de retourner à son exil de Cirey. Voltaire ne fut jamais plus indigné, et en apparence avec raison (1). Il attribuait sa disgrâce uniquement au *Siècle de Louis XIV*; mais il se gardait bien de parler d'une *Ode sur le Fanatisme* qui figurait dans le recueil :

« Louis XIV, dit-il, donnait six mille livres de pension « aux Valincour, aux Pélisson, aux Racine et aux Des- « préaux, pour faire son histoire, qu'ils ne firent point : « et moi je suis persécuté pour avoir fait ce qu'ils de- « vaient faire. J'élevais un monument à la gloire de « mon pays, et je suis écrasé sous les premières pierres « que j'ai posées. »

S'il est vrai que l'histoire de Louis XIV ait été le motif principal d'une rigueur qui visait sans doute l'homme plus que le livre, on ne saurait assez déplorer l'esprit du gouvernement d'alors. Dans tous les cas, un gouverment avisé aurait trouvé dans le livre nouveau l'occasion d'un traitement tout autre que celui qui fut appliqué à l'auteur. Mais nous savons par quelles peccadilles Voltaire paraissait s'appliquer à rendre impossible un retour de faveur, si même le ministère en avait eu la pensée. L'auteur du *Siècle Louis XIV* était aussi celui de *la Pucelle*; et quelle conduite tenir envers un personnage si complexe ? Tant que la liberté des écrits n'était pas

(1) Voir ses Lettres au marquis d'Argenson et à M. de Cideville, 8 et 9 janvier 1740.

consacrée, au moins en principe, un homme d'un pareil génie était un embarras constant pour des hommes d'État qui, sans aucune règle de conduite, se voyaient chargés de la responsabilité attachée au pouvoir discrétionnaire.

Que M. de Maurepas ait écrit, ou non, à Voltaire (1) « qu'il eût à regarder Cirey comme son lieu d'exil, et à ne point approcher de Paris, sous peine de voir procéder plus sévèrement contre lui ; » celui-ci regagna Bruxelles, en passant seulement par Cirey, (novembre 1739.)

Il était alors chargé par Frédéric d'une tâche assez délicate. Le prince royal de Prusse, toujours de plus en plus épris de Voltaire, non-seulement l'accablait de sa correspondance et de ses vers, mais lui envoyait pour lui et pour la « divine Émilie » des cadeaux en objets précieux, en vin de Hongrie, et même, (pour subvenir à sa santé toujours délabrée), en produits pharmaceutiques. Il s'engoua d'un projet de faire publier à ses frais une édition magnifique de la *Henriade*, qu'on n'a jamais vue, mais pour laquelle il écrivit une *Préface* qui subsiste, sur laquelle le poète fut consulté et dont il se montre ravi. Enfin, il lui donna commission de faire imprimer un livre qu'il écrivait contre Machiavel. « Je « travaille aux notes sur son *Prince*, écrit-il à Voltaire (2), et j'ai déjà commencé un ouvrage qui réfutera « entièrement ses maximes, par l'opposition qui se

(1) Desnoiresterres, *V. à Cirey*, page 263 — La prétendue lettre de M. de Maurepas paraît d'autant plus invraisemblable, que Voltaire écrit encore l'année suivante à ce ministre du ton le plus caressant. Mais il se pourrait bien que quelque chose de semblable eût été écrit d'une autre main, par l'ordre du cardinal de Fleury, premier ministre.

(2) 16 mai 1739.

« trouve entre elles et la vertu, aussi bien qu'avec les « véritables intérêts des princes. »

Au mois de décembre suivant (1), il lui envoie les douze premiers chapitre de son *Anti-Machiavel*, pour les soumettre à sa critique en ce qui regarde « la pureté de la langue française. » Mais Voltaire crut avoir bien d'autres corrections à faire, quand l'ouvrage se trouva entre les mains du libraire hollandais Jean van Duren.

## II

Rapports de Voltaire avec Louis XV et sa cour. — Avènement de Frédéric II (2). — Le prince royal de Prusse était devenu le roi Frédéric II (31 mai 1740). Il se hâta d'écrire à Voltaire (6 juin) :

« Mon cher ami, mon sort est changé....
« J'avais projeté un petit ouvrage de métaphysique ; il « s'est changé en un ouvrage de politique. Je croyais « jouter avec l'aimable Voltaire, et il me faut escrimer « avec le vieux Machiavel mitré... »

En d'autres termes, devenu l'antagoniste du cardinal de Fleury, Frédéric ne se souciait plus de dire au public tout ce qu'il lui écrivait lorsqu'il n'était que prince royal. Son amitié pour Voltaire est toujours la même.

« Ne voyez en moi, je vous prie, qu'un citoyen zélé, « un philosophe un peu sceptique, mais un ami véritablement « fidèle. Pour Dieu, ne m'écrivez qu'en homme,

(1) Lettre de Berlin, 1 déc. 1739.

(2) Nous mentionnons, dès le début de cet article, un ouvrage que nous aurons à alléguer plus tard : Voltaire *avant et pendant la guerre de sept ans*, par M. le duc de Broglie, Paris, C. Lévy, 1898.

« et méprisez avec moi les titres, les noms et tout l'éclat « extérieur. »

On peut deviner le ravissement de Voltaire à la lecture de cette lettre. Mais quant à l'*Anti-Machiavel*, il y fallait bien faire quelques retranchements, par égard pour certaines puissances. Voltaire dut négocier avec le libraire. Celui-ci, quoiqu'il ne fût qu'à moitié dans la confidence, sentait l'avantage que lui donnait la possession du manuscrit d'un écrivain couronné (1).

Il se montra intraitable. Voltaire ne le cédait à personne en fait de roueries. Le défiant libraire fut joué (2). Sous prétexte de retouches, Voltaire ne lui laissa entre les mains qu'un manuscrit tellement brouillé qu'il devenait impossible de l'imprimer (3). Frédéric, de son côté, fit désavouer par les gazettes toutes les éditions qui pourraient paraître de l'*Anti-Machiavel*. Ainsi ce manifeste des vertus du nouveau roi ne fut publié que frauduleusement ; et néanmoins il fut répandu par Voltaire lui-même, du consentement de l'auteur. Que l'on comprenne si l'on peut. On se réservait la liberté de désavouer ce qu'on voudrait.

Frédéric II s'acquittait avec un zèle exemplaire de ses devoirs de roi, sans se faire soulager par personne. Au milieu de ses immenses travaux, son désir le plus ardent, à ce qu'il semble, était de voir près de lui son idole; et ce désir était réciproque. Ces deux hommes, qui se prodiguaient à l'envie des noms de divinités, étaient également épris l'un de l'autre.

(1) L. de Voltaire à Van Duren, 1er juin 1740, et 5 juin.
(2) Desnoiresterres, *V. à Cirey*, p. 273 et suiv.
(3) L. de Voltaire à Frédéric II, 20 juillet 1740.

Entrevue de Voltaire et de Frédéric II a Clèves. — Le roi assigna un rendez-vous dans ses états de Clèves, et c'est là que se rencontrèrent, le 11 septembre 1740, les deux plus grands hommes du dix-huitième siècle, dans toute l'ardeur quelque peu comique de leur passion mutuelle. L'entrevue fut courte, et inspira aux deux parties le désir de contracter une plus durable union. Pour le moment, il fallait que Voltaire allât rejoindre Mme du Châtelet. Elle aurait bien consenti à être du voyage, si le roi de Prusse avait témoigné autant d'empressement à voir la divine Emilie qu'*Apollon-Voltaire*; mais il n'en fut rien. De dépit peut-être de se sentir médiocrement désirée, elle était allée se divertir à la cour, à Fontainebleau : là du moins, elle rendait de véritables services à son ami. On espérait quelque heureux effet de ses démarches, lorsque Frédéric, à la fin d'octobre, annonça une nouvelle et prochaine visite de Voltaire en Prusse.

Voltaire courtise le cardinal de Fleury. — Il semblait que la roue de la Fortune eût un peu tourné en faveur du poète disgracié; mais de lui-même il y aidait beaucoup.

Il écrivit, le 2 novembre 1740, au cardinal de Fleury une lettre, qui n'a pas été retrouvée, où il l'assurait de son respect pour la religion. Le cardinal répondit par une lettre affectueuse, pleine d'avis où la franchise était tempérée par une bienveillance quasi paternelle, et qui contenait ces paroles encourageantes : « Revenez « donc dans votre patrie avec ces sentiments, ou du « moins avec la volonté de ne pas vous y refuser. Vous « lui faites honneur par les talens; donnez-lui encore

« la consolation de ne vous les voir employer que pour « l'utilité publique... (1) »

Il fit tenir au cardinal un exemplaire de *l'Anti-Machiavel*, et il eut l'effronterie d'y joindre un compliment qu'il savait absolument contraire à l'opinion de l'auteur qu'il prétendait représenter. C'est, écrivait-il au *vieux Machaviel mitré*, un « livre où l'on ne trouve que vos « sentiments, et qui a, ainsi que votre conduite, le bon-« heur du monde pour objet. »

Frédéric avait encore écrit récemment (2 octobre) à Voltaire une lettre où nous lisons ces vers :

Ce Machiavel en barrette,
Toujours fourré de faux-fuyants,
Lève de temps en temps sa crête,
Et honnit les honnêtes gens.....

C'était une allusion aux tracasseries que subissait Voltaire.

Celui-ci écrivit au cardinal :

« Quel que soit l'auteur de cet ouvrage (l'*Anti-Machiavel*), si votre Éminence daignait me marquer qu'elle « l'approuve, je suis sûr que l'auteur, qui est déjà plein « d'estime pour votre personne, y joindrait l'amitié, et « chérirait encore plus la nation dont vous faites la « félicité (2). »

Si c'est un talent nécessaire à un diplomate que de bien mentir et de flatter sans pudeur, Voltaire avait une vocation évidente pour ce genre de ministère. Au moins il brûlait du désir de l'exercer, et il s'offrait, sans le dire ouvertement, au cardinal de Fleury, comme il

(1) Desnoiresterres, *V. à Cirey*, p. 293.
(2) L. au card. de Fleury, 4 novembre 1740.

s'était offert à Dubois, pour remplir une mission secrète, à laquelle il se croyait sincèrement plus apte que personne.

« Je ne peux, écrivait-il au cardinal, résister aux or-
« dres réitérés de S. M. le roi de Prusse. Je vais, pour
« quelques jours, faire ma cour à un monarque qui
« prend votre manière de penser pour son modèle. »
(Même lettre.)

Les affaires de l'Europe étaient dans une crise très grave, par suite de l'ouverture de la succession d'Autriche. Le gouvernement français avait grand besoin de connaître les intentions réelles du roi de Prusse, qu'un ambassadeur de carrière, le marquis de Beauvau, n'avait pu pénétrer. Voltaire ne doutait pas que son tendre ami, le Salomon du Nord, ne se montrât plus ouvert pour lui que pour personne. Avec tout son esprit et son scepticisme, il était encore dupe de cette amitié princière, et trouvait tout naturel qu'elle s'étendît jusqu'à la confidence des secrets d'Etat. Etait-il prêt lui-même, au cas qu'il apprît quelque chose, à révéler les secrets de son royal ami, et à le trahir dans l'intérêt de sa patrie? On ne sait; mais Frédéric II n'était pas le candide prince qu'il supposait, et, dans le jeu de la diplomatie, Voltaire n'était pas de force à lui tenir tête. Le poète se faisait évidemment beaucoup d'illusion, et courait, de gaieté de cœur, au devant de quelque méchante aventure.

Le cardinal, qui n'était assurément pas un sot, répondit gracieusement à la lettre de Voltaire, et, sans lui confier aucune mission, lui écrivit qu'il ne pouvait « qu'approuver le voyage qu'il allait faire à Berlin ». « Vous êtes attaché, disait-il, par des liens trop justes

« et trop pressans au roi de Prusse, pour ne pas lui don-« ner cette marque de votre respect et de votre recon-« naissance. Le seul motif de la reine de Saba, ajoutait-« il assez gaiement, eût suffi pour ne pas vous y refu-« ser. » Il faisait encore un bel éloge des sentiments de l'auteur anonyme de *l'Anti-Machiavel*, et aussi, nominativement, du roi de Prusse ; enfin, il laissait Voltaire partir avec ces compliments indirects pour le prince, sans y ajouter rien qui ressemblât à des instructions politiques (1).

Nouvelle rencontre de Voltaire avec Frédéric II. — Voltaire partit donc, accompagné d'un M. du Molard, grand orientaliste, et arriva, non sans aventures de voyage, à Rheinsberg (2), où le roi de Prusse l'attendait dans son château de plaisance (novembre 1740).

Frédéric fut plus enchanté que jamais de Voltaire, et l'enchantement fut réciproque, pendant six jours. Il fallait une plus longue cohabitation pour que ces deux tendres amis, d'ailleurs si vifs appréciateurs de leurs mérites respectifs, apprissent à se haïr l'un l'autre. Quant aux affaires dont Voltaire s'était chargé bénévolement et *in petto*, il ne paraît pas qu'il en ait été question, à moins que ce ne soit au milieu des bals, des festins, du jeu et des concerts, dont le roi de Prusse régala son hôte pendant ces six jours. La seule difficulté fut sur la carte à payer : car Voltaire ne prétendait pas avoir fait ce voyage à ses frais, et Frédéric trouva dur de débourser pour cet objet cinq cent cinquante écus par jour. « C'est, écrit-il, bien payer un fou ; jamais bouffon de grand seigneur n'eut de pareils gages (3). »

(1) L. du cardinal, 11 nov. 1740.
(2) Château situé au Nord de Berlin, sur le *Rhein*, affluent de la Havel.
(3) Lettre de Frédéric à Jordan, *apud* Desnoiresterres, *V. à Cirey*, p. 299.

Ce mot trahit le fond du cœur de Frédéric. Si Voltaire croit avoir acquis, dans ce prince adorable, un ami qui le regarde comme son égal, il se trompe fort. Le roi peut affecter de vouloir n'être traité que comme un homme ; mais il ne cesse jamais d'être roi qu'à bon escient. Quand un ami trop confiant oubliera la distance qu'il faut garder avec le seigneur Lion, cet imprudent sentira la griffe. Voltaire appelle Frédéric *Votre Humanité*, et non *Votre Majesté* : bon pour des compliments ; mais pour des impertinences, gare ! Le philosophe français, malheureusement, n'a pas d'abord saisi cette nuance : il a été trop naïf, il faut bien l'avouer.

Voltaire ne manqua pas de montrer au roi de Prusse la lettre du cardinal, laquelle n'avait pas été, en apparence, écrite pour lui. « Il est d'autant plus sensible à « vos éloges, écrit-il au premier ministre de France, « qu'il les mérite, et il me paraît qu'il se dispose à mériter ceux de toutes les nations de l'Europe. Il est à souhaiter pour leur bonheur, ou du moins pour celui « d'une grande partie, que le roi de France et le roi de « Prusse soient amis. C'est votre affaire ; la mienne est « de faire des vœux, et de vous être toujours dévoué « avec le plus profond respect (1). »

S'il y avait là quelque offre discrète, le cardinal ne fit pas mine de s'en apercevoir. Voltaire, en même temps, faisait soigneusement remarquer au roi de Prusse qu'il était en bons termes avec le cardinal (2).

On n'y fit pas grande attention. Personne évidemment, à cette heure, ne songeait à recourir à ses bons offices politiques. Il se vantait en même temps, près du roi de

(1) Lettre de Berlin, 26 nov. 1740.
(2) Lettre du 28 novembre.

Prusse, de son zèle à repandre l'*Anti-Machiavel* chez les ministres, et de sa discrétion au sujet des poésies du roi. qu'il avait soin, disait-il, de ne communiquer à personne. Frédéric avait-il besoin de ces assurances de fidélité ? Peut-être bien : on verra la suite.

Au moins il comptait se servir de Voltaire pour l'aider au recrutement de son personnel scientifique et littéraire. Puisque cet enthousiaste panégyriste du nouveau règne avait proclamé que Berlin allait devenir une nouvelle Athènes, il fallait bien qu'il contribuât en ce point à l'accomplissement des desseins de son prince. Celui-ci avait déjà engagé Maupertuis et le Génois Algarotti ; il voulait encore d'autres hommes de mérites divers, pour composer sa maison de gens à talents. Voltaire est en quête : il s'occupe à lui envoyer La Noue, auteur et acteur comique ; il songe au jeune d'Arnaud, qu'il traitait comme son fils, et qu'il voulait pourvoir de moyens d'existence ; il recommande du Molard, comme orientaliste.

Il a procuré à Frédéric, depuis un certain temps, un correspondant ou nouvelliste littéraire, dans la personne de son ami Thiériot, dont personne d'ailleurs ne fut jamais satisfait : car cet homme d'esprit et de goût, bien au courant des nouvelles littéraires et autres, était un paresseux, qui faisait plus de cas du métier de parasite chez le financier La Popelinière, que de toute autre occupation assidue. Enfin Voltaire ne perd pas un moment de vue les projets du roi pour l'Athènes de Prusse; il se fait même un plaisir d'ouvrir de ce côté de riantes perspectives à tous les gens de lettres qui, comme lui, ont ou croient avoir sujet de se plaindre de la France.

Il voudrait pouvoir dire : « Paris n'est plus dans Paris, il est tout où je suis. »

L'amitié de Voltaire et de Frédéric II. — Cependant il ne comptait pas encore s'établir à Berlin ; il y était allé seulement, disait-il, pour saluer la mère, le frère et les sœurs de « Marc-Aurèle » (1). Et il y restait pour Frédéric. Il poussa même jusqu'à Potsdam, où il donna rendez-vous à Maupertuis, avant de quitter le roi, qu'il désigne effrontément sous telle qualification qu'on n'ose pas répéter (2). Songez que le personnage qu'il qualifie, en riant, d'un terme infâme, est le même qu'il ne cesse d'appeler Salomon, Marc-Aurèle, Mars et Apollon ; et jugez du bon goût d'une telle plaisanterie, et du fond de respect sur lequel repose une amitié si passionnée. Mais ce sont là les gentillesses de cette société dévergondée, et comme le contrepoids des adulations prodiguées au Salomon du Nord.

Il fallut enfin se séparer. Mme du Châtelet, un peu délaissée, était gravement malade à Bruxelles. Voltaire partit en décembre pour la rejoindre. Le roi poète et son maître en poésie échangèrent, dans les jours suivants, des regrets en vers, dignes de deux amoureux ; mais de part et d'autre, on se traitait de *coquette*. Voltaire le premier trouva le mot, qui convenait bien à l'un et à l'autre. Tous deux se connaissaient dorénavant pour ce qu'ils étaient ; et néanmoins l'amour subsista. Ces deux étranges personnages employèrent longtemps l'un envers l'autre un langage tendre, qu'il est plus juste de qualifier de ridicule que de choquant, bien qu'on ait peine à le concilier

(1) L. à Frédéric II, 28 nov. 1740.
(2) « La respectable, singulière et aimable p.... qui arrive. » (L. à Maupertuis, Potsdam, décembre).

avec les idées d'une grave et virile amitié, telle qu'on aurait dû la voir entre deux philosophse, si ces philosophes n'avaient été en même temps les plus singuliers des hommes, et les plus friands de certaines audaces de langage, recherchées par eux exprès pour braver la bienséance et le bon sens du genre humain. Quant au désir illimité de plaire, quant aux affectations de tendresse hyperboliques et dépourvues de vérité, c'est le vice commun de ces deux personnages ; ils ont joué longtemps cette comédie l'un devant l'autre, sans être rebutés de la pièce qu'ils jouaient.

Mme du Châtelet du moins était sincère dans ses attachements, et le mal qui paraissait menacer sa vie avait pour origine le chagrin de se croire abandonnée. Nous ne voulons pas la faire plus parfaite qu'elle n'était. Mais elle était en ce moment victime de l'infidélité (ce terme n'est pas déplacé) de l'enchanteur à qui elle avait de bonne foi donné sa vie. Elle ne demandait qu'à mourir, pourvu que Voltaire ne se reprochât pas sa mort. Pour être équitable, elle aurait dû lui savoir gré du sacrifice qu'il lui faisait en revenant. Frédéric, par des raisons personnelles, ne comprenait pas qu'une femme eût sur un homme tant d'empire ; et Voltaire lui-même ne prétendait guère accorder à Mme du Châtelet que l'avantage de l'ancienneté, etc. (1). On ne peut lire sans

(1) Il a bien l'air de se disculper dans le quatrain suivant, adressé à Frédéric :

Un ridicule amour n'embrase pas mon âme,
Cythère n'est point mon séjour,
Et je n'ai point quitté votre adorable cour
Pour soupirer en sot aux genoux d'une femme.

(Lettre écrite « dans un vaisseau sur les côtes de Zélande », dernier décembre 1740).

étonnement les vers qu'il adressait au roi de Prusse en le quittant :

....Mon cœur déchiré
Vers vous revolera sans cesse ;
Depuis quatre ans vous êtes ma maîtresse:
Un amour de dix ans doit être préféré ;
Je remplis un devoir sacré...
Oui, je vais aux genoux d'un objet adoré,
Mais j'abandonne ce que j'aime.

De pareilles passions, fondées sur la vertu, n'auraient point choqué les amoureux du *Banquet* de Platon ; elles leur eussent paru sublimes ; mais on avouera que pour des modernes, tout cela est bien étrange : une telle amitié nous inspire plus de défiance que d'admiration, quoiqu'il y eût un fond de sincérité dans cette inclination réciproque de deux hommes aussi séduisants l'un que l'autre à des titres divers. Mais des termes si passionnés donnent à penser que l'on assiste à un jeu qui finira mal.

Œuvres de Théatre. — Nous avons un moment négligé ce que Voltaire ne perdait jamais de vue, le théâtre. La prodigieuse fabrique d'ouvrages dramatiques n'avait pas chômé pendant si longtemps. Il est vrai que l'on ne trouve pas, pendant cette période, de grands triomphes à mentionner.

La comédie de l'*Envieux*, écrite contre Desfontaines, (1738) ne fut pas représentée. Mme du Châtelet ne jugeait pas qu'une telle satire dût être jouée en public ; et les comédiens la refusèrent.

L'*Enfant prodigue*, comédie en vers de dix syllabes, à laquelle Voltaire attachait un véritable prix, pour sa nouveauté, eut trente représentations (1735).

La tragédie de *Zulime*, assez mal accueillie du public, (juin 1740) fut retirée par l'auteur, pour être remaniée, et reparaître vingt-deux ans plus tard.

Mahomet, *tragédie*. — Il y avait déjà longtemps qu'il annonçait une tragédie de *Mahomet*, conçue dans le temps où La Noue, auteur et acteur, jouissait du succès de son *Mahomet II*. « Que diriez-vous, écrit Voltaire à son confident d'Argental (1), si je vous en-« voyais bientôt *Mahomet* Ier? Paresseux que vous êtes ! « j'ai plus tôt fait une tragédie que vous n'avez cri-« tiqué *Zulime*. » Son dessein n'était pas seulement de donner à l'auteur de *Mahomet II* une leçon de tragédie orientale, et de lui apprendre comment on doit faire parler les héros de l'islamisme ; il avait bien d'autres vues.

Dessein de l'auteur. — Sa pièce eut pour premier titre *le Fanatisme* ; elle devait inspirer l'horreur de cet épouvantable vice, et surtout donner à entendre qu'un fondateur de religion, pour être un grand homme, peut n'en être pas moins, s'il ne l'est pas avant tout, un fourbe, un hypocrite, un scélérat de sang froid. Voilà du moins la morale particulière qui ressort de la pièce, en admettant que l'auteur n'ait pas voulu induire ses spectateurs à généraliser. C'est son premier grand manifeste contre le fanatisme ; il sait très bien, quand il lui plaît, le distinguer de la religion, comme dans la longue lettre qu'il écrivit, pour justifier le dessein de sa pièce, au roi de Prusse (décembre 1740). Mais il n'en sera pas toujours ainsi.

L'achèvement de *Mahomet* fut long : le roi de Prusse

(1) 2 avril 1739.

fut plusieurs fois mis au courant de l'avancement de cette tragédie, et invité à en dire son avis. On pense bien qu'il encouragea invariablement le poète, dont il partageait toutes les passions antireligieuses, et dont il ne croyait jamais pouvoir exalter assez le génie poétique.

Enfin Voltaire ayant rejoint Mme du Châtelet à Bruxelles, où il parvint le 6 janvier 1741, il mit la dernière main à *Mahomet*, au milieu de tout autres pensées. Il ne s'agissait plus que de faire représenter ce chef-d'œuvre.

La Comédie française se trouvait en désarroi par le départ des acteurs sur qui l'auteur avait compté. Le choix de ses interprètes était pour lui une affaire capitale. Il tenta une aventure nouvelle, dût-il passer pour un auteur de province. Il y avait à Lille un acteur et une troupe qu'il avait failli faire partir pour Berlin. L'engagement était conclu au nom du roi de Prusse, lorsque celui-ci, embarrassé par les frais de la guerre qu'il faisait en Silésie, contremanda tout. Voltaire songeait à indemniser La Noue, l'auteur de *Mahomet II*, et ses comédiens. Avec Mme du Châtelet, il alla voir à Lille sa nièce, Mme Denis, qui faisait, dans cette ville, assez grande figure avec son mari, commissaire ordonnateur des guerres. La Noue lui proposa de jouer sa tragédie. « Les deux *Mahomet* s'embrassèrent, » et l'affaire fut conclue.

La première représentation eut lieu au commencement de mai 1741. *Mahomet* fut mieux joué, prétend Voltaire, qu'il ne l'eût été à Paris ; « on ne put refuser « quatre représentations aux empressements de la ville : « il y en eut une chez l'intendant, en faveur du clergé, « qui a voulu absolument voir un fondateur de reli-

« gion ».... « C'est une chose bien singulière, (ajoute « l'auteur), qu'une pièce nouvelle soit jouée en province « de façon à me faire désespérer qu'elle puisse avoir le « même succès à Paris. Mon sort d'ailleurs a toujours « été d'être persécuté dans cette capitale, et de trouver « ailleurs plus de justice (1). »

Dans un entr'acte, l'auteur reçut une lettre du roi de Prusse, qui lui faisait part de la victoire de Molwitz : il en donna aussitôt lecture à l'assemblée, qui se mit à battre des mains avec frénésie. Ces applaudissements s'adressaient-ils à l'ami de Frédéric, ou à Frédéric lui-même ? Ce qui est certain, c'est que le roi de Prusse commençait à devenir prodigieusement populaire en France ; et certainement Voltaire y était pour quelque chose. Les Français se donnèrent, pendant bien des années, le plaisir de railler leur gouvernement en exaltant son vainqueur. Frédéric II fut étrangement à la mode dans ce siècle de philosophie. Si le prince porta Voltaire jusqu'aux nues, celui-ci le lui rendit bien : ce furent les deux divinités associées de l'Olympe du XVIIIe siècle.

Une querelle de physique. — L'auteur de *Mahomet*, en travaillant à l'achèvement de cet ouvrage, n'avait cessé de batailler avec les premiers savants de France sur des questions de physique, qui provoquèrent enfin des querelles de personnes. Mme du Châtelet, comme on le devine sans doute, était le principal intéressé dans cette guerre bizarre (2). La savante dame avait publié à Paris un ouvrage en trois volumes, intitulé *Institutions*



(1) L. à d'Argental, 5 mai 1741.
(2) Desnoiresterres, *V. à Cirey*, p. 309-suiv. — Voltaire. *Dict. phil.* art. *Mouvement*.

*de physique*, où elle se déclarait leibnizienne, contrairement au zèle qu'elle avait précédemment professé pour le newtonianisme. Cette conversion fut, paraît-il, l'effet de ses entretiens avec Kœnig, ce professeur de géométrie que Maupertuis lui avait procuré. Mme du Châtelet combattait, dans son livre, une opinion exposée en 1728 par M. de Mairan, secrétaire de l'Académie des sciences, sur la nature et la mesure des *forces vives*. Nous avouons que ce sujet n'est pas de ceux sur lesquels tout le monde peut acquérir aisément des opinions bien claires. Le savant secrétaire de l'Académie répondit à la savante dame assez aigrement. *Inde iræ.* Voltaire voulut dire aussi son mot, dans un mémoire intitulé *Doutes sur la mesure des forces vives* (1) *et sur leur nature*, où même il paraît qu'il n'était pas entièrement d'accord avec la divinité de Cirey. Le monde savant fut un peu agité par la question des *forces vives*. Il s'éleva une dispute subsidiaire, savoir jusqu'à quel point le livre de Mme de Châtelet était bien d'elle, et si la meilleure part n'en devait pas être attribuée à son maître de philosophie Kœnig. Celui-ci ne démentait nullement les suppositions les moins bienveillantes pour la dame philosophe ; et le monde jaloux en riait bien un peu. Elle se défendit avec esprit, et invoqua le témoignage de Maupertuis. L'Académie des sciences fut saisie du débat, et se garda bien de trancher la question des *forces vives*. Voltaire en marqua son mécontentement au secrétaire perpétuel, et ne manqua pas d'opposer à la prudence de notre Aca-

(1) Nous lisons le titre ainsi dans le consciencieux ouvrage de M. Desnoiresterres, p. 310 ; mais dans notre édition des *Œuvres de Voltaire* (Hachette in-18, 1892, t. XXIV, p. 92), le titre porte *forces motrices*.

démie l'exemple de l'Angleterre. « Je crois dit-il, que « la Société royale serait plus hardie, et ne balancerait « pas à prononcer qu'en temps égal deux font deux, « et quatre font quatre ; car en vérité, tout bien pesé, « voilà à quoi se réduit la question (1). »

Nous nous permettrons de supposer (n'en déplaise à Voltaire) que, si la question avait été aussi simple qu'il le dit, il y avait en France, et même à l'Académie des sciences, d'assez bonnes têtes et des caractères assez bien trempés pour prendre parti. Mais c'est le propre de ce génie net et tranchant, de trouver en toute matière une expression assez vive pour enlever l'assentiment de ceux qui ne peuvent juger les choses par le fond, et pour imprimer une note de sottise à qui n'est pas de son avis. Cette fois il faisait la leçon à l'Académie des sciences sur *les force vives*, comme il la fera toujours et en tout, au gouvernement royal, au clergé, aux compagnies de justice, à tout le monde. Et il aura toujours pour lui tous ceux qui s'émerveillent de tout savoir et de tout juger, sans rien étudier, sur une ligne d'un écrivain prestigieux. Quant à la question des *forces vives*, nous voulons croire qu'il l'entendait mieux que toute l'Académie des sciences ; mais peut-être était-ce une de ces questions de haute métaphysique, à propos desquelles il riait habituellement de ceux qui croyaient les comprendre. Pour nous, nous confessons sans embarras que la lecture de ses *Doutes sur la mesure des forces motrices et sur leur nature* ne nous inspire que le sentiment de notre insuffisance, et que nous nous en rapportons. sur ces questions de mécanique supérieure, aux juges

(1) L. à M. de Mairan, 5 mai 1745.

compétents, d'autant plus que l'Académie des sciences paraît bien avoir été partagée, si toutefois elle ne se déclara pas neutre par égard pour les personnes qui invoquaient son jugement. C'était, là encore, un procès que Voltaire ne perdait ni ne gagnait, en dépit de son argument triomphant, que « deux font deux et quatre font quatre » Qui sait si ce n'était pas lui qui ne voyait pas bien la question ?

Il donnait, sur ce procès scientifique, sa conclusion un peu chagrine dans les termes suivants : « La paix vaut encore mieux que la vérité. Je n'ai guère connu ni l'une ni l'autre en ce monde (1) » ; et là-dessus il tirait sa révérence à M. de Mairan, avec un compliment plein de gentillesse et des assurances d'affection ; mais on sent qu'il dissimulait sa blessure, qui prouve bien qu'en somme l'Académie n'avait pas jugé convenable de lui donner raison.

Succès dramatiques.— A tout prendre, le théâtre, malgré ses orages, était pour lui un pays plus favorable que celui des sciences physiques. Dans une suspension de l'interminable procès de Mme du Châtelet, il revint passer l'hiver à Paris (novembre 1741). Là, il eut la joie de voir sa tragédie de *Brutus*, autrefois froidement accueillie, jouir d'un succès d'enthousiasme. Au mois d'août de l'année suivante (2), *Mahomet* paraissait sur la scène parisienne « en dépit de l'envie », et aussi malgré les défiances de certains grands personnages, entre lesquels il faut mentionner le cardinal de Fleury. Pourtant le premier ministre, à qui l'auteur avait pru-

(1) Même lettre.
(2) L'*Avis de l'editeur* donne la date du 29 août 1742. Si cette date n'est pas exacte, nous n'en prenons pas la responsabilité.

demment soumis son manuscrit, avait dit « que la pièce « était écrite avec toute la circonspection convenable, « et qu'on ne pouvait éviter plus sagement les écueils « du sujet (1). » Quand la pièce fut représentée en public, « il y avait une loge entière remplie des premiers ma- « gistrats de la ville ; des ministres même y furent pré- « sents ; » et « tous pensèrent comme le cardinal et tous « les hommes éclairés ». Mais les dévots formèrent un concert pour « faire sentir l'indécence de cette tragé- « die. Bien des gens trouvèrent là des traits hardis con- « tre la religion, le gouvernement, et la morale éta- « blie (2). » Le premier ministre, intimidé par cette clameur, se ravisa. Après la troisième représentation, l'auteur, sur l'avis de M. de Marville, le nouveau lieutenant général de police, retira sa pièce (3). « Que dira M. le « cardinal de Tencin ? » écrit Voltaire à d'Argental (4) ; « que « dira madame sa sœur de nos convulsionnaires en robe « longue, qui ne veulent pas qu'on joue le *Fanatisme*, « comme on dit qu'un premier président ne voulait pas « qu'on jouât *Tartufe* ? Puisque me voilà la victime des « jansénistes, je dédierai *Mahomet* au pape, et je compte « être evêque *in partibus infidelium*, attendu que c'est « là mon véritable diocèse ; » et il fit comme il l'avait dit. Quoiqu'il eût offert à Frédéric II la dédicace de *Mahomet*, il l'adressa au pape Benoît XIV, qui l'accueillit avec la courtoisie ordinaire de la cour de Rome. Ainsi

(1) *Avis de l'Editeur*, en tête de la tragédie du *Fanatisme*.
(2) On rapporte que le procureur général Joli de Fleuri écrivit à M. de Marville : « Tout le monde dit que pour avoir composé une pareille pièce, « il faut être un scélérat à faire brûler ». (Note de M. Clogenson).
(3) L. à M. de Marville, 14 août 1742.
(4) L. du 22 août. On n'a pas oublié que le comte d'Argental et son frère Pont-de-Veyle étaient les neveux du cardinal de Tencin et de sa sœur, la célèbre chanoinesse de ce nom.

Voltaire savait se jouer de tout le monde, et mettre, au moins en apparence, le pape même dans son jeu. Mais par cela même, il désavouait les intentions qu'il avait eues en composant sa tragédie de *Mahomet*, et ne pouvait plus compter que sur l'équivoque.

Une lettre compromettante. — Une inquiétante affaire le préoccupait dans le même temps. On faisait courir sous son nom une lettre adressée au roi de Prusse, et qui n'était certainement pas d'un ami du gouvernement français et de l'honneur de la France. Cette lettre fut répandue partout. La favorite, Mme de Mailly, en fut indignée au point de dire que cela méritait un châtiment exemplaire. Voltaire, qui était toujours au mieux avec toutes les favorites, écrit à celle-ci une lettre, où il désavoue la pièce qu'on lui imputait (1). Cependant les connaisseurs, comme Mme du Deffand et le président Hénault, (2) jugeaient qu'elle pouvait bien être de lui (3).

Mais qui avait pu répandre cette lettre ? Voltaire se perdit, comme tout le monde, en conjectures. Une seule est vraisemblable, c'est celle qu'avance M. Desnoiresterres (4) : la lettre fut répandue par l'ordre de Frédéric II, qui voulait perdre Voltaire en France, afin qu'il fût obligé de se réfugier en Prusse (5). Ce soupçon de

(1) L. à Mme la comtesse de Mailly, 13 juillet 1742.

(2) Desnoiresterres, *V. à Cirey*, p. 330 et suiv.

(3) On l'a insérée dans ses Œuvres : Lettre à Fréd. II, juillet 1742, commençant par ces mots : « Sire, j'ai reçu des vers et de très jolis vers de mon adorable roi... » — Cf. Lettre au même, (juillet) : « O le plus extraordinaire... »

(4) *Ibid.*, p. 335.

(5) Remarquer cependant quelque chose qui paraît bien détruire cette supposition, dans une lettre de Frédéric à Voltaire, du 1er septembre 1742. Mais Frédéric est un grand maître en fait de stratagèmes autres que militaires ; et sa bonne foi, en pareille affaire, est aussi suspecte que celle de Voltaire lui-même.

perfidie est fondé sur une manœuvre semblable, avouée bientôt après par le même prince, et dont Voltaire eut connaissance, sans pourtant se déprendre de son amour aveugle pour ce Marc-Aurèle, qui jouait à son tendre ami des tours d'espièglerie dignes d'un vaurien. Mais que ne pardonne-t-on pas à l'amour ?

L'affaire de la lettre n'eut pas de suite, on ne sait pas pourquoi. Mais Voltaire, avec Mme du Châtelet, retourna à Bruxelles. Avant de quitter Paris, il écrivit au cardinal de Fleury pour lui demander la permission de se rendre auprès du roi de Prusse, qui « lui réitérait d'aller lui faire sa cour incessamment (1). » Il promettait au cardinal les plus belles preuves de son innocence au sujet de la lettre incriminée, et enveloppait le tout dans des protestations d'attachement qui ne devaient pas déplaire au ministre nonagénaire.



VOLTAIRE ET FRÉDÉRIC A AIX-LA-CHAPELLE. — Voltaire demeura quelques jours à Aix-la-Chapelle (septembre 1742) auprès du roi de Prusse, qui passa, « deux « jours consécutifs, quatre heures de suite dans sa cham- « bre, avec cette bonté et cette familiarité qui entraient « dans son caractère. »

« J'eus, (écrit notre auteur au cardinal de Fleury,) (2) tout le temps de parler, avec beaucoup de liberté, sur ce que Votre Eminence m'avait prescrit, et le roi me parla avec une égale franchise. »

Il y avait donc, cette fois, des instructions, et le ministre attendait apparemment quelque chose de cette entrevue (3). Voltaire fait parade de la faveur très sédui-

(1) L. au card. de Fleury, 22 août 1742.
(2) Lettre au card. de Fleury, 10 sept. 1742.
(3) Voir Duc de Broglie, *Voltaire*, etc., p. 6.

sante en effet que le roi lui témoigna une fois de plus ; mais on est bien obligé de croire que ce monarque ne lui confia, avec toute sa flatteuse familiarité et sa grande franchise, que ce qu'il voulait bien que tout le monde connût, à savoir que, se conduisant uniquement par son intérêt, il s'allierait volontiers avec la France, si elle était capable de lui rendre des services. Mais en même temps il témoignait un mépris trop bien fondé pour son gouvernement et pour ses armées. Voltaire, que rien de tout cela ne choquait ni ne surprenait, se persuada qu'il avait rendu en cette occasion un service appréciable à son pays, et se plaignit plus tard de n'en être pas récompensé. Au moins il se flattait d'avoir bien gagné l'amitié du cardinal, qui lui écrivait d'un ton fort gracieux (1).

Une vengeance de Voltaire. — Le premier usage qu'il fit de cette faveur telle quelle, fut de revenir demeurer à Paris avec Mme du Châtelet. Le second fut de faire poursuivre avec la plus grande rigueur des libraires qui vendaient une édition furtive de ses œuvres *mêlées*, où se trouvait une satire violente contre lui-même et contre sa chère marquise. François Didot et Barrois, son gendre, sentirent ce que pesait le courroux d'un homme si bien vu du gouvernement : ils furent obligés à fermer leur librairie, et emprisonnés au For-l'Evêque. Désormais, on saura qu'il n'est pas permis de toucher à M. de Voltaire, et que lui seul peut toucher à tout comme il lui plaît.

Mort du cardinal de Fleury. — La mort du cardinal de Fleury, (29 janvier 1743) lui ouvrit de nouvelles

(1) Desnoiresterres, *V. à Cirey*, p. 312.

perspectives. Il savait bien au fond que le *Nestor* de la France n'avait que très peu de goût pour lui, bien que le philosophe se vantât auprès du roi de Prusse de n'avoir jamais été mal avec le cardinal que pour n'avoir pas voulu plier sous son despotisme. C'était le contraire de la vérité : il était observé avec défiance, quoiqu'il fît une cour effrontée au premier ministre. Mais enfin ce puissant personnage était mort : il ne s'agissait plus que d'en profiter.

Candidature a l'Académie française — Fleury laissait une place vacante à l'Académie française, et il n'était plus là pour barrer le passage à un écrivain qui n'avait point, sans doute, de rivaux pour les titres littéraires, mais qui pouvait être écarté par des considérations étrangères à la question. Voltaire se mit en campagne :

« Le roi, écrit-il à Moncrif (1), m'a donné son agrément « pour être de l'Académie, en cas qu'on veuille de « moi. Reste à savoir si vous en voulez. Vous savez que, « pour l'honneur des lettres, je veux qu'on fasse succé- « der un pauvre diable à un premier ministre ; je me « présente pour être ce pauvre diable-là. »

Pauvre diable ? en quel sens ? Il était déjà fort riche : il avait de l'argent placé chez plusieurs grands personnages de la noblesse, de la magistrature, de la finance et il avait fait de grands profits dans les fournitures militaires. Mais ce n'est pas de cela, sans doute, qu'il voulait parler. Il n'était, en tant qu'homme de lettres, qu'un pauvre diable en comparaison d'un cardinal premier ministre ; et il avait contre lui l'archevêque de Sens, auteur de *Marie Alacoque*, le théatin Boyer, an-

(1) 1 février 1743.

cien évêque de Mirepoix, qui tenait la feuille des bénéfices ; et le ministre Maurepas. On suscita contre lui la candidature de M. de Luynes, évêque de Bayeux, qui fut élu tout d'une voix le 22 mars 1743. En vain le grand écrivain avait fait tenir à l'Académie une sorte de manifeste, où il protestait de son respect pour la religion (1) ; en vain il avait écrit à l'ancien évêque de Mirepoix une justification de ses sentiments encore plus étonnante (2), où il se comparait modestement à l'Homme-Dieu persécuté, reniait effrontément les *Lettres philosophiques*, et se couvrait de la faveur finale du cardinal de Fleury. Rien n'y fit. Il ne lui resta que la consolation de démentir ou de dénaturer ses démarches par devant le roi de Prusse, qui se moquait de sa conversion (3). A propos de l'évêque de Mirepoix, il lui disait : « Je me « suis plaint à lui très vivement et très inutilement « des calomnies de ses délateurs et de ses espions. Je ne « fléchis point le genou devant Baal. » La postérité, qui possède les lettres, peut juger de la sincérité de ces fières paroles.

L'Académie française paraissait donc fermée, au moins pour un temps, à l'auteur de la *Henriade*. L'auteur de l'*Essai sur la nature du Feu* et des *Eléments de la Philosophie de Newton* avait éprouvé, quelques années auparavant, une déception de même genre à l'*Académie des Sciences*, où pourtant, il était poussé par Maupertuis et Réaumur, et il semblait bien pouvoir être introduit là comme héritier présomptif de Fontenelle, âgé de quatre-vingt-dix ans.

(1) Lettre *à MM. de l'Académie française*, mars 1743. Cette lettre était vraisemblablement adressée à l'archevêque de Sens.

(2) L. à M. Boyer, mars 1743.

(3) L. de Frédéric II, 21 mai 1743. — Réponse à Frédéric, juin 1743.

Les académies ne valaient donc pas pour lui le théâtre, auquel il demeura fidèle par nécessité comme par goût, en dépit des désagréments que lui donnaient les acteurs, les journaux littéraires, et quelquefois le public. Mais là du moins, il y avait aussi des revanches éclatantes.

*Mérope* À LA COMÉDIE FRANÇAISE. — Le 20 février 1743, les comédiens français représentèrent *Mérope*, cette tragédie sans intrigue d'amour, que Voltaire rêvait depuis longtemps. Ce fut un triomphe sans égal. Le parterre, ivre d'enthousiasme, demanda à grands cris à voir l'auteur. « On m'est venu prendre, dit celui-ci, dans une « cache où je m'étais tapi ; on m'a mené de force dans la « loge de Mme la maréchale de Villars, où était sa belle-« fille. Le parterre était fou : il a crié à la duchesse de « Villars de me baiser ; et il a tant fait de bruit qu'elle « a été obligée d'en passer par là, par l'ordre de sa belle-« mère. J'ai été baisé publiquement, comme Alain « Chartier par la princesse Marguerite d'Ecosse ; mais « il dormait, et j'étais fort éveillé (1). »

Telle est dit-on, l'origine de la mode de crier : *l'auteur ! l'auteur !* quand une pièce réussit à la première représentation.

Voltaire ajoute ceci, dont nous croyons volontiers la première phrase, sinon le reste :

« Cette faveur populaire, qui probablement passera « bientôt, m'a un peu consolé de la petite persécution « de Boyer, ancien évêque de Mirepoix, toujours plus « théatin qu'évêque. L'Académie, le roi et le public, « m'avaient désigné pour succéder au cardinal de Fleu-« ry parmi les quarante. Boyer n'a pas voulu, et il a

(1) *Commentaire historique ;* et *L. à M. d'Aiguebèrre,* 4 avril 1743.

« trouvé à la fin, après deux mois et demi, un prélat « pour remplir la place d'un prélat, selon les canons de « l'Église. Je n'ai pas l'honneur d'être prêtre ; je crois « qu'il convient à un profane comme moi de renoncer à « l'Académie. »

LES PARTIS DANS L'ACADÉMIE. — On sait qu'il n'y a pas renoncé pour toujours; mais il avait raison de se faire désirer. L'Académie devenait, et allait devenir de plus en plus, une arène où les deux partis des *philosophes* et des *dévots* se disputaient âprement le terrain (1). Voltaire un jour y entrera en vainqueur, et s'y fera chef de bande; mais son heure n'est pas encore sonnée : elle ne tardera guère.

Le roi de Prusse n'était pas très fâché des désagréments que son ami éprouvait en France; il l'en complimentait ironiquement, et espérait bien que la patience échapperait à l'homme de génie merveilleux, méconnu dans son pays. Mais ce moment ne venait pas assez vite à son gré. Il désirait Voltaire comme un chasseur désire sa proie. Peu s'en fallait qu'il ne le réclamât à la France, comme lui appartenant par droit de naissance, ainsi qu'il avait réclamé la Silésie à l'Autriche ; et de son côté, le poète français affectait de regretter de n'être pas né à Berlin, dans les états du roi philosophe. Donc, au sentiment de ce roi, tous les moyens étaient bons pour s'emparer d'un bien qu'il considérait comme sien.

*Jules César.* — DÉPIT DE VOLTAIRE. — Une nouvelle injure porta le courroux du poète à l'excès. La tragédie de *Jules César* fut interdite à la Comédie française (le

(1) *Les Philosophes et l'Académie française,* par Lucien Brunel, (Paris, Hachette, 1884).

10 juin 1743), à la fin des répétitions. Là-dessus il partit pour la Haye, sans demander l'avis de Mme du Châtelet, et alla prendre domicile dans cette ville, dans le palais délabré du roi de Prusse. On s'attendait à tout moment qu'il partît pour Berlin, et Frédéric y comptait si bien qu'il écrivait ces vers à un ami :

> Berlin, quoi qu'il puisse nous dire,
> A bien prendre, est son pis-aller.
> Mais qu'importe ? Il nous fera rire,
> Lorsque nous l'entendrons parler
> De Maurepas et de Boyer,
> Plein du venin de la satire.

Mission en Prusse. —A la Haye, il trouva moyen de nouer une petite intrigue diplomatique et féminine, qui mit à sa disposition des papiers d'État renfermant des renseignements très précis sur les armements de la Hollande. Il les envoya au comte d'Argenson. Il s'était fait donner par le ministre des affaires étrangères, M. Amelot, une sorte de mission près du roi de Prusse, qui se trouvait en ce moment le véritable arbitre de l'Europe, et que le ministère aurait bien voulu attacher à la France. Le comte d'Argenson, le duc de Richelieu et la favorite, Mme de Châteauroux, avaient arrangé l'affaire; le roi était entré dans ces vues, et il avait été convenu avec le souverain que Voltaire alléguerait, pour motif de son départ, son ressentiment contre Boyer, qu'on désignerait, dans la correspondance, sans respect aucun, sous la qualification de *l'âne de Mirepoix* (1). Les choses allaient bien, lorsque Frédéric, dans son impatience d'avoir à lui l'objet de ses convoitises, s'avisa de

(1) Boyer signait, d'une écriture peu lisible, *l'anc. év. de Mirepoix*. De là cette plaisanterie : *l'âne évêque*, etc.

l'expédient suivant. Il ordonna à son agent en France, le comte de Rothenbourg, de faire parvenir à l'évêque de Mirepoix, sans que le roi de Prusse ni son homme y parussent pour rien, des fragments de lettres de Voltaire, où ledit évêque était outrageusement traité. « Mon intention « écrivait-il, est de brouiller Voltaire si bien en France, « qu'il ne lui reste de parti à prendre que celui de ve- « nir chez nous (1). » Voltaire connut le coup, en fut d'abord piqué, et se dépiqua fort aisément.

VOLTAIRE A BERLIN. — Le 30 août, il était à Berlin, et le roi le logea chez lui. Là, le poète admirait la simplicité, la frugalité, la dureté de la vie de ce prince guerrier et amoureux de tous les beaux-arts (2), qui couchait sur un grabat, mais donnait des spectacles magnifiques et des concerts délicieux, où il faisait sa partie sur la flûte en artiste consommé.

En tout temps, à toute heure, le poète pouvait s'entretenir familièrement avec le monarque sur les affaires dont il était chargé. Cela consistait seulement à « cul- « tiver, par ses discours,... les sentiments de l'estime « réciproque, et l'intelligence qui subsistait entre les « deux monarques (3). » Dans ces termes, la mission était un peu équivoque : car cette *estime* et cette *intelligence* laissaient beaucoup à désirer. Frédéric n'estimait guère son frère le roi de France, et les deux monarques ne se ménageaient que pour chercher à se surprendre mutuellement. Mais le roi de Prusse étant le plus énergique, le plus habile et le mieux servi des deux, il importait extrêmement à la France de gagner son ami-

(1) 17 août 1743, *apud* Desnoiresterres, *V. à Cirey*, p. 386.
(2) Desnoiresterres, *ouv. cité*, p. 392.
(3) L. de Voltaire à M. Amelot, 27 octobre 1743.

tié, en supposant toujours qu'il tînt compte d'autre chose que de son intérêt du moment. Voltaire, à force de louer Louis XV devant Frédéric, obtint de son interlocuteur quelques paroles polies, qu'il s'empressa de transmettre à sa cour, comme si l'on eût pu fonder là-dessus des espérances sérieuses (1). Il prétend même, dans ses *Mémoires*, que « cette espérance ne fut pas « trompeuse : et le printemps suivant, dit-il, le roi de « Prusse fit en effet un nouveau traité avec le roi de « France. Il s'avança en Bohême avec cent mille hom- « mes, tandis que les Autrichiens étaient en Alsace (2). »

Mais quelle fut la récompense de l'heureux négociateur ?

« La duchesse de Châteauroux, raconte-t-il, fut fâchée « que la négociation n'eût pas passé immédiatement « par elle : il lui avait pris envie de chasser M. Amelot « parce qu'il était bègue, et que ce petit défaut lui « déplaisait : elle haïssait de plus cet Amelot, parce qu'il « était gouverné par M. de Maurepas : il fut renvoyé « au bout de huit jours, et je fus enveloppé dans sa dis- « grâce (3). »

Voilà la première fois que Voltaire est victime de l'inimitié d'une favorite : cela ne lui arrivera plus. Laissons-le se donner à ce propos tous les airs qu'il lui plaira. Il avait au moins fort bien fait ses affaires personnelles en Allemagne, et se félicitait surtout d'avoir été emmené par Fréderic à Baireuth, chez la margrave Wilhelmine, sœur du roi. Voltaire avait fait précédemment la connaissance, pour ne pas dire la conquête, de

(1) L. à M. Amelot, 27 octobre 1743.
(2) *Mémoires pour servir à la Vie de Voltaire*, écrits par lui-même.
(3) *Ibidem*.

cette princesse, qui lui témoignait une admiration égale au moins à celle du roi son frère. Le séjour de notre poète à la cour de Baireuth ne fut qu'une série d'enchantements. La princesse était philosophe, comme Frédéric ; et sa petite cour était un centre pour les plaisirs et les beaux-arts. Parmi toutes les personnes princières d'Allemagne, dont Voltaire devint l'idole avec le temps, nulle ne fut plus que la margrave Wilhelmine enthousiaste de l'esprit du poète français ; nulle ne fut plus courtisée par lui, ni ne le flatta davantage ; et l'on peut croire qu'il eut pour elle tous les sentiments respectueux dont il était capable, sans jamais renoncer à une certaine familiarité élégante et hardie, que tolérait toute la famille de Frédéric. Il poussa même un peu plus loin la liberté, au moins de langage, envers une autre sœur du roi, Ulrique, depuis reine de Suède, qui l'ayant comme provoqué en vers français, s'attira, en réponse, un madrigal d'une galanterie assez osée pour choquer en tout autre pays et en tout autre temps (1). Mais Voltaire accoutumait tout le monde, et surtout les dames, fussent-elles princesses, à supporter des galanteries, qu'il assaisonnait d'un sel dont lui seul a possédé le secret. Personne ne désirait d'être respecté par lui, tant son insolence avait de grâce, quand il avait le dessein de se rendre aimable. Ajoutons-y les mœurs d'un siècle où la pruderie ne fut jamais à la mode, et n'aurait pas fait grand honneur même à des reines et à des impératrices.

Honneurs rendus a Voltaire en Allemagne. — Fré-

(1) Desnoiresterres V. *à Cirey* p. 404. Voir Lettres de la princesse Ulrique à Voltaire, oct. 1743 ; de Voltaire à la princesse, 13 nov. 1743 ; à Frédéric II, janvier 1744.

déric II avait essayé de retenir Voltaire près de lui par les offres les plus séduisantes ; le poète diplomate ne manquait pas de faire valoir, soit auprès des ministres, soit ailleurs, les sacrifices que lui coûtait son attachement à sa patrie, à ses amis ; et enfin, disons-le, à sa chère liberté. Mais il fallait revenir auprès de la marquise du Châtelet, qui l'attendait toujours à Bruxelles. Cependant, chemin faisant, il s'arrêta à la cour de Brunswick. Ce soi-disant ennemi des cours, ce contempteur des rois, ne manquait jamais une occasion de se mêler à l'éclat et aux plaisirs des cours, et de s'initier dans la société des princes, surtout de ceux d'Allemagne, qui le recevaient avec un empressement et des adorations qu'on ne lui prodiguait pas en France.

Nul n'est prophète en son pays. La vénération des princes allemands pour les hommes à grands talents contrastait bien agréablement pour lui avec l'air de supériorité que, dans son pays, non seulement les grands, mais les moindres gentilshommes se donnaient envers un homme qui n'avait pour parchemins que ses œuvres imprimées. Dans ce pays béni d'Allemagne, des princes de l'esprit le plus cultivé se regardaient comme bien petits en comparaison du grand poète dont le nom remplissait l'Europe. Combien donc il lui semblait déchoir, lorsqu'il se voyait obligé d'aller faire sa cour à des ministres français, qui lui mesuraient parcimonieusement la bonne grâce de leur accueil, à son retour d'un voyage où non seulement il croyait avoir rendu d'importants services, mais où il s'était vu traité en grand personnage par des souverains, et avait trouvé en eux de véritables flatteurs !

Retour a Cirey. — Il ne fit sans doute qu'un très

court séjour à Paris; mais il célèbre magnifiquement la félicité de son retour au colombier. Il écrit à une amie commune de Mme du Châtelet et de lui : « J'ai essuyé « un voyage bien pénible ; mais le retour a été le com- « ble du bonheur. Je n'ai jamais retrouvé votre amie si « aimable, ni si au-dessus du roi de Prusse... Etre li- « bre et être aimé, c'est ce que les rois de la terre n'ont « point (1). »

Qui ne croirait, d'après ces paroles, que Voltaire a définitivement renoncé à la cour de Prusse, et abdiqué son idolâtrie pour Frédéric? Il n'en est rien pourtant ; mais notre poète ne connaît jamais que le sentiment de l'heure présente ; et ses illusions ont le privilége de se renouveler selon les circonstances. Ne lui demandez que ce qu'il pense à l'instant même où il écrit : demain, ce sera peut-être un autre homme.

Visites a Cirey. — Le Président Hénault. — C'est sans doute dans le renouveau de cette félicité plus d'une fois interrompue, que le président Hénault, ayant fait sa visite à Cirey (juillet 1744), demeurait enchanté, non seulement des charmes du lieu, mais encore « de la paix, de l'union, du calme de l'âme, » et des autres grâces et vertus qui paraient cet asile du bonheur et de la science. L'auteur de *l'Abrégé chronologique* n'est pourtant pas un observateur naïf et enthousiaste d'ordinaire, ni en ce moment un adorateur aveugle des maîtres de ce château enchanté. Il est, au moins autant qu'eux, épicurien, sceptique et malin ; c'est un des esprits les plus fins de ce siècle raffiné ; c'est l'intime ami de Mme du Deffand, et cette dame est la plus clairvoyante et la plus cruelle

(1) Lettre à Mme de Champbonin, octobre 1743.

observatrice de cette société unique, où l'égoïsme parfait et la défiance à l'égard d'autrui s'accordent à merveille avec le langage de la tendresse réciproque; où les liaisons irrégulières que forment le caprice et la passion demeurent très durables, sans faire tort à la méchanceté la plus fine et la plus jolie. On croit voir une troupe de chats qui se caressent et se griffent tour à tour, mais toujours amoureusement.

Le président Hénault était très propre à faire sa partie dans ce concert d'amitiés perfides et charmantes. Poète galant à ses heures, auteur d'une tragédie de *François II*, il paraissait tout à fait de la famille de Voltaire, qu'il flattait et n'estimait guère; il fut courtisé par lui comme bel esprit, membre de l'Académie française, homme aimable, et très bien placé auprès de la reine, qui le fit enfin secrétaire de ses commandements. Cela n'empêcha pas Voltaire, à certains moments, de lui faire sentir sa griffe, et de lui jouer même d'assez méchants tours, mais toujours avec des protestations de tendresse pour l'homme aimable et pour l'auteur de l'*Abrégé chronologique*, dont il ne faisait d'ailleurs, à titre d'historien, qu'un cas intermittent, mais un grand cas comme philosophe (1). Le président, de son côté, avec Mme du Deffand, ne se privait pas d'écrire, sur ce tendre ami, les suppositions les moins favorables dans les cas douteux.

La *Princesse de Navarre*. — Pendant son passage à Cirey, le président assista à la lecture de la *Princesse de*

(1) Le *Nouvel Abrégé chronologique de l'Histoire de France*, parut vers le mois d'avril 1744. Voir le brillant éloge qu'en a fait Voltaire dans une lettre au président Hénault (1er juin 1744). Mais il devait un jour se contredire sur ce sujet comme sur tant d'autres.

*Navarre*, opéra-comique ballet, que Voltaire composait pour les fêtes auxquelles devait donner lieu le mariage du Dauphin avec l'infante d'Espagne Marie-Thérèse. C'est par l'ordre du duc de Richelieu qu'il avait entrepris cet ouvrage; on voulait que cette pièce réunît à la fois tous les genres de spectacle, et appelât tous les beaux-arts à concourir au divertissement de la Dauphine et de la cour. Voltaire y travailla dix mois : « J'aurais mieux aimé, écrit-il au duc son patron, faire une tragédie qu'un ouvrage dans le goût de celui-ci. » (1) En effet, une tragédie lui coûtait ordinairement moins de peine que ne lui en coûta ce divertissement. *Orphée-Rameau* fit la musique, et donna beaucoup de tablature au poète. Il fallait contenter tout le monde. Mais quel singulier éloge l'auteur reçut de son œuvre, quand le président Hénault pleura à la lecture de son ballet? L'auteur pleura aussi. Si ce divertissement se trouvait aussi gai que touchant, le succès promettait d'être prodigieux.

Poème sur les événements de l'année 1744. — On sait qu'il n'arrive guère à Voltaire de n'être occupé que d'un seul ouvrage. Tandis qu'il remaniait de cent façons la *Princesse de Navarre*, il écrivait un poème sur les *Événements de l'année 1744*, c'est-à dire, un hommage au roi Louis XV, à propos de sa maladie de Metz et des émotions extraordinaires que la France ressentit de son danger et de sa guérison. Le poète, qui n'était, à l'en croire, nullement courtisan, terminait la pièce par des vers assez intelligibles pour qui aurait voulu entendre:

Peut-être d'un regard le Parnasse excité
De son lustre terni reprendrait la beauté....

(1) Lettre au duc de Richelieu, 18 juin 1744.

Un roi qui sait régner nous fait ce que nous sommes;
Les regards d'un héros produisent les grands hommes.

Louis XV n'ignorait sans doute pas ce que Boileau avait écrit à Louis XIV :

Un coup d'œil de Louis enfantait des Corneilles... etc.
Un Auguste aisément peut faire des Virgiles.. etc.

Si Louis XV l'avait oublié, Voltaire le lui rappelait à l'heure où l'amant de Mme de Châteauroux semblait vouloir marcher dans la carrière des héros. D'ailleurs les avertissements devaient se renouveler, et Voltaire sut bien spécifier d'avance le prix qu'il attendait de son hommage : on le verra bientôt.

*La Princesse de Navarre* fut représentée, comme elle devait l'être, aux fêtes du mariage du Dauphin à Versailles, sur un théâtre construit exprès, le 23 février 1745. Le succès fut assez grand pour qu'on la redonnât une seconde fois deux jours après.

Dignités de cour. — Deux mois ne s'étaient pas passés, que le roi accordait au poète *verbalement* la première charge vacante de gentilhomme ordinaire de sa chambre, et, *par brevet* (du 1er avril 1745), celle d'historiographe de France, avec 2.000 livres d'appointements annuels.

Le poète marqua sa reconnaissance par l'épigramme suivante, où il trouva moyen à la fois de se montrer mal content du souverain dans le passé et dans le présent, pour les bienfaits qu'il n'avait pas reçus, et pour ceux qu'il venait d'obtenir :

Mon *Henri quatre* et ma *Zaïre*,
Et mon américaine *Alzire*

Ne m'ont valu jamais un seul regard du roi ;
J'eus beaucoup d'ennemis avec très peu de gloire :
Les honneurs et les biens pleuvent enfin sur moi
Pour une farce de la foire.

Il va sans dire que ce singulier remerciement ne fut pas adressé au roi. Mais l'auteur de *La Princesse de Navarre* affectait de dédaigner sa pièce pour enfoncer le trait : en réalité, il ne la méprisait pas tant, et l'expression de *farce de la foire* ne convenait que fort mal à cet ouvrage tant travaillé. Cela n'était vrai qu'en prenant la cour pour une foire.

Voltaire historiographe de France. — Voilà donc Voltaire, en expectative, gentilhomme de la chambre, tout comme un homme titré, et,de plus, historiographe de France. Pour un sujet qui se prétend méconnu, c'était bien quelque chose. Quant à son *historiographie*, c'est à-dire, « au devoir d'écrire des anecdotes», il affecte d'en faire peu de cas, et déclare à ses amis « qu'il n'écrira rien et ne gagnera pas ses gages. »

Poëmes a la louange du roi, et pièces diplomatiques. — Mais, à titre de poète, il daigne bien exercer l'office de panégyriste du présent règne. Le roi ayant gagné, à quelques semaines de là (1). en personne, la bataille de Fontenoy,l'historiographe poète devance tous ses concurrents pour lancer, presque au lendemain de la victoire, son *Poème de Fontenoy*, dont le succès fut tel qu'il s'en fit, dit l'auteur, dix éditions en quinze jours. Il faut remarquer que le poète s'appliquait jour et nuit, sur les renseignements nouveaux qui lui arrivaient, à compléter l'énumération des personnages qui s'étaient distingués dans cette grande journée ; il fallait satisfaire l'amour-propre de tout le monde.

(1) 11 mai 1745.

Despréaux, dans le *Passage du Rhin*, « avait cité près de vingt noms », dit Voltaire dans son *Discours préliminaire* ; « il y en a ici près de soixante. » Le duc de Richelieu recevait à peu près tout l'honneur de la victoire, aux dépens du maréchal de Saxe. Enfin, le poème était très justement dédié *au Roi* : « C'est, lui disait-on, une peinture fidèle d'une partie de la journée la plus glorieuse depuis la bataille de Bovines. » Ainsi Voltaire ne se ressentait plus de l'humeur maussade avec laquelle il avait reçu les bienfaits de Louis XV ; et il payait sa dette de reconnaissance après coup, lorsque la France célébrait les louanges du roi : le poète philosophe et citoyen ne faisait donc que sa partie dans l'enthousiasme général. Mais ce n'était pas tout ce qu'il était disposé à entreprendre pour la gloire du prince: dans ce moment de joie, il se piquait, par une sorte d'affectation d'indépendance et de patriotisme, de n'avoir d'autres sentiments que ceux de tous les Français. Il se voyait en faveur ; il avait pour ami dévoué le marquis d'Argenson, devenu ministre des affaires étrangères ; il ne comptait pas moins sur le duc de Richelieu, plus puissant que le ministre par ses liaisons avec la duchesse de Châteauroux, (qui mourut, il est vrai, bientôt après), et par l'intimité des *cabinets*, qui étaient le centre du gouvernement occulte de Louis XV.

Le ministre d'Argenson donna au nouvel historiographe une remarquable preuve de confiance : il le chargea de rédiger pour le roi une pièce diplomatique très importante (1). Comme l'impératrice de Russie Elisabeth offrait sa médiation à la France, Voltaire eut

(1) L. à d'Argenson, 3 mai et 9 mai 1745. (La pièce se trouve dans les *Œuvres* de Voltaire, éd. Hachette, t. XXIV, p. 113).

commission de minuter la réponse du roi, et la joie de pouvoir faire parler à sa guise un monarque s'adressant à un autre monarque. Il est vrai que Louis XV ne souscrivit pas cette pièce, un peu trop philosophique pour son goût ; autrement elle aurait fait époque dans le langage de la diplomatie et des têtes couronnées. Mais Louis pouvait ainsi voir par ses yeux s'il avait un secrétaire d'Etat plus capable d'écrire en son nom que l'auteur de la *Henriade*. Pour l'art d'écrire, cela ne faisait pas doute ; malheureusement, l'esprit philosophique n'était pas l'esprit de Louis XV.

Flatteries au pape. — Voltaire fut à ce moment pris de la fantaisie bizarre de joindre à ses autres titres celui d'ami du pape. Il mena, par le moyen du marquis d'Argenson (1), une intrigue compliquée et assez amusante auprès de Benoît XIV, à qui il dédiait sa tragédie de *Mahomet* ; et il obtint, à force d'adresse, de tels compliments du Saint Père, qu'il parut être, de tous les écrivains français, le mieux noté en cour de Rome. Comment pourrait-on dorénavant le soupçonner d'irréligion, et lui opposer les accusations qu'on lui avait adressées tant de fois ?

Bien vu du roi de France et du pape, ami intime du roi de Prusse, très appuyé de toutes parts, il pouvait braver ses ennemis, et réussir dans tout ce qu'il entreprendrait, même en se moquant de quelques-uns de ses puissants protecteurs, sinon ouvertement, du moins avec ces tours adroits qui n'appartenaient qu'à cet artiste incomparable en fait de mystifications. Il ne se doutait guère que ses finesses étaient

(1) L. à d'Argenson, 3 mai, 26, 29, 30 mai. 10 août 1745.

connues, et que, tout en le payant de la monnaie dont il se servait, on gardait envers lui une défiance incurable.

La marquise de Pompadour. — Un événement nouveau vint encore accroître le nombre et la force de ses appuis : ce fut l'établissement de la fameuse madame de Pompadour en la place de la duchesse de Châteauroux, qui n'avait guère survécu à sa disgrâce momentanée de Metz et à sa rentrée en faveur. » Elle fut (la « duchesse) bientôt oubliée, dit Voltaire dans ses « *Mémoires*. Il fallait une maîtresse. Le choix tomba sur « la demoiselle Poisson, fille d'une femme entretenue « et d'un paysan de la Ferté-sous-Jouarre, qui avait « amassé quelque chose à vendre du blé aux entrepre- « neurs des vivres. Le pauvre homme était alors en « fuite, condamné pour quelque malversation. On avait « marié sa fille au sous-fermier Le Normand, seigneur « d'Etioles, neveu du fermier-général Le Normand de « Tournehem, qui entretenait la mère. La fille était bien « élevée, sage, aimable, remplie de grâces et de talents, « née avec du bon sens et un bon cœur. Je la connais- « sais assez : je fus même le confident de son amour. « Elle m'avouait qu'elle avait toujours eu un secret « pressentiment qu'elle serait aimée du roi, et qu'elle « s'était senti une violente inclinaiton pour lui. »

Cette fois, la fortune le servait selon ses vœux ; il ne croyait aucune situation plus enviable, à la cour et en France, que celle de confident de la maîtresse du roi. Rien à coup sûr ne convenait mieux à son caractère et à son esprit. « Je passai, dit-il encore, quelques mois « avec elle à Etioles, pendant que le roi faisait la cam- « pagne de 1746. Cela me valut des récompenses qu'on

« n'avait jamais données ni à mes ouvrages ni à mes « services. Je fus jugé digne d'être l'un des quarante « membres inutiles de l'Académie. Je fus nommé histo- « riographe de France, et le roi me fit présent d'une « charge de gentilhomme ordinaire de sa chambre. Je « conclus que, pour faire la plus petite fortune, il vaut « mieux dire quatre mots à la maîtresse d'un roi que « d'écrire cent volumes. »

On reconnaît ici la manière dont Voltaire joue avec les dates, quand il lui plaît. Son brevet d'historiographe est signé du 1er avril 1745, et la promesse de la charge de gentilhomme ordinaire, au témoignage de Voltaire lui-même, était antérieure. Mais les faits doivent se plier à son humeur satirique. Nous retenons cependant un fait de cet historique de fantaisie, c'est que l'auteur de *Zaïre* devint un sujet *académique*, dès qu'il fut connu pour l'ami de la maîtresse du roi. Mais il faut remarquer aussi que la faveur de la dame d'Etioles fut déjà remarquée aux fêtes du mariage du Dauphin. Voltaire ne s'est sans doute trompé que d'une année en écrivant 1746, au lieu de 1745. Mais il est certain qu'il avait son brevet d'historiographe avant la bataille de Fontenoy. D'autre part, si ce fut pendant la campagne de 1745, (et non de 1746), qu'il passa plusieurs mois à Etioles, ce n'est pas à la maîtresse du roi qu'il dut les distinctions qu'il attribue ailleurs à une *farce de la foire*. Dans les deux cas, l'intention satirique est également sensible, mais les faits sont totalement différents, et l'on a sujet de se défier d'un témoin qui n'est d'accord avec lui-même que pour expliquer malignement les faveurs qu'il reçoit après les avoir sollicitées. Les raisons en furent peut-être plus louables qu'il ne le dit, et plus à

l'honneur du gouvernement du roi, qui saisit enfin une occasion de récompenser un mérite éclatant.

Il n'entre pas dans notre dessein de raconter par quels chemins la célèbre marquise de Pompadour s'éleva, pour ainsi dire, au pouvoir souverain. Il nous suffit d'avoir remarqué que Voltaire avait d'anciens titres à la faveur de la favorite. Il put en user : car elle n'était pas oublieuse, et sut se faire pardonner son élévation par les bons offices qu'elle rendit aux gens de lettres, aux artistes, à Voltaire en particulier.

Le *Temple de la Gloire.* — Le poète s'avisa de composer à la gloire de Louis XV une sorte de spectacle plus conforme à son propre goût que la *Princesse de Navarre* : ce fut le *Temple de la Gloire* : encore un temple ! En même temps, l'historiographe, qui d'abord voulait ne rien écrire, se ravisa, et résolut de raconter à la postérité les deux dernières campagnes du roi. Il se mit à l'œuvre avec ardeur, consulta tous les documents, tous les témoins qu'il lui fut possible d'interroger, et prépara un récit qui est entré depuis dans son *Précis du siècle de Louis XV*, publié seulement en 1768.

Entre temps, le marquis d'Argenson le chargeait de rédiger une protestation contre la conduite des Hollandais, qui avaient violé ou éludé la capitulation de Tournay (1). Le ministre put, une seconde fois, se féliciter d'avoir fait appel à une plume si habile, pour composer un manifeste politique. On a publié cet excellent écrit, sous le titre de *Représentations aux Etats-généraux de Hollande* (2).

(1) L. au marquis d'Argenson, 28 sept., 5 oct. 1745.
(2) Ed. Hachette, t, XXIV, p. 117.

Le roi étant rentré à Versailles le 26 novembre 1745, on lui donna, pour célébrer son retour et ses conquêtes, la représentation du *Temple de la Gloire*. Là, comme dans ses autres *temples*, le poète philosophe se proposait de combattre des préjugés, de donner des exclusions, et de distribuer des places d'honneur. Dans ce nouvel opéra allégorique, mis en musique encore par Rameau, il s'agissait de distinguer la vraie gloire de la fausse. Les conquérants barbares sont exclus du temple de la Gloire : un héros humain peut seul y pénétrer. Ici, le héros choisi n'est autre, on le devine, que Louis XV, sous le pseudonyme de *Trajan*. On prétend qu'après la représentation le poète demanda directement au roi : « Trajan est-il content ? » et que Louis XV garda un silence glacial (1). Les détails de cette anecdote peuvent être contestés (2); mais il paraît certain que Louis XV, avec sa froideur et sa gaucherie ordinaire, négligea encore une bonne occasion de témoigner à l'auteur de ces ingénieuses flatteries une satisfaction qui aurait été pour lui une récompense vivement souhaitée et laborieusement gagnée. Au reste, Voltaire n'était assurément pas né pour plaire à ce prince, et il y a des antipathies dont rien ne triomphe.

Voltaire courtisan. — Le poète n'était cependant pas mal en cour, bien qu'il affecte, lorsqu'il se trouve à Versailles, d'écrire à des amis qu'il n'est pas *à la cour*. Il avait au moins pour lui la favorite, le duc de Richelieu et le ministre des affaires étrangères, marquis d'Argenson. Le roi pouvait bien ne pas goûter sa personne, trop turbulente et trop familière à son gré ; mais ce

(1) Duc de Broglie, *Voltaire, etc.*, p. 13.
(2) Desnoiresterres, *Voltaire a la Cour*.

prince très maniable se laissait souvent engager à faire ce dont il ne se fût jamais avisé par lui-même ; et Voltaire ne négligeait aucune occasion de lui faire signaler le zèle dont il était animé pour la gloire du souverain. Tout en travaillant avec ardeur,sous les regards du marquis d'Argenson, à l'histoire du règne, il se prêtait avec soumission aux projets de divertissements conçus par le duc de Richelieu, qui exerçait, et même au delà de sa charge de premier gentilhomme de la chambre, une sorte de ministère des plaisirs du roi. Le duc voulut renouveler, sous le vocable des *Fêtes de Ramire*, les enchantements de la *Princesse de Navarre.* Sur son ordre, le poète se mit à remanier et à amplifier ce canevas. Mais bientôt le dégoût l'arrêta.C'est alors qu'il se trouva, pour la première fois, en relation avec un homme qui devait un jour lui disputer l'empire de l'opinion publique, et tenir une place malheureusement trop considérable dans sa vie et dans ses écrits.

VOLTAIRE ET J.-J. ROUSSEAU. — Jean-Jacques Rousseau, à cette époque, était encore un inconnu, bien qu'il vînt d'achever son opéra des *Muses galantes*. Introduit dans la société du financier La Popelinière, où se tenait, sous la domination de Rameau, assisté du maître de la maison, poète et musicien lui-même, une sorte d'académie musicale, Rousseau eut la bonne fortune d'y voir sa musique vivement goûtée par le duc de Richelieu. Ce grand seigneur, très absolu dans ses volontés, chargea aussitôt l'auteur des *Muses galantes*, d'achever l'ouvrage abandonné par Voltaire. Sentant l'inconvénient de son obscurité, Rousseau crut devoir donner avis au grand homme de la tâche qu'on lui avait im-

posée, et lui demanda humblement la permission de toucher à son œuvre.

Telle fut l'occasion de la première lettre que J.-J. Rousseau écrivit à Voltaire (11 décembre 1745). « Il y a « quinze ans, disait-il, que je travaille pour me rendre « digne de vos regards et des soins dont vous favorisez « les jeunes muses en qui vous découvrez quelque ta- « lent. »

Le grand écrivain se montra bon prince : « Vous réu- « nissez, monsieur, deux talents qui ont toujours été « séparés jusqu'à présent. Voilà déjà deux bonnes rai- « sons pour moi de vous estimer et de chercher à vous « aimer. Je suis fâché pour vous que vous employiez « ces deux talents à un ouvrage qui n'en est pas di- « gne..... Je sais très bien que cela est fort misérable « (c'est à sa propre esquisse qu'il fait allusion), et qu'il « est au-dessous d'un être pensant de se faire une affaire « sérieuse de ces bagatelles (1). »

Enfin, il lui donnait carte blanche pour disposer, comme il le jugerait à propos, du brouillon qu'on lui avait confié. En lisant cette lettre, on peut regretter que les rapports n'aient pas été toujours aussi gracieux entre ces deux hommes illustres.

Candidature a l'Académie. — Voltaire eut bientôt tout autre chose en tête que les divertissements de la cour. Il fallait profiter de sa bonne situation près du pouvoir royal, pour entrer à l'Académie, qui lui avait été fermée par l'opposition du théatin Boyer. Ce n'était plus le moment de faire fi du titre d'académicien.

(1) Lettre à J.-J. Rousseau, 15 décembre 1745.

Le président Bouhier vint à mourir en Bourgogne le 17 mars 1746, laissant une place vacante à l'Académie. Aussitôt Voltaire met ses amis en campagne, ne voulant pas faire lui-même les démarches d'un candidat (1).

Il avait même devancé la nouvelle de ce décès, pour solliciter Moncrif, lecteur de la reine, et tout ce qu'il connaissait de personnages influents dans les élections académiques. Ce fut encore à cette occasion qu'il écrivit au P. de la Tour, principal du collège de Louis-le-Grand (2), la fameuse lettre en l'honneur des P.P. Jésuites, où il fait de ses anciens maîtres ce très noble éloge que Condorcet a bien de la peine à lui pardonner, et n'excuse que par des raisons qui ne sont pas à la gloire de son héros (3). Les jésuites étaient en effet une puissance à ménager dans le monde des lettres, comme ailleurs ; d'autant plus que la candidature de Voltaire était attaquée de différentes parts, et notamment par le rédacteur des *Nouvelles ecclésiastiques*. L'ancien élève des Jésuites veut donc avoir toute la Compagnie pour lui, et n'épargne rien pour la gagner : non-seulement il se pare de la lettre du pape qu'il a reçue à propos de sa dédicace de *Mahomet*, de l'estime de plusieurs cardinaux, de la faveur du roi ; mais il renie une fois de plus ses *Lettres philosophiques*, livre auquel il n'a, dit-il, « point de part, et qu'il condamne sincèrement ». Il fait encore un plus beau coup : il porte la guerre chez les jansénistes, et immole entièrement ce parti aux ressentiments des jésuites.

Voltaire élu a l'Académie. — Ces démarches, et d'autres, ne furent pas vaines. Voltaire fut enfin élu

(1) L. à M. et Mme d'Argental.
(2) 17 février 1746.
(3) Voir plus haut, p. 8.

membre de l'Académie le 25 avril 1746, « tout d'une voix, » à ce qu'il prétend. Mais l'envie et la haine ne désarmèrent pas. Les écrits satiriques se multiplièrent à propos de cette élection, comme si c'eût été scandale que l'auteur de la *Henriade*, *d'Œdipe* et de *Zaïre* fût de l'Académie.

Vengeances de Voltaire. — Parmi tous ses ennemis cachés, Voltaire en crut reconnaître un, et s'attacha furieusement à lui : ce fut le poète Roi, qu'il avait depuis longtemps en horreur. Pour atteindre cet ennemi, il mit en mouvement tout le mécanisme des persécutions contre les gens de lettres et les libraires. Il sollicita, obtint et fit exécuter *lui-même* des mesures de police terribles, comme s'il se fût agi d'une affaire de sûreté publique. Il fit arrêter des gens, emprisonner tout ce qu'il put saisir de colporteurs ou de vendeurs d'écrits, des femmes même (1) ; et enfin sa fureur se concentra sur un certain Travenol, violoniste de l'Opéra, qui fut cruellement persécuté avec toute sa famille. De là naquit un procès, comme on en trouve plus d'un dans la vie de Voltaire. Celui des Travenol dura seize mois ; toutes les juridictions furent épuisées : enfin, par sentence du Châtelet, les Travenol père et fils furent condamnés à 300 livres de dommages et intérêts envers Voltaire ; et celui-ci envers eux à 500 livres et aux dépens (2). Il y eut appel au Parlement : la sentence fut confirmée le 9 août 1747. Ce fut pour Voltaire une de ces victoires à la Pyrrhus, dont il était coutumier en justice. Ajoutons que, pendant cette lutte, il avait été as-

(1) Desnoiresterres, *Voltaire à la Cour*, p. 65 et suiv.
(2) Desnoiresterres, *ibid.* p. 86-92

pergé de toutes sortes d'injures par sa partie et par les avocats. Aussi se persuada-t-il qu'il valait beaucoup mieux pour un homme comme lui poursuivre sa vengeance par son crédit que par voie de justice ; et c'est ainsi qu'il agit dorénavant.

Discours de réception. — Le discours de réception de Voltaire à l'Académie française (9 mai 1746) est du nombre des ouvrages de ce genre qui comptent dans l'histoire des lettres. L'auteur envisage de haut l'ensemble de la littérature française, et se demande quels titres elle possède pour s'imposer à l'estime des nations étrangères. Ce n'est plus un éclat intérieur qui suffit aux ambitions qu'il conçoit pour elle. Il veut la voir rayonner sur toutes les nations civilisées ; et il cherche par quels mérites elle peut et doit acquérir et conserver cet empire universel. Telle est la pensée qui forme le lien secret des jugements et des théories dont il a rempli un discours bref et rapide, où il embrasse l'histoire et les qualités de notre langue et de nos principaux écrivains. Déjà, on le sent, se trouvent arrêtés dans son esprit les principes sur lesquels il fondera, dans son *Siècle de Louis XIV*, les chapitres relatifs à l'histoire des beaux-arts. Mais il faut noter de plus ces regards tournés vers les pays étrangers. On n'y doit pas voir une prédilection peu patriotique, quoique naturelle, pour les nations du dehors, qui marquaient pour l'écrivain français une admiration enthousiaste, dont il ne jouissait pas dans son propre pays. Il y a là un signe des temps, et un caractère de la littérature philosophique du XVIII[e] siècle. Tous les hommes supérieurs de cette époque ont habituellement en vue le genre humain tout entier. Les limites de la terre natale leur paraissent

trop étroites : ils prétendent être hommes avant d'être Français ; ils se flattent de parler au nom de la raison, qui n'appartient en propre à aucun pays : ainsi, ils écrivent pour les hommes en général, et non pas seulement pour leurs compatriotes. Voltaire pensait assurément faire œuvre de bon citoyen en cherchant à élever la langue et la littérature française au rang d'organe commun des meilleurs esprits de toutes les nations. Il est vrai qu'il scandalisait quelque peu les Français jaloux d'un certain particularisme national, et se rendait suspect de préférence pour tout ce qui n'était pas de son pays. Mais il a toujours fait peu de cas de ce reproche, et l'engouement des étrangers pour ses œuvres l'a amplement consolé des chicanes de quelques-uns de ses concitoyens. Si la littérature française ne devenait pas, autant qu'il l'aurait voulu, celle de l'Europe entière ; au moins les écrits de Voltaire devenaient le bréviaire de tous les philosophes, de quelque nation qu'ils fussent, et la langue française y gagnait d'autant. C'est un service dont tout bon Français doit lui savoir un gré égal à l'éclat du bienfait.

Dans son discours de réception, Voltaire ne se bornait pas à prononcer des jugements sur le passé : nous savons que le présent ne l'effarouchait pas, et qu'il aimait, en toute occasion, à relever les mérites du siècle où il vivait. Il fit donc, conformément d'ailleurs à l'usage, les éloges de quelques académiciens vivants et présents. Nous aimons à signaler, dans le nombre, celui de Crébillon, qu'il traite comme « son maître » dans l'art de la tragédie ; celui de l'abbé d'Olivet, qui fut toujours de ses amis ; celui du président Hénault, dont il loue l'*Abrégé chronologique* en termes des plus flatteurs. Il se

gardera bien d'omettre l'éloge de *son héros*, le duc de Richelieu, très naturellement associé à la gloire du roi, dont l'apothéose termine le discours, selon l'usage.

Comme les digressions ne lui coûtent guère, et qu'il sait à merveille, dans tous ses écrits, introduire des incidents où sa plume légère met tout ce qu'elle veut, sans troubler sensiblement le discours, il saisit l'occasion qui lui est offerte pour présenter à l'aréopage des gens de lettres et au public un jeune ami, un nouvel écrivain, dont il admire le caractère autant que le talent, et qu'une mort prématurée va faire disparaître avant qu'il ait joui de sa gloire. C'est du marquis de Vauvenargues qu'il s'agit.

Vauvenargues. — Rien ne fait plus d'honneur au caractère et au goût de Voltaire que l'affection, disons mieux, l'admiration enthousiaste et presque la vénération qu'il a professée pour ce noble esprit et ce jeune sage, dont la vie fut si malheureuse et le génie si digne de sympathie. L'esprit ordinairement si moqueur de Voltaire s'enflamma pour ce caractère généreux ; son amitié, pour ce courage héroïque et doux ; sa compassion, pour cette victime d'une organisation frêle et de l'incurie des puissants de l'époque. Il se fit le patron et l'apologiste dévoué d'un homme qui n'avait compté dans sa vie que des souffrances et des déceptions, en dépit de ses vertus et de ses talents. Dans le tragique portrait de *Clazomène*, qui est peut-être le chef-d'œuvre de Vauvenargues, il manque un mot final qui adoucirait tout le reste : « Clazomène, au bout de tant d'infortunes, a eu le bonheur de trouver un ami, et cet ami fut Voltaire. » Malheureusement, cette amitié si glorieuse n'a pu réussir, de son vivant, qu'à honorer les

approches de sa tombe, ouverte au moment où la fortune de Clazomène paraissait prête à changer par les soins aussi délicats et tendres que désintéressés de Voltaire.

MARMONTEL. — Une bonne action à faire, particulièrement au profit d'un jeune homme de talent et d'avenir, était, pour cette âme toujours en feu, une impulsion non moins irrésistible qu'une vengeance à exercer ou un trait de malice à décocher. Dans le modeste domicile où le malheureux Vauvenargues enfermait ses infirmités et sa philosophie, Voltaire rencontrait un autre jeune homme qui lui devait presque tout. C'était Marmontel, personnage beaucoup moins intéressant que Vauvenargues, mais qu'on peut compter au nombre des créatures de Voltaire.

Marmontel était venu de son village du Limousin à Paris avec de l'ambition, une confiance en soi que n'avait point amorti l'échec d'une ode aux jeux floraux, beaucoup de courage et très peu d'argent. Il avait adressé son poème à l'auteur de la *Henriade*, qui l'invita à venir à Paris, l'assista de sa bourse et le soutint fortement dans ses premières épreuves, le poussa d'abord au théâtre, et n'a jamais cessé de le traiter en élève et en ami. Marmontel fut encore pour lui une utile recrue dans le petit bataillon de gens de lettres qu'il forma de jour en jour, pour l'opposer à ses ennemis personnels, et mener la campagne de la philosophie contre les préjugés de toute sorte dont il rêvait la destruction.

LA GUERRE CONTRE LES PRÉJUGÉS. — Stratégiste habile, et connaissant bien tous les ressorts d'un gouvernement où tout dépendait de la faveur, Voltaire sentit qu'il pourrait porter ses coups où bon lui semblerait, pourvu

qu'il eût des intelligences auprès du roi, et que la volonté de la personne royale ne fût pas ostensiblement déclarée contre lui. Les intelligences requises, il les possédait dans les personnes de la favorite et du duc de Richelieu. Quant au monarque lui-même, Voltaire ne négligeait pas une occasion de lui faire signaler son zèle par des amis tels que le marquis d'Argenson, ou de lui en donner des preuves par ses écrits.

Panégyrique de Louis XV. — La guerre de 1741, qui fut, à vrai dire, la belle période de la vie de ce triste roi, devint un sujet inépuisable pour le zèle monarchique de Voltaire. Il en écrivit l'histoire, et, non content d'un récit purement historique, il y voulut ajouter un *Panégyrique de Louis XV* (1) ; mais il eut bien soin d'inviter le public à distinguer cette éloquence laudative, adressée au souverain régnant, d'un panégyrique tel que celui de Trajan, prononcé par Pline le jeune en présence de l'empereur. Le nouveau panégyriste n'était pas, disait-il, un flatteur comme Pline, et sa parole était la simple expression de la vérité, le témoignage d'une nation heureuse, rendu, croyait l'auteur, à un de ces grands hommes que « leurs seules actions peuvent louer », à un *Père de la Patrie*, au modèle de l'humanité, dont la modestie et la clémence égalaient les vertus héroïques. En un mot, il n'a pas tenu à Voltaire que Louis XV ne passât pour un des plus grands rois et des meilleurs qu'ait vus le monde. C'était sans doute payer largement les bienfaits du prince.

(1) Ce *Panégyrique*, dont Voltaire fit faire des traductions en plusieurs langues, devait être présenté au roi par l'Académie française à l'occasion de la Saint Louis. Mais le duc de Richelieu, qui s'était chargé de le présenter au souverain, y manqua par suite d'une aventure imprévue. (Voir Desnoiresterres, *Volt. à la cour*, p. 252.)

ÉLOGE FUNÈBRE DES OFFICIERS, ETC. — Le patriotisme de l'écrivain se signalait encore par un *Éloge funèbre des officiers morts pendant la guerre de* 1741 ; et l'auteur ne manquait pas, dans une préface, d'opposer ce discours, avec avantage, à ceux que les Athéniens consacraient à leurs concitoyens morts pour la patrie. Il avait là un beau texte pour louer les qualités des officiers français, aussi aimables que braves, et pour célébrer l'association de la valeur avec les goûts du monde et la culture des esprits. Mais cet éloge funèbre ne fut pas inspiré (il faut en savoir gré à l'auteur), par le désir de faire sa cour au duc de Richelieu et à Louis XV, autant que par l'admiration qu'il ressentait pour ce jeune officier philosophe, auquel il a consacré toute la péroraison de son discours. La conclusion est une apostrophe à Vauvenargues, quelque peu mêlée d'humeur chagrine et satirique : « Mon cœur rempli de toi a cherché cette « consolation, sans prévoir à quel usage ce discours « sera destiné, ni comment il sera reçu de la malignité « humaine, qui, à la vérité, épargne d'ordinaire les « morts, mais qui quelquefois aussi insulte à leurs cen- « dres, quand c'est un prétexte de plus de déchirer « les vivants. » (Entendez bien que le vivant qu'on déchire est Voltaire.)

L'auteur ajoutait enfin à son discours un choix des plus belles maximes de Vauvenargues, encore peu connues.

Tous ces écrits consacrés à la gloire du prince et de la France ne pouvaient assurément nuire à la réputation de l'auteur, eût-il absolument négligé la cour, comme il se vantait de le faire. Cependant on le trouve à Fontainebleau, avec M^me du Châtelet, vers la fin de

l'année 1746. Et le 22 décembre de la même année, le roi, étant à Versailles, lui confère, suivant sa promesse, la charge de gentilhomme ordinaire, au grand scandale de la noblesse de province, qui croît tout l'ordre de la monarchie bouleversé par un tel honneur accordé à un si petit personnage (1).

Voltaire courtisan de Mme de Pompadour. — A cette époque, Voltaire n'a pas encore perdu le goût de chercher les plaisirs de la campagne chez les grands, et c'est là qu'il va inaugurer sa nouvelle dignité. Sa première visite fut, comme de raison, pour Mme de Pompadour, à qui il écrit qu'il se réjouit « comme bon citoyen » de la fortune qui lui est échue, et de la sorte de fonction à laquelle elle est vouée, parce qu'il s'agit de « ce qui doit faire le charme de tous les honnêtes gens », et qui ne peut être censuré que par « des frondeurs jansénistes ». S'était-on jamais avisé d'adresser à une maîtresse royale un pareil compliment? L'historien Du Bellay avait eu la pudeur, dans l'histoire de François Ier, de ne pas mentionner Mme d'Estampes ; et Montaigne lui reproche cette omission (2).

Voltaire se réjouit, comme *citoyen*, que le roi Louis XV ait, pour ses plaisirs, une belle maîtresse. Voilà le progrès du civisme et de la pudeur. Un tel degré de bassesse dans la flatterie, sera-t-il jamais trop payé par les bienfaits de la reine *in partibus infidelium* ? Cet homme qui dédaigne la cour, a bien gagné au moins ce qu'il sollicite humblement, la permission d'aller « dire un mot » à la favorite à Etioles ou à Brunoi.

(1) Desnoiresterres, *V. à la Cour*, p. 120.
(2) *Essais*, éd. Leclerc, t. I, p. 508.

La Duchesse du Maine. — La seconde visite, faite cette fois avec Mme du Châtelet, fut pour la duchesse du Maine, en son château d'Anet. Le poète lui avait adressé une épître sur la victoire remportée par le roi à Lawfeld (2 juillet 1747). Le savant couple fit une assez étrange figure chez la princesse, au dire de Mme Du Deffand ; mais tout fut racheté par la représentation de la farce du *Comte de Boursouffle*, dont les rôles furent tenus par les plus éminents personnages du lieu.

On alla ensuite à Fontainebleau. Mais là il arriva une fâcheuse aventure au jeu de la reine. La marquise du Châtelet perdit tout son argent et celui de Voltaire, et bien plus encore. Celui-ci dit, assez haut pour être entendu, qu'on l'avait friponnée. Après ce propos, il ne restait plus qu'à déguerpir au plus vite. Tous deux s'enfuirent dans la nuit, sans le sou.

Voltaire réfugié a Sceaux. — *Zadig* et les romans philosophiques. — Voltaire chercha un refuge chez la duchesse du Maine, à Sceaux. Là, il demeurait caché tout le jour, et ne se montrait que la nuit à la princesse seule, à qui il lisait des contes qu'il avait écrits pour elle pendant le jour. Telle est l'origine de ses romans *philosophiques*, *Zadig*, *Micromégas*, et autres petits chefs-d'œuvre. La captivité de Voltaire dura jusqu'au moment où Mme du Châtelet, ayant fait tous les sacrifices possibles pour payer ses dettes de jeu, arrangea une réconciliation, et vint à Sceaux délivrer le captif de la nécessité de se cacher. Alors ce furent des fêtes très variées : on joua la comédie, on fit de la musique. Le palais de Sceaux devint une espèce de théâtre en règle, dont les représentations, fort courues, ne cessèrent que par suite d'une mauvaise plaisanterie de Voltaire

et de son amie (1). C'est au sortir de là que commença avec *Zadig* la publication *des romans philosophiques* (1747).

Disgrace a la cour. — Voltaire était appelé à la cour par la représentation prochaine de sa comédie de *l'Enfant prodigue*. Mme de Pompadour lui procura la faveur très rare d'assister aux répétitions qui avaient lieu dans les *cabinets*. Il la remercia par un madrigal ; mais ses vers firent scandale par l'indiscrétion avec laquelle il s'exprimait sur le roi et sur sa maîtresse : il en était venu à ne plus soupçonner que personne, hormis les *jansénistes*, pût voir du mal à une liaison dont il se réjouissait comme *bon citoyen*. Il avait absolument oublié qu'il y avait une reine, et que le roi avait des filles ; et d'ailleurs peu lui importait. On sait qu'il ne respectait guère ce que tout le monde croit devoir respecter. La morale ordinaire est bonne pour les *jansénistes*. Les *honnêtes gens*, dont il fait partie, en ont une tout autre. Les filles du roi remontrèrent à leur père l'inconvenance de cette pièce de vers, que la favorite avait laissée courir. Le mécontentement du roi se marqua, dit-on, par un ordre d'exil pour le poète, qui avait cru n'être que galant en bravant la décence. Voltaire a toujours nié l'existence de cet ordre d'exil ; mais il partit précipitamment pour Cirey avec Mme du Châtelet. Il ne devait plus de sa vie revoir la cour de France, (février 1748).

S'il est vrai (quoiqu'on ait lieu d'en douter) que Voltaire n'aimait pas la cour, il est certain que Mme du Châtelet ne pouvait s'en rassasier. A peine sont-ils ren-

(1) Desnoiresterres, *V. à la Cour*, p. 111.

trés dans leur délicieuse retraite de Cirey, qu'ils la quittent, non plus, il est vrai, pour la cour de Versailles, mais pour la cour de Lorraine.

La cour de Stanislas. — Le père de la reine, Stanislas Leczinski, ci-devant roi de Pologne, et qui en porta toujours le titre dans son duché de Lorraine, imitait de son mieux Versailles à Lunéville, quoiqu'il fût de sa personne le roi le moins roi qu'il y eût au monde. Il soutenait cependant, autant qu'il le pouvait, l'ancienne noblesse de Lorraine, à laquelle appartenaient les Du Châtelet. La marquise crut donc de son devoir d'aller à Lunéville faire valoir les titres de son mari. Voltaire, dans ses *Mémoires*, dont on ne saurait trop contrôler les témoignages, affirme sans hésitation qu'elle fut appelée à Lunéville par une intrigue d'un jésuite, le père Menoux, confesseur du roi Stanislas, qui se proposait de la substituer à la maîtresse du roi, la marquise de Bouffers. C'est affaire à lui de débiter de pareils contes sans sourciller. Mme du Châtelet voulait un emploi pour son mari : nous ne cherchons pas à en savoir davantage, et le reste n'offre guère de vraisemblance.

La Marquise du Chatelet et Saint-Lambert. — Quoi qu'il en soit, les deux amis furent accueillis à Lunéville à bras ouverts, et y portèrent cet air de fête qui les suivait partout. Là, Mme du Châtelet n'obtint peut-être pas l'emploi qu'elle souhaitait pour son mari, mais elle rencontra un officier des gardes du duc de Lorraine, poète et homme aimable, qui supplanta bientôt Voltaire lui-même, sans qu'il y ait là dedans aucune intrigue de jésuite et de confesseur. La constance de la marquise était à bout : il lui fallait une nouvelle

passion et, disons-le, un autre amant que le débile Voltaire. Il n'y a pas ici de mystère à dévoiler : tout est révélé par les parties intéressées. Le marquis de Saint-Lambert entra dans une succession en déshérence ; et ce fut le commencement de la fin d'une liaison qui durait depuis trop longtemps au gré d'une des deux parties.

Nous ne cherchons ni à condamner ni à excuser Mme du Châtelet : elle traita Voltaire comme il méritait d'être traité pour son mépris de toute vertu féminine. Le pis de l'affaire est que la marquise en mourut ; mais nous n'en sommes pas encore là.

La cour du roi Stanislas changeait souvent de lieu : les deux amis la suivaient à Lunéville, à Nancy, à Commerci, et faisaient à l'occasion des échappées à Cirey ou à Paris. Le prince, qui était aussi un philosophe, aurait bien voulu les fixer auprès de lui. Voltaire partit même en compagnie du roi de Pologne pour Trianon, tant il était devenu inséparable de cette majesté inoccupée, qui voulut aller voir la reine sa fille. Pour le poète, il voulait assister à la première représentation de sa tragédie de *Sémiramis*, qui eut lieu à la Comédie française le 29 août 1748.

Sémiramis, *tragédie*. — « Cette tragédie, d'une espèce « particulière (dit l'auteur dans son *Avertissement*), et « qui demande un appareil peu commun sur le théâtre « de Paris, avait été demandée par l'infante d'Espagne, « Dauphine de France, qui, remplie de la lecture des an- « ciens, aimait les ouvrages de ce caractère. »

*Sémiramis* tient une place importante dans le théâtre de Voltaire et dans l'histoire de la Comédie française. L'auteur y renouvelait une tentative qui ne lui avait guère réussi, lorsqu'il voulut, dans *Ériphyle*, accoutu-

mer le public français à des spectacles plus variés et plus émouvants que ceux auxquels la tragédie classique l'avait réduit par ses dialogues animés, mais peu mêlés de ces représentations qui frappent l'imagination par les yeux. Voltaire, instruit par les choses qu'il avait vues en Angleterre, et surtout dans le théâtre de Shakespeare, voulait une représentation plus complète de ce qui se passe dans la vie réelle, ou plus propre à ébranler les nerfs et à étonner l'imagination. Mais pour placer des décors qui représentassent exactement les lieux, et laisser aux acteurs le libre mouvement nécessaire à leur jeu, il fallait une autre scène que celle de la Comédie française, telle que la tradition la lui avait livrée. Le théâtre même était encombré de spectateurs, qui disputaient la place aux comédiens. La scène était une sorte de salon, où les auditeurs serraient de près les acteurs, et pouvaient, comme il arriva quelquefois, se mêler en quelque sorte, et fort mal à propos, au jeu du théâtre.

La tragédie de *Sémiramis* exigeait un grand appareil de décors, de personnages et de mouvements physiques. Le poète y faisait sortir une ombre d'un tombeau, en présence d'un peuple tout entier, avec de formidables éclats de tonnerre. Comment donner un tel spectacle au milieu de spectateurs pressés sur des banquettes et remplissant la scène ? Le roi lui-même, sur la proposition du duc d'Aumont, inaugura la réforme, en indemnisant les comédiens pour les places des spectateurs écartés du théâtre. Dix ans plus tard, en 1759, pour la reprise de cette même tragédie, le comte de Lauraguais fit plus, et corrigea pour toujours cet abus au moyen de constructions nouvelles et mieux entendues. Ainsi, c'est à *Sémiramis* que nous devons la scène libre, telle qu'elle

est toujours restée depuis. Il s'en est suivi des progrès de toute sorte dans la décoration du théâtre et dans la liberté de l'invention dramatique.

La réforme du théâtre n'avait pas encore eu lieu à la première représentation de *Sémiramis.* Quand l'ombre de Ninus dut sortir de son tombeau, la scène se trouva si obstruée par les spectateurs, que le grenadier de faction cria : « Messieurs, faites place à l'ombre ! » On juge si cette équivoque accrut la terreur que devait causer l'apparition d'un spectre. Le public fut d'ailleurs importuné par les éclats du tonnerre. Enfin, une cabale était organisée pour faire tomber la pièce. Il est vrai que l'auteur en avait organisé une contraire pour la soutenir. Ce fut une vraie bataille. Le parti de l'auteur demeura le plus fort. *Sémiramis* sortit victorieuse de tout ce fracas ; mais ce triomphe ne passa pas sans objections dans le public lettré.

VOLTAIRE ET CRÉBILLON. — Une des causes qui compromirent le succès de cette tragédie, fut la rivalité où Voltaire s'engageait avec Crébillon, auteur aussi d'une *Sémiramis.* Il lui gardait rancune d'avoir, comme censeur, entravé la représentation de *Mahomet.* D'autre part, il se sentait importuné de la renommée du vieux poète tragique, qu'il trouvait, non sans raison, souvent dur et barbare dans ses poèmes dramatiques. Enfin, Crébillon avait le tort de posséder la faveur de Mme de Pompadour. Voltaire résolut de refaire toutes ses pièces, pour détruire la réputation d'un homme qu'on regardait comme le premier des tragiques français après Corneille et Racine. Il se mit à l'œuvre : il préparait un nouveau *Catilina*, pour l'opposer à celui de Crébillon, dans le temps même où se donna la bataille de *Sémira-*

*mis*. La cabale ennemie de cette dernière tragédie était composée en grande partie des amis du vieux poète, que Voltaire et les siens appelaient par dérision les « soldats de Corbulon ».

*Sémiramis* n'en obtint pas moins quinze représentations fort courues. Mais Crébillon alla lire à Mme de Pompadour sa tragédie de *Catilina*, que Voltaire avait beaucoup louée, on s'en souvient, lorsqu'il en entendit la lecture, et qu'il avait même appelée *son divin Catilina* en écrivant à l'auteur. La favorite adopta le poète octogénaire, et fit accorder à ses œuvres les honneurs d'une impression au Louvre. Cette distinction exaspéra le poète rival, qui se jura de ne plus ménager ce poète *gothique* ou *ostrogoth*. Il fallait que Crébillon expiât la faveur de la maîtresse du roi, qui entraînait celle du roi lui-même.

Dans le cours de cette affaire de *Sémiramis*, Voltaire avait trouvé moyen de mettre en jeu l'autorité du lieutenant de police, Berryer, d'une manière assez étrange. Deux vers ayant été retranchés de la pièce par les comédiens, comme pouvant choquer par un air d'irréligion, Voltaire invoqua le magistrat, et fit rétablir ces deux vers, en dépit des comédiens. Il n'appartient qu'à lui de faire imposer ses audaces par l'autorité du pouvoir chargé de les réprimer.

Bientôt après, nouvel appel à ses grands protecteurs, et même à la reine, pour empêcher qu'on joue à la comédie italienne une parodie de *Sémiramis*. Il faut que toutes les puissances du royaume se mettent en mouvement pour préserver d'un tel outrage un gentilhomme de la chambre, et l'oncle de Mme Denis, femme d'un officier du roi. Ces abus d'un crédit si longtemps ignoré

du poète ne sont-ils pas plaisants, et plus plaisant encore le rôle que les pouvoirs se laissent imposer par un auteur dramatique, qui ne consent pas à être, comme ses confrères, exposé à la malignité des rieurs ?

VOLTAIRE ET SAINT-LAMBERT. — Pendant que le père de *Sémiramis*, à Paris, soutenait sa nouvelle fille dans ses débuts, Mme du Châtelet prenait les eaux à Plombières, avec la maîtresse du roi Stanislas, sans chercher à lui dérober sa place ; mais elle pressait Saint-Lambert de prendre celle de Voltaire en son absence. Il advint un jour, à Commerci, que celui-ci fut témoin du fait. Il ne le prit pas avec sa bonne humeur ordinaire : il se fâcha et voulut rompre. Mais Mme du Châtelet lui ayant avoué les choses sans détour et les lui ayant expliquées effrontément et, paraît-il, par bonnes et vives raisons, il se radoucit, demanda presque pardon à son heureux rival, et s'accommoda d'une nouvelle vie à trois, où rien ne choquait sa philosophie. Avec un désintéressement dont on peut s'étonner, mais qui venait d'un fond de raison, il sentit que son heure était passée. Il garda si peu rancune à Saint-Lambert et à la divine Emilie, qu'il écrivit des vers où il associait leurs noms de la façon la plus galante ; enfin il recommanda les poésies de son rival à Frédéric II. Nous en pouvons conclure que son amour était bien mort, et que la divine Émilie ne s'était guère trompée, tout en allant un peu vite.

LA PAIX DE 1748. — Toujours en haleine, il achevait à Commerci l'histoire des dernières campagnes de la guerre de 1741, et en particulier le récit dramatique des aventures romanesques du prétendant écossais Charles-Edouard (1). Il lisait, paraît-il, cet épisode au roi de

(1) PRÉCIS DU SIÈCLE DE LOUIS XV, chap. XXV.

Pologne, lorsqu'on apprit que le gouvernement de France , obligé en vertu des conditions de la paix de 1748, d'expulser le malheureux prétendant, l'avait fait arrêter à l'Opéra et reconduire à la frontière. Cette nouvelle scandalisa la cour de Lorraine, ainsi que la plus grande partie de la France. Voltaire n'en déclara pas moins qu'il trouvait cette paix « très-glorieuse, puisqu'elle assurait la tranquillité publique. » Sa politique était sans aucun doute beaucoup plus humaine que chevaleresque: personne ne ressemble moins que lui à Don Quichotte, et n'est moins asservi à ce qu'il appelle le fantôme de l'honneur : ce n'est pas lui qui sacrifierait un intérêt positif à ce qui lui paraît une pure chimère et l'idole des sots.

Voltaire et le roi Stanislas. — Il semblait ne plus songer à quitter jamais le roi Stanislas, qui, de son côté, ne voulait se séparer ni de lui ni de Mme du Châtelet. Cependant cette amitié royale ne fut pas, s'il faut l'en croire, sans inconvénient pour lui. Stanislas, demi-philosophe, demi-chrétien, avait composé, non sans aide, un ouvrage intitulé *le Philosophe chrétien*, sur lequel il voulut consulter sa pieuse fille, la reine de France. Quel que soit le juge auquel Marie Leczinska confia l'examen de l'ouvrage, on lui en rendit un assez mauvais compte. Voltaire prétend qu'elle accusa son père d'athéisme, et Voltaire et Mme du Châtelet de l'avoir perverti. Ce fut un nouveau grief de la reine contre le poète philosophe, dont elle n'était pas trop contente. Il était pourtant bien innocent des hardiesses de pensée du bon Stanislas. Mais il servait de lien entre ce prince débonnaire et le redoutable philosophe de Potsdam, et ménageait entre eux des échanges de compliments. On pouvait donc à

bon droit le soupçonner d'exercer quelque action sur l'esprit de Stanislas.

Pendant ce temps, Frédéric ne cessait d'insister pour accaparer son favori ; et celui-ci se défendait, affectant de vouloir demeurer auprès du roi de Pologne, chez qui rien ne le gênait, sans compter qu'il s'y trouvait avec Mme du Châtelet.

La cour de France était donc celle où on le désirait le moins. Il y était pourtant attaché nominalement par son office de gentilhomme ordinaire ; mais il obtint du roi la permission de vendre sa charge : ce qui fut pour lui un profit net de soixante mille livres. Le roi qui, sans doute, se résignait aisément à n'avoir plus le poète dans son entourage, lui permit très gracieusement de conserver le titre et les privilèges de sa charge, après l'avoir vendue ; et celui-ci ne se fit dorénavant pas faute d'étaler à l'occasion ce titre de gentilhomme ordinaire du roi de France, qui pouvait faire bon effet dans les cours. Ce n'était pas simple vanité : il pensait que tout le monde devrait compter avec un homme revêtu de la dignité d'officier du roi ; et qu'on ne pouvait plus le traiter comme un simple homme de lettres, condition dont il avait goûté les amertumes.

Les avantages tels quels de ce titre ne valaient toujours pas pour Voltaire, les succès du théâtre. Il eut le chagrin de voir le *Catilina* de Crébillon porté aux nues, non-seulement par les applaudissements du public, et même de gens de lettres tels que Montesquieu (1) ; mais surtout par la faveur très déclarée de Mme de Pompa-

(1) « Je suis un admirateur sincère de *Catilina*, et je ne sais comment cette « pièce m'inspire du respect... Jugez si j'ai eu du plaisir quand je vous ai « entendu dire que vous trouviez le caractère de Catilina peut-être le plus « beau qu'il y eût au théâtre. » (Lettre de Montesquieu à Helvétius, 11 février 1749.)

dour et du roi pour le vieux poète tragique. La favorite et le monarque lui-même avaient fait du succès de cette pièce presque une affaire personnelle. La marquise s'était montrée en loge à la première représentation, et le roi avait donné des costumes splendides aux comédiens, pour figurer le sénat romain. Bien des gens interprétaient ces grâces dans un sens malicieux pour le rival de Crébillon. Voltaire en fut piqué au point d'entreprendre non seulement un autre *Catilina*, mais un *Oreste*, pour l'opposer à l'*Electre* de Crébillon ; et il se jura sans doute plus que jamais de ne rien laisser subsister de cette gloire sous laquelle il devinait ou supposait des intentions malignes à son égard.

Nanine, *comédie.* — En attendant, et profitant de son séjour à Paris, il faisait jouer à la Comédie française une pièce du genre (qu'il goûtait peu d'ailleurs) de la comédie larmoyante. C'était *Nanine*, inspirée de la *Paméla* de Richardson. L'auteur ne voulait abandonner à personne la primauté dans aucun genre, même dans ceux qu'il n'estimait point. *Nanine* fut représentée le 16 juin 1749 : cette comédie touchante, œuvre d'un poète qui avait habitué ses contemporains à un autre genre de comique, étonna plus qu'elle n'enleva le public ; Voltaire n'attendit pas la fin des représentations, et repartit pour la Lorraine.

La mort de Mme du Chatelet. — Pendant quelques mois, il n'eut plus qu'une affaire, qu'un sujet d'intérêt capital, la santé de Mme du Châtelet. La liaison de la marquise avec Saint-Lambert avait produit son effet naturel. Ce n'était plus un secret pour personne que la grande mathématicienne était en état de grossesse. Elle en était même fort inquiète, non pas pour le scan-

dale, dont elle n'avait aucune notion, (non plus que la plupart de ses contemporains.) mais pour le danger que courait sa vie ; elle était remplie de pressentiments sinistres. Habituée à tout exiger pour sa commodité, elle réclama du roi Stanislas, qui ne fit aucune difficulté, l'ancien appartement de la reine au château de Lunéville, pour y faire ses couches. Mais auparavant elle voulait terminer une traduction et un commentaire des *Principes mathématiques de la Philosophie naturelle* de Newton, ouvrage difficile et considérable, qu'elle poursuivait avec l'aide de Clairaut. Menant de front, dans une vie prodigieusement occupée et presque sans sommeil, les plaisirs du monde et les travaux les plus ardus, elle jouait son existence et s'en doutait bien : car ses lettres exprimaient les plus noires prévisions. Aussi aurait-elle voulu avoir toujours auprès d'elle ses amis, et surtout Saint-Lambert et Voltaire. Quand celui-ci objectait aux instances de Frédéric le devoir de ne la pas quitter dans cette crise, le roi de Prusse lui répondait durement qu'il n'était pas nécessaire en ce moment à son amie, « puisqu'il n'était pas sage-femme ; » et que, pour la philosophie de Newton, lui Frédéric enverrait à Mme du Châtelet un de ses géomètres de Berlin, en échange du poète, dont elle n'avait que faire. Le dévouement de Voltaire, dans ces circonstances, prouve la générosité de son cœur : il n'avait que de trop bonnes raisons pour se détacher de cette femme. Nous complèterons l'idée qu'on doit prendre des mœurs du siècle, en ajoutant que monsieur du Châtelet se montra très content de cette grossesse, sur l'origine de laquelle on voulut bien prendre la peine de le duper (1).

(1) Desnoiresterres, *Voll. à la Cour*, p. 246.

Mais l'issue de ces événements était écrite au livre du destin. Ce fut au château de Lunéville qu'elle arriva. Le 4 septembre 1749, Voltaire, d'accord avec la marquise, annonçait aux amis, sur un ton plaisant, que Mme du Châtelet, étant la nuit à son secrétaire, « selon sa louable coutume, » avait mis au monde une petite fille, presque sans s'y attendre. Quelques jours après, il changeait de ton. Une imprudence avait amené la mort de la mère, (10 septembre.) « Ah ! mon cher ami, écrit-il au comte d'Argental, je n'ai plus que vous sur la terre. » Il écrit à Mme Du Deffand, le même jour : « Si « quelque chose pouvait augmenter l'état horrible où « je suis, ce serait d'avoir pris avec gaieté une aventure « dont la suite empoisonne le reste de ma vie misérable. Souffrez que j'aie la douloureuse consolation de « pleurer à vos pieds une femme qui, avec ses faiblesses, avait une âme respectable. »

Nous tirons le rideau sur les scènes singulières, et quelques-unes mêmes tristement comiques, qui suivirent ce tragique dénouement. Voltaire fut par moments comme égaré par son désespoir. Il partit pour Cirey avec le marquis du Châtelet, dont il était le créancier pour plus de quarante mille francs consacrés à l'embellissement de cette résidence. Il fit enlever du château sa bibliothèque et le riche mobilier dont il l'avait orné ; enfin, il alla s'établir à Paris, dans une maison de la rue Traversière-Saint-Honoré, qu'il avait précédemment habitée avec son amie. Il ressemblait à un corps sans âme, et ne savait plus que faire de sa personne. En effet, Mme du Châtelet avait rempli son âme durant quinze années, autant que cette âme pouvait être remplie par une affection de ce genre. Il avait à se faire

une vie nouvelle. Mais les élémens ne lui manquaient pas : car au moment de la terrible crise, il écrivait : « Pour moi, qui ai accouché d'une tragédie de *Catilina*, « je suis cent fois plus fatigué qu'elle. Elle n'a mis au « monde qu'une petite fille qui ne parle pas, et moi il « m'a fallu faire un Cicéron, un César... » Avec de pareils travaux, il n'était pas en danger de succomber à son chagrin, quelque profond qu'il fût. Il avait perdu seulement une compagne très regrettable : son génie et son heureux naturel lui restaient.

La mort prématurée de Mme du Châtelet ne causa pas dans le public l'émotion qu'aurait dû produire la perte d'un « très grand homme, » si cette qualification hyperbolique, où Voltaire se complaît, avait été justifiée. Ce n'était que justice d'admirer, chez une femme, une puissance d'esprit qui n'est pas commune même chez les hommes, mais il y a loin de là aux mérites et aux vertus qui font les grands hommes. Laissons donc à l'amitié ses exagérations. Elle n'était point aimée des femmes, ce qui s'explique trop aisément ; et les gens de lettres même ne lui étaient guère favorables. Sa mort ne tempéra pas la malice d'un siècle plus fécond en mots ingénieux qu'en sentiments charitables ; et des épigrammes piquantes composèrent en partie son oraison funèbre. Voltaire en fut indigné ; il garda néanmoins le silence, à ce qu'il assure, et il affirme qu'il était hors d'état, dans sa douleur, d'écrire les vers qui circulaient sous son nom. On peut cependant admettre le quatrain suivant comme étant de lui :

L'univers a perdu la sublime Emilie,
Elle aima les plaisirs, les arts, la vérité.
Les dieux, en lui donnant leur âme et leur génie,
N'avaient gardé pour eux que l'immortalité.

Ses pensées furent bientôt attirées d'un autre côté, par les sollicitations pressantes d'un créancier qui n'avait attendu que cette triste échéance pour réclamer toute sa personne.

---

## CHAPITRE IV

### Voltaire et Frédéric II

### 1749-1753

Le roi de Prusse paraissait autorisé par Voltaire lui-même à le considérer comme son bien, après les protestations de tendresse que celui-ci lui avait faites et souvent renouvelées. Cependant la plume de Voltaire, surtout dans la correspondance, disait souvent plus que son cœur. Il n'était pas d'ailleurs assez étourdi pour s'aller mettre dans la dépendance d'un prince, sans songer à ce qu'il laisserait derrière lui. Il fallait quelque dépit nouveau pour le décider à quitter sa patrie et ses amis. Il ajournait donc la réalisation des espérances qu'il avait laissé concevoir à Frédéric II.

Etablissement de Voltaire a Paris. — Et d'abord il s'installait à Paris, comme s'il ne songeait nullement à quitter cette ville. Il voulut même tenir maison, avec l'aide de sa nièce, Mme Denis, qu'il établit dans l'ancien appartement de Mme du Châtelet, rue Traversière. Ce

domicile devint le rendez-vous d'amis illustres ou dévoués, tels que le maréchal de Richelieu, le comte d'Argental, Pont-de-Veyle, le marquis de Thibouville, Marmontel et d'autres, qui vinrent d'abord pour soutenir et consoler l'homme dans son deuil mortel, et qui s'habituèrent ensuite à revenir pour s'entretenir avec le poète de ses plus récents ouvrages. Il s'avisa enfin d'installer un théâtre dans un étage de sa maison, et d'y essayer ses pièces nouvelles, avec le concours de gens du monde, dont il fit des acteurs qui l'enchantèrent. Mais il n'en vint pas là du premier coup.

*Catilina* — *Oreste*. — Du vivant de M^me du Châtelet, toujours préoccupé de la guerre qu'il avait entreprise contre le théâtre de Crébillon, à peine avait-il ébauché, en huit jours, un nouveau *Catilina* ou *Rome sauvée*, qu'il se mit à composer un *Oreste*. Il voulut, après son retour à Paris, que cette dernière tragédie fut représentée à la Comédie française. Ce fut Crébillon lui-même qui fut chargé de l'examen de la pièce, comme censeur royal. Voltaire entreprit d'abord de le gagner par quelques honnêtetés (1), pour lui adoucir le désagrément de cette concurrence, d'ailleurs légitime, quoique malintentionnée. Il dut être frappé de la noblesse de sentiments du vieux poète, lorsque, lui ayant fait visite chez lui, il reçut de lui, avec son manuscrit, cette réponse pleine de naturel et de dignité : « Monsieur, j'ai été content « du succès d'*Electre* ; je souhaite que le frère vous « fasse autant d'honneur que la sœur m'en a fait (2). »

Représentation d'*Oreste*. — *Oreste* n'obtint pas un

(1) Lettre au Lieutenant général de police, 6 janvier 1750 (Éd. Garnier frères, t. XXXVII, p. 92.)
(2) *Avertissement* des éditeurs de l'édition de Kehl, en tête d'*Oreste*.

succès éclatant à la première représentation, qui eut lieu le 12 janvier 1750. Peut-être quelques partisans de Crébillon apportèrent-ils de la mauvaise humeur dans la salle. Mais Voltaire avait aussi sa cabale, et il ne craignit pas de payer lui-même de sa personne. A un moment où les applaudissements étaient assez nourris, il se leva subitement dans sa loge, et cria au parterre : « Courage, braves Athéniens, c'est du Sophocle ! » A une autre représentation, il apostropha brutalement un spectateur qui, se tenant les mains dans son manchon, n'applaudissait pas. C'était un auteur dramatique assez obscur, et qu'on a surnommé le *petit* Rousseau, pour le distinguer des deux *grands*, Jean-Baptiste et Jean-Jacques. Cette interruption donna lieu à un certain scandale, et le poète dut s'esquiver de la salle (1). Telle était la véhémence avec laquelle il menait le succès de ses pièces.

Il leur cherchait surtout des patrons dans la haute société, sans doute pour les opposer à la cabale de la cour, qui favorisait Crébillon. Il ne trouva rien au-dessus de la duchesse du Maine, déjà vieille, et qui n'était pas apparemment très bien en cour (2). Il s'appliqua à lui persuader qu'elle avait un intérêt personnel au succès d'*Oreste*, à titre de conservatrice du grand goût, de l'esprit de l'antiquité et du véritable atticisme. Il lui reprocha tendrement de ne s'être pas montrée à la première représentation d'une tragédie écrite dans la manière de Sophocle, (3) comme si c'eût été un devoir pour elle de venir défendre par sa présence la véritable sim-

(1) Desnoiresterres, *Voltaire à la Cour*, p. 358.
(2) Née en 1676, elle avait atteint l'âge de 74 ans.
(3) Lettre de janvier 1750. (Ed. Garnier frères, t. XXXVII, p. 98.)

plicité, dont les Athéniens avaient donné le modèle. Enfin, il lui dédia *Oreste*, avec une grande épître, où il faisait la leçon à ses contemporains sur la différence qu'il y avait entre les intrigues romanesques de Crébillon et des autres tragiques français, et le naturel, que lui-même croyait avoir retrouvé dans l'imitation de la simplicité antique.

Il donnait d'autre part d'excellentes leçons de déclamation à M^lle^ Clairon, (1) qu'il appelait la *divine Electre*, par allusion au rôle qu'elle jouait dans *Oreste*. Il se croyait pourtant obligé de s'excuser, par égard pour l'extrême susceptibilité de ces reines de théâtre.

En somme, il était assez mal content du personnel de la Comédie française, où il ne trouvait guère ni les interprètes ni les serviteurs qui convenaient à son ardeur et à sa prodigieuse activité (2). Voilà pourquoi il se décida à y suppléer au moyen d'une troupe mondaine et de son théâtre domestique.

Théatre privé de Voltaire ; Lekain. — Remarquons en passant que c'est dans un théâtre privé, où l'on jouait le *Mauvais Riche* de Baculard d'Arnaud, à l'hôtel de Tonnerre, qu'il fit la connaissance d'un jeune homme doué d'un physique peu avantageux, mais en qui il devina l'avenir d'un très grand comédien. Ce fut Lekain. Voltaire le manda chez lui, le mit à l'épreuve, en fut enthousiasmé, lui fit des offres de service et lui prédit les plus brillants succès dramatiques, tout en l'engageant à ne point se faire comédien par profession. Ce dernier conseil était l'effet de sa rancune déjà invétérée

(1) Lettres du 12 janvier 1750 et suivantes. Ed. Garnier frères, t. XXXVII. p. 96.

(2) Voir *Lettre à la duchesse du Maine*, janvier 1750. (Ed. Garnier frères, t. XXXVII, p. 91.)

contre les comédiens; mais chez Lekain la vocation fut plus forte que tous les conseils. Voltaire le logea d'abord chez lui, et conçut alors l'idée d'établir un théâtre dans sa maison.

La première représentation qu'il y fit donner fut celle de *Mahomet*, en présence d'un auditoire très choisi. Le succès ayant dépassé son attente, il résolut aussitôt de faire jouer *Catilina* ou *Rome sauvée*. Il obtint du duc de Richelieu, premier gentilhomme de la chambre en exercice, tout le matériel qui avait servi à la Comédie française pour le *Catilina* de Crébillon. Il eut la joie de donner sa tragédie en présence de l'élite de la haute société et des gens de lettres, qui ne lui marchandèrent pas leurs applaudissements. Il ne se sentait pas d'aise d'avoir fait entendre une pièce de théâtre à « des Cordeliers, des Jésuites, des Pères de l'Oratoire, des Académiciens, des magistrats, qui savaient leurs *Catilinaires* par cœur. » Il avait vengé la mémoire de Cicéron outrageusement défigurée, disait-il, dans le *Catilina* de Crébillon. Il avait toutes les satisfactions à la fois. Il faut enfin que la duchesse du Maine, sa « protectrice dans Rome et dans Athènes, » la véritable mère « d'*Oreste* et de *Catilina*, » reçoive sur le succès de *sa* tragédie (1), qu'on ira lui présenter le lundi suivant (23 juin 1750), les félicitations du poète, qui n'est plus, à l'entendre, que le secrétaire de la duchesse. Elle ne le crut sans doute pas.

M^me^ DE POMPADOUR DANS *Alzire*. — Voltaire supposait bien gratuitement que la bienveillance témoignée par la cour à Crébillon octogénaire, renfermait un des-

(1) Lettre de juin 1750, à la duchesse du Maine. (Ed. Garnier frères, t. XXXVII, p. 132, 135.)

sein secret de lui faire de la peine; car Mme de Pompadour, préoccupée évidemment de lui être agréable, fit jouer sur la scène des Cabinets sa tragédie d'*Alzire*, où elle remplit elle-même le rôle principal. Les plus grands seigneurs se chargèrent des autres. Le poète, admis à la seconde représentation, paya sa dette de reconnaissance à sa première actrice par un impromptu comme lui seul en savait tourner : c'était *Vénus* même qui avait fait couler des larmes sous le nom de son Américaine.

FRÉRON. — Il n'avait donc pas de vrais sujets de mécontentements, lorsqu'il vit apparaître un nouveau Desfontaines dans la personne de Fréron, qui se donnait pour l'élève et le successeur de l'auteur des *Observations* (1). Plus mordant encore que son maître, Fréron avait déjà blessé plus d'une fois Voltaire par sa méchanceté mal déguisée.

Tout à coup, celui-ci apprit que Frédéric II, mécontent de Thiériot, (que d'ailleurs il ne put jamais se résoudre à payer pour ses correspondances littéraires), était sur le point de le remplacer par Fréron. Il s'empressa de dissuader Frédéric de ce choix, présentant Fréron comme son ennemi déclaré, comme un homme décrié, et qui avait déjà tâté de la prison pour de vilaines affaires. La réalité était que Fréron se vit enfermé à Vincennes pour un fait qui attestait plutôt une indépendance louable, pour avoir posé des questions indiscrètes sur une pension accordée à l'abbé de Bernis, favori de Mme de Pompadour, et chargé par elle de sa correspondance galante avec le roi. Le journaliste en cette affaire fut trop audacieux; mais sa conduite n'avait rien

(1) Sur Fréron, voir *Les Ennemis de Voltaire*, par Ch. Nisard.

de déshonorant, et ne justifiait pas ces imputations odieuses dont Voltaire gratifie ordinairement tous ses ennemis, sans qu'aucun scrupule retienne sa plume. Quoi qu'il en fût, Frédéric dut renoncer à Fréron : Voltaire lui proposa l'abbé Raynal, qui ne fut pas accepté : l'office vacant échut à un nommé Morand, homme de lettres qui est demeuré obscur.

D'Arnaud. — Pendant ce temps, le jeune poète d'Arnaud, que Voltaire avait beaucoup encouragé, se vit appelé à Berlin avec une pension du roi. Frédéric était-il piqué des délais apportés par Voltaire à l'accomplissement de ses vœux, et voulait-il le stimuler en excitant sa jalousie ; ou pensait-il sérieusement à le remplacer par un autre poète français plus jeune, et auquel on prêtait un grand avenir ? En tous cas, le roi se donna l'amusement d'adresser à d'Arnaud une épître où il le louait outre mesure, aux dépens de l'illustre auteur de *Zaïre* et de *Mahomet :*

Déjà l'Apollon de la France
S'achemine à sa décadence ;
Venez briller à votre tour ;
Elevez-vous s'il baisse encore ;
Ainsi le couchant d'un beau jour
Promet une plus belle aurore.

Cette pièce fut colportée, et parvint aux oreilles de Voltaire, qui entra en fureur en entendant parler de sa décadence. Il se résolut à partir pour Berlin.

Départ de Voltaire pour la Prusse. — Il se sentait d'ailleurs en moins bons termes avec Mme de Pompadour, qu'il avait quelque peu froissée en lui donnant, devant témoins, une leçon de bon langage et de bon ton. Ce n'était rien, et cependant le refroidissement

était sensible. Il se rendit à Compiègne, où la cour se tenait. Là, on trouva qu'il affectait des manières trop despotiques, et prétendait tout régenter dans les Cabinets, depuis qu'il y était admis. Il demanda, dit-il « au plus grand roi du Midi la permission d'aller se mettre aux pieds du plus grand roi du Nord. » Louis XV, dit-on, avec sa sécheresse ordinaire, lui répondit « qu'il pouvait partir quand il voudrait », et lui tourna le dos. Mme de Pompadour le chargea de ses plus humbles compliments pour le roi de Prusse. Le 18 juin 1750, il partait pour le royaume de Frédéric II.

Qu'y allait-il faire ? Fuir la France et chercher une nouvelle patrie ? Non, ses sujets de plainte n'étaient que des sujets de bouderies ; et encore fallait-il qu'il fût bien peu tolérant pour ne pouvoir pas s'accomoder de quelques froideurs de la favorite, qu'il savait bien les moyens de regagner, ou de quelques piqûres de Fréron, qu'il tenait en échec par son crédit auprès du lieutenant général de police, M. Berryer (1). Les libellistes avaient plus à craindre de lui que lui d'eux, et en somme il était traité avec faveur par le pouvoir royal. Mais il n'était pas content, parce qu'il était mal aisé à contenter. C'est de lui qu'on aurait pu dire :

> Ah ! si vous ne régnez, vous vous plaignez toujours.
> (RACINE)

Loui XV n'était pas le roi qu'il lui fallait : il espérait le trouver dans Frédéric, prince philosophe, qui lui pro-

(1) Lettre à M. Berryer, 15 mars 1750 : « Daignez prévenir les querelles « violentes qui naîtraient infailliblement d'une pareille licence... Il est dur « pour un homme de mon âge, pour un officier du roi, d'être compromis avec « de pareils personnages. Je vous conjure de m'en épargner le désagrément. « Je vous aurais deux obligations, celle de mon repos et celle de rester en « France. »

diguait les adorations, avec tous les noms de divinités qu'il pouvait choisir dans l'Olympe antique. Auprès de ce prince il comptait bien jouir d'une liberté absolue pour toutes les hardiesses de sa pensée et toutes les gaietés de sa plume ou de sa parole. Il n'avait pas dessein de se rendre esclave d'un monarque prussien plus que d'un monarque français. Mais il ne croyait courir aucun danger du côté du Salomon du Nord ; et c'est en ce point qu'il se trompait.

Il avait déjà senti la griffe de Frédéric, dans l'épître à d'Arnaud, et lui avait écrit à ce propos :

Quel diable de Marc-Antonin !
Et quelle malice est la vôtre !
Egratignez-vous d'une main,
Lorsque vous protégez de l'autre ?

Mais il ne jugea pas à propos d'attacher grande importance à cette boutade poétique.

Il connaissait aussi la ladrerie du roi de Prusse, puisqu'il avait fait de vains efforts pour obtenir le paiement des honoraires dus à son ami Thiériot. Mais en ce genre d'affaires, il n'était pas homme à s'engager sans prendre des précautions. Il avait stipulé d'avance une bonne pension, et il en demandait autant pour madame Denis, dont il ne voulait pas se séparer. Frédéric répondit qu'il « ne demandait pas madame Denis ». Enfin Voltaire s'y prit si adroitement, qu'il obligea son royal ami à lui avancer les frais du voyage, par l'intermédiaire d'un banquier.

Tout cela était bien ; mais il restait à savoir à quoi Voltaire s'engageait envers cet ami couronné. Celui-ci promettait liberté entière ; et le poète, sans s'expliquer, comptait bien ne faire en Prusse qu'un séjour dont son

plaisir et sa commodité marqueraient le terme. Il n'entendait pas se donner irrévocablement ; et ce point ne fut jamais éclairci, chacune des deux parties ayant gardé pour elle le secret de ses intentions, qui n'étaient sans doute bien arrêtées ni d'un côté ni de l'autre.

VOLTAIRE A BERLIN ET A POTSDAM.—Au moment de quitter la France et ses amis, Voltaire éprouva un serrement de cœur et une sorte de remords, qui se manifeste dans sa correspondance. Mais la manière dont il fut reçu en Prusse dissipa tout d'abord cette tristesse. Parvenu à Potsdam le 10 juillet 1750, il fut d'abord dans l'enchantement de l'accueil du roi, du traitement qu'il en reçut et des fêtes qui suivirent son arrivée. « Cent cinquante « mille soldats victorieux, point de procureurs, opéra, « comédie, philosophie, poésie, un héros philosophe et » poète, grandeur et grâces, grenadiers et muses, trom- « pettes et violons, repas de Platon, société et liberté ! « Qui le croirait ? tout cela est pourtant très vrai... (1) »

Une des choses qui le frappèrent le plus vivement fut un carrousel « digne en tout de celui de Louis XIV ». « Qui aurait dit, il y a vingt ans, que Berlin deviendrait l'asile des arts, de la magnificence et du goût (2) ? » Cette splendeur des fêtes données par le roi de Prusse l'émeut plus qu'on ne s'y serait attendu de la part d'un philosophe. Mais nous savons que ce philosophe s'enivre volontiers de tout ce qui réjouit les sens, même sans parler des plaisirs de l'esprit. Ce qui lui plaît assurément le plus, est la familiarité de Frédéric, avec la licence de tout dire, de railler, et surtout d'insulter, de concert

(1) L. à d'Argental, 24 juillet 1750.
(2) L. au marquis de Thibouville, 1er août.

avec le roi, tous les objets de la foi des dévots. Ces soupers, que Voltaire qualifie de « repas de Platon », retentirent souvent de propos à faire crouler le ciel sur la table, si le ciel était sensible à des folies de ce genre. Apparemment aussi des entretiens plus sérieux, sans aucune pédanterie, s'engageaient et se poursuivaient entre des convives qui étaient, en omettant même Fréderic et Voltaire, au nombre des premiers hommes de leur temps, dans les sciences et dans les lettres. Le tout, sous l'inspiration et l'aiguillon de ces deux premiers interlocuteurs, devait former en effet la plus brillante, comme la plus folle, la plus agréable et la plus docte conversation qui se soit jamais tenue autour d'une table, depuis le temps du *Banquet* de Platon. La malice, à coup sûr, n'y perdait pas ses droits : si quelqu'un, en ce genre, pouvait égaler Voltaire, c'était Frédéric ; et réciproquement. Mais le poète sentait qu'il n'est pas toujours permis d'avoir plus d'esprit qu'un rival « qui commande à cent cinquante mille soldats » : il a dû le lui dire plus d'une fois, car il l'a souvent écrit. Frédéric prescrivait à ses convives la liberté de l'amitié ; mais la nature lui avait donné une langue aussi acérée que prompte, et l'habitude du pouvoir absolu n'est pas propre à inspirer les mœurs de l'égalité. Pendant les premiers temps et dans la lune de miel de leur union, Voltaire ne le trouva qu'aimable. Cependant deux esprits aussi vifs que l'étaient l'un et l'autre, ne pouvaient manquer de se piquer quelque jour réciproquement. Alors il devint impossible que l'un ne se souvînt pas qu'il était roi, et l'autre, qu'il n'était pas de caractère à subir un maître.

La vie de Voltaire auprès de Frédéric. — Frédéric

le logea tout d'abord dans son palais, et lui donna l'appartement du maréchal de Saxe. Le poète, un peu honteux de cet honneur, s'avisa « qu'on avait voulu mettre l'historien dans la chambre du héros (1). » Les commodités pour le commerce entre les deux amis étaient extrêmes, d'autant que le roi de Prusse avait banni de chez lui tous les offices et tous les usages de cour. Voltaire pouvait donc voir, quand il lui plaisait, son royal ami ; il n'y avait qu'à passer d'un appartement dans l'autre. D'ailleurs ni fonctions ni obligations quelconques, et liberté absolue pour le travail, hormis le temps employé à corriger les fautes de versification ou de langue française que le roi pouvait commettre, et ne pouvait guère éviter dans ses poésies improvisées au milieu de tant d'autres affaires. C'est pour ce genre de service que Voltaire reçut une pension de vingt mille livres, le cordon de l'ordre du roi, et la clef de chambellan.

Son cœur et son esprit débordaient de joie. Il avait ce que ni lui ni personne n'aurait jamais pu trouver en France. Mais un bonheur parfait ne saurait durer indéfiniment, surtout parce que les hommes ont toujours à compter avec eux-mêmes, avec leur caractère, et avec celui des autres. Voltaire était l'homme le plus gracieux et le plus caressant du monde, tant que rien ne le contrariait, mais aussi le plus susceptible, le plus vindicatif et le plus porté à l'empiètement : non seulement, il ne voulait point de maître, mais il ne supportait guère d'égal, et aspirait à dominer partout. Frédéric voulait des amis ; mais il ne s'interdisait envers eux ni les petites méchancetés, ni la sévérité de jugement d'un homme supérieur aux autres par son esprit

(1) Lettre à d'Argental, 14 juillet 1750.

comme par sa condition. Il était impossible que ces deux caractères ne se heurtassent pas quelque jour.

Il faut compter aussi, dans une société quelque peu nombreuse, avec les caractères des uns et des autres. Frédéric II ne rassemblait à sa table que des hommes de mérite. Mais s'il n'y avait pas eu entre eux de rivalités et de jalousies, c'eût été un spectacle unique au monde.

D'abord tout alla bien. Voltaire et Maupertuis, qui se connaissaient de longue date, étaient enchantés l'un de l'autre. Mais Maupertuis, comme président de l'Académie de Berlin, se donnait certains airs d'importance, et passait pour quelque peu despote. Voilà ce qui ne pouvait manquer de choquer l'auteur de la *Henriade*. D'autre part la prédilection bien fondée du roi pour sa dernière acquisition devait naturellement exciter la jalousie de quelques-uns de ces intimes du maître. Il y avait là sans doute peu de sages, quoique tous fissent profession d'être philosophes. Il suffit de nommer un La Mettrie, qui réjouissait la société par ses bouffonneries extravagantes, d'un matérialisme affecté ; (1) et ce genre de gaieté qui se nourrit de dérision sur les choses graves et de railleries cruelles à l'égard des personnes, ne forme pas un lien très solide entre des hommes qui ne perfectionnent ainsi que leur malice, et finissent par l'exercer les uns aux dépens des autres. La camaraderie philosophique fondée par Frédéric ne pouvait donc durer longtemps.

Travaux poétiques. — Voltaire, dans son premier

(1) Voici le jugement de Voltaire sur la Mettrie, dans une lettre à Mme Denis (6 novembre 1750) : « Il y a ici un homme trop gai : c'est La « Mettrie. Ses idées sont un feu d'artifice toujours en fusées volantes. « Ce fracas amuse un demi-quart d'heure, et fatigue mortellement à la « longue. »

enchantement, se plaignait déjà de manquer de liberté pour son travail, qu'il préférait à toutes choses. Il avait emporté en Prusse des pièces de théâtre à terminer ou à corriger, et déjà promises à la Comédie française. C'était *Le Duc de Foix*, c'est-à-dire *Adélaïde du Guesclin* transformée; c'était *Zulime*; c'était enfin *Rome sauvée*, pour laquelle ses *anges*, d'Argental et consorts, lui avaient demandé des changements. Le roi ne lui imposait aucun service; mais quoi ? il ne pouvait résister aux attraits et au bruit des fêtes que Frédéric donnait à sa sœur, la margrave de Baireuth, ni aux séductions de la société charmante que cette princesse introduisait dans la vie sévère du monarque prussien. « Mon « Frédéric-le-Grand, écrit-il (1), fait un peu de tort à « *Aurélie* (personnage de *Rome sauvée*). Il prend mon temps « et mon âme. La caverne d'Euripide vaut mieux, pour « faire une tragédie, que les agréments d'une cour. Les « devoirs et les plaisirs sont les ennemis mor- « tels d'un si grand ouvrage. » D'autre part, il était toujours malade. Après avoir vanté les délices de son intimité avec Frédéric-le-Grand, il ajoute : « En ai-je moins la colique tous les matins (2)? »

Pourtant il songeait toujours au public parisien : « Le mauvais goût a levé l'étendard dans Paris... La « profusion vous a perdus : l'excès de l'esprit a égaré « dans presque tous les genres, le talent et le génie ; et la « protection donnée à *Catilina* a achevé de tout perdre. « J'avoue que les Prussiens ne font pas de meilleures « tragédies que nous, mais... » (3) Et il en revient à ce

(1) A d'Argental, 24 juillet 1750.
(2) A Mme de Fontaine 27 août.
(3) Lettre à d'Argental, 7 août 1750.

magnifique carrousel de Berlin, dont il a l'esprit rempli bien plus qu'on ne le croirait.

Représentations théatrales en Prusse. — Il ne cessait donc pas de travailler pour ce public de Paris, dont il trouve le goût si gâté. En attendant qu'il lui envoie ses nouveaux ouvrages, il fait jouer sa *Rome sauvée* sur un petit théâtre, élevé dans la chambre de la princesse Amélie, dernière sœur du roi de Prusse. Ensuite, c'est *La Mort de César*, qui est représentée par des acteurs entre lesquels le prince Henri, frère du roi, brille au premier rang.

Rien ne manque au contentement de Voltaire, si ce n'est sa nièce M^me Denis. Il espère la décider à venir le rejoindre. Frédéric, s'étant ravisé au sujet de cette nièce, lui promet quatre mille livres, sa vie durant, si elle consent à venir tenir la maison de son oncle à Berlin. Mais la nièce ne veut pas quitter Paris et ses plaisirs. Plus avisée que son oncle, elle lui écrit, comme les d'Argental, des lettres pleines d'inquiétude sur la durée du bonheur dont il fait parade. Voltaire communique au roi une lettre d'elle, où elle explique ses fâcheux pressentiments. Aussitôt Frédéric adresse, de sa chambre, une réponse à Voltaire, pour lui assurer qu'il ne peut rien avoir à craindre tant que lui-même vivra : « Je préfèrerais votre bonheur au plaisir « extrême que j'ai de vous voir. Mais vous êtes philo- « sophe, je le suis de même ; qu'y a-t-il de plus naturel, « de plus simple et de plus dans l'ordre, que des « philosophes faits pour vivre ensemble, réunis par la « même étude, par le même goût et par une façon de « penser semblable, se donnant cette satisfaction ? Je « vous respecte comme mon maître en éloquence et en

« savoir ; je vous aime comme un ami vertueux. Quel « esclavage, quel malheur, quel changement, quelle « inconstance de fortune y a-t-il à craindre dans un « pays où on vous estime autant que dans votre patrie, « et chez un ami qui a un cœur reconnaissant?...Je suis « fermement persuadé que vous serez fort heureux ici « tant que je vivrai, etc (1). »

Tracasseries. — Voltaire ne demandait pas mieux que d'être fort heureux en Prusse, auprès de son puissant ami. Mais il lui fallait beaucoup de choses pour l'être. Bientôt il mit au roi le marché à la main, au sujet du jeune d'Arnaud, que Frédéric estimait assurément trop, et qui s'était, croyait-on, donné des torts envers Voltaire, son ancien bienfaiteur, en écrivant à Fréron une lettre dont on parlait beaucoup à Paris. Frédéric s'exécuta : d'Arnaud reçut l'ordre de partir dans les vingt-quatre heures ; mais le prince n'oublia pas cette affaire, et reprocha plus tard à Voltaire de lui avoir fait renvoyer d'Arnaud sans aucune cause, uniquement « parce qu'il avait eu le malheur de lui déplaire. » On n'était qu'au commencement des tracasseries entre ces gens de lettres, dont Frédéric avait espéré de se faire un entourage exemplaire pour les princes.

Engagement avec le roi de Prusse. — Voltaire se voyait complètement libre à l'égard du roi de France. Le monarque prussien ayant écrit à Louis XV pour le lui demander, celui-ci répondit qu'il « en était fort aise », et dit à ses courtisans que « c'était un fou de plus

(1) 23 août 1750.

à la cour de Prusse, et un de moins à la sienne (1). » Il conserva en même temps au poète absent son brevet de gentilhomme ordinaire et une ancienne pension de deux mille livres ; mais il lui retira sa charge d'historiographe, qui fut donnée à Duclos. « Le roi de « Prusse, écrit Voltaire un peu piqué, m'a fait demander « au roi, et je ne suis pas un objet assez important pour « qu'on veuille me garder en France. Je servirai le roi « dans la personne du roi de Prusse. Ce sera une chose « honorable pour notre patrie, qu'on soit obligé de nous « appeler qaund on veut faire fleurir les arts. »

Il semblait bien, cette fois, que ce fût, avec Frédéric II, un contrat à vie. « On m'a cédé en bonne forme au roi « de Prusse, écrit-il à sa nièce (2). Mon mariage est « donc fait ; sera-t-il heureux ? Je n'en sais rien. Je « n'ai pas pu m'empêcher de dire *oui*. Il fallait bien « finir par ce mariage, après des coquetteries de tant « d'années. Le cœur m'a palpité à l'autel. » On n'a pas de peine à le croire. Il a déduit les raisons qui l'avaient décidé, dans une longue lettre au duc de Richelieu, où il essaye de prouver qu'il avait été trop malheureux dans sa patrie (3). Il restait à savoir s'il serait longtemps heureux dans celle d'emprunt. « Je comptais, en partant, dit-il, n'être auprès du roi « de Prusse que six semaines ; je vois bien que je mour-

(1) D. de Broglie, *Voltaire, etc.* p. 54, 65 et suiv. M. le duc de Broglie pense que Voltaire aurait pu rendre des services précieux à la France, si elle l'avait voulu, grâce à son intimité avec le roi de Prusse. Mais nous ne devons pas oublier que Voltaire n'inspirait de confiance à personne, en dépit de tous ses mérites et de toutes ses grâces. Frédéric lui-même ne le considérait que comme un bouffon dont il s'amusait.

(2) L. à M[me] Denis 13 octobre 1750.

(3) L. au M[al] duc de Richelieu, août 1750.

« rai à ses pieds (1). » Non, il n'y mourra pas ; mais il se croira obligé de s'enfuir. « Ici, écrit-il encore, je « suis sûr d'un sort à jamais tranquille. Si l'on peut « répondre de quelque chose, c'est du caractère du roi « de Prusse (2). » On le verra bien, Mais de quelles illusions était donc capable encore ce philosophe de cinquante-six ans ! Il est vrai qu'il ne se défie nullement de son propre caractère. C'est là qu'est le danger, dont il ne se doute pas.

Tout allait pour lui à souhait. On lui procurait d'abord le plaisir le plus sensible de tous : on jouait ses tragédies dans les appartements royaux, et les princes s'y montraient, disait-il, des acteurs admirables. La mère et l'épouse du roi lui faisaient l'accueil le plus flatteur, et la reine voulait qu'il eût toujours son couvert à sa table. Tout ce qu'il y avait en Prusse de considérable lui faisait la cour, pensant, par ce moyen, la faire au roi lui-même. Il n'était pas seulement traité en grand poète, mais en grand personnage. Il paraît même qu'il s'ingérait, près des diplomates étrangers, de choses qui n'étaient pas son affaire, comme Frédéric le lui reprocha par écrit dans un moment d'humeur. Mais s'il sollicitait des grâces, elles étaient accordées ; ainsi il obtint la liberté pour un malheureux gentilhomme français, détenu, par une abominable iniquité, dans la forteresse de Spandau depuis le règne précédent. Il était cajolé, il était puissant, et surtout, il paraissait l'être : que pouvait-il lui manquer ?

Spéculations financières. — Il ne sut pas se conten-

(1) L. à d'Argental, 28 août 1750.
(2) L. à d'Argental, 1er sept. 1750.

ter de l'opulence dont il jouissait. On sait qu'il était maître dans l'art des opérations financières. Il vit un beau coup de bourse à réaliser, il ne put résister à la tentation.

La banque d'État de Saxe avait émis, pendant la guerre, des billets qui perdaient beaucoup au change. Mais, au traité de Dresde, en 1745, Frédéric avait stipulé que les billets qui se trouvaient entre les mains de ses sujets, leur seraient, par privilège, remboursés au pair. Apparemment on oublia de spécifier à quelles conditions ce privilège pourrait être exercé. Les sujets prussiens achetèrent en Hollande des billets dépréciés, et se les firent rembourser au pair par la banque de Saxe. Pour mettre fin à un trafic dont le gouvernement saxon se plaignait à juste titre, Frédéric interdit en 1748 l'introduction de ces billets dans ses états ; ce qui n'empêcha pas les opérations dont la Saxe se plaignait.

Procès de Voltaire avec le juif Hirsch. — Le 23 novembre 1750, Voltaire chargea un banquier juif, nommé Abraham Hirsch (ou Hirschell), d'aller à Dresde lui faire un gros achat de ces effets à 35 % de perte ; et comme le juif redoutait le mécontentement du roi, le poète lui promit des faveurs qu'il lui ferait obtenir par son crédit. Voltaire donna en garantie des lettres de change, qu'il révoqua bientôt, et le juif lui remit en gage des diamants et joyaux d'un certain prix, mais qu'il surfit énormément. L'affaire, quelles qu'en soient les raisons, ne s'accomplit pas comme il avait été convenu ; et bientôt les deux complices s'accusèrent réciproquement de friponnerie dans le règlement de compte. Voltaire, devançant son adversaire, lui intenta un procès, dans lequel il ne semble pas que personne ait jamais

vu bien clair. L'affaire fut portée, par ordre du roi, devant la plus haute juridiction, c'est-à-dire devant le grand chancelier Cocceji, assisté de deux juges qui furent choisis dans un rang très élevé. Hirsch, d'abord emprisonné à la requête de son adversaire, fut convaincu de mensonge, débouté de sa demande et obligé à payer les frais. Voltaire fut admis à se purger par serment : ce qu'il fit par écrit.

Voltaire et Lessing. — Mais il ne paraît pas que l'opinion générale ait été favorable au vainqueur, quoiqu'elle le fût encore moins au vaincu ; et les juges eux-mêmes ne semblent pas avoir été bien persuadés de la loyauté du premier. Un jeune poète allemand, encore peu connu en ce temps-là, Lessing, exprimait sans doute le sentiment public dans une épigramme que nous traduisons de notre mieux :

« Et pour dire en un mot pourquoi la malice du juif ne lui a pas réussi, en voici la raison : M. de V. était un plus grand coquin que lui (1). »

Les écrivains allemands ne se montrent pas bienveillants pour Voltaire : on peut donc se défier de leurs jugements : et nous ne pouvons croire que l'auteur de la *Henriade* ait voulu voler un juif ; mais on sait aussi que Voltaire était souvent dur en affaires, soupçonneux, irascible et intraitable, quand il craignait d'être dupe. Le biographe de Lessing, Danzel, n'hésite pas à résumer ainsi son appréciation de ce procès obscur, d'après, dit-il, les *Annales de législation* de Klein (2) : « Ce « fameux procès, où le célèbre champion des lumières

(1) Danzel, *Gotth. Ephr. Lessing, sein Leben und seine Werke*, t. I, p. 214.
(2) Klein's *Annalen der Gesetzgebung*, V, 218. Nous n'avons pas pu nous procurer cet ouvrage, auquel renvoient tous les auteurs allemands qui ont parlé de cette affaire.

« et de la vérité ne se rendit coupable que de deux « faux en écriture et d'un parjure, qui ne fut, il est « vrai, que par écrit... » Un autre biographe de Lessing, M. Adolf Stahr (1), ne se montre pas plus favorable à Voltaire. Il va sans dire que, n'ayant pas pu vérifier les pièces, nous laissons à ces auteurs la responsabilité de leurs appréciations (2).

Nous reviendrons tout à l'heure sur les rapports de Lessing avec l'adversaire d'Abraham Hirsch. Voyons d'abord quelles furent les conséquences de ce procès pour les relations de Voltaire avec le roi de Prusse.

Mécontentement de Frédéric. — Le grand Frédéric n'était pas sans doute d'une sensibilité excessive sur la moralité de son entourage. Mais il ne lui plaisait pas qu'un homme de sa maison parût abuser de sa situation près de lui pour faire des opérations interdites et pour embarrasser peut-être sa diplomatie ; ni qu'un de ses officiers fût compromis dans une affaire véreuse, où il avait agi en certains points d'une manière violente et inconsidérée. Il lui écrivit une lettre très dure ; il parla de le faire partir dans les vingt-quatre heures ; enfin il lui interdit sa présence, tant que l'affaire ne serait pas terminée. En même temps il écrivait à sa sœur, la margrave de Baireuth, une lettre où il chargeait beaucoup cet incommode favori. Voltaire, pour rentrer en grâce, fit, à ses dépens, dit-il, un

(1) *G. E. Lessing, sein Leben und seine Werke*, 2e éd., 1862, t. I, p. 95-97.

(2) Tout le procès a d'ailleurs été exposé et discuté, autant que faire se peut, par M. Desnoiresterres, (*Voltaire et Frédéric*, p. 124-148). Mais que dire sur une plaidoirie où les juges eux-mêmes ne paraissent pas avoir jamais vu bien clair ?

arrangement avec son adversaire, et adressa au prince une lettre où il s'accusait de précipitation, d'opiniâtreté, et enveloppait le tout dans des cajoleries d'amoureux affligé.

N'étant pas d'humeur à se laisser passer pour disgrâcié, il demanda presque aussitôt une faveur, qu'il obtint. Ce fut d'aller s'établir, pour la mauvaise saison, dans une maison de campagne près de Potsdam, au *Marquisat*, où il aurait tout ce qu'il fallait pour sa santé. Frédéric lui accorda ce qu'il voulut ; mais la fâcheuse impression que cette affaire avait produite sur lui demeurait ineffaçable.

Voltaire et Lessing. — Voltaire se fit, par suite de cette aventure, un ennemi qui a certainement nui à sa renommée en Allemagne. Ce fut le jeune Lessing. Dans le cours du procès, l'adversaire d'Abraham Hirsch rédigeait des mémoires pour ses juges. Il fallait les traduire en allemand, langue dont Voltaire ne savait pas un mot, hormis, dit-il, ce qu'il fallait pour parler à des postillons. Il avait alors pour secrétaire un Français, nommé Richier, qu'il avait trouvé à Berlin. Celui-ci était l'ami et le camarade de chambre de Gotthold Ephraïm Lessing. Il proposa et fit adopter son compagnon, pour traduire les mémoires écrits par Voltaire. Le jeune Allemand, observateur et malin, vit de près l'illustre Français, dont la réputation remplissait l'Allemagne du Nord. Les relations entre eux, quoique très superficielles, ne furent pas fort agréables aux deux parties. Voltaire, parodiant le nom de son jeune auxiliaire, s'égayait à l'appeler M. *Le Singe*. Cependant celui-ci était encore dans l'admiration du grand écrivain, et avide de lire tout ce qui sortait de sa plume. Son ami Richier lui

prêtait les feuilles du *Siècle de Louis XIV*, que l'auteur achevait et faisait imprimer avec de grandes précautions. En partant de Berlin, après le procès terminé, Lessing, par la complaisance de Richier, put emporter les dernières feuilles, qu'il n'avait pas encore lues. Dès que Voltaire connut le fait, il entra, selon son habitude, en terreur et en fureur, comme si l'on avait voulu lui dérober son manuscrit pour en donner une édition et une traduction furtives. Richier fut chassé, et Lessing reçut à Wittenberg, où il s'était rendu en quittant Berlin, une lettre fort blessante ; il y répondit très honnêtement, tout en cherchant à badiner. Voltaire, pour recouvrer son manuscrit, changea un peu de ton, et s'efforça de prendre Lessing par les sentiments d'honneur, quoiqu'il l'eût d'abord menacé de toutes les rigueurs de la police. L'affaire n'eut pas en ce moment d'autres suites (1). Voltaire fut bientôt rassuré sur son ouvrage. Mais le futur auteur de la *Dramaturgie de Hambourg* était blessé. Le grand tragique français éprouva dans la suite qu'il n'était pas moins dangereux, pour la renommée d'un poète, d'offenser un critique allemand qu'un français. Une dizaine d'années plus tard, dans le temps même où le théâtre allemand ne subsistait guère que de pièces françaises, et surtout de pièces de Voltaire, Lessing enseigna à ses compatriotes à démolir, en quelque sorte, pièce à pièce, le théâtre de Voltaire par la critique la plus malveillante, en même temps que la plus érudite et la plus ingénieuse.

Brouilleries dans l'entourage de Frédéric. — Voltaire commençait peut-être à éprouver, sinon à com-

(1) Ad. Stahr, *G. E. Lessing*, t. I, p. 100-104.

prendre, que, pour un homme de son caractère, la paix n'était pas plus assurée en Prusse qu'en France, puisqu'il portait partout la guerre avec lui, par une sorte de fatalité. Une confidence d'un fou le mit dans une agitation violente. Il aimait à faire causer La Mettrie, ce bouffon qui amusait le roi par ses fantaisies extraordinaires et sa familiarité sans bornes. La Mettrie donc lui conta que, « ayant parlé au roi de la faveur » dont Voltaire jouissait auprès de lui, et « de la petite jalousie qu'elle excitait », le roi lui aurait répondu : « J'aurai « besoin de lui encore un an tout au plus ; on presse « l'orange et on en jette l'écorce ». Voltaire aimait sincèrement Frédéric, et avait lieu de s'en croire également aimé. Ce propos lui découvrit ce qu'il n'aurait osé soupçonner, que l'amitié de son Marc-Aurèle n'avait jamais été qu'un leurre, ou bien qu'elle était finie. Il ne put d'abord en croire ses oreilles : il interrogea vingt fois La Mettrie ; enfin il fallut se rendre. Mais il ne put digérer ce mot d'*écorce*: il y revient à tout moment dans ses lettres.

Il écrit à ce propos à Mme Denis :

« Vous m'allez dire : Partez ; mais moi, je ne peux « pas dire : Partons. Quand on a commencé quelque « chose, il faut le finir : et j'ai deux éditions sur les bras, « et des engagements pris pour quelques mois... Que « faire ? Ignorer que La Mettrie m'ait parlé, ne me con- « fier qu'à vous, tout oublier, et attendre (1) »

L'une des deux publications dont il parle est une édition nouvelle de ses *Œuvres*, que le libraire Walther publia à Dresde en 1752 ; l'autre est la première du *Siècle de Louis XIV*, qui s'imprimait à Berlin : car Vol-

(1) L. du 2 sept. 1751.

taire était persuadé qu'on ne souffrirait pas, en France, une histoire « vraie » du plus grand roi de la France ; et qu'il « était fort difficile de faire imprimer dans son pays l'histoire de son pays. (1). »

En même temps il remaniait vaillamment sa *Rome sauvée*, sur les conseils de ses amis de Paris (2), et songeait à la faire représenter par les comédiens français: car le succès qu'elle avait obtenu dans les appartements du roi de Prusse, avec des princes pour acteurs, ne lui suffisait pas. Pouvait-il se laisser oublier du public français ?

Il était toujours, d'autre part, inquiet au sujet de la *Pucelle*, qu'il n'avait pas su refuser aux instances du prince Henri, frère du roi, et dont il redoutait la divulgation; car il pensait, comme beaucoup d'autres personnes, que cet ouvrage ne s'accordait guère avec « ses cheveux gris et son *Siècle de Louis XIV*. »

« Mon cher ange, écrit-il à d'Argental (3), représen-
« tez vivement à M. le maréchal de Richelieu la néces-
« sité indispensable où je me trouve, de toutes façons,
« de rester encore quelques mois où je suis. Ma santé
« va mal ; elle n'a jamais été bien ; je suis étonné de
« vivre. »

Le climat de la Prusse, surtout en hiver, n'était guère favorable à cette santé débile ; il s'en plaint souvent ; mais dans les moments où il se voit bien accueilli et caressé par Frédéric, il nie ces désagréments du climat, et ne veut pas convenir qu'on puisse vivre moins à l'aise à Berlin qu'à Paris.

(1) L. au maréchal de Richelieu, 31 août 1751.
(2) L. à d'Argental, sept. 1751.
(3) 28 août 1751.

Malheureusement, il a reconnu le peu de fond qu'on peut faire sur les sentiments du Salomon du Nord.

« En relisant ses vers, je suis tombé sur une épître « à un peintre nommé Pesne, qui est à lui ; en voici les « premiers vers :

Quel spectacle étonnant vient de frapper mes yeux !
Cher Pesne, ton pinceau te place au rang des dieux.

« Ce Pesne est un homme qu'il ne regarde pas. Ce- « pendant c'est *le cher Pesne*, c'est un *dieu*. Il pourrait « bien en être autant de moi ; c'est-à-dire pas grand « chose. Peut-être que, dans tout ce qu'il écrit, son « esprit seul le conduit, et le cœur est bien loin. Peut- « être que toutes ces lettres, où il me prodiguait des « bontés si vives et si touchantes, ne voulaient rien dire « du tout » (1).

En somme, Frédéric imitait Voltaire en bien des choses; mais Voltaire aurait bien fait de s'aviser de tout cela, quand Frédéric lui donnait les noms d'Apollon, de Jupiter et de tous les dieux. Et cependant, il continuait à encenser son idole en vers et en prose, et il ne se disait pas que, si l'amitié de Frédéric ne méritait guère confiance, il avait bien lui-même fait quelque chose pour se discréditer auprès de ce prince. Mais, selon son habitude, il ne se reprochait rien, et se tenait prêt à faire pis à la première occasion.

Déjà la société d'esprits libres et brillants que le roi philosophe avait rassemblés autour de lui, commençait à s'éclaircir. La Mettrie disparut le premier, victime de sa gloutonnerie et de ses doctrines paradoxales en médecine. S'étant donné par bravade une

(1) L. à Mme Denis, 2 sept. 1751.

énorme indigestion, il voulut prouver aux médecins allemands que la saignée était bonne en pareil cas : il se fit donc saigner abondamment, et il en mourut. Sa fin d'ailleurs fut en tout conforme à ses principes matérialistes ; et il pria lord Tyrconnel, envoyé de France, chez qui il expira, de le faire enterrer dans son jardin. Voltaire écrit à ce propos : (1) « Les bienséances n'ont « pas permis qu'on eût égard à son testament. Son « corps, enflé et gros comme un tonneau, a été porté, « bon gré mal gré, dans l'église catholique, où il est « tout étonné d'être. »

Frédéric, se plaisant à braver l'opinion publique, composa l'oraison funèbre de cet athée bouffon, qui l'avait tant diverti, et la fit lire à son Académie par son secrétaire Darget.

Voltaire, pris cette fois on ne sait de quel scrupule, se dispensa d'assister à la séance. « Il est fort triste, « écrit-il au maréchal de Richelieu (2), qu'on ait lu son « *Eloge* à l'Académie, *écrit de main de maître*. Tous « ceux qui sont attachés à ce maître en gémissent. Il « semble que la folie de La Mettrie soit une maladie « épidémique qui se soit communiquée. Cela fera grand « tort à l'écrivain ; mais avec cent cinquante mille « hommes on se moque de tout, et on brave le jugement « des hommes. »

Frédéric lui-même, sans le vouloir, fit partir de Prusse un autre Français, le chevalier de Chazot, qui lui avait sauvé la vie à la bataille de Molwitz (3), et qu'il avait fait major dans son armée. Des demandes d'argent, re-

(1) L. à Mme Denis, 14 nov. 1751.
(2) 27 janvier 1752.
(3) Desnoiresterres, *Voltaire et Frédéric*, p. 56.

poussées par le roi, et un propos piquant du major furent cause de la brouille. Le roi insulta Chazot dans une revue, en face de son régiment. L'officier, que Frédéric ne voulait pas lâcher, fit le malade pour obtenir la permission d'aller à Paris, et ne revint plus (1).

*Le Siècle de Louis XIV.*— La Beaumelle. — Voltaire minutait peut-être dès lors quelque dessein de ce genre. Mais l'édition de son *Siècle de Louis XIV* le retenait en Prusse. Et c'est ce qui contribua, sans aucun doute, à lui attirer de nouveaux déplaisirs. Des contrefaçons de cet ouvrage s'imprimaient, pendant que l'auteur, selon son usage, le remaniait infatigablement. Dans ce temps parut à Berlin un jeune Français, qui cherchait aventure, après avoir tenté la fortune dans les lettres à Genève et en Danemark. C'était La Beaumelle.

Ce jeune homme avait publié un livre intitulé *Mes Pensées* ou *Qu'en dira-t-on?*, où se trouvait une phrase équivoque, mais très peu obligeante, sur Frédéric II et son entourage de gens de lettres, et nommément sur Voltaire. Il alla d'abord à Potsdam voir l'auteur de la *Henriade*, qui le retint à dîner, le 1er novembre 1751. Dès la première heure, ils se choquèrent mutuellement. Bientôt Voltaire lut, dans *Mes Pensées*, la phrase qui le regardait, et en fut indigné (2). Cette phrase fit grand tapage dans le petit monde qu'elle concernait, et donna lieu à des brouilleries entre les intéressés.

La Beaumelle se trouvait déjà fort mal en cour, lors-

(1) L. de V. à Mme Denis, 14 nov. 1751.

(2) Voici cette phrase : « Il y a eu de plus grands poètes que Voltaire ; il n'y en eut jamais de si bien récompensés.. Le roi de Prusse comble de bienfaits les hommes à talents, précisément par les mêmes raisons qui engagent un petit prince d'Allemagne à combler de bienfaits un bouffon ou un nain. »

(3) *Apud* Desnoiresterres, *Voltaire et Frédéric*, p. 229.

qu'une aventure galante, qui a tout l'air d'un guet-apens dressé contre lui ou contre sa bourse, le fit mettre à la forteresse de Spandau, sans jugement ni information. Il en sortit, au bout de quelques jours, justement exaspéré, et fit retomber injustement son courroux sur Voltaire, qui n'était pour rien dans cette aventure. Il lui annonça hautement son dessein de réfuter le *Siècle de Louis XIV*, qui venait de paraître et était fort admiré. Il comptait se servir pour cela de la correspondance de Mme de Maintenon, qu'il s'était procurée par fraude, et dont on sait qu'il a donné une édition toute pleine d'interpolations et de falsifications. En effet, il a joint au *Siècle de Louis XIV* des notes qui ont causé à l'auteur les plus grands chagrins, mais que Voltaire lui a fait expier par des persécutions de toute la vie. La guerre était déjà hautement déclarée entre eux, lorsque l'audacieux jeune homme quitta Berlin pour se rendre à Gotha (mai 1752). C'est un écrivain assurément peu estimable que ce grand falsificateur de La Beaumelle, mais c'était un ennemi plus dangereux que tous ceux avec qui Voltaire avait eu affaire précédemment, et il lui donna de véritables soucis pendant de longues années (1).

La mort frappait autour de Frédéric II, comme elle frappe partout, à coups redoublés, Lord Tyrconnel, représentant de la France, chez qui La Mettrie avait trouvé sa fin en y allant pour le soigner, ne lui survécut pas longtemps, et mourut, comme son médecin, d'indigestion. Frédéric avait perdu précédemment un intime ami, le comte de Rothenbourg, que Voltaire accuse de

(1) Voir, dans la *Biographie générale* (Didot), l'article *Beaumelle* (*La*), sign par une personne de son nom, ANGLIVIEL (Maurice). Cf. CH. NISARD, *Les Ennemis de Voltaire :* DESNOIRESTERRES, *Voltaire et Frédéric*, p. 199 et suiv.; DUC DE BROGLIE, *Voltaire*, etc., p. 89.

n'avoir pas épargné ses meilleurs amis dans les conversations familières qu'il avait avec le roi. Le poète français avait plus de confiance dans son compatriote Darget, secrétaire du roi, et l'avait employé plus d'une fois dans des négociations délicates avec ce souverain, qui, tout Marc-Aurèle qu'il était, inspirait quelquefois de la crainte à son admirateur le plus passionné et le plus emphatique. Darget quitta Frédéric, pour ne plus revenir, deux jours après la mort de lord Tyrconnel, 4 mars 1752. Il fut obligé de faire valoir son état de maladie pour obtenir la permission de s'éloigner du maître ; mais il était résolu à ne pas revenir. Voltaire faisait le compte de ces départs, et cachait au roi sa pensée.

*Rome sauvée* SUR LE THÉATRE FRANÇAIS. — *Rome sauvée* fut jouée en son absence, par les Comédiens français, le 24 février 1752. Le succès prouva que le public parisien savait apprécier la différence entre cette tragédie et le *Catilina* de Crébillon. Voltaire aurait peut-être bien fait de s'en tenir à cette démonstration de sa supériorité poétique. Mais il n'en avait pas encore fini avec l'illustre rival dont il s'était juré d'ensevelir la réputation.

QUERELLES AVEC MAUPERTUIS. — Il ne ressentait plus guère la joie de s'être affranchi des cabales littéraires de son pays ; car il trouvait de plus en plus à redire à son bonheur de vivre auprès du Salomon du Nord. Il n'en était que moins disposé à éviter les querelles qui pouvaient toujours s'élever dans un cercle de gens de lettres. Par sa renommée littéraire et par l'admiration du roi pour son génie, il primait assurément tous les personnages de ce groupe. Mais il y trouvait

pour rival un homme que ses titres scientifiques plaçaient bien haut ; qui aurait passé pour un homme de beaucoup d'esprit, dans tout endroit où Voltaire ne se fût pas trouvé ; et qui devait à sa qualité de président de l'Académie de Berlin une importance dont il se prévalait peut-être un peu trop. En se retrouvant à Berlin, après leurs anciennes relations du temps de Mme du Châtelet, Voltaire et Maupertuis s'étaient d'abord félicités de cette rencontre ; mais le premier ne tarda pas à écrire à ses amis de France que le second avait « les ressorts peu liants » ; puis de légers froissements se produisirent à propos de La Beaumelle. En dernier lieu, une petite jalousie sur des succès de conversation amena de l'aigreur entre deux hommes qui ne prétendaient céder ni l'un ni l'autre la palme de l'esprit. Rien ne rend les hommes aussi vains, aussi chatouilleux, aussi jaloux que la réputation sur cet esprit qui fait les délices des sociétés. On n'y veut pas de rival ; on n'y supporte pas une infériorité même accidentelle ; on garde un souvenir cuisant de quelque chose qui ressemble à une défaite d'un moment devant des témoins souvent médiocres ; et l'on ne pardonne pas à celui qui a pris un avantage d'une soirée. Parce que Voltaire a senti qu'un soir Maupertuis avait eu plus d'esprit que lui, et en laissait transpirer sa joie (1), il est devenu son ennemi ; et il l'a impitoyablement immolé au ridicule. Il est bien vrai que Maupertuis, assez arrogant de son naturel, ne s'était point du tout montré clément envers les Cassini, lorsqu'il eut obtenu la victoire sur eux à propos de la mesure et de la figure de la terre ; il les railla en effet cruellement dans une brochure sur les erreurs héréditaires de ces grands

(1) Desnoiresterres, *Voltaire et Frédéric*, p. 312.

astronomes(1). Mais Voltaire n'avait pas à venger les injures des Cassini. Il est vrai encore que, comme président de l'Académie de Berlin, Maupertuis jouait un peu à l'autocrate. Mais là encore, Voltaire n'avait pas d'intérêt personnel ; et cependant il a fait à Maupertuis une guerre à mort, si bien qu'en riant des coups qu'il lui porte, on se sent pris de compassion pour la victime.

Kœnig. — On se rappelle que Maupertuis avait procuré à Mme du Châtelet, dans la personne de Kœnig, un professeur de géométrie et de physique, dont elle subit en une certaine mesure l'influence par rapport à la philosophie de Leibniz ; et que ce Kœnig n'agit pas galamment envers elle, en laissant dire qu'il était le véritable auteur d'un ouvrage de la marquise qui fit quelque bruit. Devenu professeur en Hollande, puis bibliothécaire du stathouder, Kœnig continua de cultiver l'amitié de Maupertuis, qui lui donna une place dans son Académie. Mais il gardait une certaine rusticité, qu'il tenait de son origine, et il froissa l'orgueilleux président en se donnant des airs d'égalité avec lui. Il fit bien pis. Il osa s'attaquer à une doctrine que Maupertuis célébrait lui-même comme une merveilleuse découverte, à savoir son grand principe de la *moindre quantité d'action*. Il fit paraître (non sans y avoir été autorisé par Maupertuis lui-même), dans les *Acta eruditorum* de Leipzig, un mémoire en latin, où il avait inséré un fragment de lettre de Leibniz qui donnait à penser que le grand philosophe allemand avait connu, ou peu s'en faut, ce même principe. Maupertuis crut voir le moment où sa grande découverte allait lui être contestée, et où il passerait

(1) *Ibid.*, p. 286. — Maupertuis, *Lettre à un Anglais*.

dans le monde savant pour un plagiaire. Il somma Kœnig de s'expliquer sur l'authenticité de cette prétendue lettre de Leibniz: à défaut de démonstration contraire, il la déclara apocryphe et supposée par malignité. Kœnig ne put fournir la preuve de l'authenticité de cette pièce; il déclarait d'ailleurs n'en avoir eu qu'une copie, dont il faisait connaître l'histoire. Maupertuis le traduisit devant l'Académie de Berlin, comme devant un tribunal d'honneur, pour répondre à une sorte d'accusation de fraude. Les juges n'étaient pas compétents, au dire de l'accusé; mais Maupertuis était tout puissant dans l'Académie, dont il avait fait son domaine. Dans sa séance du 13 avril 1752, l'Académie, sur le rapport d'Euler, déclara que le fragment de lettre attribué à Leibniz portait des caractères évidents de fausseté (1). Cette sentence académique n'était peut-être pas irréprochable, et Kœnig ne se croyait nullement convaincu de falsification de pièce. Il renvoya sa patente de membre de l'Académie, et adressa au public un *Appel du jugement de l'Académie royale de Berlin*.

Voltaire entre en campagne contre Maupertuis. — Sur ces entrefaites, Voltaire apprend que Maupertuis, dans le dessein de lui nuire auprès du roi, fait colporter un propos que lui Voltaire avait très vraisemblablement tenu en effet: « Le roi ne se lassera-t-il point de m'envoyer *son linge sale à blanchir*? » Maupertuis n'en était pas à soupçonner seulement les méchantes intentions de Voltaire à son égard: l'auteur de la *Henriade* manifestait assez hautement sa sympathie pour Kœnig, dans le procès que l'Académie avait évidemment jugé

(1) Desnoiresterres, *Volt. et Fred.*, p. 324

sous l'inspiration de son président. Les journaux d'Allemagne étaient remplis d'attaques contre Maupertuis, et Voltaire était soupçonné, non sans apparence, d'y être pour quelque chose. Un manifeste parut, peu de temps avant l'*Appel* de Kœnig, sous le titre de *Réponse d'un Académicien de Berlin à un Académicien de Paris*; Maupertuis y était fort mal traité. On l'imputa à la terrible plume du trop celébre polémiste français. Voltaire affecta, peut-être avec excès, d'y être absolument étranger; mais il ne dissimula pas sa faveur pour l'*Appel* de Kœnig.

Maupertuis était fort malade. Pour se distraire, sans doute, il avait écrit un volume de *Lettres*, où il laissa courir sa plume en exposant une multitude d'idées bizarres et parfois extravagantes sur toute espèce de sujets de physique et autres. Voltaire se hâta de dire que sa folie l'avait repris, attendu qu'il avait été autrefois traité pour cette maladie à Montpellier. Il se mit en mesure d'écraser le président au moyen de ses lettres, qui prêtaient bien, à vrai dire, à la moquerie. Mais le parti de Maupertuis fut pris par un champion qui n'était pas à dédaigner. Ce fut Frédéric lui-même.

Las de voir son académie attaquée, et le président, qu'il aimait et estimait singulièrement, livré à la risée du public, le roi philosophe s'avisa d'entrer en personne dans la querelle, en lançant à son tour une *Lettre d'un Académicien de Berlin à un Académicien de Paris*, qu'il fit répandre en tous pays par les soins de Maupertuis. Il y maltraitait rudement et lourdement les adversaires de son président, et injuriait même très clairement Voltaire, sans le nommer. Pour qu'on n'ignorât pas d'où partaient ces coups, dans une seconde édition, la *Lettre*

*d'un Académicien* parut avec les armes du roi en tête du titre. Il ne pouvait plus y avoir de doute. En se rangeant parmi les défenseurs de Maupertuis, le roi se déclarait l'adversaire de Voltaire.

Celui-ci, bien instruit, ne retint pas sa vengeance, laquelle tomba sur le malheureux président. Faussement Voltaire soutient, dans sa correspondance, qu'il ne joue aucun rôle dans cette affaire.

Une édition des *Œuvres* de Maupertuis parut en 1752, à Dresde. Un compte rendu en fut inséré dans la *Bibliothèque raisonnée* (1): tout le monde y reconnut une plume que personne ne pouvait ni méconnaître ni contrefaire. Cet article, bien que dur pour Maupertuis, n'était encore ni injurieux ni satirique: l'auteur de *l'Essai de Cosmologie*, du *Voyage au cercle polaire*, et de la *Vénus physique*, etc., avait seulement à répondre, devant une critique sensée, quoique malicieuse, de l'originalité bizarre qu'il recherchait dans des matières où il ne s'agit pas tant de rencontrer la singularité que la vérité. Sur plusieurs points, on entrevoit déjà les observations malignes de la *Diatribe du docteur Akakia*, mais l'assaisonnement piquant n'y est pas encore: Voltaire s'essaie sur le sujet, mais en philosophe, et non pas encore en bouffon.

L'article de la *Bibliothèque raisonnée* était antérieur à la *Lettre d'un Académicien*, non signée, mais bien reconnue par le roi de Prusse. Maupertuis se voyait en même temps accusé par Kœnig d'avoir écrit à la gouvernante des Provinces-Unies et à la cour de Brunswick, pour le faire destituer de ses emplois et lui ôter tout moyen

(1) *Œuvres* de Voltaire, éd. Hachette, in-18, t. XXIV, p. 342.

de défense. Une polémique soutenue par le savant Euler dans l'intérêt de Maupertuis, se prolongeait sans fruit; et le président de l'Académie de Berlin, toujours malade, ne trouvait guère de consolation que dans la faveur de Frédéric; il se voyait d'ailleurs fort compromis dans l'opinion publique. Voltaire se hâta de lui porter un coup décisif, un coup que nous pouvons d'avance appeler un coup mortel, même au sens physique : car les suites en sont connues. Comment excuser une si atroce méchanceté? Il est vrai que Voltaire prétend qu'il a tout fait pour fléchir la *férocité du caractère* de Maupertuis, et qu'il n'en est pas venu à bout. Mais il vaut mieux supposer qu'en prenant fait et cause pour Kœnig, il a pu être mu d'un sentiment généreux : c'était, à son avis, un opprimé qu'il défendait contre un tyran des gens de lettres. Sans doute aussi, il regardait comme un acte de courage de tenir tête au royal auteur qui s'était publiquement prononcé pour Maupertuis, et par conséquent contre sa victime. Ainsi, flatté de prouver son indépendance en face de persécuteurs de différente condition; il affrontait à la fois et le président de l'Académie et un adversaire couronné, qui s'était indûment mêlé dans une querelle littéraire. L'intervention de Frédéric dans ce débat se trouva donc plus nuisible qu'utile à son protégé. Ce monarque, possédé du *scribendi cacoethes* dont parle Juvénal, aurait pu, en descendant en lui-même, s'apercevoir que la *manie d'écrire* n'est pas au nombre des moins funestes chez un monarque; et qu'un homme qui commande à cent cinquante mille soldats ne doit pas écrire de pamphlets contre des gens de lettres. Telle est la leçon que Voltaire lui donna, sans avoir besoin de le dire expressément.

*Le Docteur Akakia.* — Frédéric avait trop d'esprit pour ne pas sentir combien ses rudesses étaient au dessous de la malice infernale et charmante avec laquelle Voltaire, déguisé sous le masque du *Docteur Akakia*, châtiait l'arrogance et les folles imaginations du *Natif de Saint-Malo.*

Le prétendu *médecin du pape* affecte de ne pas croire que les billevesées qu'il bafoue, puissent être l'œuvre du grave président d'une Académie. Il y reconnaît trop bien, dit-il, la fatuité d'un jeune homme ignorant et inexpérimenté ; et c'est à ce novice qu'il fait toucher au doigt sa présomption et sa sottise, ou plutôt sa folie, qu'il faut traiter comme les maladies de ce genre. Le *bon* docteur le traduit enfin, (c'est la partie en apparence sérieuse, et d'autant plus bouffonne, de ce merveilleux persiflage,) devant le tribunal de la « sainte inquisition », lequel, étant supposé avoir examiné la cause, trouve, dans les *Œuvres* et *Lettres* « du jeune « inconnu déguisé sous le nom d'un président, »... force « propositions téméraires, malsonnantes, hérétiques et « sentant l'hérésie » ; et provoque, sur ces *hérésies*, un examen des « professeurs du collège de la Sapience. » Nouvelle condamnation détaillée et motivée ; invitation au docteur Akakia de prescrire au « jeune inconnu » des « tisanes rafraîchissantes » ; et enfin, exhortation à celui-ci d' « étudier dans quelque université, et d'y être modeste. » Suit une longue liste de prescriptions malicieuses, adressées à l'auteur des ouvrages incriminés. « Nous finissons par l'exhorter à être docile, à faire des « études sérieuses, et non des cabales vaines ; car ce « qu'un savant gagne en intrigues, il le perd en gé« nie... »

Cette cruelle et triomphante moquerie se prolongea au fur et à mesure des événements qui s'ensuivirent. Voltaire trouva même moyen d'y envelopper Euler, le « lieutenant-général » du président, sans compter l'inquisition romaine, qui n'avait rien à faire dans cette querelle. Nous ne parlons pas de la justification de Kœnig, ni des traits qui s'adressent à La Beaumelle, ni de tant d'incidentes piquantes, que Voltaire sème heureusement partout où il lui plaît.

VOLTAIRE TROMPE FRÉDÉRIC. — Il s'agissait de faire imprimer et répandre ce terrible factum. L'auteur ne pouvait compter sur le consentement du roi, avec lequel il se trouvait cependant en bons termes pour le moment. Il usa de supercherie, et prit Frédéric par son faible. Il demanda la permission de faire imprimer des articles de controverse sur des questions religieuses, qui devaient être continués dans le cercle même du roi. C'était déjà le projet du *Dictionnaire philosophique*, (1) en germe. Il obtint ainsi toutes les permissions qu'il voulut, sous prétexte de publier la *Défense de Bolingbroke*, et il s'en servit pour faire imprimer l'*Histoire du docteur Akakia et du Natif de Saint-Malo*.

Dès que ce pamphlet courut, le roi en eut connaissance. Il en rit beaucoup, dit-on ; mais il exigea que le livre fût détruit ; il en brûla lui-même au moins un exemplaire en présence de l'auteur (1), et fit rechercher le reste. Voltaire le trompa encore. Il avait fait faire une double édition, à Potsdam et à Dresde. Le roi ne put mettre la main que sur la première. Il fit signer à l'auteur un engagement de ne plus rien écrire « contre

(1) Desnoiresterres, *Volt. et Frédéric*, p. 563

personne, » et en particulier « contre des gens de lettres illustres, etc. ». Pendant ce temps, le libelle arrivait de Dresde à Berlin. Frédéric irrité voulut faire un exemple. Tout ce qu'on put saisir d'exemplaires fut brûlé par la main du bourreau dans les carrefours de Berlin, exécution qui n'était pas en usage en Prusse, et d'autant plus infamante pour l'ouvrage qui en était l'objet.

Voltaire sentit le coup. Entêté à pousser toujours ses desseins jusqu'au bout par audace ou par ruse, il avait compté qu'il jouerait Frédéric ; et son instinct d'espiègle lui persuadait qu'après tout, dans ses malices envers Maupertuis, il n'y avait pas un cas pendable. Mais le roi de Prusse ne se laissait pas jouer, et ne supportait pas qu'on bravât son autorité : il voyait clair dans l'esprit de l'homme qui osait se faire son antagoniste ; il sentait que ce naturel était aussi indomptable qu'incommode. Mais il n'était pas plus que Voltaire de caractère à reculer. Ainsi ces deux tendres amis en étaient venus fatalement à se heurter comme deux blocs d'airain. Les grâces extérieures qui dissimulaient, chez l'un et l'autre, l'inflexibilité du fond, s'étaient effacées au frottement : il restait, chez l'un, l'humeur du despote, chez l'autre, une personnalité aussi intraitable que l'orgueil du plus puissant monarque de l'univers. Sur le fond de l'affaire de Maupertuis, la raison était sans doute du côté du roi ; mais Voltaire ne consentait pas plus que lui à être vaincu.

Dans tous les cas, sa disgrâce n'était que trop claire : Frédéric lui avait déjà écrit qu'il ne le garderait pas

(1) Toute cette aventure a été racontée de diverses façons. Voir Desnoiresterres, *op. cit.*, p. 368.

dans sa maison, s'il continuait à faire des libelles. Le poète offensé alla voir le roi, et « pour ses étrennes », lui remit sa clef de chambellan, son cordon de l'ordre, et les trimestres arriérés de sa pension (1er janvier 1753.) Sur l'enveloppe du paquet qui contenait ses « brimborions, » il avait écrit ces vers :

Je les reçus avec tendresse,
Je vous les rends avec douleur ;
C'est ainsi qu'un amant, dans son extrême ardeur,
Rend le portrait de sa maîtresse.

A cette brouillerie d'amoureux il ne manquait qu'un raccommodement : il eut lieu. Frédéric renvoya à Voltaire les insignes de ses dignités de cour, et l'invita à venir souper avec lui, promettant « qu'il réparerait tout. » On voit que c'était lui qui ne pouvait se passer de ce merveilleux esprit, ou qui appréhendait déjà sa vengeance. Car une telle plume faisait l'opinion dans l'Europe. Les « cent cinquante mille soldats » de Frédéric ne prévalaient donc pas sur la plume de Voltaire, tant qu'on ne se trouvait pas sur les champs de bataille. L'un et l'autre s'en rendaient bien compte.

Cependant Voltaire, ne se fiant plus guère au roi de Prusse, essaye de prendre ses sûretés en se mettant sous le patronage de l'envoyé de France (1). On dirait qu'il s'attend à quelque violence. Il a demandé au roi son congé, mais il pense que ce ne sera pas chose facile à obtenir. Cependant il se dit très malade : mais on est habitué à ce langage, qui n'est pas toujours chez lui sans calcul, et dont Frédéric n'est pas dupe.

(1) Pour le détail de ce piquant épisode, voir Duc de Broglie, *Voltaire* etc., p. 109-suiv. L'envoyé de France, à ce moment, était M. de la Touche, qui avait remplacé Lord Tyrconnel, mort d'indigestion après son médecin La Mettrie

En attendant que le roi « réparât tout », Voltaire désavouait publiquement tout ce qu'il avait écrit contre le président de l'Académie. On sait que ces désaveux ne lui coûtaient rien, quand il y voyait son intérêt. « M. de « Voltaire, mandait-on à la *Gazette d'Utrecht*, proteste « n'avoir jamais fait de libelle diffamatoire contre M. de « Maupertuis... »

En vérité, cela paraît un peu fort, mais en ce genre, rien ne nous étonne de sa part. Il ne tardera pas à joindre des appendices à la *Diatribe* qu'il désavoue, et il enfoncera davantage les traits en les redoublant, jusqu'à ce que le malheureux président, exaspéré de se voir la fable de l'Europe, perde assez le sang froid pour le menacer d'un châtiment manuel, ce qui fournit encore au terrible Akakia l'occasion de le bafouer de nouveau en le dénonçant comme assassin. Mais ces épisodes ne se produisirent qu'après que Voltaire eut quitté ce qu'il appelait la prison d'*Alcine*.

Résolu depuis quelque temps à se rendre libre, au besoin par la fuite, il se fit dire par un médecin que sa santé exigeait les eaux de Plombières ; et ce fut le prétexte qu'il présenta au roi. Frédéric lui écrivit : « Il « n'était pas nécessaire que vous prissiez le prétexte du « besoin, que vous me dites avoir, des eaux de Plombiè- « res, pour me demander votre congé. Vous pouvez « quitter mon service quand vous voudrez ; mais avant « de partir, faites-moi remettre le contrat de votre « engagement, la clef, la croix et le volume de poésie « que je vous ai confié. Je souhaiterais que mes ouvra- « ges eussent été seuls exposés à vos traits et à ceux de « Kœnig. Je les sacrifie de bon cœur à ceux qui croient « augmenter leur réputation en diminuant celle des

« autres ; je n'ai ni la folie ni la vanité de certains au-
« teurs. Les cabales des gens de lettres me paraissent
« l'opprobre de la littérature. Je n'en estime pas moins
« les honnêtes gens qui les cultivent. Les chefs de ca-
« bale sont seuls avilis à mes yeux. »

Cette lettre était assez rude, et l'intention était claire. Il n'y avait plus d'illusion à conserver. Frédéric imputait à Voltaire toute la responsabilité de la querelle, et ne tenait plus guère à le garder. Si le poète eût été capable de faire un retour sur lui-même, il se serait dit qu'il avait souvent exprimé les sentiments que Frédéric professait sur les querelles des gens de lettres, et sévèrement blâmé les satires personnelles : il était donc jugé sur ses propres maximes. Mais jamais il ne s'en servait que contre les autres.

Voltaire quitte Frédéric. — Il alla voir encore une fois le roi à Potsdam, reprit possession de son ancien appartement, et le lendemain, après dîner, demeura deux heures enfermé avec le prince.

Enfin, le 26 mars 1753, le roi étant à la parade, on lui annonça que M. de Voltaire venait recevoir ses ordres. Le roi lui dit seulement : « Vous voulez donc absolument partir ? » Sur sa réponse affirmative, accompagné d'excuses, « Monsieur, je vous souhaite un bon voyage, » dit Frédéric. C'était, en somme, un congé assez semblable à celui qu'il avait reçu de Louis XV, trois ans avant. Voltaire ne se le fit pas répéter deux fois ; il craignait sans doute un revirement, sur lequel il se faisait des espérances illusoires. Il partit sur-le-champ, tous ses prépatifs étant faits d'avance, et les deux amis ne se revirent jamais. Ainsi finit la comédie des amours du Virgile moderne et du Salomon du Nord. Elle avait duré plus

qu'on ne devait s'y attendre. Mais l'épilogue n'en fut pas plaisant pour Voltaire.

Fuite de Voltaire. — Son départ ressembla d'abord à une fuite, jusqu'à ce qu'il se crût hors de la portée du roi de Prusse. Il voyageait en grand équipage, comme un personnage d'importance. Il ne s'arrêta qu'à Leipzig. C'est de là qu'il lança les dernières parties de son factum contre Maupertuis. Celui-ci fut tellement exaspéré de ces attaques auxquelles rien ne pouvait mettre fin, qu'il adressa à l'auteur d'*Akakia* une lettre menaçante terminée par ces mots :

« Rendez grâce au respect et à l'obéissance qui ont « jusqu'ici retenu mon bras, et qui vous ont sauvé de la « plus malheureuse aventure qui vous soit encore « arrivée (1). »

Cette lettre donna lieu à de nouvelles et très plaisantes bouffonneries, qui furent jointes à la *Diatribe*, et qui rendirent le pauvre Maupertuis encore plus ridicule, si la chose était possible.

Frédéric, de son côté, n'était pas sans inquiétudes sur l'usage que son ancien ami pouvait faire de ses lettres et de ses poésies, qu'il montrait malignement en toute occasion. Il écrivit à sa sœur, la margrave de Baireuth, chez qui il pensait bien que Voltaire s'arrêterait dans son voyage. Il fit insérer dans des Gazettes de Hollande des avis destinés à discréditer tout ce que pourrait débiter l'adversaire avec qui dorénavant il sentait qu'il faudrait compter. Il écrivit à Voltaire lui-même une lettre où l'on peut lire, entre autres choses, ces mots cruels :

(1) Desnoiresterres, *V. et Fréd.* p. 406.

« Vous vous plaignez à tout le monde que Maupertuis « veut vous assassiner. Avouez-moi que vous étiez né « pour devenir le premier ministre de César Borgia. « Vous faites déposer sa lettre à Leipzig, tronquée appa- « remment, (ce qui était vrai), devant les magistrats de « la ville. Que Machiavel aurait applaudi à ces strata- « gèmes ! Y avez-vous aussi déposé les libelles que vous « avez faits contre lui ? Jusqu'à présent vous aviez été « brouillé avec la justice, mais par une adresse singu- « lière, vous trouvez moyen de vous la rendre utile ; « c'est ce qui s'appelle faire servir ses ennemis à ses « desseins (1)... »

Voltaire en était venu à se défier même de la margrave Wilhelmine, son adoratrice. Il se garda bien de passer chez elle, se doutant, et avec raison, qu'elle avait quelques instructions du roi son frère.

Les poésies de Frédéric. — Il s'agissait de lui faire restituer ce que Frédéric lui avait réclamé, comme on l'a vu, avant son départ, et notamment le volume de poésies du roi, dont Voltaire n'avait garde de se dessaisir. Il a toujours fait l'innocent à cet égard ; mais l'opiniâtreté silencieuse qu'il mit à ne point rendre ce gage, prouve bien son mauvais dessein, surtout quand on sait qu'il faisait, à toute occasion, des gorges chaudes sur les poésies de son ci-devant disciple, et sur les lettres qu'il tenait de lui.

De Leipzig (18 avril 1753), Voltaire se rendit à Gotha, où il fut sur-le-champ invité, par le duc et la duchesse de Saxe-Gotha, à prendre son domicile au château. Il y demeura trente-trois jours, charmé des adorations qu'il

(1) 19 avril 1753. — *Apud* Desnoiresterres, *op. cit.* p. 120.

y recevait, et lisant, en nombreuse compagnie, sa *Pucelle*, dont on était infiniment friand. Il dédia à la duchesse son poème de la *Loi naturelle*, qu'il avait composé l'année précédente, et offert d'abord à Frédéric. Il s'engagea de plus à écrire pour cette princesse un abrégé de l'histoire de l'Empire d'Allemagne, qu'il a composé en effet, mais qui n'a jamais été compté parmi ses chefs-d'œuvre : peut-être aussi n'a-t-il pas souvent été examiné.

Le 26 mai, il se dirigeait sur Strasbourg, en passant par Cassel, où il fut très bien reçu par le landgrave et sa famille (1). Mais là, il apprit que Pollnitz, confident du roi de Prusse, l'avait devancé. Il en conçut aussitôt des alarmes que la suite justifia suffisamment. Il lui parut que Frédéric envoyait à ses trousses. Il sut aussi que Maupertuis avait passé par là, et il n'en fut pas plus rassuré. On lui dit cependant que Maupertuis n'avait séjourné quatre jours à Cassel que pour y faire imprimer un libelle, intitulé *Lettre sur mes démêlés avec M. de Voltaire*, suivi d'un *Mémoire* apostillé par La Beaumelle, et qui avait trait à toutes les querelles que nous avons rapportées. « Cela n'a fait, écrit Voltaire à ce propos, que redoubler les bontés que M. le duc de Saxe-Gotha et toute sa maison avaient pour moi. » La Beaumelle était alors à la Bastille, et les démarches de Voltaire et de sa nièce, M^me^ Denis, agissant en son nom, n'y avaient pas peu contribué. Il avait donc eu raison d'un de ses ennemis. L'année précédente, il avait déjà obtenu, par l'entremise de M^me^ Denis, un succès analogue contre Fréron. Sur sa plainte, la feuille de ce journaliste avait

(1) Lettre de Frédéric, prince héréditaire de Hesse-Cassel, à Voltaire, 16 juin 1753. (Ed. Hachette, t. XXXVI, p. 73.)

été supprimée par le directeur de la librairie (1). Voltaire n'était donc plus habitué à subir les rigueurs de la police, mais à les faire subir à ses adversaires. Quant à Maupertuis, sur lequel il n'avait pas de pareille prise, il dut se contenter de le poursuivre de sa plume, dans sa correspondance et dans toutes ses satires, jusqu'à ce que le malheureux président de l'Académie de Berlin, ruiné par la maladie et les chagrins, mourût à Bâle, le 27 juillet 1759.

Mort de Maupertuis. — Homme d'un rare mérite, qui a laissé une grande renommée dans les sciences, et qui serait mort sans doute environné de gloire, s'il n'avait pas rencontré Voltaire en son chemin. Les défauts de son caractère auraient été ensevelis dans le souvenir de son voyage au Pôle Nord, dans ses travaux scientifiques, et dans l'honneur qu'il avait eu de relever, après Leibniz, l'illustre Académie de Berlin ; et il se trouverait des témoins, tels que Mme du Châtelet et Frédéric II, pour attester qu'il joignait au génie des sciences la vivacité de l'esprit et le bonheur d'expression qui font rechercher un homme dans les sociétés les plus cultivées et les plus brillantes. Mais il eut le malheur de se trouver en conflit avec un écrivain qui lui a fait la réputation d'un pédant et d'un sot. Par cet exemple éclatant, on peut juger si la postérité doit souscrire sans examen à toutes les appréciations qu'un esprit si clairvoyant et si lumineux, mais si passionné et si vindicatif, a pu accréditer sur les personnages qui ont eu la mauvaise fortune de le froisser en quelque endroit sensible.

L'aventure de Francfort. — Ici se place une des

(1) Desnoiresterres, *Volt. et Fréd.*, p. 133.

aventures les plus désagréables qu'il ait éprouvées en sa vie, une aventure dont il a entretenu son siècle et la postérité avec une indignation et un comique irrésistible, comme si c'était une des choses les plus monstrueuses qu'on puisse voir en ce monde. Il l'a même peut-être un peu embellie dans le détail ; car les circonstances n'en sont pas parfaitement identiques dans les divers récits qu'il en a composés. Nous ne pouvons rapporter que très sommairement ces faits bien connus (1).

A peine Voltaire était-il arrivé à Francfort-sur-le-Mein (31 mai 1753), qu'il se vit arrêté, à l'hôtel du *Lion-d'Or*, par un sieur Freytag, agent du roi de Prusse dans cette ville. Ce personnage lui réclama tout d'abord les objets que nous avons déjà vus mentionnés précédemment, sa clef de chambellan, la croix et le cordon de l'ordre du *Mérite*, le contrat de son engagement auprès du roi de Prusse, et de plus, le volume des *Œuvres de Poésie* de ce prince que le roi lui avait donné. Ce dernier objet, auquel on tenait plus qu'à tout le reste, se trouvait dans un ballot qui était resté, disait le poète, à Leipzig ou à Hambourg. Voltaire écrivit sur-le-champ pour faire venir le ballot : Freytag promit par écrit de lui rendre sa liberté dès que le volume lui aurait été remis, mais il ne tint même pas cette parole. Tous les prétextes lui parurent bons pour prolonger la captivité de ce poète, en qui il voyait sans doute un criminel d'Etat. Voltaire, qui n'était pas plus lent à s'effrayer qu'à s'emporter, crut même sa vie menacée. Il essaya de se mettre sous le patronage de l'Empereur ; il eut recours au magistrat de Francfort ; il tenta de s'enfuir. Il ne réussit qu'à exaspérer Freytag et à échauf-

(1) Voir le détail dans Desnoiresterres, *Voltaire et Frédéric*, p. 434-510.

fer son zèle. Celui-ci le fit traîner par les rues et garder à vue par des soldats, et le retint prisonnier pendant cinq semaines, ainsi que son secrétaire Collini et sa nièce, Mme Denis, qui était venue de Strasbourg rejoindre son oncle malade, et même mourant (dit-il), afin de le conduire à Plombières. Le détail de ces faits paraît aussi burlesque qu'odieux, lorsque c'est Voltaire qui le raconte. Il a fait de Freytag un personnage inoubliable, et de ses acolytes des grotesques qui paraissent pris sur le vif. On croit toujours voir et entendre ce brutal agent prussien réclamant dans un français barbare « *l'œuvre de poéshie* » du roi son maître. » Il y a malheureusement lieu de croire qu'une partie de ces traits si bien rencontrés est de l'invention de Voltaire. Mais en laissant de côté le comique de toutes ces scènes, et sans répéter par le menu les pillages, exactions et friponneries que l'auteur énumère, peut-être en les exagérant beaucoup ; il reste un acte odieux, commis contre le droit des gens, dans une ville libre, avec la connivence même du bourgmestre de Francfort, par un agent et sur les ordres d'un prince qui se donnait pour un philosophe et pour le plus humain des hommes. Voltaire et sa nièce furent, pendant cinq semaines, détenus arbitrairement, violentés, rançonnés, humiliés de diverses façons, dans une ville impériale, au nom du Marc-Aurèle, du Titus, du Salomon que nous connaissons déjà ; ils n'en ont jamais obtenu de réparation. Lorsque, plus tard, Frédéric daigna en parler dans sa correspondance avec Voltaire, ce fut sur un ton de persiflage qui donne bien à penser qu'il se défiait de la sincérité du plaignant, et n'en croyait que les rapports de ses agents, mais non pas qu'il eût du regret de ce qui était arrivé.

Entre gens qui aiment à se faire des niches, il n'y a guère de différence que du plus au moins : vraisemblablement, Frédéric pensait qu'il en avait fait une bonne à son ancien ami, et que celui-ci n'avait que ce qu'il méritait. Il avait certainement conçu la plus mauvaise idée du caractère et de la loyauté de cet homme d'un merveilleux génie, mais trop fertile en stratagèmes (1) ; et il ne prenait guère au sérieux les plaintes qui venaient de lui. Voltaire, de son côté, ne pardonna jamais cette aventure de Francfort, qui n'était assurément pas excusable : il en garda une rancune violente, qui dura quelques années, et fit place enfin à des retours d'amitié et de courtisanerie, dont le mauvais plaisant de Sans-Souci ne fut guère touché. Il y eut des replâtrages, mais chacun des deux se disait sans doute, et avec raison, en pensant à l'autre : « Voilà bien l'homme le plus « spirituel, mais aussi le plus méchant et le plus dé« loyal qu'il y ait au monde. » Seulement ils avaient l'un et l'autre tant d'esprit et de malice, qu'ils se regrettaient mutuellement, tout en se haïssant par de bonnes raisons. Il faudrait placer en pendants ces deux figures, pour avoir devant ses yeux l'expression complète de la malice humaine, avec une nuance particulière de brutalité chez le prince, et de finesse chez le poète. A cela près, ce seraient deux portraits de la même famille ; et il n'y a qu'un seul siècle dans l'histoire qui ait pu placer deux pareils hommes en vis-à-vis.

Résumé de cette période. — La période du séjour

(1) Dans une de ses instructions à Freytag, on lit ceci : « Comme de Voltaire « est très intrigant, vous avez à prendre toutes les précautions pour qu'il ne « vous cache ni ne vous soustraie rien. » (Desnoiresterres, *V. et Fréd.*, p. 439).

de Voltaire en Prusse n'est pas une de celles où son génie a le plus brillé par sa fécondité. Elle ne fut cependant pas stérile : c'est dans ce temps qu'il a mis la dernière main à une tragédie, *Rome sauvée*, à un grand ouvrage d'histoire, le *Siècle de Louis XIV*, à son séduisant et condamnable poème de la *Pucelle*. Il a esquissé son poème philosophique de la *Loi naturelle*, lancé un admirable conte satirique, *Micromégas*, et commencé un ouvrage historique médiocre, les *Annales de l'Empire*. Pour tout autre que lui, cette fécondité serait un prodige ; pour lui, c'est presque de la langueur.

Mais un côté de son génie s'est développé et affermi dans la société d'un roi libre-penseur et anti-chrétien. Soustrait aux craintes qui le contenaient encore quelque peu dans la monarchie française, il a donné un libre essor à sa haine contre les croyances religieuses ; éperonné par les sarcasmes d'un cercle uni surtout par l'antipathie la plus passionnée pour la foi populaire et générale, il s'est émancipé au-delà de toute limite connue jusqu'alors ; de Berlin, il est sorti décidément apôtre de l'incrédulité. C'est ici que commence réellement l'ère du *voltairianisme*.

Mais les entretiens philosophiques de Potsdam ont eu aussi pour lui une autre influence plus salutaire. Il s'est encouragé à combattre partout l'erreur, le préjugé, l'injustice, les abus de toute sorte. En France, il n'y avait fait que des allusions adroites et pourtant dangereuses pour lui : dorénavant il lui fera une guerre à outrance. Avec la mauvaise philosophie, il va inaugurer la bonne, et engager la lutte suprême pour la liberté de penser et pour l'abolition des préjugés et des abus qu'il est nécessaire au genre humain de répudier.

Si son génie était déjà redoutable pour l'ancienne société avant qu'il sortît de France, il l'est devenu infiniment plus pendant son absence; et s'il est vraiment l'incarnation de la raison, de la raison, dis-je, agressive et satirique, cette raison rentre, avec lui, en conquérant dans son pays d'origine. Il le sent si bien, qu'accoutumé à tout dire sans retenue à la table du roi de Prusse, il n'aspire, en jouissant du pays natal, qu'à n'y être enchaîné ni embarrassé par rien. Il n'y veut vivre qu'avec une liberté illimitée; et c'est pour cela qu'il cherche longtemps un domicile, avant de s'y fixer.

---

## CHAPITRE V

### Alsace et Suisse. — Voltaire et les Encyclopédistes

### 1753-1759

Mayence, Mannheim. — En dépit du zèle sauvage des agents du roi de Prusse, Voltaire put enfin quitter Francfort, le 7 juillet 1753, après cinq semaines d'une captivité fertile en incidents odieux et burlesques. Le soir même, il arrivait à Mayence. Là, il retrouva l'accueil enthousiaste auquel l'avaient accoutumé les villes capitales de l'Allemagne. L'aventure de Francfort avait fait grand bruit partout, mais non pas à la gloire du despote prussien : Voltaire recueillit donc les témoignages de l'intérêt public.

Après avoir passé trois semaines à Mayence, où il poursuivit ses *Annales de l'Empire*, il se rendit à Mannheim, où l'électeur palatin, Charles-Théodore, l'attendait. La réception qui lui fut faite au château de Schwetingen compte parmi les plus brillantes dont il ait joui dans sa vie. On fit jouer devant lui quatre de ses pièces, ce qui remit le poète tragique en

haleine, si bien qu'il entreprit aussitôt une nouvelle tragédie, *l'Orphelin de la Chine*. Enfin, le 16 août, il arriva à Strasbourg, et se retrouva en France.

Rentrée en france. — La question était de savoir s'il serait supporté par le gouvernement de son pays. Il en doutait un peu. Frédéric II avait pour réprésentant en France le fameux lord Keith, ordinairement désigné par les écrivains du temps sous le titre de *Milord Maréchal*, parce qu'il avait été maréchal d'Ecosse, avant d'être obligé de quitter son pays, où il encourut la peine de mort par son attachement aux Stuarts. Réfugié en Prusse, il entra dans l'intimité de Frédéric II, et c'est là qu'il connut Voltaire. Devenu ambassadeur de Prusse à Paris, il fut sollicité par Mme Denis, pendant la captivité de Francfort, d'intervenir en faveur de son oncle ; mais il répondit en homme avisé, qui craignait de se compromettre (1). Il semblait donc probable que si Frédéric (ainsi qu'on le craignait, quoique sans raison), cherchait à poursuivre son ressentiment contre Voltaire auprès de la cour de France, il trouverait dans son ministre un instrument docile. Cependant Mme Denis, qui de Francfort était retournée directement à Paris, écrivait à son oncle : « Il n'y a personne en France (je dis personne « sans aucune exception) qui n'ait condamné cette « violence mêlée de tant de ridicule et de cruauté. Elle « donne des impressions plus grandes que vous ne le « croyez. Milord Maréchal s'est tué de désavouer à Ver- « sailles et dans toutes les maisons, tout ce qui s'est

(1) Desnoiresterres, *Volt. et Fred*, p. 460.

« passé à Francfort. Il a assuré de la part de son « maître, qu'il n'y avait point de part (1). »

Mais elle ajoutait qu'elle avait reçu de Fredersdorf, l'homme de confiance de Frédéric, une lettre contenant ces mots : « Tout ce qui vous est arrivé à Francfort a été fait par ordre du roi. »

On pouvait donc tout redouter de l'animosité d'un prince qui était si chaudement servi par ses agents. D'autre part, on ne savait guère à quoi s'en tenir sur les dispositions du gouvernement français (2). La prudence de Voltaire lui conseillait donc de ne pas se rapprocher trop vite de Paris.

Séjour a Strasbourg. — Les *Annales de l'Empire*. — A Strasbourg et dans les environs, il pouvait jouir à la fois des plaisirs de la société et de ceux de l'étude, Ses travaux, d'après son témoignage, n'avaient pas été interrompus par tant de déplacements et d'aventures : « Depuis Gotha jusqu'à Strasbourg, de princes en *Vangois* « et de palais en prisons et en cabarets, j'ai tranquille- « ment travaillé cinq heures par jour au même ouvrage « J'y travaille encore avec mes doigts enflés » (3).

Cet ouvrage, qui l'occupait tant, n'était autre que les *Annales de l'Empire*. Il trouva à Strasbourg, dans le savant professeur Schœpflin, historien de l'Alsace, l'homme qu'il lui fallait pour revoir cet ouvrage hérissé de difficultés ; il n'eut qu'à se louer de son obligeance et de son zèle.

Du côté du monde, il n'avait pas non plus à se plain-

(1) Lettre de Mme Denis, 26 août 1753 — Nous savons d'ailleurs que ce désaveu ne pouvait être sincère de la part du roi de Prusse.
(2) L. de Voltaire à Mme Denis, 9 juillet 1753.
(3) L. à d'Argental, 16 août 1753.

dre. Le maréchal de Coigny lui offrit un appartement dans son hôtel ; la comtesse de Lutzelbourg, amie de Mme de Pompadour, qu'il avait connue à la cour de Lorraine, le reçut dans l'ile Jar, sur le Rhin, où elle demeurait. Il fit différentes rencontres dont il tira plus tard un grand parti, notamment celle de M. Dupont, avocat au Conseil souverain de Colmar, qui devint son conseil dans bon nombre d'affaires embarrassantes. Il ne se lia pas moins étroitement avec toute la famille de M. de Klinglin, ancien préteur royal, père de la comtesse de Lutzelbourg. Or, il savait se faire rendre des services à l'occasion, surtout en justice. Car cet incorruptible citoyen ne doutait nullement que les corps judiciaires ne fussent établis principalement pour rendre des services (surtout à lui), en rendant des arrêts.

L'*Orphelin de la Chine.* — C'est dans cette période de déplacements fréquents que Voltaire concevait, achevait, refaisait ses *Magots:* ainsi désigne-t-il sa tragédie de l'*Orphelin de la Chine.* Etant encore à Strasbourg, il écrivait au comte d'Argental (1) : « L'électeur palatin (qu'il avait vu à Schwetzingen au commencement du mois courant), m'a fait la galanterie de faire jouer quatre de mes pièces. Cela a ranimé ma vieille verve, et je me suis mis, tout mourant que je suis, à dessiner le plan d'une pièce nouvelle, toute pleine d'amour. J'en suis honteux ; c'est la rêverie d'un vieux fou. »

Qui ne croirait, d'après ces paroles, que l'*Orphelin de la Chine* est une sorte de pendant de *Zaïre*, par la peinture, de la passion de l'amour ? Cependant l'intérêt est d'un genre bien différent, et repose sur le sacrifice

(1) 19 août 1753

qu'un père et une mère font de leur propre enfant pour sauver l'unique héritier d'une dynastie massacrée. L'émotion, qui est certainement plus poignante que dans beaucoup d'autres tragédies de Voltaire, est excitée par ce sacrifice, et non par certaine passion ancienne qui se réveille dans le cœur du barbare conquérant Gengis-Khan (1). Ce n'est point là un drame de l'amour: Voltaire a fait une tragédie beaucoup plus neuve qu'il ne paraît le croire. C'est du moins un des plus tragiques sujets qu'il ait jamais traités. Mais on croirait qu'il en veut dissimuler l'inspiration héroïque.

On prétendit (nous nous ne saurions dire sur quel fondement), que tel passage de l'*Orphelin* pourrait donner lieu à des allusions malignes contre des personnages puissants (2). Il fallut remanier des vers et des situations. L'auteur se crut obligé à exagérer même la prudence : car il ne se trouvait pas dans des relations aisées ni avec la Prusse ni avec la France. Cette tragédie l'occupa donc longtemps.

Editions furtives de la *Pucelle*. — Pendant qu'il était éloigné de Paris, il s'y savait victime de ces fraudes de librairie auxquelles il était accoutumé, et dont il savait même tirer parti. Le manuscrit de l'histoire des *Campagnes de Louis XV* était vendu à un libraire, Le Prieur. Ce n'était qu'une copie incomplète et très fautive, dérobée dans son cabinet de Paris entre divers brouillons, et par qui ? Par le marquis de Ximénès, ami très intime de Mme Denis. L'auteur en fut

(1) Voltaire le reconnait lui-même : « Il y a de l'amour, et cet amour, ne déchirant pas le cœur, le laisse languir. » (L. à d'Argental, 21 septembre 1754).
(2) Desnoiresterres, *Voltaire aux Delices*, p. 85, 119.

justement indigné, et remua ciel et terre contre le libraire Le Prieur.

Ce n'était pourtant rien en soi que le larcin de cet ouvrage, s'il n'eût coïncidé avec les bruits qui couraient touchant l'impression prochaine du poème de la *Pucelle*, sur lequel le ministère et toute la police avaient les yeux. L'auteur lui-même s'était hâté d'en faire répandre à profusion des copies, afin de se préparer un moyen de tout désavouer. Car les textes de ces copies étaient divers ; et l'industrieux poète avait eu soin d'y faire insérer, ici et là, des platitudes et des turpitudes qui ne venaient pas de sa main. Le poème courant partout, chacun s'avisait d'y ajouter des facéties, qu'il était aisé d'introduire dans ce plan si bien préparé pour recevoir toutes les inspirations bouffonnes, burlesques ou ordurières, qui venaient à l'esprit des plaisants d'ordre inférieur.

Ce sont justement ces sottises qui devaient servir de défense à l'auteur véritable du poème. Il s'apprêtait à les signaler comme des inepties qu'on ne pouvait en vérité lui attribuer, et qui prouvaient bien qu'il n'était pas responsable de ce misérable ouvrage ; comme si des interpolations indignes de son goût démontraient sûrement que le fond de l'œuvre ne pouvait pas lui être imputé, quand tout le monde savait depuis bien des années ce qu'il en était. Voltaire paraît quelquefois un peu naïf dans ses finesses : il compte trop sur la simplicité des hommes qui sont au pouvoir, surtout d'hommes tels que le comte d'Argenson et M. de Malesherbes, personnages bien intentionnnés à son égard, mais qu'il fatiguait par ses stratagèmes trop connus.

La *Pucelle*, sur laquelle il badinait tout en tremblant, le poursuivit jusqu'en Suisse. Un certain Grasset, libraire

au moins suspect, vint lui offrir aux Délices, en 1755, une copie qu'il avait achetée, et qu'il voulut lui vendre sous la menace de la faire imprimer. Voltaire usa, contre cet aventurier, de son crédit auprès des magistrats de Genève (1). Sur sa requête, Grasset fut emprisonné, relâché le lendemain, et banni de la ville (2). Un certain Maubert, ex-capucin, dit Voltaire, était le complice de Grasset (3). Il fut chassé comme lui; mais il emportait la copie ; il la livra à un libraire de Bâle; et bientôt l'ouvrage se trouva partout en Hollande et en Allemagne. Mais Voltaire tenait son bouc émissaire : tout ce qui pouvait compromettre l'auteur fut mis par lui sur le compte du capucin Maubert. Ainsi, quand on rencontre dans le poème des passages plus scabreux que les autres, on est bien averti : c'est l'œuvre d'un capucin défroqué. On en croit ce qu'on veut. Pendant ce temps, tous les grands personnages, amis de l'auteur, recevaient des exemplaires corrects de l'ouvrage, et pouvaient, s'ils le voulaient, comparer le texte avoué avec ceux que l'auteur n'avouait pas. Ils ne furent peut-être pas entièrement édifiés par cette confrontation, s'ils ont pris la peine de la faire ; mais qu'importe ?

Représentation de l'*Orphelin de la Chine*. — Enfin, l'*Orphelin de la Chine* se trouva en état d'affronter les périls de la scène. Il fut représenté le 20 août 1755, grâce

(1) Lettre de Voltaire à M. le Premier syndic du Conseil de Genève, 2 août 1755 ; à M. Polier de Bottens, 5 août.

(2) Lettre de Voltaire à Mme de Fontaine, 23 août 1755.

(3) Lettres de Voltaire à M. de Brenles, 5 août, 12 août ; au comte d'Argenson, 20 août 1755 ; à M. Bertrand, 12 septembre ; à M. de Brenles, 24 octobre.

(4) Desnoiresterres, *Voltaire aux Délices*, p. 109-116. — L. de Voltaire à M. Polier de Bottens, 14 novembre 1755. — L. du prince L. Eug. de Wurtemberg à Voltaire, 27 novembre 1755.

aux soins des d'Argental. Le succès en fut tel, que l'auteur n'en avait pas obtenu de pareil depuis *Mérope*. Mlle Clairon s'y surpassa, et l'auteur résolut dès ce moment d'écrire des rôles pour elle, quoiqu'il se fût vanté autrefois de ne pas composer des tragédies pour les acteurs. Mais ses fières prétentions ne tinrent pas contre l'espoir du succès assuré avec une grande tragédienne. Mlle Clairon avait acquis tant d'autorité qu'elle imposa, dans cette pièce, la suppression des paniers, que les actrices risquèrent pour la première fois. C'était encore une heureuse réforme accomplie sur la scène, grâce au prestige du génie de Voltaire (1).

De la ville, l'*Orphelin* passa à la cour. Il y trouva d'abord une petite cabale montée contre lui : la reine même s'y laissa peut-être prendre un moment. Mais enfin, la tragédie fut applaudie à Fontainebleau ainsi qu'à Paris. Louis XV et Marie Leczinska sentaient également, l'un par instinct monarchique, l'autre par sentiment religieux, que Voltaire n'était pas un écrivain selon leurs vœux ; mais les situations tragiques et les beaux vers de la pièce l'emportèrent, pour un moment, sur les préventions les mieux fondées.

Voltaire était assez bien instruit des sentiments de la cour à son égard, pour savoir qu'on ne voulait point de lui à Paris, qu'on le laisserait en repos s'il se tenait dans le voisinage des frontières ; et qu'enfin il avait la permission « de voyager. » D'autre part, le désir de s'établir quelque part le préoccupait. Il voulait se voir enfin maître chez lui, dans une résidence stable et digne du grand état qu'il désirait tenir en raison de sa fortune,

(1) Desnoiresterres. *Voltaire aux Delices*, p. 118.

de ses titres et de sa renommée. Ce qu'il lui fallait n'était pas moins qu'un domicile seigneurial.

Il eut envie d'abord d'acheter un domaine que le duc de Wurtemberg possédait dans les Vosges : c'était le château de Horbourg, entouré de vignobles. Mais l'affaire lui parut bien loin d'être avantageuse : il chercha donc ailleurs.

Les jésuites d'alsace. — L'Alsace ne lui sembla plus un pays à son gré, lorsqu'il eut éprouvé quelques tracasseries de la part des Jésuites, très puissants dans cette province. Il chercha cependant à se mettre bien avec eux au moyen de quelques cajoleries, et surtout en faisant avec ostentation ses pâques à Colmar, (avril 1754) (1). Mais cette manifestation ne pouvait guère profiter à un homme dont les sentiments réels étaient trop bien connus. On en fut plutôt scandalisé qu'édifié.

L'*Histoire générale*. — On plaisanta aussi beaucoup sur un séjour d'un mois qu'il fit à l'abbaye de Senones, auprès de Dom Calmet, (juin 1754.) Mais il apprit aux railleurs qu'il s'était fait bénédictin pour profiter de l'excellente bibliothèque de cette abbaye, dans l'intérêt de son *Histoire générale* (2), dont un premier volume avait déjà paru dans une édition frauduleuse, composée sur un manuscrit incorrect et dérobé à l'auteur (3).

Etablissement en suisse. — Il demeura assez longtemps incertain sur le lieu où il devait fixer sa résidence. Enfin son choix s'arrêta sur la Suisse, et en par-

(1) Desnoiresterres, *Voltaire aux Délices*, p. 27.
(2) C'est le livre publié depuis sous le titre d'*Essai sur les mœurs, etc.*
(3) Lettre à d'Argental, 12 juin 1754, et suiv.

ticulier sur Lausanne. Il y avait déjà songé lorsqu'il était encore à Berlin ; il avait pris des informations pour savoir à quelles conditions un étranger pourrait obtenir le domicile sur les terres de la République de Berne, dont Lausanne relevait à cette époque.

LA MARGRAVE DE BAIREUTH. — Il était prêt à prendre sa direction de ce côté, lorsqu'il reçut à l'improviste, à Colmar, la visite de la margrave de Baireuth et de son époux.

La sœur de Frédéric II semblait prendre à tâche d'effacer, dans le cœur du poète offensé, le souvenir des violences commises par l'ordre de son frère à Francfort. Elle lui donna encore rendez-vous à Lyon, par où il devait passer pour se rendre en Suisse, et où il devait rencontrer aussi son ami, son *héros,* le maréchal de Richelieu.

VOLTAIRE A LYON. — Parvenu à Lyon, le 15 novembre 1754, Voltaire y retrouva en effet la princesse, qu'il appelait familièrement *sœur Guillemette.* Il fut accueilli dans cette ville à bras ouverts par le maréchal, comblé d'honneurs par l'Académie lyonnaise, salué avec enthousiasme au théâtre. Il n'y eut qu'une tache à cette brillante réception. L'archevêque, cardinal de Tencin, s'excusa de le recevoir à dîner, en alléguant qu'il était « mal vu à la cour. » Voltaire, offensé d'abord, s'apaisa néanmoins, en considération des neveux du cardinal, qu'il appelait « ses anges. » Il eut même la galanterie de corriger, dans son *Histoire générale,* un petit mot qui fâchait M. de Tencin.

ARRIVÉE DE VOLTAIRE A GENÈVE. — LES TRONCHIN. — Enfin il se remit en route pour Genève, où il arriva le

jour de la commémoration de l'*Escalade*, 12 décembre. Quoique l'heure fût avancée, il trouva les portes ouvertes : c'était l'effet d'une attention très flatteuse qu'eut pour lui le conseiller François Tronchin (1). Dès ce jour, Voltaire devenait l'hôte, l'ami, l'obligé de l'importante famille des Tronchin, l'une des plus considérables de la cité de Genève.

Nous mentionnerons seulement, après le conseiller d'État François, le célèbre médecin Théodore, le procureur général, Jean-Robert, auquel J. J. Rousseau réplique dans ses *Lettres de la Montagne* ; enfin le banquier Robert Tronchin, établi à Lyon, et à qui Voltaire, avant son départ de cette ville, avait confié ce qu'il appelait « son magot. »

Deux jours après, Voltaire allait, avec Mme Denis et son secrétaire, s'installer au vaste château de Prangins, mis à sa disposition par le propriétaire, ami, dit-il, de sa famille. Mais il ne s'y trouva pas à son gré, et n'y demeura que le temps de se procurer ce qu'il cherchait.

MONRION ET *LES DÉLICES*. — Il loua d'abord une maison à Monrion, entre Lausanne et le bord du lac : voilà pour l'hiver. Il acheta ensuite, pour l'été, aux portes de Genève, le charmant domaine de Saint-Jean, qu'il a rendu célèbre sous le nom des *Délices* (11 février 1755) (2).

Ce n'était pas une petite affaire que d'obtenir de la république de Genève, pour un étranger de religion catholique, la permission d'acquérir et de demeurer sur son territoire. Mais le conseiller François aplanit toutes

(1) *Le Conseiller François Tronchin*, par Henry Tronchin, 1 vol. Paris, Plon et Cie, 1895.

(2) *Le Conseiller François Tronchin*, p. 44.

les difficultés. On allégua, pour le sieur de Voltaire, « l'état de sa santé et la nécessité de se rapprocher de son médecin », le docteur Tronchin. Enfin, l'avis du Conseil d'Etat (du 1er février 1755), fut « de permettre audit « sieur de Voltaire d'habiter le territoire de la Répu- « blique sous le bon plaisir de la Seigneurie. »

Voilà donc notre errant poète fixé et tranquille chez lui. Tranquille? c'est ce qu'il faudra voir. Fixé? pas encore.

VOLTAIRE ET GENÈVE. — Voltaire était si peu né pour vivre en paix que, dans le pays où il était allé chercher la tranquillité, il ne tarda pas à provoquer une agitation extraordinaire et une sorte de révolution morale. Tels furent les effets de son humeur remuante, de son naturel entreprenant, et en un mot, des inspirations de ce démon intérieur qui le poussait à se mêler de tout, et à vouloir façonner tout le monde à son goût et à son image, bon gré mal gré.

J.-J. ROUSSEAU. — En s'installant sur le territoire de Genève, il ne songea même pas qu'il y avait par le monde un homme de lettres qui se parait avec une certaine affectation du titre de *citoyen de Genève*, et qui ne vivait pas dans sa patrie : par quelles raisons ? C'est ce que Voltaire aurait peut-être bien fait d'examiner à fond. Mais il ne prévoyait pas qu'il pût jamais être obligé de compter avec Jean-Jacques Rousseau. Celui-ci était un citoyen obscur, et M. de Voltaire, qui jouait déjà au grand seigneur, n'avait guère de relations qu'avec des gens importants de la cité. Rousseau n'était pas encore un homme considérable, même dans les lettres. Ce fut dans le temps où Voltaire s'établit en

Suisse, que le lauréat de l'Académie de Dijon perça brusquement, par le retentissement de ses discours académiques (1), l'obscurité où il avait jusqu'alors vécu, et devint en peu d'années un des principaux objets de l'attention du monde philosophique. Voltaire avait déjà rencontré ce personnage dans une petite affaire de théâtre et de divertissements royaux (2) ; mais il ne le considérait guère que comme un musicien et un poète subalterne, bon pour un genre de travaux que lui, premier poète dramatique du siècle, faisait mine de mépriser, sans renoncer aux faveurs qu'il espérait en tirer. Car lui-même, en ce temps-là, écrivait des opéras, des divertissements pour la cour, et se donnait un mal infini pour atteindre à la gloire et aux bonnes grâces des princes par la représentation de ses drames « de la foire », en même temps que par tant d'autres moyens.

Quand il vit le *citoyen de Genève* prendre rang parmi les philosophes français, écrire dans *l'Encyclopédie*, et s'annoncer comme un réformateur ardent et audacieux des mœurs, des arts, de la société tout entière ; il fut plus choqué de ses paradoxes et de ses exagérations qu'émerveillé de son éloquence ; d'autant plus que ce réformateur indépendant et solitaire ne craignait pas de signaler les philosophes eux-mêmes à la défiance du public. Le caractère et les tendances de Rousseau furent bientôt jugés dans l'esprit du chef du parti philosophique. Cet homme n'était qu'un misanthrope, un ennemi des arts et des plaisirs, un sauvage, un fou, un Erostrate, un Diogène, même un chien enragé, à chas-

(1) Publication du discours *sur les Sciences et les Arts*, 1750, Genève : du Discours sur *l'Origine de l'Inégalité*, 1755, Amsterdam.

(2) Voir page 181.

ser de toute société. Il le prit en haine avant de le connaître, quoiqu'il n'eût personnellement rien à lui reprocher. Mais il devinait en lui, non pas sans doute un rival de gloire, mais un ennemi déclaré de toutes ses idoles.

Sa haine ira toujours croissant, et deviendra fureur, à mesure qu'il découvrira l'antipathie naturelle qui existe entre un épicurien tel que lui, et un stoïcien, tel que Rousseau croit bien être et surtout voudrait être. Que sera-ce, lorsque Voltaire sera obligé de reconnaître que ce Caton se pique d'être chrétien, et qu'en dépit de la défiance des ministres de sa communion, il voudrait retourner effectivement à la foi et aux pratiques de la religion de son pays natal et de ses parents ? Alors Jean-Jacques lui paraîtra un Tartuffe mâtiné de cynisme ; les plus ingénieuses injures suffiront à grand peine à traduire l'aversion qu'un tel caractère inspire à un philosophe dépouillé non-seulement de tout préjugé, mais de toute clémence à l'égard des dissidents, à plus forte raison, des prétendus renégats de sa secte.

De son côté, Jean-Jacques sentira très bien la haine de Voltaire, dissimulée sous des affectations de courtoisie, et paiera celles-ci de la même monnaie, avec des excès d'humilité. Son humeur chagrine et ses rêves de persécution lui feront concevoir Voltaire comme un ennemi perfide de son repos, comme un mauvais démon offensé de sa vertu, exaspéré par sa candeur, acharné contre sa foi patriotique et religieuse, et toujours éveillé pour le faire chasser de Genève, de toute la Suisse, de la société de tous les gens de bien. Il soupçonnera la main de Voltaire dans toutes les persécutions dont il se croira victime, jugera, non sans quelque fon-

dement, que cet homme est un faux philosophe, un corrupteur ingénieux des mœurs, et l'homme le plus méchant qui se puisse voir.

Les dissentiments entre les deux philosophes commencèrent à se manifester justement dans le temps où Jean-Jacques Rousseau, secrètement attristé de se voir éloigné de sa patrie, sentait son chagrin s'accroître en voyant Voltaire prendre possession de cette patrie, et y préparer son règne.

Ce fut à propos du Discours *sur l'Origine de l'inégalité*, etc. L'auteur de ce discours pensa peut-être d'abord que le philosophe qu'il croyait voir en Voltaire, devait applaudir avec enthousiasme aux théories qu'il avait émises sur les abus qui règnent dans la société humaine. Il s'empressa de lui envoyer ce chef-d'œuvre d'éloquence réformatrice. Il dut être étonné au fond de son cœur et froissé dans son amour-propre, quand il reçut une réponse qui commençait par cette phrase moqueuse :

« J'ai reçu, monsieur, votre nouveau livre contre le genre humain (1). »

Quoi ? c'était un livre *contre le genre humain*, que cette pathétique déclamation contre l'inégalité des conditions ? L'auteur s'imaginait avoir plaidé pour le bonheur des hommes ; et son ouvrage était pris en dérision par un philosophe ! Rousseau, comme tous les hommes mécontents de n'être pas des premiers dans le monde, croyait que le plus désirable des biens est de n'avoir personne au-dessus de soi ; et il voyait un homme qui, sans doute, avait souffert aussi de l'inégalité des conditions, en prendre aisément son parti, depuis qu'il était riche,

(1) Lettre du 30 août 1755.

titré, influent, et qu'en somme il pouvait regarder d'en haut les humbles et les malheureux ! On a lieu de croire que, dès ce jour, Jean-Jacques sentit bien qu'il y avait un abîme entre Voltaire et lui.

Tout le reste de la lettre était un persiflage, exquis pour tout autre que pour l'auteur du *Discours*, mais cruel pour un homme qui s'était fait une doctrine contraire à celle de tous les gens de lettres, et qui fondait sa renommée sur la position qu'il avait adoptée, celle de censeur de la civilisation et d'admirateur des vertus élémentaires, qu'il supposait se rencontrer dans l'état de nature.

« On ne peut peindre, (continuait le malin compli-
« menteur,) avec des couleurs plus fortes les horreurs
« de la société humaine, dont notre ignorance et notre
« faiblesse se promettent tant de consolations. On n'a
« jamais employé tant d'esprit à vouloir nous rendre
« bêtes ; il prend envie de marcher à quatre pattes,
« quand on lit votre ouvrage. Cependant, comme il y a
« plus de soixante ans que j'en ai perdu l'habitude, je
« sens malheureusement qu'il m'est impossible de la
« reprendre, et je laisse cette allure naturelle à ceux
« qui en sont plus dignes que vous et moi. Je ne peux
« non plus m'embarquer pour aller trouver les sau-
« vages du Canada..... Je me borne à être un sau-
« vage paisible dans la solitude que j'ai choisie près de
« votre patrie, où vous devriez être. »

Sur ce ton de fine raillerie, le très mondain philosophe se donnait le plaisir de tourner en ridicule chacun des paradoxes anti-littéraires dont Rousseau avait formé sa philosophie, et dont il avait composé sa morale quasi ascétique, ou, pour mieux dire, pseudo-spartiate.

Voltaire, après avoir fait très adroitement son propre éloge, et dit beaucoup de mal de tous ses ennemis, terminait courtoisement sa lettre par cette invitation qu'il supposait irrésistible :

« M. Chappuis m'apprend que votre santé est bien « mauvaise ; il faudrait la venir rétablir dans l'air « natal, jouir de la liberté, boire avec moi du lait de « nos vaches et brouter nos herbes. »

« Je suis très philosophiquement et avec la plus tendre estime, etc.. »

Après avoir écrit cette lettre, qui dut piquer Rousseau par beaucoup d'endroits, Voltaire lui écrivit de nouveau pour lui demander la permission de la faire imprimer, et de « s'étendre un peu sur les injustices qu'on lui faisait » au sujet de ses ouvrages (1). Le défiant Jean-Jacques ne vit peut-être là dedans qu'une envie dissimulée de répandre dans le public une satire contre son *Discours*. Quoi qu'il en soit, il répondit par une lettre très travaillée, très respectueuse, et souvent fort ingénieuse, où il justifiait ses théories (2). Quant à l'invitation quelque peu ironique de la fin, il s'en dégageait de la façon suivante :

« Je suis sensible à votre invitation ; et si cet hiver « me laisse en état d'aller, au printemps, habiter ma « patrie, j'y profiterai de vos bontés. Mais j'aimerais « mieux boire de l'eau de votre fontaine que du lait de « vaches ; et quant aux herbes de votre verger, je « crains bien de n'y en trouver d'autres que le lotos,

(1) Septembre 1755.
(2) 10 Septembre 1755.

« qui n'est pas la pâture des bêtes, et le moly (1), qui « empêche les hommes de le devenir. »

Le *citoyen de Genève* songeait sans doute dès lors à retourner dans sa patrie, projet qu'il n'exécuta qu'un peu plus tard ; mais il est bien permis de douter si la présence de Voltaire à Genève était propre à l'y attirer ou à l'en éloigner. D'autres incidents allaient donner une tournure décisive à ses sentiments.

Situation de Voltaire a l'égard des gens de lettres. — Essayons d'abord de préciser l'état d'esprit de Voltaire à cette époque importante de sa vie. C'est le moment où il vise par tous les moyens à établir sa domination dans le monde des lettres. Qui pouvait à cette heure lui disputer l'empire ? Jean-Jacques Rousseau n'était pas pour lui un compétiteur à redouter : il se montrait même bien humble dans sa correspondance.

« En vous offrant, écrit-il au souverain poète du « siècle, l'ébauche de mes tristes rêveries, je n'ai point « cru vous faire un présent digne de vous, mais m'ac- « quitter d'un devoir et vous rendre un hommage que « nous vous devons tous comme à notre chef. » Chef de qui ? De tous les gens de lettres, des *philosophes*, et en particulier de la légion qui se serre en ce temps-là sous l'étendard de l'*Encyclopédie*. Voltaire aurait bien

(3) *Lotos*, *moly*, allusions à deux passages d'Homère :

*Odyssée*, ch. IX, v. 94 : « Celui d'entre eux qui mangeait du fruit déli- « cieux du *lotos* ne voulait plus revenir sur ses pas : il voulait demeurer là, « parmi les Lotophages, à se nourrir du *lotos*, et ne plus penser au retour. »

*Od*. X, v. 302. « Le meurtrier d'Argus me présenta un simple, qu'il avait « arraché de la terre, et m'en fit connaître la nature. La racine était noire et « la fleur semblable à du lait. Les dieux l'appellent *moly* : il est difficile aux « mortels de l'arracher, mais tout est possible aux dieux. » (Les commentateurs pensent que le *moly* est le symbole de la science.)

voulu les attirer tous dans ce royaume qu'il s'était fait disait-il, au sein d'une république. Il n'aurait pas été fâché de tenir le sauvage Jean-Jacques au nombre de ses courtisans. Mais le sauvage, comme c'était naturel, se déroba.

Mort de Montesquieu. — L'auteur de l'*Esprit des Lois* aurait pu, par sa renommée, contrebalancer celle du poète de la *Henriade*. Mais Montesquieu mourut fort à propos pour la royauté de Voltaire (10 février 1755). Les deux maîtres, l'un de la prose, l'autre des vers, ne s'étaient jamais beaucoup aimés. « Voltaire, dit Mon- « tesquieu, (1) n'est pas beau, il n'est que joli. Il serait « honteux pour l'Académie que Voltaire en fût, et il lui « sera quelque jour honteux qu'il n'en ait pas été. » On voit bien que ces mots étaient écrits avant le mois de mai 1746. Mais le président disait encore : « Voltaire « n'écrira jamais une bonne histoire. Il est comme les « moines, qui n'écrivent pas pour le sujet qu'ils traitent, « mais pour la gloire de leur ordre. Voltaire écrit pour « son couvent. »

Celui-ci n'est pas en reste avec son sévère censeur. Quelques jours après la mort du président, il ecrit à son ami Thiériot (2) ; et, faisant une allusion un peu folâtre aux soins généreux dont la duchesse d'Aiguillon avait entouré les derniers moments de Montesquieu, il ajoute : « Elle aurait bien dû fournir à l'auteur de l'*Esprit des* « *Lois* de la méthode et des citations justes... Ce livre « m'a toujours paru un cabinet mal rangé, avec de beaux « lustres de cristal de roche. Je suis un peu partisan de

(1) *Pensées diverses*. (Œuvres compl. de Montesquieu, éd. Laboulaye. t. VII, p. 162.)

(2) 27 février 1755.

« la méthode, et je tiens que sans elle aucun grand « ouvrage ne passe à la postérité. »

Voltaire a reproduit vingt fois en différents termes la critique adressée ici à l'*Esprit des Lois*, et l'on ne saurait prétendre qu'elle n'est pas fondée. Les contemporains, surtout quand il y a entre eux quelque émulation de gloire, sont de très clairvoyants observateurs des défauts de leurs émules. A en juger par une certaine malice, qu'on surprend dans le fond de leurs critiques, ces deux grands hommes sentaient bien qu'ils n'étaient pas des amis l'un pour l'autre. Montesquieu avait commis un crime impardonnable pour Voltaire : il avait témoigné une certaine indifférence pour les vers. Voltaire l'en punit en refusant à M^me^ d'Aiguillon une inscription en quatre vers pour l'*Esprit des Lois*. Il se réservait de châtier autrement plus tard, et à maintes reprises, l'hérésie de cet idolâtre de la prose.

L'Encyclopédie. — Montesquieu mort, si l'on passait en revue les illustres parmi les gens de lettres français, pourvu qu'on laissât de côté l'auteur de l'*Histoire naturelle*, on n'apercevait guère que des hommes enrégimentés, en quelque sorte, dans l'armée de Voltaire, c'est-à-dire les *Encyclopédistes*.

Le grand ouvrage de l'*Encyclopédie*, conçu, entrepris, et en partie dirigé par Diderot et D'Alembert, avait commencé à se répandre dans le temps où Voltaire semblait ne savoir en quel lieu établir son domicile (1).

(1) Les deux premiers volumes furent publiés en 1751. A la fin de la même année, survint l'aventure de la thèse de l'abbé de Prades, qui donna lieu à la célèbre et éloquente *Apologie* écrite par Diderot pour cet abbé. Celui-ci ayant quitté la France, Voltaire lui procura l'emploi de lecteur du roi de Prusse, (1752).

Cependant il s'y intéressa tout d'abord avec la plus vive passion, et de tous les lieux où il lui arrivait de s'arrêter un moment, il envoyait au chef de cette colossale entreprise ses encouragements, ses conseils et quelques contributions de sa plume. Etant encore auprès du roi de Prusse, en 1752, il avait engagé dans la ligue philosophique l'entourage de Frédéric et le roi lui-même (1) ; il avait réussi à placer près du prince, avec une pension, l'abbé de Prades ; il avait écrit un article sur *Abraham*, destiné à donner le ton à cet ensemble de concertants, dont il songeait dès lors à former une légion pour attaquer tout ce qui lui paraissait contraire aux vœux et aux idées des philosophes, c'est-à-dire, à son propre esprit et à sa domination.

Le *Dictionnaire encyclopédique*, bien qu'il s'annonçât avec des airs pacifiques et modestes, ne tarda pas, dès son apparition, à faire l'effet d'une batterie d'artillerie qui, après s'être avancée en silence, se fait connaître de l'ennemi par un feu général. Il était impossible de s'y méprendre : quiconque portait intérêt à la lutte des idées, sut bientôt à quoi s'en tenir. Il est évidemment nécessaire, d'âge en âge, de renouveler les connaissances et les opinions humaines, et par conséquent d'en faire un inventaire critique. Mais ici, il y avait un dessein qu'on se gardait bien d'annoncer, soit dans l'ample *Discours préliminaire*, rédigé par D'Alembert, soit ailleurs. C'était l'établissement de la philosophie antireligieuse. Les volumes de l'Encyclopédie étaient bien

(1) Desnoiresterres, *Voltaire et Frederic*, p. 363. — Lettres de Voltaire au roi de Prusse, 1752, (sans indication de quantième). A propos de l'*Encyclopedie*, il écrit ceci au roi : « Jugez si le temps n'est pas venu de porter les derniers coups à la superstition... Ce livre, honoré de quelques articles de votre main, ferait du bien au monde... »

autre chose que des livres d'instruction universelle, c'était des machines de guerre, chargées de toutes sortes de projectiles contre le clergé, contre les croyances chrétiennes, contre les puissances civiles et politiques, contre les doctrines vraies ou fausses qui avaient jusqu'alors fait autorité dans le gouvernement, dans les lois, dans les mœurs, non seulement de la France, mais de la plupart des états européens, tous ou à peu près tous monarchiques et chrétiens. Les coups étaient plus ou moins mesurés, selon les sujets, selon les circonstances, selon la vivacité des passions, ou le degré de prudence ou de dissimulation que les assaillants jugeaient à propos d'apporter dans leurs attaques. Presque tous possédaient l'art d'atténuer leurs expressions, de faire entendre plus qu'ils ne disaient, et de ruiner une forteresse en ayant l'air de ne s'en prendre qu'à un ouvrage extérieur. Mais ces précautions prises pour la sûreté de l'entreprise, et surtout des rédacteurs, ne trompaient personne. Si les écrivains de l'*Encyclopédie* étaient, pour la plupart, consommés dans l'art de dire les choses sans en avoir l'air, les lecteurs étaient bien ingénieux pour comprendre plus qu'on ne faisait semblant de voulior dire. Ce fut, pendant la durée de plus d'une génération, comme un jeu de société, où l'on ne parlait que par énigmes transparentes, que tout le monde devinait sans se donner l'air d'en pénétrer toute la signification. Jeu d'esprit où la société se discréditait tout entière, parties par parties, avec la gaieté de gens qui s'amusent fort d'être du secret, que tout le monde connaît. Le rideau qui dissimulait toutes ces batteries peu cachées, était l'explication savante et méthodique de toutes les connaissances humaines. En

effet, tout s'y trouvait, et il fallait, disait-on, qu'un gouvernement fût tout à fait barbare, pour s'opposer à la divulgation des secrets de tous les arts et de toutes les sciences. Au moins tel était l'argument dont les encyclopédistes, et surtout Voltaire, se servaient pour exciter l'indignation contre les mesures de prévention par lesquelles l'ordre établi essaya d'abord de se défendre.

Voltaire, par les habiletés merveilleuses de sa plume, par les ressources de sa sophistique personnelle, par sa science des manœuvres de toute sorte, était bien l'homme né pour présider à une pareille entreprise, dont il n'eut pas la première idée, mais dont il sut bientôt se rendre le chef ou apparent ou occulte.

Nous ne rappellerons que sommairement les péripéties de la publication des premiers volumes de l'*Encyclopédie*, qui se produisirent pendant les années où Voltaire fut absent de France ou à la recherche d'un domicile définitif. Les deux premiers volumes de cet ouvrage colossal avaient paru, en 1751, sous la protection dissimulée de Lamoignon de Malesherbes, devenu directeur de la librairie à la fin de l'année précédente (1).

MALESHERBES. — L'avènement de ce magistrat, éclairé et très libéral, au gouvernement des affaires des gens de lettres, inaugurait, pour les philosophes, une période de liberté aussi grande que pouvait le comporter l'esprit de l'ancienne monarchie. Les droits de la libre pensée ne furent jamais reconnus officiellement ; mais la tolérance adroite et les égards ingénieux du ministre suppléèrent souvent au silence des institutions. Au fond,

(1) 14 décembre 1750.

c'était toujours l'arbitraire en principe et en fait; mais, dans la pratique, c'était le bon sens et le tact qui réglait les rapports du pouvoir avec les écrivains, et leur permettait d'exposer leurs opinions dans la mesure imposée par les défiances et les inquiétudes des puissances.

La situation du directeur de la librairie était donc pleine de difficultés : il y fallait un homme éminent en toutes sortes de qualités; et cet homme se trouvait dans la personne de Malesherbes. Il eut l'art, en certains cas, de fermer les yeux, en d'autres, de rendre secrètement de bons offices à des gens de lettres qui couraient à leur perte; à tout moment, de tempérer une sévérité nécessaire par une bienveillance judicieuse. Son administration dura environ treize années (jusqu'à la fin de l'an 1763); ce fut un temps heureux pour les lettres et la philosophie, qui n'étaient guère, à cette époque, qu'une même chose. Aussi se trouve-t-elle marquée, dans l'histoire, par le plus brillant développement que la littérature ait obtenu dans ce siècle. L'apogée de la philosophie du dix-huitième siècle peut, en effet, être rapporté à l'année 1761. Nous expliquerons plus loin pourquoi.

Les Philosophes. — Ni Malesherbes ni personne ne pouvait empêcher qu'une guerre à outrance se poursuivît entre les deux partis qu'on désignait alors sous les noms de « dévots » et de « philosophes. » Ceux-ci, déjà presque constitués comme une petite armée, pouvaient compter pour eux la plus grande partie du public éclairé, ou se piquant de l'être; mais contre eux ils avaient la majorité de la nation, et à sa tête la famille royale et les parlements, sans parler de toutes les puissances ecclésiastiques.

Une nuée d'écrits anti-philosophiques, c'est-à-dire portant l'enseigne du zèle religieux, fondit sur les deux premiers volumes de l'*Encyclopédie*, presque aussitôt après, et déjà même avant leur apparition. Le roi crut devoir donner satisfaction à ce zèle effarouché : un arrêt de son Conseil (du 7 février 1752) supprima l'ouvrage incriminé. Mais bientôt on toléra qu'il fût continué, et il se poursuivit jusqu'au tome VII sans nouveaux incidents. Il avait un protecteur secret, mais très puissant, dans Mme de Pompadour, qui secondait le bon vouloir de Malesherbes, en contrecarrant à la cour l'influence de la famille du roi :

*Sæpe, premente deo, fert deus alter opem.*

On sait que, dans ce gouvernement fantasque de Louis XV, tout n'était qu'intrigues rivales, mines et contremines, et que le plus despotique de nos rois fut le moins obéi, souvent avec sa propre connivence. Voltaire le savait mieux que personne, puisqu'il entretenait auprès de toutes les puissances des intelligences et des manières d'agents secrets, qui le servaient souvent mieux que le roi lui-même n'était servi par ses ministres et ses magistrats. Il n'y avait à sauver que la forme, et Voltaire s'y entendait à merveille.

Correspondance de Voltaire et de Frédéric II. — Une des préoccupations principales du seigneur des Délices (et ensuite de Ferney), pendant la période que nous envisageons, fut de réconcilier la France avec ce roi de Prusse dont lui-même avait tant à se plaindre. Il n'avait rien oublié de ses rancunes ; mais tout en servant son pays, l'humanité et ses propres intérêts pécuniaires, par la conservation ou le rétablissement de la paix,

il eût été bien aise, de donner une leçon à son ancien persécuteur, de lui montrer que M. de Voltaire n'était pas un personnage à dédaigner ; et enfin de l'humilier au fond du cœur en lui rendant le bien pour le mal. En conséquence, avec l'autorisation de la cour de France, il noua des relations, se rapprocha de Frédéric par des câlineries, et poursuivit des sortes de négociations politiques non officielles, qui, si elles avaient réussi, auraient fait du poète philosophe un personnage diplomatique, sinon nécessaire, tout au moins précieux aux têtes couronnées, qu'il n'estimait guère, mais qu'il courtisait dans l'intérêt de ses propres affaires ou de fortune, ou de vanité, ou de parti.

Dès le temps de son séjour à Strasbourg, et presque au lendemain de l'aventure de Francfort, le poète outragé s'était efforcé de rentrer en grâce auprès de Frédéric par l'intermédiaire de la duchesse de Gotha, et surtout de la margrave de Baireuth (1). Frédéric fit d'abord la sourde oreille. Il affectait de croire que son ancien chambellan aspirait à rentrer sous sa loi ; mais il n'en voulait plus entendre parler : « Le ciel m'en préserve, (écrivait-il à « Darget, qui vivait alors à Paris) ! Il n'est bon qu'à « lire et dangereux à fréquenter (2). » Quand il le mentionnait sans le nommer, c'était *le fou*, comme si Voltaire, à ses yeux, n'avait jamais été que le bouffon de Potsdam. Dans une lettre à Darget (datée du 25 février 1754), il se plaint de la dispersion de son entourage et de la tristesse de sa vie : « Notre société s'en est allée « au diable ; le fou est en Suisse ; l'Italien (c'est Alga- « rotti) a fait un trou à la lune ; Maupertuis est sur le

(1) Desnoiresterres, *Voltaire aux Délices*, p. 39 et suiv.
(2) Lettre de Frédéric II à Darget, Potsdam, 22 mars 1754.

« grabat ; et d'Argens s'est blessé le petit doigt, ce qui « lui fait porter le bras en écharpe... »

Mais plus le roi philosophe se sentait solitaire, avec sa goutte pour toute compagnie intime, plus il aurait désiré ressaisir ce *fou*, auquel il faisait semblant de ne tenir nullement. Il ne manquait donc qu'une occasion pour rétablir la correspondance entre deux hommes qui se convenaient si bien, tout en ayant quelques raisons de se haïr mutuellement. Leur malice et leur incrédulité formaient entre eux des liens que rien ne pouvait rompre, et que le premier hasard pouvait resserrer (1).

L'occasion se présenta, lorsque Frédéric, menacé et enveloppé par la coalition de la France, de la Russie et de l'Autriche, parut sur le point d'être écrasé, après sa défaite de Kollin (juillet 1757). « Tous les chasseurs, « écrit Voltaire, s'assemblent pour faire une Saint-« Hubert à ses dépens. Français, Suédois, Russes se « mêlent aux Autrichiens ; quand on a tant d'enne-« mis et tant d'efforts à soutenir, on ne peut succomber « qu'avec gloire. C'est une nouveauté dans l'histoire, « que les plus grandes puissances de l'Europe aient été « obligées de se liguer contre un marquis de Brande-« bourg (2). »

Mais ce fut une nouveauté bien plus grande et plus inattendue, que la supériorité prise par ce marquis de Brandebourg sur tant de puissants adversaires, la défaite ignominieuse des armées françaises et impériales à Rosbach (novembre 1757), et la déception de tous ces alliés mis en déroute par l'héroïsme d'un ennemi qu'ils

(1) Duc de Broglie, *Voltaire avant la guerre*, et le *Secret du Roi*.

(2) L. de Voltaire à M. de Cideville, 15 juillet 1757.

croyaient à leur merci (1). Tel fut le prodige qui déconcerta Voltaire dans le moment où il éprouvait une double joie, celle de se voir vengé de son persécuteur, et de le sauver par ses bons offices (2). D'une part, il répétait partout que Frédéric ne pouvait trop expier l'outrage subi par Madame Denis, outrage grotesque, dont il se plaît même à faire un étalage un peu cynique. Peu s'en fallait qu'il ne se représentât toute l'Europe comme liguée pour effacer l'injure reçue par sa nièce; il trépignait de joie quand il croyait le monarque prussien détruit sans ressource. D'autre part, il voulait se donner le mérite de l'arracher à sa perte en négociant la paix pour lui.

Il était sans doute ému encore par les angoisses de la margrave de Baireuth, de cette bonne *sœur Guillemette* (comme elle s'appelait elle-même), qui lui avait écrit, dans le moment des plus vives alarmes (3) : « Je suis « dans un état affreux, et ne survivrai pas à la destruc« tion de ma maison et de ma famille. C'est l'unique « consolation qui me reste. Vous aurez de beaux sujets « de tragédie à travailler. » Dans le même moment et par la même voie, Voltaire avait écrit aussi au roi de Prusse engagé dans ces mortels périls ; et celui-ci lui avait répondu, comme du temps de leurs amours, par des vers français; mais un accident empêcha le philosophe de recevoir cette réponse.

Quoi qu'il en soit, Voltaire prit sur lui d'amorcer des négociations pour la paix. On sait qu'elles n'aboutirent pas. Frédéric II n'était pas d'un caractère à se résigner au

(1) Voir une lettre de Voltaire à Thiériot, du 20 novembre 1757.
(2) Sur ces affaires, nous ne saurions trop recommander la lecture de *Voltaire après et avant la guerre de Sept Ans* par le Duc de Broglie, 1898; p. 164-suiv. ; et surtout la correspondance de Voltaire lui-même.
(3) 19 août 1757.

rôle d'un vaincu ; et son épée lui fit obtenir d'autres conditions que celles qu'on lui proposait quand il semblait perdu. On peut lire le détail de ces singulières négociations dans les histoires diplomatiques (1). Mais ce qui nous importe le plus en ce moment, c'est qu'elles remirent Voltaire en relation épistolaire avec ce prince extraordinaire par son courage, autant que par le méchant tour de son esprit.

Il y eut un moment où Frédéric crut devoir annoncer à ce confident suspect, (sans doute pour le faire redire à tout l'univers), que son dessein était de se dérober à l'opprobre par le suicide. Voltaire lui écrivit, pour le détourner d'un tel dessein, deux lettres datées d'octobre 1757 (2), où il plaide éloquemment et surtout ingénieusement contre cette solution désespérée, et donne à son royal correspondant des leçons de résignation philosophique, mêlées d'arguments politiques plus persuasifs sans doute, et de considérations d'intérêt personnel qui faisaient assez l'affaire du roi des incrédules : « Croyez-moi, si votre courage vous portait à cette « extrémité héroïque, elle ne serait pas approuvée ; vos « partisans la condamneraient et vos ennemis en triom- « pheraient. Songez aux outrages que la nation fanati- « que des bigots ferait à votre mémoire. Voilà tout le prix « que votre nom recueillerait d'une mort volontaire; et, « en vérité, il ne faudrait pas donner à ces lâches « ennemis du genre humain le plaisir d'insulter à votre « nom si respectable... Ce sera une consolation pour « moi, en quittant la vie, de laisser sur la terre un roi « philosophe. »

(1) Voir aussi, *passim*, le volume de M. Desnoiresterres, intitulé *Voltaire aux Délices*.

(2) *Corresp.* de Voltaire, éd. Hachette, in-12, t. XXXVII ; p. 42 et 48.

En definitive personne ne se tua, ni Frédéric lui-même, qui avait écrit ces beaux vers :

Pour moi, menacé du naufrage,
Je dois, en affrontant l'orage,
Penser, vivre et mourir en roi (1) ;

ni sœur Guillemette, qui avait, au même moment, renouvelé pour elle-même des menaces semblables : « Adieu, souhaitez-moi la mort, c'est ce qui pourra « m'arriver de plus heureux (2). »

La journée de Rosbach, redoublée par celle de Lissa (5 décembre), les délia tous deux de ces engagements tragiques ; et enfin, Madame Denis ne fut jamais vengée ; mais Voltaire demeura l'ami du roi de Prusse, sans contribuer en rien à la paix, dont il aurait bien voulu rédiger les conditions, autant au moins par malice que par patriotisme.

Et puisque nous avons parlé de patriotisme, remarquons que, dans toutes ces affaires, ce qui perce, chez Voltaire, c'est le ressentiment d'une offense personnelle, bien plus que la douleur des revers et humiliations subis par la France. Il veut beaucoup de mal à Frédéric, par une rancune qui n'a rien de commun avec l'amour de la patrie. Il lui souhaiterait même des succès contre la France, s'il n'était pas offensé par lui. Sa politique n'a jamais d'autre fondement que son intérêt purement individuel. Quant à l'amour du pays, il ne le sent guère que dans les moments où sa fortune privée subit des atteintes, par l'effet des désastres qui atteignent la France tout entière. Alors il lui arrive de se

(1) Lettre à Voltaire, du 9 octobre 1757.
(2) L. à Voltaire du 8 octobre 1757.

trouver un cœur français, et il s'en étonne; comme il peut arriver à des fils, qui n'ont guère de piété filiale, de constater avec surprise qu'ils gardent au fond et dans l'arrière-fond du cœur, des sentiments qu'ils n'avaient pas soupçonnés en eux-mêmes (1).

Au reste, il offre à Frédéric, en cas de malheur, un refuge en France; non par un bon sentiment, mais plutôt par une malice raffinée.

« Je m'étais livré au plaisir de dire à Votre Majesté « combien elle est aimée dans le pays que j'habite; mais « je sais qu'en France elle a beaucoup de partisans... « Permettez-moi seulement de penser que, si la fortune « vous était entièrement contraire, vous trouveriez une « ressource dans la France (2)... »

On peut s'imaginer quel plaisir Voltaire, écrivant cette sorte d'invitation, éprouvait en se représentant la physionomie de Frédéric II la lisant. Il en concevait sans doute une joie plus que maligne : Frédéric réduit à implorer la générosité de la France : quel spectacle délicieux ! Mais Voltaire n'eut pas cette jouissance. Que la France fût d'ailleurs dégradée dans son honneur militaire, il en prenait philosophiquement son parti, pourvu qu'il vît matière à glorifier son héros, le maréchal de Richelieu. Que notre pays eût à payer les frais de la guerre, il s'en serait bien consolé, s'il n'avait pas dû y contribuer de sa fortune. Il perdit beaucoup dans la guerre maritime ; et il fallut bien que la France payât de toutes façons sa défaite. Les impôts et moyens de trésorerie employés pour subvenir à tant de besoins pesèrent longtemps sur tout le monde, et principale-

(1) Voir, entre autres, sa lettre à d'Argental, du 2 décembre 1757.
(2) Lettre de Voltaire à Frédéric, octobre 1757.

ment sur les riches. Voltaire en fera mille plaintes. Mais il saura bien se faire exonérer, en quelque partie du moins. Les amis qui se trouvent au pouvoir sont bons à quelque chose. Et pour qui donc seraient les privilèges et les faveurs, si ce n'était pas pour les personnes riches et titrées comme lui ?

Le Théatre a Genève. — Tirons le rideau sur ces images fâcheuses, et songeons qu'apparemment Voltaire devait, dans le même temps, poursuivre beaucoup d'autres objets. Le théâtre avait-il cessé d'occuper, dans son esprit, le premier plan ? Non certes ; au contraire, il y trouvait des plaisirs nouveaux et bien piquants. Le premier était la douceur du fruit défendu à Genève, et la joie diabolique d'y amener des gens à qui le théâtre était interdit par leur religion et par leurs lois civiles ; de bouleverser les mœurs de la cité qui l'avait accueilli ; enfin de réduire à l'impuissance la magistrature et l'église d'un pays huguenot. Il n'aurait jamais pu goûter de plus exquises jouissances en pays catholique.

Desseins de Voltaire sur Genève. — La rigidité des mœurs que Calvin avait imposées à la république de Genève est bien connue. Un véritable tribunal était établi pour la maintenir. C'était le *Consistoire*, composé de la *Compagnie* des pasteurs et de douze laïques, appelés *Anciens*, choisis parmi les personnages éminents de la ville (1). Ce tribunal mettait en mouvement la *Chambre de la Réforme*, qui elle-même déférait au *Petit Conseil* les auteurs des infractions faites à la discipline instituée

(1) Lucien Percy et Gaston Maugras, *La Vie intime de Voltaire aux Délices et à Ferney*, p. 26 et suiv.

par les lois somptuaires et autres, concernant les mœurs. La vie des citoyens était sévèrement réglée, de façon à exclure de la cité le luxe et les plaisirs mondains.

Le théâtre était au nombre de ces choses interdites, et d'autant plus recherchées par les personnes qui manquaient de goût pour la discipline austère de Calvin. A plusieurs reprises, les pouvoirs constitués avaient cru de leur devoir de resserrer cette discipline, qui se relâchait. Ce fut pour Voltaire une tentation irrésistible, que celle de dissoudre des institutions si contraires à sa morale personnelle, à ses intérêts de poète dramatique, et à ses goûts dominants. Nous avons déjà remarqué que, partout où il pouvait s'installer, il se faisait une obligation de tout réformer, pour accommoder tout à ses propres sentiments. Il fallut donc que Genève se transformât à la guise de Voltaire :

*Regis ad exemplar totus componitur orbis.*

Il s'y prit habilement, comme toujours, insinuant des nouveautés, gagnant des amis ou des complices influents, séduisant les réfractaires par le plaisir, tournant les obstacles avant d'essayer de les renverser. La partie engagée par lui n'était pas moins qu'une révolution à opérer dans la république : il y déploya toutes les ressources de son esprit aussi souple qu'opiniâtre.

LEKAIN AUX DÉLICES. — En bon stratégiste, il commença par s'emparer des approches de la place, comme sans dessein et par accident. Lekain lui ayant annoncé sa prochaine arrivée à Lyon, il lui manda aussitôt de pousser jusqu'aux Délices : « J'attends Lekain ces jours-ci,

« écrit-il à Thiériot (1) ; nous le coucherons dans une « galerie, et il déclamera des vers aux enfants de Cal- « vin. Leurs mœurs se sont fort adoucies... »

*Zaïre* fut représentée aux Délices par Lekain, assisté d'une troupe admirable, (selon Voltaire), puisqu'elle comprenait avec le poète lui-même, Mme Denis, actrice supérieure (de l'avis de son oncle) aux meilleures comédiennes de Paris, et quelques amis : « Lekain, écrit « Voltaire à d'Argental (2), a été, je crois, bien étonné ; « il a cru retrouver en moi le père d'Orosmane et de « Zamore, et il n'a trouvé qu'un maçon, un charpen- « tier et un jardinier. Cela n'a pas empêché pourtant « que nous n'ayons fait pleurer presque tout le conseil « de Genève. La plupart de ces messieurs étaient venus « à mes Délices ; nous nous mîmes à jouer *Zaïre* pour « interrompre le cercle. Je n'ai jamais vu verser plus « de larmes ; jamais les calvinistes n'ont été si ten- « dres. »

Ce n'était donc, au moins en apparence, qu'un hasard qui avait amené cette infraction aux lois de Genève ; mais tout le Conseil y avait pris part. Voltaire avait donc victoire gagnée sur ce début. Il écrivait en même temps à Tronchin (de Lyon) : « Nous avons joué pres- « que toute la pièce de *Zaïre* devant les Tronchin et les « syndics : c'est un auditoire auquel nous avons grande « envie de plaire. Calvin ne se doutait pas que des ca- « tholiques feraient un jour pleurer des huguenots dans « le territoire de Genève. » «... Monsieur, je vous sais bon « gré d'aimer la tragédie. Les Tronchin ont leur raison

(1) 24 mars 1755.
(2) Des Délices, 2 avril 1755.

« pour cela, et tous les beaux-arts sont de leur res-
« sort (1). »

François Tronchin. — En effet, le conseiller François Tronchin était un ami passionné des beaux-arts : il avait formé une précieuse galerie de tableaux ; et, ce qui importait beaucoup plus à Voltaire, il avait été de tout temps possédé du démon tragique. Dès l'année 1734, il avait obtenu un certain succès avec une *Marie Stuart*, qui fut représentée au Théâtre-Français, et ensuite devant le roi, à Fontainebleau (2). Depuis cette époque, il ne cessa de rêver d'ouvrages de ce genre ; et à l'époque où nous sommes, il travaillait à une tragédie de *Nicéphore le Botoniate*, pour laquelle il obtenait le patronage de l'auteur de *Zaïre* (3). Le conseiller Tronchin était donc, pour Voltaire, un auxiliaire assuré, quoique dissimulé, dans son entreprise contre les mœurs genevoises.

Et déjà Voltaire et Mme Denis songeaient à faire représenter aux Délices, avec l'aide de Lekain, l'*Orphelin de la Chine*, et faisaient, à cette fin, construire dans leur maison une salle de spectacle. « Nous le jouerons, écrit Voltaire (4), dans ma cabane des Délices ; nous y bâtissons un petit théâtre de marionnettes. Genève aura la comédie, malgré Calvin. »

Mais il n'était pas si aisé d'endormir la vigilance des pasteurs de Genève (5). Ils étaient alarmés depuis longtemps de l'empressement des habitants à fréquenter les théâtres, s'il s'en offrait par accident à leur curiosité.

(1) Lettre du 2 avril 1755. — Henry Tronchin, *Le Conseiller François Tronchin*, p. 68 ; — Desnoiresterres, *Volt. aux Délices*, p. 78.
(2) *Le Conseiller François Tronchin* p. 201 et suiv.
(3) L. de Volt. à d'Argental, 10 déc. 1755.
(4) A d'Argental, 18 juillet 1755.
(5) Desnoiresterres, *Volt. aux Délices*, p. 171-suiv.

Quelques troupes de comédiens parcouraient les campagnes et donnaient des représentations, tantôt dans un fenil à Carouge, sur le territoire de Savoie, tantôt dans une grange à Châtelaine, sur le territoire de France. La *Vénérable Compagnie* fit tous ses efforts, en stimulant le zèle des pouvoirs religieux et civils, pour empêcher les Genevois de se rendre à ces théâtres (1). Mais ces efforts furent vains. L'on se représente donc l'affliction de la Vénérable Compagnie, lorsqu'elle apprit, le 29 octobre 1751, « que des filles de pasteurs avaient été à la « comédie dans le voisinage ».... « Cette catastrophe la plongea « dans une telle consternation qu'elle ne put décider « autre chose, sinon qu'il y a lieu d'y réfléchir (2) ».

Que fut-ce donc, lorsqu'on sut que M. de Voltaire avait donné une représentation dramatique dans sa maison de Saint-Jean, aux portes de la cité, en présence des plus notables de la ville, et qu'il s'apprêtait à en donner d'autres ? Le philosophe n'était que trop suspect, pour cause de religion, aux pasteurs zélés. Il avait eu, sur ce point, une correspondance aigre-douce et assez ironique de sa part, avec le ministre Jacob Vernet (3). Plus d'un sans doute, dans la cité puritaine, regrettait qu'on eût laissé un homme si dangereux s'établir aux portes de Genève. La Vénérable Compagnie lui fit exprimer, par l'intermédiaire du conseiller Tronchin, quelques inquiétudes au sujet du théâtre. Le poète sentit bien que la permission qu'il avait reçue de fixer son domicile en ce lieu, « sous le bon plaisir de la Seigneurie », pouvait

(1) *La Vie intime de Voltaire*. p. 34 et suiv.- Desnoiresterres, *Volt. aux Délices*, p. 122 et suiv.
(2) *La Vie intime de Voltaire*, p. 36.
(3) Corresp. de Voltaire, 9 fév. 1755. — Cf. L. Perey et G. Maugras, *La Vie intime de Voltaire*, p. 53-54. — Desnoiresterres, *Volt. aux Délices*, p. 75.

être révoquée aussi facilement qu'elle avait été accordée. Il s'empressa de répondre par une déclaration malicieuse de soumission : « Il est le très humble « serviteur de la Compagnie ; il ne permettra pas qu'on « représente dans sa maison, devant dix personnes, une « pièce pleine de morale et de vertu, si cela déplaît à la « Compagnie (1) ».

VOLTAIRE A LAUSANNE. — Son parti était sans doute déjà pris, et il était résolu à s'absenter de cette cité pédante et intolérante, jusqu'à ce qu'il s'y fût rendu inattaquable par le poids de ses amitiés. Il alla donc passer l'hiver à Lausanne, sous prétexte que le climat y était beaucoup plus doux qu'à Genève, mais probablement parce qu'il s'y sentait lui-même plus en harmonie avec l'esprit des habitants. Le 16 décembre 1755,il était à Monrion, et avait chez lui « presque tout Lausanne. » Il se réjouissait là, à l'abri du vent du nord. « J'y suis « bien chaudement; MM. de Lausanne viennent dîner « avec moi, le reste du temps m'appartient. Ma maison « est simple et propre, j'y fais bonne chère. » Il écrit au pasteur Bertrand (de Berne) : « Je ne dois penser « qu'à vivre obscur et tranquille, et à mourir avec con- « fiance dans la bonté infinie de notre commun maître, « dont vous parlez si noblement. En vérité, je suis « un peu de votre religion ; je suis indulgent comme « vous, j'aime Dieu et le genre humain, et je ne damne « personne (2). »

LES PASTEURS DE LAUSANNE. — Il était fort content des ministres de Lausanne : « Il en vient quelques-uns

1) *Vie intime de Volt.* p. 55.
(2) *La Vie intime de Voltaire,* p. 119.

« dans mon petit ermitage à Monrion. Ils sont fort « aimables et très instruits. Il faut avouer qu'il y a plus « d'esprit et de connaissances dans cette profession que « dans aucune autre. Il est vrai que je n'entends point « leurs sermons; mais, quand leur conversation ressem- « ble à la vôtre, je vous assure qu'ils me plaisent beau- « coup plus (1). »

Il est vrai pourtant que tous les vœux de Mme Denis, (qu'on ne suppose pas au moins que c'était ceux de Voltaire!) ne sont pas satisfaits. Elle a été « très fâchée qu'on ne bâtît pas un théâtre à Lausanne. » Mais cela ne l'a point « brouillée avec les ministres. » Ils sont si tolérants ! Cependant, parce qu'on a joué *Nanine* à Berne, « pour expier ce crime affreux, on a indiqué un jour « de jeûne. » Rien n'est parfait en ce monde.

Mais ces petites contrariétés n'empêchaient pas M. de Voltaire et son incomparable nièce de jouir à Lausanne de toutes les douceurs de la vie mondaine. Leur « petit ermitage » ne désemplissait pas. Que de visiteurs, de conviés, de compagnons de divertissements dramatiques ! C'était M. de Brenles, celui qui avait attiré Voltaire à Lausanne, et sa famille, dans laquelle le philosophe s'offrait à tenir un nouveau-né sur les fonts de baptême (2); c'était le doyen Polier de Bottens, collaborateur de l'*Encyclopédie* pour les articles de religion; c'était tout un groupe de ministres protestants, derrière lesquels Voltaire se cachera mainte fois pour lancer au catholicisme ses traits les plus acérés ; c'était enfin une société nombreuse de personnes de la meilleure éducation, parmi lesquelles on cite plusieurs jolies

(1) Lettre à M. Vernes, 29 janvier 1756.
(2) *La Vie intime de Voltaire*, p. 119.

femmes et des hommes d'un nom connu, qui avaient servi dans les armées étrangères et fréquenté les cours. (1). Voltaire trouvait là une troupe dramatique trop à son gré pour ne pas l'employer. Il l'instruisit à représenter ses pièces, où il joua souvent son rôle. Un voisin complaisant fit construire sur sa terre de Monrepos un petit théâtre, où l'on arrivait de plain-pied en quittant le salon du philosophe. Voltaire ne se possède plus de joie : « On vient de trente lieues pour nous « entendre. Ensuite on soupe chez moi ; nous avons un « excellent cuisinier; nous mangeons des gelinottes, « des coqs de bruyère, des truites de vingt livres ! » Il célèbre souvent ces gelinottes et ces truites ; mais il parle aussi souvent de ses indigestions. C'est là un article fréquent dans la correspondance du monde élégant du dix-huitième siècle. Voltaire recommande à tous ses amis la sobriété, en faisant la confession de sa gourmandise. Et voilà une des raisons pour lesquelles il est ou se dit toujours mourant.

Le vrai triomphe pour lui était d'attirer à ses représentations théâtrales les ministres de Genève. Il obtint cette satisfaction. Voici en quels termes il invite M. Vernes, pasteur de Genève, à venir voir jouer l'*Enfant prodigue* : « Vous pourriez, mon cher monsieur, en qualité de ministre du Saint Évangile, assister à une pièce « tirée de l'Évangile même, et entendre la parole de « Dieu dans la bouche de madame la marquise de « Gentil, de madame d'Aubonne, et de madame d'Hermenches, qui valent mieux que les trois Madeleines, et « qui sont plus respectables. » Si M. Vernes fut dupe de

(2) *Ibid.*, p. 119, 128.

cette plaisanterie, il ne demandait qu'à l'être. Voltaire écrit une autre fois : «... Nous avons eu douze ministres « du Saint Evangile, avec tous les petits proposants, à « la première représentation (d'une tragédie nouvelle). « Il faut avouer que Lausanne donne d'assez bons « exemples à Genève. »

Cependant les gens sévères remarquaient avec chagrin l'influence malsaine que le philosophe exerçait dans la contrée. Un vieux général écrivait : « L'on m'a « assuré que, depuis que Voltaire s'est niché dans ce « pays, le goût militaire s'est éteint chez tous ceux que « la nécessité n'y force pas : tous ceux qui peuvent s'en « passer vivent dans la plus grande oisiveté, lisent des « romans, font des vers ; il n'y a pas jusqu'aux filles qui « ne parlent en bouts rimés et en chansons (1). » On se croirait à l'hôtel de Rambouillet, ou chez M[lle] de Scudéry.

Voltaire a enfin rencontré ou formé, à Lausanne, la société qui lui convient, une société qui ne vit que pour le plaisir, et qui, apparemment, n'a pas besoin d'autre chose pour subsister. Le travail, les occupations sérieuses, sont faites pour les gueux ou les sots. L'homme véritable, le vrai philosophe, est celui qui ne connaît pas d'autre devoir que celui d'avoir de l'esprit pour son amusement et celui des autres. La société, selon son idéal, n'est que l'école des grâces et des amusements. Tant pis pour qui a le malheur d'avoir autre chose à faire ! Mais au moins que personne ne contrarie le philosophe dans ses plaisirs. Que les trouble-fêtes soient écrasés, et que la vie ne soit qu'un perpétuel car-

(1) *La Vie intime de Voltaire*, p. 136.

naval. Et c'était le plus actif des hommes qui prêchait cette morale, bonne seulement pour les inutiles du genre humain ! Il ne faut pas s'étonner si, non seulement les dévots, mais tous les gens de cœur regardaient cet homme comme dangereux.

Retour aux Délices. — Les visiteurs. — Voltaire se trouvait si bien à Lausanne, qu'il abandonna son « petit ermitage » de Monrion, pour acheter une belle maison rue du Chêne, au bout de la ville. Mais la saison des plaisirs était finie. Le 10 mars (1756), on le trouve de retour aux Délices. Cette maison va devenir un rendez-vous pour la société brillante et pour toutes les personnes curieuses de voir le philosophe en personne.

Le docteur Tronchin. — Nous ne devons pas pourtant oublier que l'attraction exercée par Voltaire se combinait avec celle de son médecin, le docteur Tronchin, qui devint le conseil nécessaire et le sauveur de cette classe de gens qui prétendaient forcer la nature pour multiplier leurs jouissances. Genève, par conséquent, devint un lieu de pèlerinage pour le monde des philosophes et pour celui des énervés, qui souvent n'en faisaient qu'un. Voltaire offrait sa table, Tronchin ses soins aux uns et aux autres. Et souvent, au sortir de cette table délicieuse, on était obligé d'avoir recours au docteur, tout comme le maître de la maison lui-même, et sa grosse nièce, Mme Denis (1).

Parmi les hôtes des Délices, nous citerons d'abord la seconde nièce de Voltaire, Mme de Fontaine, qu'il nous représente comme affligée, ainsi que lui-même, d'une

(1) Voir la *Vie intime de Voltaire*, p. 146.

extrême maigreur et d'un estomac débile, avec une notable gourmandise. L'oncle et ses deux nièces durent plus d'une fois la vie à Tronchin, si l'on veut les en croire.

Passons sur quelques grandes dames, qui ne lui durent guère moins. « Esculape-Tronchin, écrit Voltaire, « nous attire ici toutes les jolies femmes de Paris ; elles « s'en retournent guéries et embellies. »

Mme d'Épinay. — Une des cures les plus célèbres du fameux guérisseur de femmes fut celle de la « véritable philosophe des femmes (1), » comme Voltaire l'appelle sans malice. Mme d'Épinay, par l'effet d'un accident naturel dans la vie qu'elle menait, mais fort contrariant, (à savoir une grossesse inavouable), se crut obligée d'aller consulter l'oracle de Genève. « J'ai actuellement chez moi, écrivait Voltaire (2), Mme d'Epinay, qui vient demander des nerfs à Tronchin. » On connaît toute l'histoire de ce voyage de Genève, et comment les prétendus amis de Jean-Jacques Rousseau, Diderot, Grimm et autres, s'efforcèrent de l'obliger à accompagner Mme d'Épinay, vraisemblablement avec l'espoir de lui faire endosser la responsabilité d'une grossesse dont le pauvre homme se savait bien innocent (3). C'était en ce moment la fable du monde philosophique. Voltaire, qui se souciait des bonnes mœurs comme un poisson d'une pomme, ne vit jamais personne qui lui convînt autant que

(1) Lettre de V. à Mme d'Epinay, sans date, (novembre 1757) : « Madame, quand je vous appelai la *véritable philosophe* des femmes, cela n'empêcha pas que notre docteur ne fût le *véritable philosophe* des hommes. Il s'intitula fort mal à propos *singe de la philosophie*. Plût à Dieu que j'en fusse le singe !. »

(2) A d'Argental, 17 décembre 1757.

(3) V. J.-J. Rousseau, *Confessions*, Part. II, l. IX ; et lettre à Grimm, du 19 octobre 1757.

Mme d'Épinay. C'était, avec de très beaux yeux, la philosophie incarnée : « Il n'y a point là de salmigondis : « cela est philosophe, bien net, bien décidé, bien ferme (1). » Entendez que les opinions de Mme d'Épinay sont très philosophiquement d'accord avec ses mœurs : chez elle, on n'a pas à craindre de ces sots retours de conscience qui troublent tous les plaisirs. Elle sait ce qu'elle fait, elle le veut et n'en rougit jamais. C'est une âme très forte dans l'impudeur parfaite (2). Voltaire lui fit une cour très empressée pendant qu'elle habita Genève : il n'en aurait pas fait davantage pour Ninon de Lenclos en personne, si elle était ressuscitée. Il n'estimait certainement pas la *vertu* de Ninon au-dessus de celle de Mme d'Épinay (3) : c'était à peu près la même chose.

Et tout cela se passait dans le temps même où l'hôte des Délices entretenait une correspondance très active au sujet de la guerre et des négociations engagées avec Frédéric II au sujet de la paix. Mais, pensait-il, il faudra bien que tout ce monde-là finisse par venir dîner dans mon ermitage. En attendant, il y recevait fort bonne compagnie.

VISITE DE PALISSOT. — Parmi les gens de lettres, le premier qui montra à ses confrères le chemin des Délices fut Palissot, lequel n'était pas encore l'auteur de la comédie des *Philosophes,* mais s'était déjà signalé par des écrits satiriques contre Jean-Jacques Rousseau et contre les Encyclopédistes. Il fut fort gracieusement

(1) Lettre à d'Argental, 17 déc. 1757.

(2) Voir les lettres que Voltaire lui adressa, dans sa correspondance de 1757.

(3) Voir la lettre qu'il lui écrivit de Lausanne, le 26 décembre 1757.

reçu par Voltaire (1), qui lui prodigua encore pendant quelque temps ces cajoleries dont il n'était jamais chiche envers les moindres gens de lettres.

Avec lui se présenta un jeune poète, nommé Patu, qui sut plaire extrêmement au célèbre philosophe, mais qui mourut peu de mois après, au grand regret de Voltaire. Patu écrivit en Angleterre, au fameux comédien Garrick, une lettre pleine d'enthousiasme sur les grâces de l'accueil et de la personne de son hôte (2). Cette lettre contribua peut-être à l'empressement des Anglais pour visiter la séduisante retraite d'un homme qu'ils avaient toujours admiré plus peut-être que ses compatriotes, et non sans cause : car il les vantait sans cesse aux dépens des Français.

D'ALEMBERT. — La visite de Palissot fut bientôt suivie de celle de D'Alembert. Ce grand géomètre, qui fut en même temps un des écrivains les plus ingénieux du XVIIIe siècle, se trouvait en correspondance avec Voltaire au moins depuis le séjour de celui-ci en Prusse. On possède de lui une lettre datée du 20 août 1752 (3), où il recommande au poète, alors favori de Frédéric II, le fameux abbé de Prades, pour qui Diderot s'intéressait passionnément. On sait que Frédéric en fit son

(1) On peut remarquer une lettre de Voltaire à Palissot, datée de Monrion, mai 1757, où ce dernier n'est nullement traité comme un ennemi des philosophes. On sent bien que Voltaire espère le gagner à son parti. — Voir encore des lettres des Délices, 1er déc. 1755, 15 août 1757, etc.

(2) Voir dans Desnoiresterres, *Volt. aux Délices*, p. 158, la lettre de Patu à Garrick.

(3) Voir la *Correspondance de D'Alembert avec Voltaire*, dans les *Œuvres de D'Alembert*, (Belin, 1822), t. V, p. 46. — Nous ne parlons pas d'une prétendue lettre de *D'Al. à V.*, datée du 1er mars 1744, (même volume, p. 468) et qui paraît bien apocryphe. (Voir Desnoiresterres, *Volt. aux Délices*, p. 160).

lecteur, parce qu'il avait fui la France par suite de la condamnation de sa thèse de Sorbonne. Ce philosophe revêtu de l'habit ecclésiastique ne pouvait manquer d'être bien accueilli par le Salomon du Nord ; c'était comme un représentant de la confrérie des Encyclopédistes à la cour de l'Incrédulité.

Depuis ce temps, Voltaire ne cessa de correspondre avec le second chef de l'armée de l'*Encyclopédie*. Tout lui plut chez D'Alembert, non seulement les compliments enthousiastes qu'il en recevait, mais une singulière ressemblance et parenté d'esprit. Plus incrédule, plus tranchant, (à titre de géomètre et de physicien), que Voltaire lui-même ; plus inaccessible que lui à toute transaction avec les préjugés et les puissances qu'il a pris en haine, D'Alembert n'eut pas moins de malice que lui la plume à la main, ni moins d'adresse pour porter, sans se déclarer, des coups mortels aux doctrines ennemies. Mais ce qui, chez Voltaire, faisait supporter et même admirer les blessures qu'il se plaisait à infliger à ses adversaires, c'était la grâce inimitable de la plaisanterie, une gaieté de génie, et un naturel passionné ; ensemble dont nul écrivain peut-être n'a donné l'idée ni avant lui ni après. On ne sait jamais, en le lisant, si ce qui domine en lui est la méchanceté ou la bonne humeur, le bon sens ou l'entraînement bouffon. D'Alembert n'a ni les faiblesses de caractère, ni la souplesse féline et la fertilité d'invention qui étonne chez son maître en philosophie et en satire. Il est gai, mais froid ; piquant, mais très avisé. Il s'amuse assurément beaucoup des malices de sa plume, mais il amuse moins le lecteur. Il frappe si habilement que tous ses coups portent ; mais il ne paraît pas un virtuose en concep-

tions satiriques ; les incrédules mêmes le trouvent plus méchant et plus adroit qu'agréable. Enfin, son habileté même à blesser ne donne pas bonne opinion de son caractère. Quand on le compare à Voltaire, on sent que celui-ci est un terrible escrimeur, mais qui frappe avec passion ; et l'autre fait songer à ces fameux spadassins de l'ancien temps qui, à prix débattu, donnaient des coups de stylet si tranquillement, qu'ils n'enfonçaient pas d'une ligne plus qu'ils n'avaient résolu. C'est pourquoi D'Alembert paraît à bien des gens plus haïssable que Voltaire. Il y a toujours émulation entre eux ; mais l'un semble le capitaine, et l'autre seulement le lieutenant. Il faut dire cependant, pour ne rien omettre, que D'Alembert est plus sincère que son chef, qu'il n'a jamais dégradé son caractère par des tromperies et des actes d'hypocrisie bouffonne ; qu'il a su vivre indépendant au sein de la pauvreté, qu'il a refusé les libéralités des princes, dont Voltaire se fit le courtisan. Si les qualités morales et la concordance de la vie avec les principes sont des parties nécessaires pour acquérir le titre de philosophe, D'Alembert est beaucoup plus philosophe que Voltaire. Mais quand ils s'entretiennent familièrement, par correspondance, ils ont bien l'air tous deux d'écoliers espiègles, qui s'amusent prodigieusement de leurs idées bouffonnes, de leurs affectations d'impiété et du cynisme même de leurs badinages. Si ces deux plumes avaient été des glaives ou des machines d'artillerie, elles n'auraient rien laissé subsister de tout ce qui ne professait pas une soumission passionnée pour ce qu'on appelle, dans le parti encyclopédique, la *raison*, c'est-à-dire, la manière de penser de Voltaire, D'Alembert, Diderot, d'une secte en un mot, aussi into-

lérante que pourrait l'être une église qui se serait fondée par la foi, par la souffrance, par le sang et les larmes.

GUERRE A L'INFAME. — Le mot d'ordre adopté entre les adeptes, *Écrasons l'infâme* (*écr. l'inf.*), est une menace presque furieuse contre un ennemi qu'il ne serait pas aisé ni simple de définir. *L'Infâme*, en somme, c'est tout ce qui fait obstacle aux desseins du parti philosophique, les croyances, aussi bien que les puissances qui travaillent timidement à se défendre contre une invasion de destructeurs d'un nouveau genre. Les Encyclopédistes n'hésitent pas à dire : « Cette invasion est celle de la raison. » Mais qu'est-ce que cette raison, si ce n'est pas, au moins le plus souvent, le contraire des opinions et traditions séculaires du genre humain ? Faut-il donc admettre qu'avant les Voltaire et les D'Alembert, le genre humain n'a fait que déraisonner ? Est-on forcé de confesser que, jusqu'à ce moment-là, il n'avait existé que des bêtes ; et qu'en définitive la Raison est sortie hier miraculeusement des cervelles d'un certain nombre de philosophes issus de cette lignée de bêtes, par une nouvelle bizarrerie de la nature ?

D'ALEMBERT AUX DÉLICES. — La visite de D'Alembert aux Délices (1) amena des conséquences importantes dans l'histoire des lettres, par rapport à l'*Encyclopédie* et à la cité de Genève, et enfin aux progrès du parti philosophique.

Voltaire n'avait cessé de s'intéresser à l'*Encyclo-*

(1) Août 1756. Voir les lettres de D'Alembert, 28 juillet 1756, de Voltaire, 18 août 1756.

*pédie*, non-seulement par des encouragements et des conseils, mais encore par une collaboration, tantôt de sa propre plume, tantôt de ses amis de Lausanne, et en particulier du pasteur principal, Polier de Bottens : les articles de cet auteur étaient expédiés à D'Alembert par Voltaire, qui sans doute y contribuait plus qu'il ne le dit. Il fut donc charmé de posséder chez lui, en personne, l'un des deux principaux ouvriers de la grande entreprise, celui qu'il appelle « l'*encyclopède* D'Alembert (1) ». Il le mit en relations avec tout ce qu'il connaissait, à Genève, de ministres protestants très coulants sur l'orthodoxie, c'est-à-dire plus ou moins gagnés aux sentiments de Voltaire lui-même (2). Il lui communiqua son désir passionné d'établir à Genève un théâtre permanent, et de conquérir la cité de Calvin à l'art dramatique (3). Le résultat de ces entretiens fut l'article *Genève*, inséré par D'Alembert dans le tome VII de l'*Encyclopédie*, qui parut à la fin de novembre 1757, et qui donna naissance à une importante polémique.

L'ARTICLE GENÈVE DANS L'ENCYCLOPÉDIE. — Dans cet article, D'Alembert se proposait deux objets principaux : l'un de répandre son sentiment sur l'état religieux de Genève ; l'autre, de recommander l'établissement d'un théâtre dans cette ville. On peut bien croire que, sur ces deux points, il était l'organe de Voltaire.

LES PASTEURS DE GENÈVE. — Quant au premier point, il vante la tolérance religieuse qui régnait à Genève,

(1) L. à Thiériot, du 9 août 1756.
(2) *La Vie intime de Voltaire*, p. 165-suiv.
(3) On peut lire sur ce sujet Léon FONTAINE : *Lettre de J.-J. Rousseau à D'Alembert sur les spectacles*, Introduction.

pour l'opposer malicieusement à l'intolérance des pays catholiques, c'est-à-dire, de son propre pays. La raison qu'il donne de cette tolérance est bonne à noter, c'est qu'à Genève on est à peu près indifférent sur le dogme, la croyance étant réduite à si peu de chose, que les incrédules n'y peuvent guère différer des croyants. C'est ce que d'Alembert veut faire prendre pour un éloge de l'esprit de la cité et de ses ministres. et comme une preuve de l'empire que la raison a gagné sur eux : « On se plaint moins à Genève qu'ailleurs des progrès « de l'incrédulité, ce qui ne doit pas surprendre : la re- « ligion y est presque réduite à l'adoration d'un seul « Dieu, du moins chez presque tout ce qui n'est pas « peuple : le respect pour Jésus-Christ et pour les « Écritures est peut-être la seule chose qui distingue « d'un pur déisme le christianisme de Genève. »

Ainsi, au dire de D'Alembert, la cité de Calvin n'était guère éloignée de la religion de Voltaire que par l'intervalle qui sépare le déisme pur du socinianisme. Si cette appréciation était exacte, que faisaient donc à Genève les ministres, avec l'approbation de tout ce qui n'était pas *peuple*? Leur fonction était donc de prêcher l'incrédulité ? Quant aux pasteurs, « plusieurs ne « croient plus la divinité de Jésus-Christ, dont Calvin « leur chef était si zélé défenseur, et pour laquelle il « fit brûler Servet... L'enfer, un des points principaux « de notre croyance » (de la croyance de qui, ô honnête D'Alembert ?) « n'en est pas un aujourd'hui pour « plusieurs ministres de Genève... Ils expliquent le « moins mal qu'ils peuvent les passages formels de l'É- « criture qui sont contraires à leur opinion, prétendant « qu'il ne faut jamais prendre à la lettre dans les livres

« saints tout ce qui paraît blesser l'humanité et la rai-
« son... Pour tout dire en un mot, plusieurs pasteurs
« de Genève n'ont d'autre religion qu'un socinianisme
« parfait, rejetant tout ce qu'on appelle mystères, et
« s'imaginant que le premier principe d'une religion
« véritable est de ne rien proposer à croire qui heurte
« la raison : aussi, quand on les presse sur la nécessité
« de la révélation, ce dogme si essentiel du christia-
« nisme, plusieurs y substituent le terme *d'utilité* (1), qui
« leur paraît plus doux : en cela, s'ils ne sont pas ortho-
« doxes, ils sont au moins conséquents à leurs princi-
« pes. »

« Un clergé qui pense ainsi doit être tolérant, et l'est
« en effet assez pour n'être pas regardé de bon œil par
« les ministres des autres églises réformées. »

Nous ne saurions dire si c'était de bonne foi que D'Alembert prétendait avoir fait l'éloge de l'esprit des ministres de Genève ; mais il n'était pas assez simple pour ne pas s'apercevoir qu'il les accusait implicitement de mensonge et d'hypocrisie, puisqu'ils ne déclaraient pas au peuple que la foi de Calvin, dont ils vivaient, leur paraissait une absurdité. Un éloge de ce genre, équivoque et perfide, était bien digne de D'Alembert ou de Voltaire ; mais on ne devait pas supposer qu'il serait accepté sans protestation par ceux qui en étaient l'objet. Aussi ne le fut-il pas. L'auteur de l'article *Genève* pouvait bien vanter leurs mœurs, leur esprit pacifique, et leur soumission aux lois. Toutes ces louanges furent prises pour ce qu'elles étaient, des épigrammes à l'adresse du clergé français. Mais le reproche latent d'hy-

(1) Ceci était une allusion textuelle à un *catéchisme* rédigé par le professeur de théologie Vernet, (Voir *La vie intime de Voltaire*, p. 175.)

pocrisie et d'imposture empoisonnait au fond tous ces hommages rendus au clergé génevois, et devait provoquer au moins une réplique.

Le théatre.—Sur le second point, qui tenait peut-être plus encore au cœur de Voltaire que le premier, D'Alembert n'est vraisemblablement, sauf restriction, que l'écho de Voltaire lui-même. On a même supposé que celui-ci était l'auteur de ces passages, quoique le style répugne à cette hypothèse (1). Mais on ne peut douter qu'il aurait souscrit presque à tout ce qu'écrivait son ami.

« On ne souffre point à Genève de comédie, écrit l'au-« teur ; ce n'est pas qu'on y désapprouve les spectacles « en eux-mêmes, mais on craint, dit-on, le goût de pa-« rure, de dissipation et de libertinage, que les troupes « de comédiens répandent parmi la jeunesse. Cependant « ne serait-il pas possible de remédier à cet inconvé-« nient par des lois sévères et bien exécutées sur la « conduite des comédiens ? Par ce moyen, Genève aurait « des spectacles et des mœurs, et jouirait de l'avantage « des uns et des autres : les représentations théâtrales « formeraient le goût des citoyens, et leur donneraient « une finesse de tact, une délicatesse de sentiment qu'il « est très difficile d'acquérir sans ce secours. La littéra-« ture en profiterait, sans que le libertinage fît des « progrès, et Genève réunirait à la sagesse de Lacédé-« mone la politesse d'Athènes. »

L'auteur s'élève contre « le préjugé barbare » qui déconsidère la profession de comédien, et rêve déjà, sous l'empire de bonnes lois, la constitution à Genève d'une troupe de comédiens qui serviraient de modèles, même

(1) Voir Léon Fontaine, *op. cit.*, Introduction, p. 24-25.

pour la « régularité de la conduite », à tous les autres citoyens, et aux comédiens des autres nations.

Il est permis de douter que Voltaire ait jamais désiré, chez les comédiens, tous ces genres de perfection, et qu'il ait souhaité d'en faire des modèles des mœurs, à moins que ce ne fût des mœurs qu'il aimait exclusivement, et qu'on n'appelle pas, en général, les bonnes. A-t-il jamais, d'autre part, souhaité que la personne des comédiens fût assujettie à des lois spéciales, telles surtout que Genève en aurait pu imaginer pour régler leurs mœurs ? Il n'était pas tant ennemi de la liberté des gens, ni tant épris de l'ingérence du législateur dans la vie privée des citoyens. Le rêve que nous venons d'exposer est bien conforme au tour d'esprit des Encyclopédistes, mais non à celui de Voltaire. La seule idée qui pouvait lui plaire en ceci, était celle de réhabiliter la profession de comédien, et d'exalter les mérites d'une classe d'artistes dont il ne pouvait se passer, et qu'il se piquait de combler de bienfaits, tout en se plaignant bien souvent de leurs procédés envers lui. Donc, il ne se fût point avisé de fonder, sous la tutelle de l'État, une sorte de couvent d'acteurs et d'actrices, pour édifier les rigoristes génevois ; mais il était bien aise que l'on glorifiât la profession des comédiens.

Quant à croire que les spectacles « en eux-mêmes » ne fussent pas l'objet de la réprobation des ministres calvinistes, c'est ce qu'assurément il ne pouvait faire, se trouvant trop bien instruit par les censures dont il avait été l'objet, lorsqu'il fit représenter, en petit comité, des pièces qu'il donnait pour des leçons de vertu et de grandeur d'âme. Ainsi point de doute pour lui : c'était les spectacles, en tant que spectacles, qui se trouvaient,

sans restriction, proscrits de Genève. S'il avait eu besoin d'être éclairé sur ce sujet, il n'aurait pas tardé l'être : car l'exposition complète et pathétique de la doctrine parut bientôt, en réponse à l'article de D'Alembert.

LETTRE DE J.-J. ROUSSEAU SUR LES SPECTACLES.— Le fameux « citoyen de Genève », qui avait décliné l'invitation du seigneur des Délices, et qui semblait faire le mort dans sa retraite de Montmorenci, quoiqu'il fût un des collaborateurs assidus de l'Encyclopédie (1), se réveilla en lisant l'article *Genève* dans ce grand Dictionnaire. Touché des éloges décernés à sa patrie par l'auteur de l'article, il fut arrêté par les deux points que nous avons signalés, l'appréciation des doctrines religieuses des ministres génevois, et le conseil d'établir à Genève un théâtre régulier. Il crut de son devoir de protester ; et sans retard il se mit à l'œuvre, écrivant, s'il faut l'en croire, au courant de la plume, dans un donjon ouvert à tous les vents, où il n'avait, en plein hiver, pour se réchauffer, « que le feu de son cœur. »... « Mes compatriotes, dit-il (2), n'ont pas besoin de mes « conseils, je le sais bien ; mais moi j'ai besoin de « m'honorer en montrant que je pense comme eux sur « nos maximes. » Cette *Préface* est datée de Montmorenci, 20 mars 1758.

*La lettre de J.-J. Rousseau, citoyen de Genève, à M. D'Alembert*, est au fond, et dans son inspiration principale, un manifeste anti-voltairien. Si l'auteur ne rencontre pas toujours l'expression exacte dans ses insinua-

(1) Voir la *Préface* de sa *Lettre sur les spectacles*, éd. de M. Léon Fontaine, p. 106.
(2) Préface.

tions et ses imputations, il ne se trompe pas en croyant deviner d'où partent les coups. Il sent parfaitement l'artifice qui a pour objet de discréditer la foi des ministres en louant leur tolérance, et de transformer les mœurs génevoises, sous couleur de les polir. au moyen des représentations dramatiques. Il voit clairement qu'il s'agit de détruire à la fois les croyances et l'austérité des mœurs dans la petite république ; et il sait bien quel est l'homme qui ne rêve autre chose, et qui a déjà fort avancé l'exécution de ses desseins. Voilà pourquoi, se faisant l'apôtre des *maximes* qu'il croit essentielles à la conservation de sa patrie, il prend un ton de censeur et de Caton, qui ne serait guère supportable chez lui, si l'on ne sentait qu'un patriotisme sincère le met en alarme, et non sans juste cause. Il est évident que Voltaire et D'Alembert conspiraient contre l'esprit de la république génevoise. Rousseau n'avait peut-être pas tort de croire que l'intégrité de l'État n'était point séparable des principes qui l'avaient régi depuis le temps de Calvin ; que la *parvulissime* république (tant raillée par Voltaire) n'aurait guère subsisté, entre trois grandes puissances, si l'amour de la liberté et l'héroïsme civique n'y avaient été entretenus par le zèle religieux, la vie modeste et la sévérité des mœurs. Les philosophes épicuriens, dont Rousseau combattait l'influence, auraient voulu faire de Genève un centre de plaisirs. Rousseau croyait, vraisemblablement avec raison, qu'une ville de plaisirs ne saurait demeurer longtemps une ville libre.

Et c'est pourquoi, d'accord avec ses concitoyens, il aurait voulu entretenir les habitudes de modestie, de travail, d'exercices militaires, qui lui paraissaient la sauvegarde de Genève. Voltaire se serait bien moqué

que Genève fût, une fois de plus, escaladée par les soldats du duc de Savoie, ou par d'autres ; mais il était naturel que Rousseau, sur ce point, pensât tout autrement que lui.

Défense des ministres génevois. — Il répond d'abord à D'Alembert sur le premier point, à savoir « la doctrine des ministres génevois en matière de foi. »

« Vous avez, dit-il, fait de ce corps respectable un « éloge très beau, très vrai, très propre à eux seuls « dans tous les clergés du monde..., en montrant qu'ils « aiment la philosophie, et ne craignent pas l'œil du phi- « losophe. Mais, Monsieur, quand on veut honorer « les gens, il faut que ce soit à leur manière et non pas « à la nôtre... »

Faisant allusion au socinianisme que l'auteur de l'article impute à ces ministres : « De pareilles imputations, « ajoute-t-il, rarement sans conséquence pour des « laïques, ne le sont jamais pour des théologiens. Je ne « vois pas où l'on peut prendre [des autorités] pour « prouver que les sentiments qu'un corps professe et « sur lesquels il se conduit, ne sont pas les siens... Je ne « prétends pas juger ni blâmer la doctrine que vous « leur imputez ; je dis seulement qu'on n'a nul droit de « la leur imputer, à moins qu'ils ne la reconnaissent, « et j'ajoute qu'elle ne ressemble en rien à celle dont ils « nous instruisent. »

Le débat, sur ce point, se trouvait donc réduit à une question de fait. Les ministres de Genève étaient-ils, oui ou non, sociniens ; et comment D'Alembert était-il autorisé à leur attribuer cette doctrine ?

La Compagnie des pasteurs s'émut (1). On s'avisa d'a-

(1) Desnoiresterres, *Volt. aux Délices*, p. 174.

bord de demander une rétractation à l'auteur de l'article, et ce fut le docteur Tronchin qui lui écrivit à ce sujet. Mais D'Alembert éluda cette requête très courtoise (1). On mit en avant la proposition de s'adresser au gouvernement français pour obtenir satisfaction. Voltaire encourageait vivement D'Alembert à ne faire aucune concession (2), et se raillait avec lui des efforts impuissants des ministres génevois.

Ceux-ci se résolurent enfin à rédiger une déclaration officielle de leurs sentiments. Mais ils ne parvinrent pas à faire une profession de foi qui donnât un démenti catégorique aux assertions assez bien fondées du malin philosophe. Ils se virent réduits à employer, pour définir leur croyance, des termes atténués et enveloppés, qui donnaient prise à leurs adversaires, et qui prêtèrent aux railleries impitoyables de Voltaire et de son complice. Rousseau, dans une note de sa *Lettre sur les spectacles*, prétend que cette déclaration a été reçue par le public « avec applaudissement. » La vérité est que les ministres biaisèrent quelque peu, et que la victoire parut demeurer aux philosophes. Ce fut donc un succès remporté par Voltaire sur l'église de Genève. Elle demeura convaincue, par les termes mêmes de sa déclaration, de n'oser affirmer dogmatiquement ni l'éternité des peines de l'enfer, ni la nécessité de la révélation, ni

(1) Voir, sur ce point, une correspondance très-intéressante, insérée dans la *Vie intime de Voltaire*, p. 173 et suiv.

(2) Il écrivait aussi à Diderot : « On vous engage aussi à demander une rétractation à M. D'Alembert. Il se déshonorerait à jamais, lui et le dictionnaire... On touche à une grande révolution dans l'esprit humain, et on vous en a, Monsieur, la principale obligation. L'article dont on fait semblant de se plaindre, est un coup important dont il ne faut pas perdre le fruit. Il démasque les ennemis de l'Église, et c'est beaucoup; il les force ou à s'avilir en reniant leur créance, ou à convenir tacitement qu'on ne les a pas calomniés. »

celle de croire tous les mystères, ni même la divinité de Jésus-Christ (1). Non que, sur aucun de ces points, elle abandonnât la foi de Calvin ou celle des autres églises protestantes. Au contraire, elle affirmait, sur tous les points mentionnés, son attachement à la doctrine réputée orthodoxe dans les églises avec lesquelles elle était en communion. Mais cela était un peu vague ; sa prudence même, dans la déclaration de ses croyances, favorisait la malice de ses adversaires, qui mirent la Compagnie au défi de dire plus qu'elle ne voulait dire, et par là se donnèrent au moins l'apparence de la victoire. Il y avait d'ailleurs quelques dissentiments dans le corps des pasteurs, et nos philosophes ne manquèrent pas l'occasion d'en tirer un parti même abusif. Enfin Voltaire réussit à faire passer, aux yeux des gens légers, l'église de Genève pour ce qu'il avait besoin qu'elle fût, pour irrésolue et peu sincère. Cela suffisait à ses desseins (2).

La question des Spectacles.— L'objet principal de la *Lettre* de J.-J. Rousseau *à D'Alembert* était de justifier l'exclusion donnée par la cité de Genève aux plaisirs du théâtre, et par conséquent de réfuter à fond sur ce point les sentiments de Voltaire et les propositions de D'Alembert. La thèse n'était pas exempte de difficulté. Non

(1) D'Alembert écrit à Voltaire (28 janvier 1758) : « Proposez-leur à signer cette profession de foi de deux lignes : « Je soussigné crois, comme article « de foi, que les peines de l'enfer sont éternelles, et que Jésus-Christ est Dieu, « égal en tout à son Père » ; vous verrez les pharisiens aux prises avec les « saducéens, et nous aurons les rieurs pour nous. »

(2) Voir dans les *Œuvres complètes de D'Alembert* (Paris, Belin, 1822), t. IV, p. 423 et suivantes, la Déclaration *de la Compagnie des Pasteurs*, du 10 février 1758, avec les notes et observations qu'y ont ajoutées D'Alembert et d'autres (?) critiques. Voir aussi la correspondance de Voltaire et de D'Alembert à la même époque.

seulement Rousseau se mettait en opposition avec le goût général du public lettré pour le théâtre ; mais encore il s'attendait à blesser, derrière D'Alembert, Voltaire lui-même, dont il n'avait nulle envie de se faire un ennemi déclaré. A l'égard de ce maître vivant de la scène française, il prit ses précautions : il eut soin de tempérer, par de brillants éloges à l'adresse de l'auteur de *Mahomet* et de tant d'autres ouvrages dramatiques, la censure générale du théâtre. Mais, à cela près, il soutint la doctrine la plus austère qu'on pût opposer aux idolâtres des représentations tragiques et comiques, et il y apporta toute la force de son génie et de son éloquence. Le public ne vit pas sans étonnement renouveler, au milieu du siècle de la philosophie, et par un écrivain connu comme auteur dramatique, au moins autant que comme philosophe, la guerre déclarée, soutenue au XVIIe siècle contre le théâtre par Bossuet, par le prince de Conti, et en général par les rigoristes de la foi catholique. C'était une morale janséniste, ou au moins stoïque ; disons, (si l'on aime mieux ce qualificatif), une morale calviniste, que l'auteur du *Devin de Village* développait, pour venir au secours du gouvernement génevois compromis par l'habile tactique de Voltaire.

Se plaçant au point de vue dominant de l'intérêt des mœurs, Rousseau examinait si la comédie, en général, contribue et peut contribuer à l'amélioration des hommes ; et si, en particulier, elle pouvait n'être pas nuisible aux mœurs de Genève (1). Son argumentation et ses

(1) On peut remarquer que le docteur Tronchin lui-même était bien d'accord sur ce point avec Rousseau et ses compatriotes. Car voulant prévenir, en 1759, l'établissement d'une troupe théâtrale aux portes de Genève, il écrit

analyses, tantôt très pénétrantes et très fortes, tantôt singulières et même paradoxales, plutôt que solides ; ses exemples, choisis hardiment dans les chefs-d'œuvre du théâtre français du siècle précédent et du présent, quelquefois dans les ouvrages applaudis du second ordre ; ses observations ingénieuses et souvent piquantes, peut-être misanthropiques, sur les effets produits dans les cœurs par les sentiments étalés au théâtre ; ses considérations sur le trouble apporté dans la vie d'un peuple laborieux par ces sortes de fêtes quotidiennes ; ses remarques sur les acteurs et particulièrement sur les actrices ; ses digressions sur le naturel des femmes en général ; tout tendait à prouver que le théâtre ne remédie en rien aux vices ou aux faiblesses de la nature humaine, mais plutôt les aggrave en faisant illusion sur la vanité des bons sentiments qu'il peut produire ; et que, par la peinture séduisante des passions, il excite des émotions ou des tentations contraires au bon état des consciences et de la société. Si la vertu et l'incorruptibilité des mœurs sont les objets auxquels le législateur doit rapporter toutes ses pensées, on peut estimer qu'un gouvernement austère n'a pas grand parti à tirer du théâtre, parce que la scène, même quand elle représente le bien, ne l'enseigne pas d'une manière très efficace.

Quelques réformateurs, il est vrai, ont cru qu'elle peut devenir une école de morale, et prêcher tous les sentiments louables : Diderot était certainement de cet

à Mme de Marsan, gouvernante des Enfants de France : » Ma patrie, Madame, « a heureusement pour elle encore des mœurs, et c'est tout ce qu'elle a. Ses « mœurs tiennent peut-être à sa constitution ; mais son bonheur tient à ses « mœurs, dont la conservation est sans doute ce qu'elle a de plus précieux. » (Lettre du 21 avril 1759, dans *La Vie intime de Voltaire*, p. 247.

avis, et crut avoir démontré le fait par l'exemple du *Père de famille* et du *Fils naturel.* Mais, dans la pratique, les effets de ce genre sont contestables, et le bien que peut produire le théâtre est toujours très mélangé, et de nature surtout imaginaire. Rousseau avait donc la partie belle contre ceux de ses adversaires qui exaltaient le fruit moral des représentations dramatiques. Ils auraient dû, pour ne pas sortir de la vérité, considérer simplement le théâtre comme un lieu de plaisir ou de divertissement, et les œuvres qu'il expose, comme des œuvres d'art, qui n'ont point d'autre utilité que la poésie, la peinture et la musique, et qui servent à cultiver l'esprit, comme tous les travaux des Muses, sans viser directement à rendre les hommes meilleurs. Encore faudrait-il savoir si le théâtre n'a pas des séductions qui lui sont propres, et s'il n'émeut pas le cœur et les sens d'une façon qui peut, en bien des cas, inquiéter les moralistes rigides. Là est véritablement le point délicat, que beaucoup évitent de toucher, parce qu'ils savent bien à quoi s'en tenir ; et Voltaire comptait assurément, pour assurer son triomphe, sur certaines émotions dont il ne parlait pas : il voulait séduire un peuple, et non l'éclairer. Rousseau le devine bien, et c'est pourquoi il s'efforce d'éloigner ses concitoyens du grand séducteur. Il consent bien à offrir les plaisirs du théâtre à un monde d'oisifs, tel que celui de Paris; mais non à un peuple de gens laborieux, économes et simples, comme il conçoit ceux de son pays. Il craint pour eux l'attrait du plaisir, les habitudes de dépense et d'oisiveté; et ses craintes ne sont certainement pas chimériques. Dira-t-on qu'il a tort; qu'il devrait laisser ses concitoyens aller tout d'un flot vers Voltaire ? Alors on

est du parti du séducteur, et l'on ressemble à celui qui, entendant crier *au feu*, disait tranquillement : « Eh bien, laissez le feu brûler : c'est un beau spectacle. »

Réponse de D'Alembert. — D'Alembert répondit à Rousseau par une lettre ingénieuse et piquante, où il persiflait supérieurement le « citoyen de Genève, » et se gardait bien d'envisager sérieusement la question par son côté moral.

Les pasteurs de Genève sentirent qu'ils avaient de toutes parts les rieurs contre eux. C'en était fait de la discipline de Calvin, comme de sa foi. En acceptant Voltaire sur son territoire, la république de Genève y avait reçu un poison mortel. Elle s'était crue plus sage que le gouvernement français : il ne lui restait plus qu'à payer son erreur. Il fallait que cet homme envahissant se rendît maître partout où il était toléré, et y détruisît tout ce qui le gênait ou lui déplaisait. Il n'y avait pas de puissance humaine capable de tenir contre lui, quand il avait résolu de la ruiner dans l'opinion publique. Il fallait que ses passions fussent satisfaites et malheur à quiconque essayait d'y mettre obstacle !

Acquisition de Ferney. — Cependant il n'était pas sans appréhensions sur les effets causés par la querelle des spectacles. Il faisait quelques absences, et s'en allait jouer la comédie à Lausanne ; mais il savait qu'à Genève la lettre de Rousseau avait produit beaucoup d'émotion ; et en attendant qu'elle amenât des conséquences qu'on ne pouvait encore calculer, il jugea prudent de s'assurer une installation hors du territoire de la République. C'est ce qui détermina l'achat de Ferney.

..... « Il m'a fallu absolument être seigneur de Ferney

« et de Tournay, écrit-il à Tronchin (de Lyon), parce « qu'il arrivera infailliblement que les prêtres de Baal, « dans trente ou quarante ans d'ici, voudront me faire « brûler comme Servet et Antoine, et que je veux être « en état de les faire pendre aux créneaux de mes châ- « teaux. J'aime fort les pays libres, mais j'aime encore « mieux être le maître chez moi (1). »

« J'ai acheté, (écrit-il encore), moitié sur le territoire « de France, moitié sur celui de Genève, un domaine « assez agréable, dans le plus bel aspect de la na- « ture (2). »

Installation a Ferney. — Il fit une entrée seigneuriale dans son domaine le 24 décembre 1758 (3), et aussitôt s'occupa d'exercer avec éclat tous ses droits de seigneur, et en même temps de faire valoir ses terres en agriculteur de premier ordre.

Les aventures de l'Encyclopédie. — Pour achever de signaler les conséquences de l'article fameux de D'Alembert, il faut dire encore un mot de l'*Encyclopédie*. L'article *Genève* avait fait grand bruit en France, comme en Suisse. Le clergé français et ses amis sentirent bien que les éloges adressés aux ministres de Genève étaient autant de traits lancés contre lui. Les sujets de mécontentement s'amassaient contre l'*Encyclopédie*. Des grondements précurseurs de l'orage se faisaient entendre. D'Alembert éprouvait des dégoûts et prévoyait pis encore. Il avait envie d'abandonner cet ouvrage, qui lui imposait tant de travail et lui causait beaucoup de déplaisir.

(1) *La Vie intime de Voltaire*, p. 209.
(2) Lettre à M. Pilavoine, 25 septembre 1758.
(3) *La Vie intime de Voltaire*, p. 216.

Voltaire n'en était que plus ardent à pousser cette entreprise, dont il mesurait le succès sur le mécontentement et les alarmes de ses ennemis. Il allait au-devant des vœux des deux principaux auteurs du Dictionnaire encyclopédique ; il offrait d'écrire des articles sur tous les mots dont on voudrait le charger, et il s'acquittait de cette besogne avec sa diligence accoutumée. Il ne prétendait qu'à servir comme manœuvre, comme garçon dans ce grand édifice. « Je vous répète que je « mettrai toujours avec grand plaisir des grains de « sable à votre pyramide. » Mais aussi ne supporte-t-il pas que D'Alembert parle de se retirer de l'affaire : « Mais ne l'abandonnez donc pas, ne faites donc pas ce « que vos ridicules ennemis voulaient ; ne leur donnez « pas cet impertinent triomphe (1). »

D'Alembert est indigné de voir l'*Encyclopédie* et ses auteurs attaqués, avec l'approbation et les encouragements manifestes du pouvoir, dans des articles du *Journal de Trévoux*, dans des pamphlets et des libelles violents et injurieux (2). Il en est scandalisé et offensé, comme si c'eût été un attentat monstrueux, que les puissances attaquées dans l'*Encyclopédie* cherchassent à se défendre par la plume contre des outrages perfides, commis par le même moyen ; comme si le droit de ridiculiser et de dénigrer des opinions était le privilège exclusif du parti dont lui D'Alembert est l'un des chefs ; ou comme si ce groupe d'écrivains était sacro-saint, et

(1) L. de Volt. à D'Alembert, 19 janvier 1758.

(2) D'Alembert à Voltaire, 28 janvier 1758, etc. — Au nombre des écrits publiés contre les Encyclopédistes avec l'appui du gouvernement, il faut mentionner les *Mémoires* sur les *Cacouacs*, par l'avocat Moreau. Le surnom de *Cacouacs* resta aux philosophes pendant quelques années, et ils s'en amusèrent beaucoup.

ne devait attendre, en échange des vérités, ou soi-disant telles, dont il prétend accabler ce qui lui fait obstacle, que de la reconnaissance et des hommages de la part du roi, du clergé et des parlements. Si jamais une église a été intolérante, c'est assurément celle des Encyclopédistes ; elle croit en elle-même d'une telle foi, qu'elle n'admet pas que personne, si ce n'est d'absurdes scélérats, puisse lui résister. Ses adversaires, dont elle ne parle que dans les termes les plus injurieux, sont indignes de toute considération, de toute pitié, de toute justice : il n'y a pas envers eux d'autre devoir que celui de les *écraser* (*écrasons l'infâme* !). D'Alembert dénonce les coupables à Voltaire, et celui-ci se charge de l'écrasement. Le philosophe de Paris envoie à celui de Ferney des listes de proscription, et ce dernier exécute les vengeances communes dans des pamphlets qui seraient souvent atroces, s'ils n'étaient en même temps les plus gais, les plus ingénieux, les plus élégants que le monde ait jamais vus. La malice, portée à ce degré d'excellence, devient une Muse, que les anciens n'ont pas nommée : c'est le sublime dans la méchanceté. On n'avait pas encore reconnu qu'il est possible de porter une grâce presque surhumaine dans l'accomplissement des plus cruelles vengeances. Voltaire a si bien fait, qu'aujourd'hui encore on ose à peine plaider les circonstances atténuantes pour ses victimes, et qu'on s'expose à passer pour un sot et un fanatique, si l'on se permet d'insinuer que ses hautes œuvres ne sont pas toujours des œuvres de justice. Comment s'élever contre tant de force, de gentillesse, de grâce et de génie ? Ne semble-t-il pas qu'un homme qui a tant d'avantages pour lui, doit nécessairement avoir aussi celui de la justice et du

bon sens ; et que des gens aussi haïssables et ridicules que ses adversaires (c'est lui qui les peint ainsi), ne méritent à tout jamais que les sifflets et l'exécration du genre humain ? Ceux que Voltaire a tués, il les a bien enterrés ; et si parfois on s'avise d'exhumer leurs noms, ils ne paraissent à la lumière du jour qu'avec la marque ridicule dont il a su les affubler : ils sont cent fois plus difficiles à réhabiliter que les victimes de l'Inquisition et des jugements les plus barbares dont l'histoire ait gardé le souvenir. Toute sentence humaine passe pour réformable, excepté celles de Voltaire, comme si ce juge-là n'avait jamais failli.

Omer Joly de Fleury. — Cependant, avant qu'on eût éprouvé la puissance formidable des coups portés par cet invincible athlète, on essaya de soutenir la lutte contre lui et contre son parti ; et plus la secte paraissait redoutable, plus on crut devoir la réprimer par tous les moyens dont le pouvoir disposait. Puisque l'*Encyclopédie* était manifestement un engin d'attaque, manié par une sorte d'armée organisée (ce qui devint assez promptement sensible pour tous les gens attentifs) ; il fallait briser la machine pour jouir de la paix. C'est ce que comprit parfaitement un homme qui eut, entre tous, le privilège de s'attirer la haine implacable du redoutable chef du parti philosophique.

Ce petit singe à face de Thersite,

ou, pour l'appeler par son nom, Omer Joly de Fleury, avocat général au Parlement de Paris, prit sur lui de dénoncer au parlement les desseins, et en quelque sorte la conjuration des auteurs de l'*Encyclopédie* (6 février 1759) : « On ne peut, disait-il, « se dissimuler qu'il n'y

« ait un projet conçu, une société formée pour soute-
« nir le matérialisme, pour détruire la religion, pour
« inspirer l'indépendance et nourrir la corruption des
« mœurs. » L'avocat général voyait peut-être les projets plus avancés et plus affreux qu'ils n'étaient ; mais c'est le propre du zèle d'exagérer. Si les Encyclopédistes et les philosophes avaient été admis à plaider leur cause, ils auraient sans doute forcé le ministère public à rabattre quelque chose de ses imputations. Mais le siècle ne comportait pas ces débats contradictoires : il ne s'agissait que de mettre, sans discussion, le pouvoir arbitraire en mouvement. L'*Encyclopédie* subit, au moins en partie, le sort du livre d'Helvétius sur l'*Esprit*, et de plusieurs autres ouvrages, qui furent condamnés aux flammes : les sept volumes du Dictionnaire encyclopédique furent saisis. Le chancelier leur avait déjà retiré son privilège : l'ouvrage paraissait condamné à mourir.

D'Alembert n'y voulait plus travailler ; Voltaire lui-même réclamait les articles qu'il avait envoyés pour le huitième volume. Il prétendait que les auteurs devaient se retirer avec éclat, et attendre que le gouvernement les priât de continuer un ouvrage si utile et si glorieux pour la France, en leur garantissant une honnête liberté. Il s'imaginait qu'on obligerait ainsi le gouvernement à entrer en composition ; il parlait encore de transporter l'entreprise en pays étranger, et se remplissait d'illusions que D'Alembert et Diderot avaient grand' peine à dissiper. Il ne lui était pas encore entré dans l'esprit que le gouvernement du roi ne regarderait jamais comme un malheur l'inachèvement d'un ouvrage qui lui causait tant de soucis ; et que le profit

des connaissances de tout genre développées dans l'*Encyclopédie* paraissait acheté trop cher au prix de la destruction des croyances auxquelles on pensait que la conservation de la société était attachée. Comme les auteurs, et Voltaire tout le premier, tenaient plus encore à renverser cet antique édifice d'opinions qu'à propager des connaissances utiles sur les arts, les métiers, les sciences, et autres objets regardés comme indifférents, il était bien clair que la mésintelligence ne pouvait être dissipée entre le ministère et les philosophes ; et que la guerre durerait aussi longtemps que l'ouvrage dont il s'agissait. Voltaire d'ailleurs espérait bien gagner la victoire en formant un parti formidable par l'union des hommes qui marchaient avec lui. Cette ligue était toujours l'objet d'un de ses premiers vœux.

L'ARMÉE DES ENCYCLOPÉDISTES. — « Voilà, écrit-il au « comte de Tressan (1), le temps où tous les philosophes « devraient se réunir. Les fanatiques et les fripons « forment de gros bataillons, et les philosophes disper- « sés se laissent battre en détail : on les égorge un à un ; « et pendant qu'ils sont sous le couteau, ils se brouil- « lent ensemble, et prêtent des armes à l'ennemi com- « mun. D'Alembert fait bien de quitter, et les autres « font lâchement de continuer. Si vous avez du crédit « sur Diderot et consorts, vous ferez une action de « grand général de les engager à se joindre tous, à « marcher serré, à demander justice, et à ne reprendre « l'ouvrage que quand ils auront obtenu ce qu'on leur « doit, justice et liberté honnête. Il est infâme de tra- « vailler à un tel ouvrage comme on rame aux galères. »

(1). 13 février 1758.

Sur le dernier point, la comparaison manquait de justesse : car l'Encyclopédie n'était pas une des galères du roi, et le prince ne forçait personne à y travailler.

Mme DE POMPADOUR ET LES ÉCRITS BIBLIQUES DE VOLTAIRE. — Qui croirait que, dans ces mêmes années, Voltaire ait dû songer à une proposition de le faire cardinal, venue de la part de la favorite du roi, qui, en un sens, était aussi la sienne ? Cette aventure bizarre n'achève-t-elle pas la singularité du caractère de sa vie ? Le fait semble pourtant vrai : c'est Condorcet qui l'atteste (1) : pourquoi l'aurait-il inventé ? L'infidèle épouse de M. Lenormand d'Etioles se sentait vieillir, et s'en apercevait au refroidissement de son royal amant. Elle essaya de se rapprocher de son mari, qui ne s'y prêta pas. Alors elle s'avisa de se faire dévote, (autant qu'elle pouvait l'être), sans quitter la cour. Elle voulut lire des ouvrages édifiants, mais qui fussent de la main du seul auteur qui convenait à ses goûts. Elle fit donc inviter Voltaire à traduire les *Psaumes* de David. Tel avait été l'exercice de la vieillesse de plusieurs poètes passablement profanes, comme Desportes : on ne doutait pas que l'auteur de la *Henriade* ne dût beaucoup embellir les chants du roi prophète. Ces poésies auraient été imprimées au Louvre ; la vie de la maîtresse du roi serait devenue fort respectable ; et l'auteur de la *Pucelle* aurait été fait prince de l'Eglise. Quoi de mieux combiné pour toutes les parties ; et quelle piquante dérision des choses saintes ! Mais on dut se contenter à moins. Madame de Pompadour devint seulement dame d'honneur de la reine ; le poète se réduisit à mettre en vers à sa façon

(1) *Vie de Voltaire*, éd. Desoer, t. I, p. 44.— Cf. Duc de Broglie, *Voltaire avant la guerre...* p. 190.

*l'Ecclésiaste* et le *Cantique des Cantiques* : c'était bien assez de poésie biblique pour la personne à qui ces ouvrages étaient destinés ; et le *vieux Suisse* préféra sa vie d'ermite, telle qu'il la menait sur les bords du Léman, à l'esclavage des plus hautes dignités ecclésiastiques. Mais ces promesses étaient-elles assez sérieuses pour le tenter ? Rien ne paraît impossible dans ce siècle, qui ne goûtait rien autant que le paradoxe dans l'indécence ; et personne peut-être ne jugea que la pourpre romaine convînt moins aux épaules de Voltaire qu'à celles de M. de Tencin ou de l'abbé de Bernis.

Il y aurait eu quelque chose de plus propre à le flatter que le chapeau de cardinal : c'eût été la liberté de revenir à Paris. Quelqu'un la lui fit espérer ; mais quand il demanda la permission de s'y rendre, seulement pour des affaires urgentes, elle lui fut refusée net par le comte d'Argenson lui-même. Il n'y avait donc pas d'illusions à concevoir sur ce point-là (1).

Quant à ses traductions de livres bibliques, voici ce qu'en dit Condorcet (2) : « Lorsqu'ils parurent, les dé- « vots s'imaginèrent » (les dévots ne se trompaient « peut-être pas beaucoup), « qu'il n'avait voulu que paro- « dier ce qu'il avait traduit, et crièrent au scandale. Ils « n'imaginaient pas que Voltaire avait adouci et purifié « le texte ; que son *Ecclésiaste* était moins matérialiste, « et son *Cantique* moins indécent que l'original sacré. « Ces ouvrages furent donc encore brûlés. »

Poèmes philosophiques de Voltaire ; Candide, etc., — Ici, Condorcet fait allusion au sort d'autres écrits de

(1) Desnoiresterres, *Volt. aux Délices*, p. 202.
(2) *Vie de Voltaire*. p. 44.

Voltaire, qui sont de la même époque, et qui ne brillent pas par les intentions pieuses. Ce sont les poèmes *sur la Loi naturelle*, *sur la Destruction de Lisbonne*, et le roman de *Candide*. Condorcet s'évertue à relever le mérite philosophique de ces ouvrages, et à les disculper des reproches qui leur furent adressés. Ses apologies, fort ingénieuses, et superflues pour les philosophes, n'empêchent pas que la *Loi naturelle* ne soit un poème antichrétien, le *Désastre de Lisbonne* une accusation éloquente contre la Providence, et *Candide* la satire la plus cruelle en même temps que la plus leste qui jamais ait été composée contre la justice divine, contre tous les pouvoirs, contre les hommes en général, et contre la société telle qu'elle est. Que ces ouvrages, et surtout le dernier, soient des chefs-d'œuvre, chacun dans leur genre, qui le conteste ? Mais ce n'était certes pas des œuvres propres à calmer les ressentiments et les inquiétudes que l'auteur inspirait. Ce sont au contraire des œuvres maîtresses dans le genre auquel le nom de Voltaire demeure attaché, de celles qui ne peuvent être goûtées sans réserve que par les esprits qu'on peut appeler proprement voltairiens : c'est le déisme et le pessimisme, avec la malice, dans toute leur puissance ; c'est cet esprit de révolte et de raillerie qui va renverser un monde, et mettre fin à une grande période des opinions et des institutions humaines, en un mot à tout ce qui repose sur la docilité et la croyance, et qui va s'évanouir devant la crititique ou la dérision. C'est justement là ce que Voltaire et ses amis appellent le progrès de la Raison.

Voltaire ingénieur militaire. — Pour ne rien omettre des faits invraisemblables qui mettent la vie et le génie de Voltaire hors de toute comparaison, il faut dire

encore que, pendant la guerre de Sept-ans, il se donna beaucoup de mouvement pour faire adopter une machine de guerre de son invention. « Je sais bien, écrit-« il au maréchal de Richelieu, que ce n'est pas à moi « de me mêler de la manière la plus commode de tuer « des hommes. Je me confesse ridicule; mais enfin, si « un moine, avec du charbon, du soufre et du salpêtre, « a changé l'art de la guerre dans tout ce vilain globe, « pourquoi un barbouilleur de papier comme moi ne « pourrait-il pas rendre quelque petit service *inco-« gnito* ? (1) »

Il s'agissait de *chars* de guerre (qu'il appelle *assyriens*), au moyen desquels il se flatte de détruire aisément, en plaine, des armées entières. Il en fait, à qui veut l'entendre, la description avec enthousiasme ; il en donne le plan à M. de Florian, oncle du futur auteur d'*Estelle et Némorin* ; il obtient du comte d'Argenson quelques essais de construction de sa machine ; il recommande chaudement sa « petite drôlerie » au maréchal de Richelieu, son héros. Malheureusement pour lui, aucun homme de guerre ne partagea son enthousiasme pour son invention meurtrière ; et il demeura un vainqueur *in petto*, comme un pacificateur en imagination.

LE THÉATRE DE MONRION. — Les succès de théâtre restaient plus sûrs pour lui que tous les autres. Sur son théâtre de Monrion, où il rassemblait non-seulement des philosophes et toute la bonne société de Lausanne, mais encore « des ministres du saint Évangile » jusqu'au nombre de douze, « avec tous les petits proposants », il faisait représenter l'*Enfant prodigue*, pièce « tirée, disait-

(1) Lettre du 28 juin 1757.

il, du *Nouveau Testament* » (dont il n'y a pas trace dans cette comédie de pure invention) ; après quoi, il donne « pour dessert un opéra-bouffe. » En même temps, il remaniait sa *Zulime*, autrefois abandonnée, et en faisait une *Fanime*, que Paris réclamait à grands cris, mais qu'il gardait pour son théâtre suisse, beaucoup meilleur, à son dire, que celui de Paris.

Les ministres de Berne n'avaient rien à lui refuser, non plus que ceux de Lausanne. Plusieurs s'étaient rendus ses complices dans l'œuvre de l'*Encyclopédie*, et envoyaient pour ce Dictionnaire, sur des matières religieuses, des articles dont la hardiesse effarouchait même D'Alembert. Il n'était ni difficile ni dangereux, pour des pasteurs protestants, établis en pays étranger, de satisfaire leur animosité contre tout ce qui tenait au culte catholique : Voltaire jouissait de leurs articles comme s'il en eût été l'auteur; et quelquefois il l'était, sous le pseudonyme, au moins dans une certaine mesure. Il faisait ainsi la guerre sans péril, et avec délices, au moyen de troupes auxiliaires. « Il faut, disait-il, « que le feu de la vérité porte la lumière dans les yeux « de tous les hommes honnêtes et brûle les yeux des « tyrans. » Mais il aurait aussi bien pu signer ces articles lui-même : il n'en aurait pas été accusé plus qu'il ne l'était, quoiqu'ils ne portassent point son nom.

L'AMIRAL BYNG. — Mentionnons encore, parmi les incidents de sa vie à cette époque, un trait qui lui fait honneur en montrant que, si son génie inquiet l'obligeait à s'ingérer dans tout, c'était souvent avec les intentions les plus généreuses. On sait que le seul succès, à peu près, qui releva la France à ses propres yeux dans cette désastreuse guerre de Sept-ans, fut la

conquête de l'île de Minorque, accomplie par Richelieu après la victoire navale remportée sur les Anglais par l'amiral de La Galissonnière, le 20 mai 1756. L'orgueil britannique ne put se résigner à l'affront d'une défaite sur mer infligée par les Français.

Il fallut offrir à la fureur populaire une victime expiatoire. Ce fut l'amiral Byng. Traduit devant une cour martiale, il devait évidemment perdre la vie. A cette nouvelle, Voltaire s'émut. Il avait connu l'amiral en Angleterre : il entreprit de le sauver. Il intéressa dans son dessein son *héros*, le maréchal de Richelieu, qui écrivit, pour les juges de Byng, un très honorable témoignage de la conduite du malheureux amiral. Voltaire adressa aussitôt cette pièce, avec un billet de sa main, à l'accusé. C'était tout ce qu'il pouvait faire. La sentence était prononcée d'avance. Byng fut en effet fusillé le 14 mars 1757 ; mais non sans avoir adressé ses remerciements au poète et au maréchal, « guerrier si généreux » (*so generous a soldier* (1). Voltaire pouvait dire de lui-même et de son *héros* : « L'honneur est sauf. »

Il était bien difficile qu'un homme de son caractère quittât le charmant pays de Lausanne, où il avait goûté des joies si diverses, sans y laisser le souvenir d'âpres démêlés, qui contribuèrent sans doute à l'en détacher.

Apologie de Saurin par Voltaire. — Il en eut même avec son ami Polier de Bottens, premier pasteur de Lausanne, à propos de la mémoire de Joseph Saurin, mort en 1737, et dont il n'était pas obligé de s'occu-

(1) L. de Voltaire à Thiériot, 2 juin 1757.

per (1). Mais en songeant au Catalogue des *Ecrivains du siècle de Louis XIV*, il s'avisa qu'il pourrait à la fois réhabiliter le nom de Saurin, mort en philosophe après avoir été pasteur dans le pays de Vaud, et porter de nouveaux coups à la mémoire du malheureux poète J.-Baptiste Rousseau, dont Saurin avait été l'adversaire dans le fameux procès des couplets satiriques (2). Il fit donc son enquête sur Saurin dans le pays où il avait vécu, et introduisit en sa faveur un carton dans les exemplaires non vendus de son *Histoire générale.*

L'historien est-il bien équitable dans tout ce qu'il a écrit à ce sujet? On a lieu de croire qu'il ne fut pas même honnête, s'il est vrai qu'il se permit des suppressions de pièces (3). Au moins il souleva une petite tempête dans le monde ecclésiastique de Lausanne, compromit trois pasteurs, et abusa probablement de sa familiarité avec le premier, Polier de Bottens, pour lacérer un registre officiel, qui contenait des pièces contraires à sa thèse. De là sa brouille avec ce fidèle ami, laquelle fut suivie d'une rupture avec toute la famille de Polier, et ensuite avec celle de M. de Brenles (4).

QUERELLE AVEC HALLER. — Une seconde querelle s'engagea entre lui et son voisin Haller, qu'on appelait, à cause de sa haute taille, le *grand* Haller. Ce fut à

(1) Il fut sollicité par le poète Saurin, fils de l'ancien pasteur, de prendre, dans son *Histoire générale*, la défense du père, qui avait été cependant reconnu, de son propre aveu, coupable de larcins commis au château de Berchère, lorsqu'il était pasteur de la paroisse, au bailliage d'Yverdon (*La Vie intime de Voltaire*, p. 223, et suiv. — Lettre à M. Saurin, 1757, mois de mars.)

(2) Voir dans les *Écrivains du Siècle de Louis XIV*, les articles de *La Motte-Houdart* et de *Saurin*.

(3) Voir *Voltaire aux Délices*, p. 305, et suiv. — *La Vie intime de Voltaire*, p. 235, 236.

(4) *La Vie intime de Voltaire*, p. 237.

propos de Grasset, ce libraire très justement décrié, que Voltaire avait déjà fait, pour son intérêt personnel, bannir de Genève, et qui se trouvait établi à Lausanne. Voltaire eût voulu l'en faire chasser de même, pour y avoir publié (octobre 1758) un recueil intitulé *La Guerre littéraire* ou *Choix de quelques pièces de M. de V**** (1). Ce recueil ne contenait en vérité que des pièces authentiques, mais habilement choisies pour nuire à l'auteur. Les démêlés de Voltaire avec Grasset nous intéressent médiocrement. Mais comment notre poète trouva-t-il, à propos de ce très peu estimable agent de publicité, moyen de se brouiller avec un homme tel que Haller, une des gloires de la Suisse ?

Il voulut que le poète des *Alpes*, le grand naturaliste, servît, à titre de notable personnage du pays de Vaud, son ressentiment contre Grasset, et pesât de tout son crédit sur les magistrats, pour accabler le malencontreux libraire. En vain Haller invoqua les principes de liberté qui régnaient dans son pays (2). Rien ne put calmer Voltaire. Il fallait qu'on épousât ses passions, et qu'on servît aveuglément ses intérêts dès qu'il le demandait. Haller se défendit ; une correspondance aigre-douce s'engagea entre ces deux philosophes si dissemblables (3) ; la brouillerie commença presque avec les relations entre eux. Il demeure malheureusement prouvé que Voltaire ne pouvait se trouver bien que là où il ne rencontrait que des complaisants et des serviteurs enthousiastes. Si les deux célèbres écrivains parvinrent

(1) *Voltaire aux Delices*, p. 310 et suiv. — *La Vie intime de Voltaire* p. 226, suiv.

(2) *Voltaire aux Délices*, p. 316 et suiv. — *La Vie intime de Voltaire*, p. 229.

(3) Voir cette correspondance chez Desnoiresterres, *Volt. aux Delices*, p. 315, et suiv : et dans *La Vie intime de Voltaire*, p, 22-2735.

à une apparence de réconciliation, ce ne fut qu'à titre d'émules en agriculture.

Voltaire commençait, plus ou moins sincèrement, à ne priser entièrement que la culture de la terre : il feignait d'être avant tout gentilhomme agriculteur, sans renoncer au titre de *gentilhomme ordinaire du roi* de France, que M. de Bernis, devenu premier ministre, s'était empressé de lui reconnaître officiellement. Qu'était-ce aux yeux du fils du notaire Arouet, qu'un savant naturaliste et un poète suisse, en comparaison d'un comte de Tournay, gentilhomme de la chambre du roi très chrétien ? (1) Qu'était-ce surtout qu'un gros bonnet de Berne, qui se dispensait d'obéir aux requêtes d'un si grand personnage offensé ? Décidément, il avait assez de Lausanne (1759).

Nous savons déjà par quelle prétendue nécessité Voltaire avait acheté Ferney : il lui restait à y jouer au complet le rôle de seigneur.

(1) Ce sont les titres dont il signe une lettre à Haller. (*La Vie intime de Voltaire*, p. 228.)

## CHAPITRE VI

### Voltaire à Ferney

### 1759-1765

#### *I. — Querelles diverses.*

POURSUITES CONTRE UN CURÉ DE VILLAGE. — Son premier acte, comme seigneur, avant même qu'il eût pris possession de son domaine, fut une querelle suscitée à un curé de ses terres. Prévenu d'une haine, qu'on peut qualifier de maniaque, contre tout ce qui portait le caractère ecclésiastique, et se promettant plaisamment, comme il l'a écrit, de aire pendre quelques *prêtres de Baal* aux créneaux de son château, il n'avait pas encore signé son acte d'achat, qu'il se hâtait de prendre parti contre le curé de Moens, village voisin de Ferney. Ce curé, nommé Ancian, avait obtenu du parlement de Dijon (14 août 1758), un jugement contre les gens de Ferney, au sujet d'un droit de dîme contesté. C'était un homme

dur et violent ; il fit valoir ses droits avec la dernière rigueur. Le nouveau seigneur de Ferney prit fait et cause pour ses pauvres paysans.

L'ÉVÊQUE D'ANNECY. — Il adressa d'abord à l'évêque d'Annecy, M. Biort (1), une lettre contre le curé ; et cette lettre était conçue comme une remontrance sur les devoirs de l'Église : l'auteur, tout en citant doctoralement les Pères, avait soin de faire ressortir malignement la supériorité de conduite des pasteurs protestants sur le clergé catholique. Il pouvait bien s'être flatté d'imposer, par son titre et par son savoir, à un petit prélat d'un diocèse de montagnes, tout en lui faisant la leçon méchamment. Mais s'il crut s'en faire un instrument, comme il y réussissait avec tant d'autres personnes, il se méprit. L'évêque Biort, fils de son maçon, (à ce que prétend le *noble* seigneur) (2), n'était pas un sot ; le comte de Tournay et de Ferney ne se rendit pas son maître ; mais il devint son ennemi, et nous en verrons les suites.

Quant à l'affaire du curé Ancian avec les paysans de Ferney, le seigneur la termina de la façon la plus honorable pour lui-même, en avançant (sur de bons gages), les sommes que ces pauvres gens ne pouvaient pas payer (3). Mais il ne perdit pas de vue le curé de Moens, et deux années après, il mit en train contre lui un procès criminel, que ce prêtre peu respectable encourut par sa violence. Voltaire employa tous ses moyens pour

(1) Lettre du 15 décembre 1759.
(2) Ailleurs, il dit *petit-fils* d'un maçon ; et enfin l'*évêque-maçon* : c'est ainsi que son imagination fait peu à peu avancer les gens en dignité. Mais se croit-il lui-même issu de Pharamond ?
(3) Desnoiresterres, *Voltaire et J.-J. Rousseau*, p. 46.

le faire condamner aux galères (1761.) Mais il ne paraît pas qu'il y ait réussi, malgré tout le zèle qu'il y déploya : le curé, accusé d'*assassinat* par Voltaire (1), fut seulement condamné à une indemnité pécuniaire, soit par faveur, soit que les magistrats eussent apprécié l'affaire autrement que lui.

VOLTAIRE ET J.-J. ROUSSEAU. ÉCRITS PESSIMISTES ; *Candide*, etc. — Le lecteur se souvient sans doute d'une lettre où Voltaire reprochait plaisamment à J.-J. Rousseau d'avoir composé un livre « contre le genre humain ». C'était son fameux discours *sur l'Inégalité*. Mais comment qualifierons-nous le roman de *Candide*, écrit en grande partie à Schwetzingen, chez l'électeur palatin (juillet 1758), et achevé en arrivant à Ferney ? Cette merveille de bonne humeur désespérante formait, avec les poèmes de la *Loi naturelle* et du *Désastre de Lisbonne*, une sorte de trilogie, dont le dessein général n'était pas sans doute de rendre les hommes contents de leur condition et du gouvernement de la Providence, ni même de leur inspirer du respect et du goût pour leurs semblables.

Rousseau n'était donc pas trop mal fondé à écrire à l'auteur des deux poèmes ci-dessus (2) : « Je ne « puis m'empêcher, monsieur, de remarquer une oppo- « sition bien singulière entre vous et moi... Rassa- « sié de gloire, et désabusé des vaines grandeurs, vous « vivez libre au sein de l'abondance ; bien sûr de votre « immortalité, vous philosophez paisiblement sur la

(1) Desnoiresterres, *Voltaire et J.-J. Rousseau*, p. 56.— Voir *Œuv. c. de Voltaire*, (éd. Hachette in-18, t. XXV, p. 114), la dénonciation rédigée par Voltaire, sous le nom du père de la victime.
(2) Lettre du 18 août 1756.

« nature de l'âme ; et si le corps ou le cœur souffre, « vous avez Tronchin pour médecin et pour ami : vous « ne trouvez pourtant que mal sur la terre. Et moi, « homme obscur, pauvre, et tourmenté d'un mal sans « remède, je médite avec plaisir dans ma retraite et « trouve que tout est bien. D'où viennent ces contra- « dictions apparentes ? Vous l'avez vous même expli- « qué : vous jouissez, mais j'espère ; et l'espérance « embellit tout. »

L'*espérance* ! c'était en effet le dernier mot, le terme de consolation, par lequel Voltaire avait conclu son acte d'accusation contre la Providence, dans le poème du *Désastre de Lisbonne*. Mais Rousseau parlait assurément d'une espérance au-delà de la vie présente ; et c'est ce que Voltaire n'avait nullement envie d'entendre. Il répondit à l'éloquente lettre de Rousseau d'une manière évasive, avec une pointe de raillerie :

« Votre lettre est très belle ; mais j'ai chez moi une « de mes nièces qui, depuis trois semaines, est dans un « assez grand danger : je suis garde-malade, et très- « malade moi-même. J'attendrai que je me porte mieux, « et que ma nièce soit guérie, pour penser avec « vous (1). »

Le Pessimisme de Voltaire. — Au fond, l'apologiste de la Providence lui paraissait un auteur assez impertinent, de prétendre lui vanter la bonté de Dieu au lendemain du désastre de Lisbonne, et quand lui, Voltaire, venait d'écrire en beaux vers tout ce qu'on devait dire, à son avis, sur ce sujet. Il n'avait pu en effet garder le silence à la nouvelle du tremblement de terre du 1er no-

(1) Lettre du 12 sept. 1756.

vembre 1755, et des terribles effets qu'il produisit. Ne pouvant, ou n'osant s'en prendre franchement au gouvernement de Dieu, il l'atteignit en composant une très habile satire contre les philosophes optimistes.

« L'axiome *Tout est bien*, dit-il dans la *Préface* de son « poème du *Désastre de Lisbonne*, paraît un peu étrange « à ceux qui sont les témoins de ce désastre. Tout est « arrangé, tout est ordonné sans doute par la Provi- « dence ; mais il n'est que trop sensible que tout n'est « pas arrangé poar notre bien-être présent. »

Il ne crut pas avoir assez fait en réfutant sérieusement en vers Leibniz, Pope, et les tenants de la maxime *Tout est bien* : il voulut faire plus, et c'est contre eux encore qu'il composa le conte satirique de *Candide ou l'Optimisme* (1759), ravissant et effrayant persiflage à l'adresse de quiconque ne pense pas que *tout est mal* et dans l'œuvre du Créateur et dans l'ensemble des choses humaines; tout, hormis l'indifférence en philosophie, et les soins qu'on donne à la culture de son jardin.

Prévoyant bien le scandale que devait produire cette sorte de pamphlet universel, il prit la vaine précaution de le publier comme « traduit de l'allemand du docteur Ralph, mort, disait-il, à Minden, l'an de grâce 1759 » ; et, tout en répandant son ouvrage à profusion, il affecta de ne pas même le connaître (1). Mais, comme il arrivait toujours aux ouvrages sortis de sa plume, tout le monde le lut et personne ne s'y méprit.

Candide brulé a Genève. — Le 2 mars 1759, *Candide* fut dénoncé au Conseil de Genève par la Vénérable

(1) Voir la *Vie intime de Voltaire*, p. 212.

Compagnie, et aussitôt il fut arrêté que le livre serait brûlé par la main du bourreau (1).

L'auteur se vengea de cette exécution en inondant la ville de pamphlets irréligieux, mal déguisés sous des titres édifiants. Tout cela ne rendait pas sa situation meilleure dans ses rapports avec le Consistoire. Ce fut bientôt, entre lui et le gouvernement de Genève, une petite guerre de tous les jours.

Théatre de Chatelaine. — Une troupe dramatique, après avoir joué pendant deux années à Carouge, sur le territoire de Savoie, obtint du prince de Condé, gouverneur de la province de Bourgogne, un privilège en vertu duquel elle crut pouvoir s'établir à un quart de lieue de Genève, sur le territoire de France, à Châtelaine. Voltaire paraissait avoir cause gagnée. Mais le Magnifique Conseil, par la plume du docteur Tronchin, s'entremit si énergiquement et si habilement, que la permission accordée à la troupe de Mme Lemoine fut révoquée (1). On peut juger quel fut le déplaisir de Voltaire, qui avait compté qu'il aurait un théâtre public à deux pas de chez lui, et à la porte de la ville réfractaire.

Tancrède. — Une fois de plus il retourna son esprit vers la scène parisienne, et y chercha de nouveaux succès pour se dépiquer et pour narguer les malveillants. Quoiqu'il eût déclaré qu'il ne voulait plus faire de tragédies après « ce que le grand Jean-Jacques avait écrit sur les spectacles », et que la peinture de la passion de l'amour ne convenait plus à son âge ; à peine eut-il appris la réforme que le comte de Lauraguais avait accom-

(1) La *Vie intime de Voltaire*, p. 244.
(2) *Ibid.*, p. 248.

plie à la Comédie française (23 avril 1759) (1), en faisant disparaître les banquettes du plancher de la scène, qu'il se mit à composer une tragédie qui devait, dans sa pensée, renouveler les émotions de *Zaïre* et offrir aux spectateurs les agréments et la surprise d'un tableau des temps de la chevalerie. Cette pièce s'appelait *Tancrède*. Elle fut terminée au mois de juin 1759 (2). L'auteur, charmé tout le premier de ce qu'elle renfermait de nouveauté, la dédia à la marquise de Pompadour, à qui il faisait habilement sentir l'heureuse révolution dont cet ouvrage était le commencement (3).

Marmontel aux Délices. — Il terminait sa tragédie, lorsqu'il reçut aux Délices la visite de Marmontel (4). C'était un de ses plus fervents admirateurs, qui venait lui apporter ses adorations. Voltaire lui prodigua toutes les grâces de son hospitalité et de son esprit. Il lui donna à lire le manuscrit de *Tancrède*, qu'il venait d'achever ; et content des larmes que cette pièce avait tirées des yeux de son confrère en tragédie, il lui demanda à qui il pouvait confier le role d'Aménaïde. — « A Clairon, lui

(1) Voir, en tête de la tragédie de *Tancrède*, l'*épître* dédicatoire *à Mme de Pompadour*.

(2) « *Tancrède* a été fait comme *Zaïre*, en trois semaines, écrit-il à « Mme d'Argental (18 juin 1759) ; nous en avons des témoins, et à l'heure où « nous faisons cette dépêche, nous attestons le ciel que tout est corrigé à « peu près suivant vos divines intentions, que nous avons à moitié devinées « et à moitié suivies. »

(3) Il écrivait à ce propos au comte d'Argental (23 juin) : « Madame la mar- « quise a su que je faisais un drame, et moi je lui ai écrit galamment que je « le lui enverrais, que je le soumettrais à ses lumières... Que faut-il donc « faire, mon cher ange ? le donner à M. le duc de Choiseul et que M. le duc « de Choiseul le donne à madame la marquise comme un secret d'État. Elle « fera ses observations, elle protègera notre Sicile. Je suis Suisse, il est « vrai ; mais je sais mon monde, et je veux que les prêtres sachent que je « suis bien en cour. »

(4) *Mémoires* de Marmontel, l. VII.

« répondit Marmontel, à la sublime Clairon ; et je vous « réponds d'un succès au moins égal à celui de *Zaïre*. » Mais le poète avait chez lui mieux que cette grande tragédienne : c'était Mme Denis. On riait bien un peu de son admiration pour cette grosse femme toute ronde et quinquagénaire, qui jouait mieux, disait-il, que les meilleures comédiennes des rôles de jeunes femmes ; mais elle était son élève, c'est tout dire. Il était donc résolu à faire jouer Aménaïde par cette incomparable nièce, avec son propre concours et celui de la troupe qu'il avait recrutée à Genève (1), et sur le théâtre qu'il avait préparé dans son château de Tournay. C'était, dit-il, un théâtre de marionnettes ; mais il était fier d'y pouvoir faire tenir sur la scène neuf personnes en demi-cercle, avec tout l'appareil qui accompagnait les chevaliers. Ainsi, il pouvait se moquer du *tripot* tragique de Paris, et des hésitations de Mme de Pompadour ou de M. de Malesherbes : il était maître chez lui. Là, tout le monde l'admirait autant qu'il pouvait le souhaiter, hormis peut-être l'auteur d'*Aristomène*, qui, régalé de ces spectacles privés, réserva prudemment pour la postérité ses observations critiques sur les vers « lâches et diffus », de *Tancrède*, sur la décadence du génie du poète, et sur son débit déclamatoire dans la tragédie.

En revanche, il fut enchanté de la manière dont Voltaire lisait les ouvrages badins : car le poète le favorisa de la lecture de nouveaux chants de la *Pucelle*.

Opinion de Voltaire sur J.-J. Rousseau. — On s'entretint beaucoup des absents dans les deux ou trois

(1) Sur les personnages de cette troupe d'amateurs, voir des renseignements intéressants dans la *Vie intime de Voltaire*, p. 253.

jours que Marmontel passa aux Délices. Il fut fort question de Jean-Jacques Rousseau, qu'on ne ménagea point. « Rousseau, dit Voltaire, est connu à Genève « mieux qu'à Paris. On n'y est dupe ni de son faux « zèle, ni de sa fausse éloquence. C'est à moi qu'il en « veut, et cela saute aux yeux. Possédé d'un orgueil « outré, il voudrait que, dans sa patrie, on ne parlât « que de lui seul. Mon existence l'y offusque ; il m'en- « vie l'air que j'y respire, et surtout il ne peut souffrir « qu'en amusant quelquefois Genève, je lui dérobe à lui « les moments où l'on pense à moi (1) ».

Paroles peut-être vraies; mais que Rousseau aurait pu aussi bien appliquer à Voltaire, presque sans y rien changer. Il est certain que c'était trop de deux hommes tels que ceux-là pour la seule ville de Genève : on le verra de plus en plus clairement.

NOUVELLES DE Mme DE POMPADOUR. — Voltaire questionna aussi son hôte sur Madame de Pompadour : « Elle « vous aime encore (répondit Marmontel, qui pouvait « être bien instruit sur ce point), elle me l'a répété sou- « vent; mais elle est faible, et n'ose pas ou ne peut pas « tout ce qu'elle veut; car la malheureuse n'est plus « aimée, et peut-être elle porte envie au sort de ma- « dame Denis, et voudrait bien être aux Délices. — « Qu'elle y vienne, dit Voltaire avec transport, jouer « avec nous la tragédie. Je lui ferai des rôles, et des « rôles de reine ; elle est belle, elle doit connaître le jeu « des passions. — Elle connaît aussi, lui dis-je, les « profondes douleurs et les larmes amères. — Tant « mieux ! c'est là ce qu'il nous faut », s'écria-t-il, comme

(1) Marmontel, *Mémoires*, l. VII.

enchanté d'avoir une nouvelle actrice (1). Et là-dessus, voilà le poète combinant, comme une scène de drame ou de roman, la rencontre, dans son château hospitalier, de la maîtresse disgrâciée du roi de France avec son ennemi le roi de Prusse, dont Voltaire espérait encore voir la ruine définitive, et qu'il avait invité par avance à venir chercher une retraite philosophique dans son ermitage. Mais les événements ne s'arrangent pas toujours dans le monde comme dans la tête d'un poète, même philosophe; et la charité fort équivoque de Voltaire n'eut pas à s'exercer en faveur de la marquise, non plus que de Frédéric.

Privilèges seigneuriaux de Voltaire. — En attendant, le poète philosophe profita de l'amitié retrouvée de « Madame la Marquise » pour solliciter et se faire délivrer les brevets authentiques des privilèges de ses deux terres de Ferney et de Tournay.

« Je ne veux point mourir, écrit-il au duc de la Val-
« lière (2), sans avoir envoyé une ode pour Mme de Pom-
« padour. Je veux la chanter fièrement, hardiment,
« sans fadeur; car je lui ai obligation... Elle a eu la
« bonté de recommander à M. le duc de Choiseul
« un mémoire pour mes terres, terres libres comme
« moi, terres dont je veux conserver l'indépendance
« comme celle de ma façon de penser : » (indépendance, comme on voit, fondée sur la faveur).

« Je me suis fait un drôle de petit royaume dans mon
« vallon des Alpes ; je suis le Vieux de la Montagne, à
« cela près que je n'assassine personne... Savez-vous

(1) Marmontel, *Mémoires*, l. VII.
(2) Juin 1759.

« bien, monsieur le duc, que j'ai deux lieues de pays, « qui ne rapportent pas grand chose, mais qui ne doi- « vent rien à personne? »

Et, ce qui lui fait, en vérité, le plus grand honneur, il ne laissait pas ses terres, comme tant d'autres seigneurs, sans utilité pour le public : « Je m'occupe à en- « semencer mes terres, à les rendre fécondes ; et les filles « aussi, non pas en les semant, mais en les mariant; je « suis bon citoyen. Oh! le roi le saura, monsieur le duc, « et je vois d'ici qui lui en fera ma cour. » En effet,

Cet ermite aux vizirs savait faire sa cour (1).

Il demandait sans relâche des faveurs. Voulant former un haras sur son domaine, il obtint que des étalons lui fussent envoyés des haras du roi. D'autres fois, c'était de jeunes arbres pour des plantations; et ainsi de tout. Il savait mieux que personne qu'en demandant hardiment, on obtient, et l'on se fait considérer : il ne s'agit que de savoir demander; et dans cet art, il était sans égal, étant né courtisan au moins autant, sinon plus, que philosophe.

Le Franc de Pompignan. — Mais il n'était pas clément envers ceux qui se paraient des faveurs de la cour, sans y jouir d'un crédit réel : rivalité de métier. C'est une expérience que fit le malheureux Le Franc de Pompignan, dont le nom rappelle toujours ce vers cruel :

Et l'ami Pompignan pense être quelque chose ! (2).

(1) La Fontaine, *Fables*, XI, 4.
(2) A la fin de la satire de *la Vanité*.

Pamphlets contre les Jésuites.— Il faut reconnaître que le pauvre marquis avait eu la témérité de s'attaquer à plus fort que lui, et dans un temps où la guerre des opinions se faisait sans pitié. Nous avons vu Voltaire, exaspéré de la suspension de l'*Encyclopédie*, faire feu de toutes pièces contre les adversaires du parti des philophes.

Il s'en prit d'abord aux rédacteurs du *Journal de Trévoux*, et en particulier à son chef, le père Berthier. Il lança contre ce membre de la Société de Jésus, pour commencer, le plus outrageant et le plus comique pamphlet, sous le titre de *Relation de la maladie, de la confession, de la mort et de l'apparition du jésuite Berthier ;* puis, après l'avoir enterré, aux éclats de rire du public, il lança une *Relation du voyage du frère Garassise, neveu de frère Garasse, successeur de Berthier ;* et dès lors, il ne cessa de cribler de ses traits les jésuites, qu'il avait si longtemps ménagés ou courtisés. Il n'était plus désormais capable de modération, mais seulement de la plus cruelle malice.

C'est ce moment que Jean-Jacques Le Franc de Pompignan prit, à son dam, pour entrer en scène avec une présomption qui fut peut-être, de tous ses torts, le plus funeste pour lui. C'était un gentilhomme de province, né à Montauban, et qui avait fait son chemin dans la magistrature par une sorte d'hérédité. D'abord avocat général à Montauban, il s'attira une disgrâce, peut-être par une traduction en vers français de la *Prière universelle* de Pope, où l'on vit à tort un scandale; mais plus vraisemblablement par des remontrances un peu déclamatoires sur les abus publics et la misère des peuples. Il fut cependant réintégré à la tête de la même cour, à

titre de premier président, en 1745. Son amour pour les lettres l'entraîna à tenter la voie des succès dramatiques.

Dès 1734, il crut avoir atteint à la gloire avec sa tragédie de *Didon*, qui fut beaucoup trop vantée; et nous l'avons vu un moment disputer à Voltaire quelque privilège au théâtre. Celui-ci l'accusa même, sans aucun fondement, de lui avoir dérobé le sujet de son « américaine *Alzire.* » Une réconciliation était survenue entre ces deux rivaux de mérite trop inégal ; et Voltaire, pendant plusieurs années, enivra son présomptueux compétiteur de ces compliments flatteurs qui ne lui coûtaient rien, et qui tournaient sûrement les têtes un peu faibles. A partir de 1751, Pompignan publia des *Poésies sacrées*, que Voltaire a frappées pour jamais d'une note de ridicule, quoiqu'elles soient loin de ne mériter que des railleries; car on y rencontre parfois de fort belles inspirations, et l'on a dit avec raison que le Franc de Pompignan fut, après Jean-Baptiste Rousseau, le premier de nos poètes religieux. Ses succès réels et les louanges outrées qu'il reçut enflèrent sa vanité naturelle, au point d'égarer absolument son jugement.

Il fut enfin élu membre de l'Académie française en remplacement de Maupertuis, et reçu le 10 mars 1760.

Pompignan a l'académie. — C'est là que la tête lui tourna. Il se crut appelé aux plus hautes destinées. Aspirant à devenir sous-gouverneur des Enfants de France, il s'avisa de se signaler par une manifestation éclatante de ses sentiments. Quels étaient-ils au juste ? Il s'était, semblait-il, prononcé comme déiste, en traduisant la *Prière universelle* de Pope; comme philosophe, en faisant entendre au gouvernement de dures remontrances sur les abus ; puis comme homme religieux, en écrivant

des poésies sacrées. A cette heure, il crut bon de se déclarer ennemi des idées nouvelles et de leurs représentants ; il tenta de se mettre à la tête de ce qu'on appelait, dans l'Académie, le parti des *dévots*, et qui était certainement celui de la Cour, au moins de la reine et du dauphin. Son discours de réception parut une provocation aux Encyclopédistes et à tous les gens de lettres qui se nommaient philosophes. Avait-il trop présumé de ses forces, ou l'ardeur de sa foi l'avait-elle emporté ? Quoi qu'il en soit, son discours offensa d'abord les philosophes, déjà prépondérants dans l'Académie, et souleva contre lui tous ceux du dehors. Il s'était conduit comme un homme qui, sans précautions, bouleverse un nid de guêpes. Mais aux ressentiments qu'il avait provoqués il ajouta le ridicule, par sa fatuité. Présenté au roi, suivant l'usage de l'Académie, il en reçut le meilleur accueil, et fit connaître *à tout l'univers* que Sa Majesté avait été très contente de son discours. Il ne touchait plus à terre.

Les Quand, les Si, etc. — On lui fit bien vite expier son audace et sa forfanterie. Le *solitaire* des Délices était promptement informé de tout ce qui se passait dans le monde des lettres. Le marquis de Pompignan lui parut un homme à châtier d'une manière exemplaire : il se mit à l'œuvre sans retard. Une petite brochure ne tarda pas à circuler dans Paris : elle était intitulée : « *Les* Quand*; notes utiles sur un discours prononcé devant l'Académie française, le 10 mars 1760* » ; elle commençait par ce paragraphe :

« *Quand* on a l'honneur d'être reçu dans une compa-
« gnie respectable d'hommes de lettres, il ne faut pas
« que la harangue de réception soit une satire contre

« les gens de lettres; c'est insulter la compagnie et le « public. »

Et l'auteur continue sur ce ton, avec le mot *quand* en tête de chaque paragraphe.

Sur ce modèle, tout le monde philosophique s'acharna contre ce pauvre marquis. C'était des *Si*, des *Pourquoi*, des *Qui*, des *Quoi*, des *Ah* ! *Ah*! etc. On le fit, comme dit un contemporain, « passer par toutes les particules, » ainsi que, dans une armée, un soldat condamné passait par les verges de tout le bataillon. La première fustigation était de la main de Voltaire ; la seconde partit de l'abbé Morellet (1), surnommé, par ses amis les philosophes, l'abbé *Mords-les*, surnom qui peint assez bien son caractère et le rôle qu'il joua dans le parti. Puis chacun voulut en être : c'est ainsi que, dans une bande d'écoliers, quand un d'eux s'est avisé d'un vilain tour à jouer à un plus faible, tous sont pris d'émulation et s'acharnent à l'envi contre la victime.

L'auteur des *Quand* saisit d'ailleurs l'occasion d'allonger des coups de côté à Maupertuis et à Fréron, dont les noms se trouvaient, malheureusement pour eux, associés à celui de Le Franc de Pompignan ; il étendit même sa rancune jusqu'au frère de sa victime, l'évêque du Puy, que Dupré de Saint-Maur, directeur de l'Académie, dans son discours, avait assez ridiculement uni au récipiendaire, en comparant les deux frères à Moïse et Aaron. L'académicien, sous le nom de *Moïse*, et le prélat, sous celui d'*Aaron*, devinrent les objets d'une multitude d'écrits ou d'allusions sarcastiques, propres à réduire au désespoir les caractères les mieux trempés.

(1) « Je fis, dit-il, les *Si*, et ensuite les *Pourquoi* ». (Desnoiresterres *Volt. aux Délices*, p. 428).

Les deux frères, incessamment criblés des traits les plus acérés, au grand amusement de la galerie, ne surent bientôt plus quelle attitude se donner.

La guerre aux sots. — La malice diabolique de l'ermite du mont Jura, stimulée par l'immense et trop naturel succès de ses redoutables espiègleries, se donne dès ce moment carrière sur tous sujets et sur toutes personnes, dès qu'elle est piquée par quelque ressentiment. Voltaire offre à ses amis et au public le merveilleux spectacle d'un feu d'artifice toujours renouvelé, en lançant, selon son expression, « des fusées qui vont éclater sur la tête des sots ». C'est un nouveau ministère, dont il s'est chargé spontanément, et dont il s'acquittera en conscience. Dès lors, pour emprunter un vers de Boileau :

On ne fut plus ni fat, ni sot impunément ;

et ce fut la fâcheuse destinée du marquis de Pompignan, d'avoir contribué à révéler à Voltaire sa vocation pour cet emploi terrible, quoique parfois salutaire, de fléau général de la sottise.

Satires : *la Vanité*, *le Pauvre Diable*, etc. — Pendant plusieurs années, il réserva, dans chacune de ses satires, ou dans les notes, une place d'honneur au marquis « natif de Montauban, » même quand la pièce n'était pas directement à son adresse. Il écrivit exprès contre lui celle de *la Vanité* ; il le logea dans celle du *Pauvre Diable* (1758) il revint à la charge dans le *Russe à Paris* (1760), et dans les notes ajoutées à cette satire. Il ne se lassa jamais de le persécuter ; et certes il ne l'oubliait pas lorsqu'il frappait sur son frère, Jean-Georges,

évêque du Puy-en-Velay, et ensuite archevêque de Vienne. On a déjà vu combien ses rancunes étaient vivaces.

Fréron. — Il ne manquait pas non plus une occasion ou un prétexte pour lancer ses traits un peu usés contre Maupertuis (1) :

Le tombeau contre vous ne le peut-il défendre ?

aurait encore dit Boileau (2).

Mais il y avait un personnage dont le nom l'importunait plus que tout autre, car il le rencontrait toujours à côté de ses adversaires : c'était Fréron. Aussi s'applique-t-il à le couvrir non-seulement de ridicule, mais d'infamie, selon ses procédés habituels :

Grand écumeur des bourbiers d'Hélicon,
De Loyola chassé pour ses fredaines,
Vermisseau né du c.. de Desfontaines,
Digne en tout sens de son extraction,
Lâche Zoïle, autrefois laid Giton :
Cet animal se nommait Jean Fréron (3).

Voltaire savait mieux que personne (et il le dit même), que Fréron ne s'appelait pas *Jean*, mais *Caterin*. Il l'affuble du prénom qui lui plaît, comme propre à la satire. Par la liberté qu'il se donne sur ce point peu important, on sent bien qu'il n'est pas scrupuleux sur la biographie

(1) Voir le *Russe à Paris* et les notes. Cette pièce est de 1760 : Maupertuis était mort en 1759.

(2) Boileau, *Sat.* IX. — Frédéric II, de son côté, écrivait à Voltaire, (17 nov. 1759) : « Pensez que les rois, après s'être longtemps battus, font en« fin la paix. Ne pourrez-vous jamais la faire? Je crois que vous seriez capa« ble, comme Orphée, de descendre aux enfers, non pas pour fléchir Pluton, « non pas pour ramener la belle Emilie, mais pour poursuivre dans ce séjour de « douleur un ennemi que votre rancune n'a que trop persécuté dans ce monde. »

(3) Le *Pauvre Diable*.

de son ennemi. D'ailleurs il se répète sans pudeur : de tous ses ennemis il fait, hormis quelques variantes, à peu près le même portrait abominable. De telles audaces chargent en vérité sa mémoire plus que celle de ses *victimes*. C'est, en général, le nom qu'on devrait appliquer à ceux qu'on a nommés les *ennemis de Voltaire* (1). S'ils sont, en somme, assez peu dignes de sympathie, on serait d'autre part bien léger de s'en rapporter sur eux à son seul témoignage : il en faut souvent rabattre.

La guerre entre les gens de lettres. — Il est vrai que la guerre entre les gens de lettres prenait de jour en jour un caractère plus personnel et plus odieux. A qui la faute? c'est ce que nous laissons à juger à ceux qui veulent bien prendre connaissance des faits sans prévention.

En l'année 1760, on eut un exemple déplorable de cette animosité. Le théâtre devint un lieu consacré à la haine et à des ressentiments pires peut-être que ceux qu'Aristophane avait satisfaits, sur le théâtre d'Athènes, avec la licence de l'ancienne comédie.

Palissot. — « Palissot de Montenoi, écrit Voltaire (2), « fit jouer par les comédiens français une comédie « intitulée les *Philosophes*, le 2 mai 1760. Il a eu le mal- « heur, dans cette comédie, d'insulter et d'accuser plu- « sieurs personnes d'un mérite supérieur ; et il se « reprochera sans doute cette faute toute sa vie. On « voit par la lettre qu'il a donnée au public en forme de « préface, qu'il a été trompé par de faux mémoires

(1) Voir le livre de M. Charles Nisard : *les Ennemis de Voltaire*. On y trouvera un grand chapitre sur Fréron.
(2) Dans les notes du *Russe à Paris*.

« qu'on lui avait donnés. Il justifie sa pièce en rappor-
« tant plusieurs passages tirés de l'*Encyclopédie*, et la
« plupart de ces passages ne se trouvent pas dans l'*En-*
« *cyclopédie*; » etc.

On sait que la comédie des *Philosophes* fut encouragée par la cour, et qu'elle faisait partie d'un système nouveau de police, lequel consistait à employer les gens de lettres les uns contre les autres. Mais le comique de cette pièce n'était pas très fin : on y voyait Jean-Jacques Rousseau marchant à quatre pattes et dévorant une laitue toute crue : le reste à l'avenant. Au fond, et dans certains traits, du moins en ce qui regarde Rousseau, c'était du Voltaire traduit en grosse bouffonnerie : aussi le philosophe des Délices fut-il plus indulgent envers Palissot qu'envers Le Franc de Pompignan. La pièce des *Philosophes* fut un vrai spectacle de la foire, donné à la multitude sous le patronage de quelques grandes dames. Palissot était l'homme de la cour du roi Stanislas et du ministère de Choiseul : on ne pouvait s'y tromper. Apparemment Voltaire le crut inattaquable (1); mais il profita de l'exemple, lorsqu'il vit qu'on pouvait employer la comédie à déshonorer ses ennemis. C'est à Fréron qu'il réserva ce fouet, emprunté à l'antiquité athénienne.

Nous avons d'abord à revenir sur Palissot, qui ainsi que nous l'avons déjà remarqué, lui avait plu. Ce jeune écrivain était au mieux avec des personnages à qui

(1) Il prétend cependant que M. de Choiseul lui avait écrit : « On peut donner des coups de bâton à Palissot, je le trouverai fort bon. » (L. à D'Alembert, 24 juillet 1760.) Evidemment il avait commencé par demander la permission, doutant qu'elle lui fût donnée. Il ménagea donc Palissot, sans oublier qu'il avait un compte à régler avec lui.

Voltaire faisait sa cour. M. de Choiseul l'employa même dans une vengeance politique.

Guerre poétique avec le roi de Prusse. — La guerre se prolongeait entre la France et le roi de Prusse. Celui-ci se servait de toutes armes, lançant des vers satiriques contre nos généraux, qu'il battait, et contre notre gouvernement, dont il déjouait la politique par ses victoires. Il ne s'avisa pas d'abord qu'on pût songer à le payer de même monnaie, et que d'autres princes que le Salomon du Nord pussent se servir de la plume du satirique contre leurs ennemis. En ce point il fut trompé. Il ne connaissait apparemment pas M. de Choiseul, et ne soupçonnait pas, d'autre part que, dans la personne de Voltaire, il possédait un ami altéré de vengeance (1).

La margrave de Baireuth. — Comment l'aurait-il deviné ? La correspondance, entre les deux anciens amis de Potsdam, était renouée et se poursuivait avec de vifs témoignages d'affection réciproque. Voltaire y glissait bien quelques impertinences calculées ; mais le roi le réprimandait sur un ton de supériorité encore bienveillante; et il croyait toujours si naturel de tirer parti de ce merveilleux génie, qu'il lui commanda expressément d'écrire une pièce de vers sur la mort de sa sœur bien aimée, la margrave de Baireuth, dont le poète avait lui-même éprouvé la généreuse amitié et la familiarité gracieuse. « Sœur Guillemette » mourut le jour de la bataille de Hochkirch (11 octobre 1758) (2), après avoir été cruel-

(1) « Il entre un peu de haine contre *Luc* dans ma politique. » (L. de Voltaire à D'Argental, 3 août 1760.)

(2) « Je fus battu à Hockirk le moment que ma digne sœur expirait ». (Lettre de Frédéric à Voltaire, du 22 avril 1759).

lement éprouvée par les infortunes de son frère. Cette perte fut pour le prince l'épreuve la plus cruelle de cette période si tragique de sa vie. Il compta que le Virgile moderne saurait donner au nom de la margrave un éclat digne de son mérite ; et Voltaire s'y employa de tout son cœur. Cependant ni le poète ni le roi ne furent satisfaits des premiers vers que le cœur lui inspira (1). Frédéric voulait « un monument pour éterniser cette vertu si pure, si rare, et qui n'a pas été assez généralement connue », disait-il (2).

« Il faut, écrivait-il encore (3), que toute l'Europe « pleure avec moi une vertu trop peu connue..... Il faut « que tout le monde sache qu'elle est digne de l'immor- « talité, et c'est à vous à l'y placer ».

Ode sur la mort de la margrave de Baireuth. — Le poète se remit courageusement à l'œuvre, et produisit enfin l'*Ode sur la mort de S. A. R. Madame la princesse de Bareith* (avril 1759). Frédéric la trouva très belle ; mais en dépit de son attente et du zèle du nouveau Virgile, on peut douter que personne ait jamais versé, sur ce deuil philosophique, autant de larmes qu'en ont fait couler quelques vers du poète romain sur la mort du jeune Marcellus. On dut y être frappé surtout du ressentiment et des menaces de Voltaire contre ses ennemis littéraires.

Le poète se souciait assurément plus, en ce moment-là, de ses querelles personnelles que des malheurs de la famille du roi de Prusse : les notes de son Ode le prouvent surabondamment.

(1) On peut les lire dans une lettre de Voltaire à Frédéric II. (décembre 1758.
(2) Lettre de Frédéric II à Voltaire, du 2 mars 1759.
(3) Lettre du 23 janvier 1759.

Vengeance contre Frédéric. — Mais il n'avait pas non plus oublié ses rancunes contre Frédéric. On a lieu de conjecturer qu'il ne resta pas étranger à la publication des *Œuvres du philosophe de Sans-Souci*, qui fut faite en France, avec la connivence, sinon par l'ordre même de M. de Choiseul, (décembre 1759) (1), dans l'intention de rendre autant que possible odieux l'auteur de tant de pièces insultantes pour une multitude de personnages, et surtout pour Louis XV. Frédéric fut indigné de cette publication de ses œuvres secrètes, comme d'une trahison ; mais il affecta de la prendre très philosophiquement, comme un homme habitué à tout, et détaché de tout amour-propre littéraire.

Tandis que les deux philosophes échangeaient, avec des caresses hypocrites, des lettres fort piquantes, souvent même blessantes, le Salomon du Nord ne s'attendait pourtant pas à ce qui se préparait contre lui. Il avait envoyé à Voltaire son *Congé des Cercles et des Tonneliers,* raillerie en vers très outrageants contre les armées françaises et leurs alliés (2). Voltaire lui répondit par des vers badins, dont le style était bien assorti à ce genre de plaisanterie brutale qu'affectait Frédéric. Ils ne marquaient pourtant aucune susceptibilité nationale, Voltaire en étant tout à fait incapable. M. de Choiseul voulut faire mieux, ou pis, contre ce triomphateur insolent. Il n'était plus question de décence à l'égard d'un prince qui n'en avait la notion que pour en faire un joug aux autres, en se donnant à lui-même toute liberté (3). On ne songeait plus qu'à la vengeance, et on

(1) Voir Desnoiresterres, *Voltaire aux Délices*, p. 376-378.
(2) Duc de Broglie, *Voltaire* etc., p. 240, etc.
(3) Voir quelques extraits de ses poésies dans Desnoiresterres, *Voltaire aux Délices*, p. 356, 358. « Il semble, écrit Frédéric à Voltaire, (11 avril

la voulait sanglante. Frédéric prétendait qu'on l'obligeait à devenir un *vaurien* ; il ne sentait pas qu'il avait commencé par là. On le lui fit bien voir en lui faisant parvenir la narration de sa conduite depuis le début des hostilités.

Le duc de Choiseul, dit Voltaire, « paya le roi de « Prusse en même monnaie, il m'envoya une ode contre « Frédéric aussi mordante, aussi terrible que l'était « celle de Frédéric contre nous. »

Quel était l'auteur de cette ode? On a su, après bien des conjectures, que c'était le poète de la maison de Choiseul, Palissot, qui l'avait écrite sur l'ordre du ministre, donné au nom du roi (1). Voltaire eut encore sa part dans cette pièce et dans ce bon tour joué à *Luc*. Il avait reçu de Frédéric, au commencement de mai 1759, une ode signée en toutes lettres, et accompagnée d'un paquet énorme de vers et de prose (2). Il fut, dit-il, transi de frayeur en lisant dans l'ode les vers suivants :

Quoi! votre faible monarque,
Jouet de la Pompadour,
Flétri par plus d'une marque
Des opprobres de l'amour,
Lui, qui détestant les peines,
Au hasard remet les rênes
De son empire aux abois,
Cet esclave parle en maître !
Ce Céladon sous un hêtre
Croit dicter le sort des rois !

« 1759), qu'on oublie dans cette guerre-ci ce que c'est que les procédés et la « bienséance. Les nations les plus policées font la guerre en bêtes féroces. « J'ai honte de l'humanité ; j'en rougis pour ce siècle... » (Et pourquoi pas pour lui-même ?)

(1) Desnoiresterres, *Voltaire aux Délices*, p. 363 et suiv.

(2) *Mémoires* de Voltaire sur lui-même, novembre 1759.

« Le paquet, continue Voltaire, a été ouvert en che-
« min, les vers transpireront dans le public, le roi de
« France les croira de moi, et me voilà criminel de lèse-
« majesté, et qui pis est, coupable envers Mme de Pom-
« padour. »

Dans cette perplexité, il s'adressa au résident de France à Genève et, sur son avis, envoya le paquet à M. le duc de Choiseul. On sait déjà la suite. M. de Choiseul laissa croire à Voltaire qu'il était lui-même l'auteur de la réplique, (1) où Voltaire lut avec délices surtout la dernière strophe :

Jusque-là, censeur moins sauvage,
Souffre l'innocent badinage
De la Nature et des Amours.
Peux-tu condamner la tendresse,
Toi qui n'en as connu l'ivresse
Que dans les bras de tes tambours ?

Il n'est pas du tout invraisemblable que Voltaire lui-même ait quelque peu remanié cette ode terrible (2) ; mais en somme elle ne fut pas envoyée ; et cela grâce à la sagesse de Voltaire, s'il en faut croire son témoignage (3). Il obtint du roi de Prusse qu'il ne publiât pas son ode, et la réponse ne fut pas imprimée. « Il ne
« tenait qu'à moi, écrit ce sage politique, si j'avais voulu
« me réjouir, de voir le roi de France et le roi de
« Prusse faire la guerre en vers : c'était une scène nou-
« velle dans le monde. Je me donnai un autre plaisir,
« celui d'être plus sage que Frédéric... »

Mémoires de Voltaire. — En somme, il se donna

(1) Voir les *Mémoires* susdits.
(2) Desnoiresterres, *Volt. aux Délices*, p. 365 et suiv.
(3) *Mémoires*. — Voir encore sa Lettre au roi de Prusse, du 19 mai 1759.

bien des plaisirs ; et c'est à cela qu'aboutissent pour lui toutes les affaires de ce monde, même cette horrible guerre de sept années, et les négociations pour la paix, qu'il poursuivait pendant ce temps-là, et dont il s'est chargé, dit-il, « avec d'autant plus de plaisir qu'il « voyait très bien qu'elles ne réussiraient pas (1). » Ceci est évidemment écrit après les événements.

Mais comment prendre tout-à-fait au sérieux ce qu'écrit un témoin qui se peint ainsi lui-même ? Ses *Mémoires*, qu'il continuait à cette époque (1759-1760), nous présentent l'idée la plus déplorablement comique d'un siècle où des affaires si graves et si terribles pouvaient être, pour quelque partie, dans les mains d'un personnage de son caractère (2). Mais dans quelle mesure faut-il ajouter foi aux joyeuses narrations d'un homme qui trouve tant de sujets de plaisir dans la folie de ceux qui président aux malheurs publics ? N'est-il pas encore quelque peu poète satirique, lorsqu'il fait l'historien ?

Histoire de la Russie sous Pierre-le-Grand. — Historien ! c'est ce qu'il prétend être pour l'exemple de tous. Ce n'est pas seulement son histoire *générale* qu'il écrit et remanie sans cesse dans ce temps-là. Il s'est constitué historiographe de l'empire russe, entraîné sans doute par son admiration pour l'impératrice Elisabeth, l'une des têtes couronnées qui avaient conspiré la ruine de Frédéric II, et aussi pour les armées russes, qui avaient plusieurs fois mis en péril l'existence du monarque prussien.

(1) *Mémoires*.

(2) M. le duc de Broglie, dans l'ouvrage déjà mentionné (*Voltaire, avant et après*...), donne une idée beaucoup plus favorable des services que Voltaire a rendus ou aurait pu rendre dans les affaires de la guerre de *sept ans*. Mais nous pensons que le témoignage de Voltaire lui-même n'est pas à négliger.

« Un comte Shouvalof, chambellan de l'impératrice « Elisabeth, (dit-il dans sa *Préface* de l'*Histoire de l'Em-* « *pire de Russie*), l'homme de l'empire peut-être le plus « instruit, voulut, en 1759, communiquer à l'historien « de Pierre les documens authentiques nécessaires ; et « on n'a écrit que d'après eux. »

Voilà, dès lors, le *solitaire* du mont Jura en correspondance assidue avec la cour de Russie. Sa liaison avec cette cour ne fera que se resserrer, quand la fille de Pierre-le-Grand, Elisabeth, sera remplacée par Catherine II. Voltaire ne sera pas seulement l'historien enthousiaste de la Russie, mais le courtisan, et pourquoi ne pas dire l'amoureux de deux de ses souveraines ? Il fallait toujours à ce philosophe une idole royale, pourvu que ce ne fût pas son souverain naturel. Il a transporté son culte à l'impératrice de Russie ; et, à la place du Salomon du Nord, il a adoré une *Sémiramis*. Le point capital de sa religion était d'être lui-même encensé par une main portant sceptre. Et, chose extraordinaire, cela ne l'empêchait pas d'amasser des documents pour écrire l'histoire en philosophe. Mais sa philosophie, par un effet très naturel, se montrait singulièrement indulgente, et même enthousiaste,pour quiconque lui témoignait de l'admiration, surtout si c'était des têtes couronnées.

Le moment vient où nous l'allons voir beaucoup plus bienveillant à l'égard des princes que des républiques, parce qu'il sera cajolé par les souverains, et réduit aux termes de la loi commune par les citoyens d'un Etat libre. Or la liberté que Voltaire estime avant tout, est la liberté de Voltaire lui-même, qu'il verra contrariée par l'esprit de la république de Genève : faire et impo-

ser toutes ses volontés fut toujours le principe fondamental de sa politique.

Affaires avec le gouvernement de Genève. — Il avait pensé, et il avait quelque sujet de l'espérer, qu'il viendrait à bout de l'antipathie de la cité de Calvin pour le théâtre. Pouvait-il croire que des gens d'église, qu'il se piquait de mépriser comme tels, oseraient s'élever contre une société d'acteurs pareils aux siens, qui comprenaient des personnes du meilleur monde de Genève, et de plus un fils de maréchal de France, le duc de Villars, un ambassadeur partant pour Turin, M. de Chauvelin, avec sa femme ; et successivement divers personnages de la plus haute condition ? Il se croyait donc parfaitement en sûreté. Il donnait la tragédie et la comédie, même à Saint-Jean ; il improvisait des fêtes, où l'on dansait jusqu'au matin, soit aux Délices, soit à Tournay ; il se flattait hautement et ironiquement de *pervertir* toute la jeunesse génevoise, jusqu'à des fils de syndics (1), en répandant le goût, non-seulement du théâtre, mais aussi du luxe et de tous les plaisirs.

Les pronostics de J.-J. Rousseau étaient vérifiés comme par bravade. Les représentations (2) dramatiques entraînaient des dépenses exagérées dans toutes les classes, comme l'avait bien prédit le citoyen de Genève ; elles amenaient, par occasion, des intrigues galantes, et certains rendez-vous nocturnes dans les bosquets du seigneur de Tournay. Il y eut même quelques scandales (3) : Voltaire ne se sentait pas d'aise d'avoir inoculé à la ville de Calvin les mœurs de Versailles ou de Trianon.

(1) Voir *la Vie intime de Voltaire*, p. 254- suiv.
(2) Desnoiresterres, *Volt. aux Délices*, p. 401.
(3) *La vie intime de Voltaire*, p. 260-262.

Mais le Consistoire ni ne s'endormait ni ne désarmait; et des dénonciations venues de différents lieux n'auraient pas laissé sa vigilance se relâcher. A la date du 20 octobre 1760, on lit sur les registres de la Compagnie : (1).

« Rapporté que dans le public on est fort surpris que « le Consistoire ne fasse aucune démarche pour répri- « mer l'indécence que commettent plusieurs personnes « de l'un et de l'autre sexe de cette ville, qui sont acteurs « dans les comédies qui se représentent dans notre voi- « sinage, faisant observer qu'il importe d'autant plus « d'y pourvoir que, outre le théâtre établi en terre étran- « gère, le sieur de Voltaire fit représenter hier une pièce « à Saint-Jean, territoire de la République, contre la « promesse qu'il avait faite, au mois d'août 1755, que « cela n'arriverait plus. »

Un mois après, c'était un nouveau rapport : le Magnifique Conseil était prié de rendre un arrêt pour interdire « expressément à toutes personnes de l'Etat de « représenter aucune pièce de théâtre, tant sur le terri- « toire de cette ville que sur les terres étrangères qui « sont dans notre voisinage. »

On voulait enlever à Voltaire sa troupe dramatique. Des menaces fort sérieuses furent publiées (24 décembre 1760), par le Magnifique Conseil. Mais ces menaces ne furent suivies d'aucun effet : le mal se trouvait déjà trop étendu pour que l'autorité des corps constitués y pût remédier. Voltaire était réellement devenu plus puissant dans la place que les magistrats eux-mêmes. On s'en tint d'une part à des promesses, de l'autre à des mena-

(1) Desnoiresterres, *V. aux Délices*, p. 401; *la Vie intime de Voltaire*, p. 283.

ces stériles; on garda d'un côté ses inquiétudes, de l'autre ses rancunes; on s'observa mutuellement; mais ce fut la discipline austère de Genève qui demeura vaincue, en attendant que la cité expiât, par des conséquences plus graves, l'opposition qu'elle avait tentée vainement contre les desseins d'un homme qui avait la passion et le talent de se rendre maître partout où il s'établissait.

S'il y eut jamais un intérêt qui primât les autres dans cet esprit incroyablement propre à mener mille affaires de front; on peut dire qu'à l'époque où nous sommes arrivés, ce qui lui tenait le plus au cœur, ce n'étaient pas les murmures de Genève contre ses représentations dramatiques ; ce n'étaient pas ses négociations secrètes avec Frédéric II pour la paix générale; ce n'était pas même le sort de sa tragédie de *Tancrède*, qui ne fut jouée à la Comédie française que le 3 septembre 1760 : c'était la résolution et l'espoir d'écraser à tout jamais l'auteur de l'*Année littéraire*, le critique Fréron.

La guerre contre Fréron. — L'*Ecossaise*. — Nous passons sur toutes les escarmouches qui précédèrent l'action décisive (1). Voltaire prétendait que Fréron était « depuis longtemps son ennemi, » et par conséquent il estimait toute vengeance bonne contre lui. Celui-ci répondait fort sensément : « Il (M. de Voltaire) « est trop judicieux pour penser, avec une foule de petits auteurs, qu'un critique est l'ennemi de ceux « dont il censure les ouvrages; c'est le refrain ordinaire et pitoyable de l'amour-propre blessé ! On au-

(1) Voir Ch. Nisard, *les Ennemis de Voltaire*; et Desnoiresterres, *Voltaire aux Délices*, p. 172 et suiv.

« rait dû plutôt dire à M. de Voltaire que je suis depuis « longtemps son ami ; car je l'ai beaucoup plus loué « que critiqué. Mais je ne suis ni son ami ni son en- « nemi, n'ayant pas l'honneur de le connaître person- « nellement ; je suis son admirateur, son panégyriste et « son critique. »

Nous savons déjà que Voltaire n'admet pas le droit de la critique sur les ouvrages publiés, au moins sur les siens. Quoique toujours empressé à consulter ses amis sur ses œuvres en manuscrit, et à déférer à leurs avis ; il s'indigne de voir un écrivain, dans une feuille publique, exercer, sans y être invité, une sorte de censure sur ses écrits imprimés; il traite cette sorte de critique de libelle, de satire, etc. « Il est un peu hardi, dit-il, « de s'ériger en juge de tous les ouvrages, et il vau- « drait mieux en faire de bons. La satire en vers, « et même en beaux vers, est aujourd'hui décriée, à « plus forte raison la satire en prose, surtout quand on « y réussit d'autant plus mal qu'il est plus aisé d'écrire « en ce pitoyable genre. »

Et il assure qu'il ne connaît même pas l'auteur de l'*Année littéraire*, et encore moins son recueil.

On croira ce qu'on voudra de cette déclaration, insérée au *Journal encyclopédique* (1er janvier 1760) ; surtout on pourra s'étonner du mépris que professe pour la satire, soit en prose, soit en vers, l'auteur de la *Relation de la mort du P. Berthier*, des *Quand*, du *Pauvre Diable*, du *Russe à Paris*, et de tant d'autres écrits dont la malice, non plus que la gaîté, n'a jamais été égalée par personne. Mais on sait aussi à quoi s'en tenir sur l'équité de Voltaire, quels droits il s'arroge quand il se juge offensé ; et qu'il ne se met jamais de pair avec les autres hommes.

L'*Ecossaise*. — Donc Fréron étant son ennemi, il a tout droit sur lui ; et n'ayant pas à son service des assassins, comme le Vieux de la Montagne, dont il prend le titre, il se sert de sa plume, plus redoutable qu'un poignard empoisonné. L'exemple de Palissot lui ayant montré quel usage on peut faire de la comédie, il écrit le *Café* ou l'*Écossaise*, où il met en scène un personnage qu'il appelle *Frelon*, lâche coquin, libelliste effronté, horreur de tous les honnêtes gens, et digne de tous les supplices. Puis il publie cette comédie comme traduite d'un auteur anglais, M. Hume (1), et il la fait précéder d'une adresse à *Messieurs les Parisiens* par *Jerôme Carré*, le prétendu traducteur ; enfin il manœuvre si bien, que l'*Ecossaise* est annoncée par les Comédiens français pour le 26 juillet 1760 ; et que son ennemi se trouve déjà déshonoré avant de paraître sur la scène. L'auteur, par prudence et sur le conseil de ses amis, changea le nom de *Frelon* en celui de *Wasp* (*guêpe*, en anglais), malgré les instances de Fréron lui-même, qui demanda aux comédiens de conserver ce nom, indice irrécusable des intentions hostiles de l'auteur.

Représentation de L'*Ecossaise*. — Le jour de la représentation de l'*Écossaise* est une date mémorable dans l'histoire du théâtre. La curiosité du public avait été excitée par la publication anticipée de la pièce et de l'*Adresse aux Parisiens*. On sentait que ce serait une soirée de bataille, non de bataille purement littéraire, mais de rencontre entre deux partis dont la querelle occupait depuis longtemps tous les esprits, celui des

« Qui sont donc les malintentionnés qui prétendent que ce n'est pas une « traduction et qui veulent la mettre sous mon nom, pour la faire tomber? « Ah, les méchantes gens ! » (L. de Voltaire à D'Argental, 6 juillet 1760.)

*philosophes* et celui des *dévots*. Point n'est besoin de dire que les deux partis se pressèrent au rendez-vous. Si la soirée fut orageuse, on le devine assez. Les philosophes, avec leurs chefs, firent rage pour la pièce. Les amis de Fréron ne manquaient pas dans la salle, mais ils se trouvèrent les plus faibles. Fréron en personne se tenait présent au milieu de l'orchestre. Comme autrefois Socrate, à la représentation des *Nuées* d'Aristophane, il affronta courageusement les insultes de l'ennemi. Il paraît cependant qu'il ne put conserver son sang-froid pendant toute la pièce. Il y eut des moments où, sous les outrages d'une cabale enragée, il ne put dissimuler des marques d'émotion. Le lendemain, (27 juillet 1760), il fit paraître, dans son journal, une *Relation d'une grande bataille*, récit comique et ingénieux (1), où le beau rôle n'est pas assurément pour la bande des philosophes, qui, la veille, avaient remporté la victoire par la force des poumons. On a relevé quelques inexactitudes peu importantes dans les faits rapportés par lui. Mais la contre-partie peut être lue dans l'*Avertissement* que Voltaire fit imprimer en tête de l'*Écossaise*. C'est là qu'il faut voir toute la distance qu'il y a entre la malice presque inoffensive de Fréron et la méchanceté pleine de génie de son adversaire. Chez celui-ci, la calomnie, même la plus effrontée, en partie fabriquée de concert avec D'Alembert, est exquise ; et la tartufferie semble candeur, à force d'imiter l'air de la nature (2). Certes

(1) Desnoiresterres, *Volt. aux Délices*, p. 488. — Ch. Nisard, *Les Ennemis de Voltaire*, p. 226.

(2) Veut-on un exemple de sa bonne foi ? « Il (Jérôme Carré) ignorait absolument qu'on eût jamais parlé d'envoyer le sieur Fréron aux galères ; c'est « le sieur Fréron lui-même qui a appris cette anecdote au public... » (L. à Damilaville, 29 aug. 1760). — Non, c'est Voltaire lui-même qui a semé ce propos dans une cour d'Allemagne ; il l'a répété dans l'adresse *aux Parisiens*, et il triomphe maintenant de la réponse trop modérée de Fréron, comme d'un aveu du fait que Voltaire a effrontément inventé.

la pièce de l'*Écossaise* était une vilaine action ; mais les commentaires qu'y a joints l'auteur en centuplent l'effet ; et tel qui, après avoir lu sa comédie, ou l'avoir vu jouer, pouvait ne trouver là-dedans qu'une bouffonnerie moins plaisante peut-être que blâmable, devait, après avoir lu les additions, se représenter Fréron comme étant véritablement le plus abominable des hommes.

Voltaire pouvait se réjouir encore une fois du succès de ses méchantes intentions ; car son adversaire paraissait bien perdu de réputation et hors d'état de se montrer nulle part. Cependant ni lui ni ses fidèles n'étaient encore satisfaits : car Fréron continuait à leur tenir tête. Ils ne se reposeront que quand ils auront réussi à lui faire interdire d'écrire, et, par la suppression de son journal, à lui ôter son pain et celui de sa famille, enfin à le réduire à mourir de désespoir, (10 mars 1776) (1). Telle fut la tolérance et la clémence de la secte philosophique et de son chef devenus tout-puissants ; et telle fut la clairvoyance du gouvernement de Louis XV ; il fit comme ce berger de la fable qui, sur la requête des loups, tue ses chiens, coupables d'aboyer au loup.

Après son triomphe de l'année 1760, le grave Solitaire des Alpes se tint quelques semaines en repos, soit par maladie, soit pour d'autres raisons (car on sait que ses maladies, toujours mortelles, disait-il, ne faisaient qu'accroître sa verve) ; mais il écrivait ces paroles qui donnaient à penser : « Mon vieux corps, mon vieux tronc a « porté quelques fruits cette année, les uns doux, les « autres un peu amers ; mais ma sève est passée ; je « n'ai plus ni fruits ni feuilles ; il faut obéir à la nature

(1) Voir Ch. Nisard, *les Ennemis de Voltaire*, p. 295.

« et ne la pas gourmander. Les sots et les fanatiques « auront bon temps cet automne et l'hiver prochain ; « mais gare le printemps (1) ! »

Il était dans sa soixante-septième année, âge heureux, quand on s'appelle Voltaire, pour se lancer dans la guerre tête baissée, et pour y faire tous les jours des prodiges.

La guerre a l'*Infâme*. — A l'en croire, lorsqu'il lui plaisait de renier ses œuvres (ce qui lui arrivait souvent), Voltaire n'était qu'un paisible cultivateur, étranger à tout ce qui se passait dans le monde, et uniquement appliqué à l'amélioration de ses terres et au bien-être des pauvres habitants du pays de Gex et lieux circonvoisins. Par ses capitaux, par son ingénieuse activité et par sa protection très efficace, il leur procurait des moyens d'existence, et leur ménageait la tranquillité de la part de leurs oppresseurs de toute sorte, gens d'administration, clergé, et envahisseurs de biens sous des titres quelconques. Ce qu'il y a de merveilleux en lui, c'est qu'en effet il accomplissait exemplairement toutes ces fonctions d'excellent seigneur, sans interrompre un instant ni sa prodigieuse production littéraire ni ses divertissements dramatiques, ni les soins de son opulente hospitalité. On est tenté de dire : Voltaire n'était donc pas un homme, mais une légion d'hommes ! Et pourtant c'était un malade perpétuel, qui passait une partie considérable du temps dans son lit (2). De quelle agilité

(1) Lettre à d'Argental, 28 aug. 1760.

(2) « Mes anges n'imaginent pas, » écrit-il à l'*ange* d'Argental (1er sept. 1760), « quel est le fardeau d'un homme très faible et un peu vieux, qui a quatre cam- « pagnes à gouverner à la fois, qui s'avise de bâtir un château et une église, « qui ne peut suffire à une correspondance forcée, qui, pour l'achever de « peindre, se trouve assez embarrassé avec l'empire de toutes les Russies... »

d'esprit, de quelle fécondité, de quelle souplesse de mouvements intellectuels la nature avait-elle doué ce personnage unique, toujours mourant et toujours plus vivant que les sujets les plus valides du monde ? Une personne tant soit peu religieuse lui aurait conseillé de remercier la Providence, qui l'avait comblé de ses dons, au lieu de lancer sans cesse contre elle des épigrammes, à cause d'une mauvaise santé dont il était vraisemblablement le principal auteur, comme le lui remontrait son excellent médecin, le docteur Tronchin.

L'Église de Ferney. — Ne croyez pas d'ailleurs que Voltaire voulût passer pour un homme sans religion. Il n'était ennemi que de celle des autres, mais il avait la sienne ; et pour preuve, il éleva, dans son domaine de Ferney, une église avec cette inscription : DEO EREXIT VOLTAIRE, qu'on peut traduire ainsi sans infidélité : *Au Dieu de Voltaire.* Peut-être est-ce surtout à titre de seigneur qu'il tenait fort à avoir sa paroisse, pour confondre les malveillants, et en même temps pour se donner le plaisir d'inaugurer un culte de sa façon. Dans tous les cas, il ne parle pas très sérieusement de sa chapelle, quand il écrit à ses amis :

« Oui, je bâtis une église ; annoncez cette nouvelle « consolante aux enfants d'Israël ; que tous les saints « s'en réjouissent. Les méchants diront sans doute que « je bâtis cette église dans ma paroisse pour faire jeter « à bas celle qui me cachait un beau paysage, et pour « avoir une grande avenue ; mais je laisse dire les « impies, et je fais mon salut. » (1).

Il se pourrait bien que ces propos des « méchants »

(1) L. à Thiériot, 8 avril, 1763.

fussent les vraies raisons de Voltaire lui-même, qui veut s'excuser, devant ses confrères, de cette concession à la religion. Mais il est certain qu'il faillit s'attirer une mauvaise affaire en faisant abattre une croix ancienne, qui masquait la vue de son église nouvelle ; qu'on lui attribua un mot irrévérencieux, mais très vraisemblable au sujet de cette croix (1), qu'une procédure fut ouverte, et qu'il aurait eu à répondre de cette irrévérence devant le Parlement de Dijon, si l'affaire n'eût été arrêtée par son crédit, et surtout par les démarches du conseiller François Tronchin. Il s'empressa, aussitôt après, de s'adresser au pape par l'entremise du duc de Choiseul et du cardinal Passionei, un de ses correspondants romains; sur sa demande, le pape lui envoya des reliques pour son église nouvelle, c'est-à-dire, le cilice de saint François d'Assise, patron du philosophe. L'intention était sans doute piquante; mais ce ne fut qu'un commencement de badinages échangés entre le Saint-Père et Voltaire : celui-ci trouva ce genre de plaisanterie si divertissant, qu'il finit par se faire affilier à la confrérie des franciscains, à titre de protecteur de l'ordre dans la province de Gex ; et à un certain moment on le voit signer : « Frère François, capucin indigne. » (2) (février 1770).

De la religion de Voltaire. — Mais jouer ce genre de comédie malséante n'était pas l'objet qu'il s'était pro-

(1) « Enlevez-moi cette potence ! dit-il aux ouvriers, à ce qu'on prétendit. (*La Vie intime de Voltaire*, p.296). Pour saisir toute l'indécence voulue de ce propos, il faut savoir qu'avec D'Alembert Voltaire appelait Jésus-Christ le « pendu.» Notons même que le respectable François Tronchin a écrit, dans ses notes, que Voltaire se mit à crier : «Otez-moi ce pendu de là.« (*Le conseiller François Tronchin*, par Henry Tronchin, p. 160), Pour les suites de cette affaire, voir le même ouvrage, p. 160 et 166 ; et *la Vie intime de Voltaire*, p. 296 et 298.

(2) Desnoiresterres, *Voltaire et Genève*, p. 286-suiv.

posé en construisant une nouvelle église à Ferney. Dans ses moments de sérieux, il concevait le culte religieux comme une affaire de police, ou comme un simple enseignement de morale ; et il se flattait de diriger cet enseignement à titre de seigneur de paroisse. C'est ainsi qu'un jour, en plein office, à l'instant du prône, il se leva de son banc, et adressa une harangue à ses vassaux, à propos d'un vol qui avait été commis chez lui. Il ne fut pas mécontent de lui-même, comme prédicateur ; mais il fut bien étonné, ou feignit de l'être, quand *son* curé (car il le regardait bien comme étant à son service), et par suite l'évêque d'Annecy, traitèrent de profanation cette intervention d'un laïque dans les offices religieux ; jamais il ne se rendit aux observations qui lui furent faites à ce sujet ; il fallut que le roi intervînt pour lui interdire d'empiéter sur les fonctions ecclésiastiques. Il entendait bien que tout était à lui, église, fidèles, pasteur et prélat, et que son titre de seigneur lui donnait tout cela pour servir à ses desseins, à ses intérêts et à sa philosophie. On n'oserait pas dire qu'il ait eu sur ce point des mécomptes (car il savait à merveille ce qu'il faisait) ; mais il rencontra de la résistance et, selon son habitude, s'entêta pour demeurer le maître et avoir le dernier mot : entêtement d'enfant gâté, qui aurait pu amener d'assez graves conséquences, s'il n'avait su se procurer des appuis et des instruments de toute sorte. Il ne se passa tous ses caprices que lorsqu'il se fut assuré que désormais il s'était rendu plus fort que tous les adversaires qu'il lui plaisait de provoquer et de pousser à bout.

Voltaire et le Président de Brosses. — Les querelles étant nécessaires à sa santé, ainsi qu'il le témoigne

lui-même, il fallait bien qu'il s'en fît une avec son vendeur, le président de Brosses. Ce fut au sujet d'une provision de bois à brûler (janvier 1761). Il ne voulut pas payer une somme de 281 livres, qu'il devait à un paysan nommé Charles Baudy, pour quatorze *moules* de bois (1), qu'il s'était fait livrer indûment sur les coupes non vendues du domaine de Tournay. Il s'engagea donc dans un différend avec le président à ce propos. Tout habile et retors qu'il était, il trouva dans M. de Brosses à qui parler. Il n'eut pas l'avantage dans la correspondance; mais il s'en vengea quelques années plus tard, en empêchant le président d'être élu à l'Académie française. C'est ainsi qu'enfin il gagna la partie (2). Quant aux quatorze moules de bois, nous ne savons s'il les paya, mais cette ridicule affaire montre bien la ténacité de son caractère et son entêtement à ne jamais céder, quelque tort qu'il pût avoir.

Heureusement il a fait preuve de cette même opiniâtreté dans des affaires plus glorieuses pour lui; et il ne dépensait pas toute son énergie dans de misérables chicanes ou de blâmables ressentiments. Son naturel était généreux autant qu'intraitable, et une bonne œuvre l'intéressait aussi passionnément qu'une mauvaise. Cependant, le plaisir le plus exquis pour lui fut toujours de molester ou d'humilier, en rendant service à quelqu'un, les classes de gens qu'il avait en aversion, comme les gens d'Eglise ou de robe.

QUERELLES DIVERSES. — LES JÉSUITES D'ORNEX. —

(1) On appelait *moule* une certaine mesure pour le bois à brûler, comme aujourd'hui le *stère*.

(2) Desnoiresterres, *Volt. et J.-J. Rousseau*, 139-152. — *La Vie intime de Voltaire*, p. 301 et suiv.

On a déjà vu comment il poursuivit le curé de Moens. Après le curé, gare aux jésuites, dont il était devenu l'ennemi juré depuis quelques années !

Il y avait, près de Ferney, à Ornex, une maison de cet ordre. Voltaire vécut d'abord avec ces voisins, au nombre de quatre, en parfait accord. « Ils m'ont, dit-il, « abandonné frère Berthier ; je leur fais de petits plai- « sirs, et ils me disent la messe quand je veux bien « l'entendre (1). » Mais les jésuites d'Ornex avaient trouvé moyen de se rendre acquéreurs d'une propriété appartenant par héritage aux frères Desprez de Crassy, terre engagée par ceux-ci à des prêteurs génevois, pour une somme qu'ils ne pouvaient rembourser. Là-dessus, Voltaire s'indigne comme d'une abominable spoliation, quoiqu'il s'agît tout simplement d'un achat régulier. Il faut le voir s'enflammer pour ces six frères, de noble naissance, tous officiers du roi au régiment de Deux-Ponts, dépouillés par l'infâme avidité des jésuites. Il se met en tête de chasser ceux-ci à leur tour. Il s'empresse de consigner au gref du baillage de Gex la somme nécessaire pour désintéresser les premiers créanciers ; puis il obtient, du parlement de Dijon, un arrêt par lequel les six frères sont remis en possession du domaine paternel. « Voilà, écrit-il (2), une bonne victoire de phi- « losophes. Je sais bien que le frère Kroust cabalera, « que le frère Berthier m'appellera *athée;* mais je vous « répète qu'il ne faut pas plus craindre ces renards que « les loups de jansénistes, et qu'il faut hardiment chas- « ser aux bêtes puantes. Ils ont beau hurler que nous « ne sommes pas chrétiens, je leur prouverai bientôt « que nous sommes meilleurs chrétiens qu'eux ».

(1) L. à D'Alembert, 25 août 1759.
(2) L. à Helvétius, 2 janvier 1761.

Mademoiselle Corneille. — Il était, en apparence, tout occupé des soins à donner à sa tragédie de *Tancrède*, qu'il remaniait, après la représentation, sur les avis des uns et des autres, lorsqu'il entendit, avec la plus vive émotion, un appel adressé à sa générosité par le poète Lebrun, en faveur d'une jeune personne qui portait le nom de *Corneille*. Son imagination en fit aussitôt la petite-fille de l'auteur de *Rodogune*, quoiqu'elle ne descendît pas de lui, mais d'un frère de son père, dont elle était l'arrière-petite-fille. Elle n'était donc que la petite-cousine, au sixième degré, du grand Corneille. Tout cela ne ferait rien à l'affaire, si Voltaire ne se plaisait à fausser les notions en l'appelant tantôt la *petite-fille*, tantôt la *petite-nièce* du grand tragique, avec sa facilité à changer les choses selon son bon plaisir, soit qu'elles aient de l'importance, ou non.

Le fait est que cette jeune fille portait un nom qui intéressa beaucoup de personnes à son sort (1). Mais parmi ces personnes qui essayèrent de subvenir à son dénûment (car son père n'était qu'un très chétif employé de la petite poste à Paris), il faut au moins mentionner Fréron, qui mit les comédiens français en demeure (ce qu'ils firent avec empressement), de donner une représentation à son bénéfice.

Quoi qu'il en soit, elle n'obtint rien de solide, jusqu'au jour où Voltaire s'en mêla. Lebrun lui ayant adressé à ce sujet une ode très flatteuse, l'auteur de *Tancrède* lui répondit sans retard (2) : « Il convient assez qu'un vieux « soldat du grand Corneille tâche d'être utile à la petite- « fille de son général. Quand on bâtit des châteaux et

(1) Voir Desnoiresterres, *Voltaire et J.-J. Rousseau*, p. 20-suiv.
(2) 7 nov. 1760.

« des églises, et quand on a des parens pauvres à sou- « tenir, il ne reste guère de quoi faire ce qu'on voudrait « pour une personne qui ne doit être soutenue que par « les plus grands du royaume. »

Enchanté de faire pour cette jeune fille ce que n'avaient fait ni les plus grands du royaume, ni son parent Fontenelle, il offrit aussitôt de se charger d'elle entièrement : Mme Denis lui tiendrait lieu de mère, et lui-même « chercherait à lui servir de père. » Il se chargeait de toute la dépense, et prenait tous les arrangements pour la faire venir à Ferney : « Une partie de « l'éducation de cette demoiselle, serait, ajoutait-il, de « nous voir jouer quelques pièces de son grand-père, et « nous lui ferions broder les sujets de *Cinna* et du *Cid.* »

Voltaire ne doutait pas qu' une telle perspective ne dût ravir tous les amis de Mlle Corneille. Cependant il se trouva des esprits difficiles, qui, ne partageant pas son idolâtrie pour le théâtre, avaient pu rêver autre chose pour l'éducation d'une fille de dix-huit ans, et à peine sortie du couvent. Comme Voltaire n'oublia pas de mettre le monde entier au courant de son bienfait (1), Fréron, qui avait quelques titres pour s'occuper encore de son ancienne protégée, saisit l'occasion de pincer un peu son implacable ennemi ; il écrivit là-dessus quelques mots fort piquants, terminés par ceux-ci : « Il faut « avouer qu'en sortant du couvent, Mlle Corneille va « tomber en de bonnes mains.

Nous reconnaissons que l'oncle et la nièce n'étaient pas les tuteurs les plus graves qu'on pût souhaiter pour une personne de son âge. Ils se croyaient pourtant bien à

(1) Voir, *Œuv. de Voltaire* (éd. Hachette in-18, t. xxv, p. 113) et l'*Avis* qu'il fit insérer dans les journaux, à la date du 12 janvier 1761.

l'abri de tout reproche, d'autant plus qu'ils ne comprenaient nullement ce qu'on pouvait avoir à dire contre leurs opinions, leur caractère et leurs habitudes. Mais d'ailleurs ils faisaient de leur mieux.

Mlle Corneille étant parvenue à Ferney dans la seconde quinzaine de décembre (1760), Voltaire, très joyeux de cette nouvelle compagnie qui lui arrive, et se prenant presque pour un véritable père, écrit à sa vieille amie Mme Du Deffand (1) :

« Je me trouve très bien d'avoir à gouverner les dix-
« sept ans de Mlle Corneille. Elle est gaie, vive et douce,
« l'esprit tout naturel : c'est ce qui fait apparemment
« que Fontenelle l'a si mal traitée ».

Et au père de la demoiselle (2) :

« Ma nièce , Mme Denis, en prend soin comme de sa
« fille. Nous lui trouvons de très bonnes qualités, et
« point de défauts. C'est une grande consolation pour
« moi, dans ma vieillesse, de pouvoir un peu contribuer
« à son éducation. Elle remplit tous ses devoirs de chré-
« tienne, etc ».

A M. Le Brun encore (3) :

... « Il faut que je vous dise qu'elle remplit exacte-
« ment tous les devoirs de la religion, et que nos curés
« et notre évêque sont très contents de la manière dont
« on se gouverne dans mes terres... »

A M. Dumolard enfin (4) :

...« Elle est très bien servie ; on a lui a assigné une femme de chambre, qui est enchantée d'être auprès

(1) 22 Décembre 1760.
(2) 25 Décembre 1760.
(3) 2 janvier 1761.
(4) 15 janvier 1761.

d'elle... Je ne dois point omettre que je la conduis moi-même à la messe de paroisse. Nous devons l'exemple, et nous le donnons. »

Vengeances contre Fréron. — On peut donc juger quel accès de fureur éveilla chez lui le trait malin lancé par Fréron. « Il est bien honteux, dit-il, qu'on laisse « aboyer ce chien. Il me semble qu'en bonne police on « devrait étouffer ceux qui sont attaqués de la rage » (1).

Une fois de plus, il jugeait Fréron digne du carcan ; et il ne se contenta pas de le penser. Il souleva tout ce qu'il put de monde contre lui, avec le dessein de lui intenter un procès au Parlement (2). Mais on était un peu las de ses éternelles affaires. M. de Malesherbes lui-même se sentait excédé de ses rapports avec ces philosophes, qu'il ne pouvait jamais contenter tout en s'exposant pour eux (3). Voltaire fit adresser, par la jeune fille, un mémoire très énergique à M. de Saint-Florentin, à l'avocat général Séguier, et à M. de Sartines, lieutenant général de police. Elle se plaignait que Fréron compromît son avenir en décriant son éducation. Là-dessus, le lieutenant de police lava la tête au journaliste, et ce fut tout. Alors Voltaire chercha sa vengeance là où il était sûr de la trouver toujours entière et à son gré ; il la demanda à sa terrible plume. Il écrivit et lança ses *Anecdotes sur Fréron* (1761) (4), ramassis de

(1) *Ibidem.*

(2) Desnoiresterres, *Volt. et J. J. Rousseau*, p. 32.

(3) Son équité ne lui était pas pardonnée par ces messieurs. Paraissait-il un article de leurs adversaires ? « Voilà, écrivait D'Alembert, ce que M. « de Malesherbes, le protecteur déclaré de toute la canaille littéraire, laisse « imprimer avec approbation et privilège ». (Lettre à Voltaire, 23 janvier 1757).

(4) Voici le titre : *Anecdotes sur Freron*, « écrites par un homme de lettres « à un magistrat qui voulait être instruit des mœurs de cet homme. » Il va sans dire que la principale source de ces anecdotes était le bon et honnête D'Alembert. (Voir sa *correspondance avec Voltaire*).

propos diffamatoires qu'il s'était fait adresser de partout, libelle odieux dont il aurait jugé l'auteur digne de mille supplices, si c'eût été un autre que lui-même. Mais il ne l'avoua jamais, et il l'attribua à qui bon lui sembla, et nommément à La Harpe, jeune auteur encore inconnu (1).

Epitre sur l'agriculture. — Toutes ces affaires ne l'empêchaient pas d'écrire une épître *sur l'Agriculture*, adressée à Mme Denis, où l'on aurait cru lire les confidences d'un sage retiré du monde, si l'auteur n'y avait semé, à côté de ses propres louanges, des allusions à toutes ses querelles, des épigrammes contre les objets de ses haines et, entre autres, contre l'abbé Trublet, qu'il enrageait de voir élu à l'Académie, quoiqu'il l'eût déjà bafoué dans *le Pauvre diable* ; puis contre les moines de l'ordre de Saint-François, contre tous les moines en général, et enfin contre le *sot mari d'Eve* : toutes choses assez étrangères à l'agriculture. D'Alembert lui-même crut devoir adoucir deux vers de cette épître avant de la faire lire à la reine ; il trouvait ses corrections bien plates ; « mais,dit-il,cela est encore trop bon « pour Versailles (2) ».

On ne saurait dire si des œuvres de ce genre étaient une récréation pour un esprit toujours obsédé de ses haines ; à l'en croire, la guerre contre ses ennemis lui faisait seule du bien. Il est vrai qu'il y trouvait beaucoup de matière à rire. Rire ou *ricaner* (c'est aussi son mot), était, de son aveu, la principale hygiène de sa vieillesse.

(1) Desnoiresterres, *Volt. et J.-J. Rousseau*, p. 37.
(2) Lettre à Voltaire, 9 avril 1761.

La *Nouvelle Héloïse* et J.-J. Rousseau. — Et voici qu'un nouvel objet se présente à ses ricanements : c'est *La Nouvelle Héloïse* de J.-J. Rousseau. Le succès éclatant de ce roman, tant à Paris qu'à Genève même, remue la bile de l'auteur de *Candide.* Les rapports entre les deux grands écrivains étaient devenus fort aigres ; et l'on était sûr de plaire au seigneur de Ferney en lui disant du mal du citoyen de Genève. Ni Marmontel, dans une rencontre d'un jour, ni D'Alembert, dans ses lettres, ne manquent à flatter le ressentiment de cette âme vindicative contre l'homme qui s'est permis de lui écrire : « Je « ne vous aime point, monsieur... Vous avez perdu Ge- « nève pour le prix de l'asile que vous y avez reçu ; vous « avez aliéné de moi mes concitoyens, etc (1). » Aux yeux de Voltaire, Rousseau, « est devenu tout à fait fou, » c'est « le bâtard du chien de Diogène ; » etc. D'Alembert fait l'écho à sa manière, c'est-à-dire en aggravant sous prétexte d'atténuer : « Jean-Jacques Rousseau qui *pense* « *être cynique*, et qui n'est qu'inconséquent et ridi- « cule... » (2). Cependant il se hasarde à conseiller au fougueux philosophe un peu plus de modération, dans l'intérêt de la ligue philosophique, dont il ne veut pas séparer ce membre qui ne tend que trop à s'en détacher : « Jean-Jacques, dit D'Alembert, est un malade de beau- « coup d'esprit, et qui n'a d'esprit que quand il a la « fièvre. Il ne faut ni le guérir ni l'outrager. »

Cependant Voltaire ne peut se contenir en voyant l'engouement du public pour la *Nouvelle Héloïse*, dont il saisit les défauts avec la double clairvoyance du bon goût et de la haine. Il faut qu'il écrive quelque chose

(1) Voir toute cette lettre de Rousseau à Voltaire, 17 juin 1760.
(2) Lettre à Voltaire, 9 avril 1761.

pour détromper le public, lui qui ne peut souffrir que les gens de lettres écrivent les uns contre les autres (c'est-à-dire contre Voltaire). Mais comment publier ce que, chez tout autre, il appellerait d'abominables libelles? Il trouve son homme sous sa main. C'est le marquis de Ximénès, ce galant de Mme Denis, qui lui a joué à lui-même quelques tours de fripon, mais qui est venu faire sa cour à Ferney ; qui enfin se pique d'être auteur dramatique. Il faut que le marquis endosse les *Lettres sur la Nouvelle Héloïse*, et il s'y prête volontiers. Mais Jean-Jacques ne s'y trompe pas : « Les Ximénès et les Voltaire, (écrit-il à Mme la maréchale de Luxem-« bourg) (1), peuvent critiquer la *Julie* à leur aise : ce « n'est pas à eux qu'elle est curieuse de plaire... »

Le nom de Voltaire excite en lui des transports de colère, comme le sien chez son extraordinaire rival, (car on se voit réduit à employer ce mot) :

« Vous me parlez de ce Voltaire ! écrit-il à M. Moul-« tou (de Genève) (2). Pourquoi le nom de ce baladin « souille-t-il vos lettres? Le malheureux a perdu ma « patrie ; je le haïrois davantage si je le méprisois moins. « O Genevois! il vous paye bien de l'asile que vous lui « avez donné. Il ne savoit plus où aller faire du mal ; « vous serez ses dernières victimes. »

Il était impossible qu'une pareille haine entre deux hommes de ce caractère n'éclatât pas un jour ou l'autre, au grand divertissement du public, pour qui les querelles des gens de lettres sont à peu près ce qu'étaient pour les Romains les combats de gladiateurs, et ce que sont, pour d'autres, les combats de coqs.

(1) 26 avril (?) 1761.
(2) 29 janvier 1760.

Le Commentaire sur Corneille. — Mais Voltaire fut un moment distrait de ce sujet par une entreprise où l'on aime mieux le voir exercer cette plume toujours prête pour tous les genres d'ouvrages. Le 10 avril 1761, il écrivait au secrétaire perpétuel de l'Académie française, le philosophe Duclos :

« Je vous assure, monsieur, que vous me faites grand « plaisir en m'apprenant que l'Académie va rendre à la « France et à l'Europe le service de publier un recueil « de nos auteurs classiques, avec des notes qui fixeront « la langue et le goût, deux choses assez inconstantes « dans ma volage patrie. Il me semble que Mlle Corneille « aurait droit de me bouder, si je ne retenais pas le grand « Corneille pour ma part. Je demande donc à l'Académie « de prendre cette tâche, en cas que personne ne s'en soit « emparé. »

On juge bien que personne ne disputa cette tâche à l'écrivain qu'on regardait comme le vrai successeur, sinon comme l'émule de Corneille. Et tout de suite, il se mit à l'œuvre, avec la louable pensée de faire du fruit de ce travail une dot pour la personne qu'il appelait agréablement la *sœur de Rodogune*. Car il songeait sérieusement à la marier, et, il disait même que le maudit article de Fréron lui avait fait manquer un mariage honorable, qui était tout prêt. Mais il réparera cet accident, et de fait, il fera épouser un peu plus tard à la « sœur de Rodogune, » dotée par lui, un officier de dragons d'une très bonne famille (1).

Le lecteur étant rassuré sur l'avenir de cette jeune personne, nous pouvons parler à notre aise du *Commen-*

(1) Voir Lettres de Voltaire au comte d'Argental, 23 janvier 1763 ; à Damilaville, 24 janvier ; à Cideville, 26 janvier.

*taire* sur Corneille, écrit à son intention, au moins en apparence.

Quant on lit de suite ce fameux Commentaire, qui a joui si longtemps d'une autorité incontestée dans l'enseignement des lettres françaises, on est souvent fâché de l'extrême sévérité, disons même de l'esprit de chicane qui paraît percer trop souvent dans les observations du commentateur ; on se demande si Voltaire a conçu cet ouvrage pour ou contre Corneille; s'il n'a pas cru de son intérêt de déposséder autant que possible l'auteur du *Cid* de l'admiration universelle ; on se rappelle qu'il a écrit lui-même : « Je traite Corneille tantôt comme un « dieu, tantôt comme un cheval de carrosse (1).» On est, en un mot, incliné à croire qu'il le traite comme un rival, avec la bonté qu'on lui connaît d'ailleurs. Et il est vrai qu'au fond de son cœur, nous le disons sans reproche, il est le rival de tous les grands noms, et qu'il ne s'en rencontre guère, hormis Racine, et encore? qu'il ait épargnés d'une manière constante, ayant toujours aspiré au premier rang dans tous les genres. En ce sens, il est le rival d'Homère, de Sophocle, de Shakespeare, du Tasse, de l'Arioste, de Boileau, non moins que de Corneille ; et il n'y a pas un de ces grands auteurs qu'il n'ait quelque jour noté d'une mauvaise encre.

Est-ce de l'envie ? Non ; mais il a des doctrines littéraires intolérantes, étroites, et un goût qui, pour être le plus délicat qu'on puisse citer, n'en est pas moins injuste en bien des cas. Il représente exactement un siècle dont il n'est pas seulement le chef, mais l'auteur et le père. S'il a rempli ce siècle de sa gloire, s'il lui a imposé son autorité; ce n'est pas pour faire des conces-

(1) L. à d'Argental, 31 auguste 1761.

sions à un autre esprit que celui dont il l'a rempli. Tout ce qui diffère de sa manière de voir est nécessairement erreur ou rouille des temps barbares.

Aussi nous est-il bien permis, à mesure que les connaissances s'étendent, que le goût s'agrandit et s'assouplit, de nous soustraire au joug de Voltaire, de braver sa férule, et de sourire de certaines décisions tranchantes, arbitraires, et trop souvent impertinentes, qu'on rencontre à côté de parties excellentes, et vraiment dignes d'un maître écrivain et d'un auteur consommé dans l'art du théâtre.

Le *Commentaire sur Corneille*, dans son temps, parut un chef-d'œuvre. L'auteur affectait de ne vouloir rien affirmer sans avoir l'approbation de l'Académie ; mais il l'avait d'avance, et c'est à peine si quelqu'un de la docte compagnie se permit quelques timides représentations, dont il tint le compte qu'il lui plut, en quoi il eut sans doute raison.

Une nouvelle édition des Œuvres de Corneille, traînant à leur pied, comme une chaîne (1), ce commentaire peu bienveillant, sinon hostile, fut publiée avec luxe, moyennant les souscriptions que Voltaire provoqua en homme expert dans ces sortes d'affaires. Il fallait amasser une belle dot à Mlle Corneille. Le roi, l'impératrice de Russie, l'impératrice Marie-Thérèse et l'empereur Joseph II, souscrivirent chacun pour deux cents exemplaires : pas n'est besoin de parler des courtisans. L'Angleterre souscrivit abondamment. Voltaire crut faire preuve de modestie en ne retenant pour lui-même

(1) « Je ne comprends même pas..., que, dans les éditions de Corneille, on condamne le vieux poète à traîner à son pied, pour ainsi dire, le *Commentaire* de Voltaire tout entier. »
(*Ern.* Havet, *Pensées de Pascal, Introd.* p. XLI, note.)

que cent exemplaires. On fit de cet ouvrage des largesses aux gens de lettres qui n'étaient pas riches : exemple qu'on n'a pas beaucoup renouvelé depuis cette époque. Il fallait que tout ce qui savait lire, lût Corneille interprété et définitivement jugé par son émule.

Œuvres dramatiques : *Socrate*, *dom Pèdre*, *Olympie*. — En relisant Corneille pour le critiquer, Voltaire sentit probablement plus d'une fois certaines secousses, qui réveillaient en lui le démon tragique. Avec *Tancrède*, il avait remporté sa dernière victoire au théâtre, mais il ne le croyait pas ; et le démon l'agitait de temps en temps, non sans effets véritablement surprenants chez un homme de son âge.

Nous n'avons pas parlé d'un drame de *Socrate*, qui ne fut jamais joué, et qui n'était en réalité qu'un pamphlet, d'art fort élémentaire, dirigé contre les adversaires habituels du philosophe, Berthier, Chaumeix, Nonotte, qu'il appelait presque par leurs noms, en les faisant figurer dans la compagnie d'Anytus et autres accusateurs de Socrate. Cette pièce, conçue dans le même dessein que l'*Ecossaise*, et où le génie de Voltaire s'abaissait réellement trop, ne pouvait être jouée, et ne le fut pas ; elle servit seulement à l'auteur de matière à allusions dans ses correspondances familières, et à reproches contre l'intolérance de son siècle, qui cependant, comme on voit, supportait bien des choses.

Il mit bientôt sur pied une nouvelle tragédie intitulée *dom Pèdre* (1), et une *Olympie* qu'il acheva en six

(1) *Dom Pèdre* ne fut jamais joué, mais donna à l'auteur l'occasion d'écrire une *épître* dédicatoire à D'Alembert, où il put faire sa cour à l'Académie en y insérant un éloge raisonné de chacun des académiciens qu'il voulait attacher à ses intérêts.

jours. Par cette rapidité de travail, sinon autrement, il retrouvait les beaux temps de *Zaïre*. Mais ses préoccupations de polémique lui dissimulaient la pente sur laquelle il descendait de jour en jour, sacrifiant la poésie et l'art pour donner satisfaction à ces haines de parti qu'attisait malicieusement le bon compagnon D'Alembert. Voltaire ne sentait pas qu'il ne paraîtrait bientôt plus qu'un masque exprimant l'habitude de la dérision et de l'insulte. Il pensait *écraser l'infâme*, et il dégradait son propre génie.

Mais ici encore son bon destin le releva, et lui fournit une occasion d'accomplir une œuvre mémorable et glorieuse, tout en donnant cours à ses passions du moment.

Affaire des Calas. — Un drame terrible, non d'imagination, mais de fait, s'était passé à Toulouse. Une honorable famille protestante, exerçant le négoce, se vit accusée du meurtre d'un fils, dont la mort n'était assurément pas naturelle. Marc-Antoine Calas, âgé de vingt-huit ans, fut trouvé mort chez ses parents, le soir du 13 octobre 1761. Comment était-il mort? Selon la vraisemblance, il s'était pendu. Mais l'opinion de la foule fut qu'il avait été étranglé par ses parents, mus par le fanatisme religieux, parce qu'il se préparait, disait-on, à abjurer le protestantisme. On répétait alors, dans le grossier public, que c'était une discipline prescrite aux protestants, de faire périr ceux de leurs enfants qui voudraient passer au catholicisme.

Un magistrat, dont le nom doit à Voltaire une place éminente dans la liste des juges imbéciles et féroces, le capitoul David de Beaudrigue, sans enquête, sans réflexion, fit aussitôt arrêter et emprisonner toute la famille

de l'homme mort, à savoir son père, sa mère, son frère, la servante, et un jeune ami de la maison, qui avait eu le malheur d'y souper ce soir-là. C'était, selon l'étonnant juge, écho de la fanatique multitude, l'affaire la plus claire du monde : la famille Calas tout entière s'était unie pour mettre à mort le malheureux Marc-Antoine, de peur qu'il ne passât à la religion romaine. On sait combien les passions religieuses ont été ardentes pendant bien des siècles dans cette capitale du Languedoc. Elles n'avaient guère perdu de leur exagération en ce temps-là. Dans ces circonstances donc, rien ne parut à la plupart des gens plus naturel que la supposition d'un parricide, rien plus urgent qu'un châtiment exemplaire. Quant à s'informer méthodiquement de la vérité des faits, c'est à quoi il est évident qu'on ne songea pas. Toutes les formes de la justice furent foulées aux pieds. L'autorité de l'opinion publique s'était prononcée : que pouvaient faire des capitouls ? Ils la ratifièrent, en bons magistrats municipaux ; et le 18 novembre 1761, un arrêt émané d'eux décida que Jean Calas, le père de famille, sa femme et son fils Pierre, subiraient la torture ; que la servante et le jeune Lavaysse, l'ami qui s'était trouvé là dans ce soir de malheur, seraient seulement présentés à la question. Enfin, pour le faire court, sur l'appel de ces malheureux accusés, ils furent traduits le 5 décembre devant le Parlement; et le 9 mars 1762, cette cour souveraine, confirmant, à peu de chose près, la sentence des capitouls, condamna Jean Calas à subir la question ordinaire et extraordinaire, faire amende honorable en chemise, avoir ensuite les membres rompus par le bourreau, expirer enfin sur la roue ; son corps devait être ensuite brûlé sur le bûcher, et ses cendres livrées au vent.

Jean Calas fut exécuté, conformément à cette horrible sentence, le 10 mars 1762 ; il supporta tous les supplices sans un moment de faiblesse ni d'emportement, et mourut en affirmant son innocence.

Le fils fut condamné au bannissement à perpétuité ; Mme Calas, Lavaysse et la servante furent mis hors de cour, au grand désappointement du capitoul Beaudrigue et de la multitude, qui espéraient quelque chose de plus (1).

Dans ce récit sommaire, nous nous en sommes tenu aux faits patents, parce que cette affaire épouvantable a été examinée et débattue dans tous ses détails par divers écrivains, dont nous n'avons pas lieu de contester les conclusions et les arguments (2).

Voltaire fut bientôt informé de ce qui s'était accompli à Toulouse. Quelle belle occasion d'exercer son ressentiment à la fois contre les dispensateurs de la justice et le fanatisme catholique et protestant ! Car d'abord il crut bien au crime de Calas, et ne manqua pas de faire ses réflexions sur ce « bon huguenot » qui avait « immolé son fils à Dieu » pour imiter le sacrifice d'Abraham (3). Mais sur ce dernier point, il fut bientôt détrompé. Dès qu'il entrevit l'horrible réalité, à savoir qu'un père avait été absurdement condamné au supplice comme meurtrier de son fils ; il ne songea plus qu'à la réparation qu'exigeait cette affreuse iniquité, et se cons-

(1) Voir Desnoiresterres, *Voltaire et J.-J. Rousseau*, p. 155-200.

(2) Voir Athanase Coquerel fils, *Jean Calas et sa famille*, étude historique d'après les documents originaux, Paris, 1858 ; et une ample et très bonne analyse de l'affaire dans Desnoiresterres, *Voltaire et J.-J. Rousseau*, p. 155-suiv.; 397-415. — M. Ferd. Brunetière ne croit guère à l'innocence des Calas.

(3) Desnoiresterres, *Voltaire et J.-J. Rousseau*, p. 203. — Lettre de Voltaire au conseiller Le Bault, du 22 mars 1762.

titua résolument l'avocat d'une famille innocente, contre ses juges, quels qu'ils fussent. Il y voua toutes ses forces, tout son génie, toutes les influences dont il disposait ; et par une activité merveilleuse, qui se soutint durant plus de trois ans, il réussit à surmonter des obstacles qui paraissaient insurmontables, et enfin à faire rendre justice à des opprimés. Si son zèle ne fut pas d'abord très pur, il est demeuré au dessus de tous les éloges (1).

Il prit soin d'abord d'interroger et d'examiner à fond les deux frères de Marc-Antoine, Pierre et le jeune Donat, qui avaient réussi à se réfugier dans le voisinage de Genève. Il s'efforça ensuite d'intéresser à son enquête ses puissants amis, le maréchal de Richelieu, le cardinal de Bernis, le duc de Villars ; mais il n'obtint des uns ni des autres rien autre chose que des conseils, et des raisons pour ne pas se mêler de cette affaire. Le conseiller Tronchin releva son courage, en lui montrant le peu de fondement de leurs objections. Voltaire découvrit d'autres personnes pour le renseigner sur l'état de l'opinion publique à Toulouse au sujet du fameux jugement ; son admirable sagacité lui démontra les fautes qui avaient été commises par les juges de Calas ; si bien qu'il n'hésita plus. Il entraîna la veuve du supplicié à demander justice. Cette malheureuse femme était pénétrée d'une telle terreur, qu'il fut difficile de l'engager dans les démarches nécessaires. Voltaire non seulement la persuada, mais la fit partir pour Paris, lui assura dans la capitale des protecteurs, des moyens

(1) L. à d'Argental, 27 mars 1762 : « Vous me demanderez peut-être..., « pourquoi je m'intéresse si fort à ce Calas, qu'on a roué ; c'est que je suis « homme, c'est que je vois tous les étrangers indignés ; c'est que tous vos « officiers même protestants disent qu'ils ne combattront pas de grand « cœur pour une nation qui fait rouer leurs frères sans aucune preuve. »

d'existence, pourvut à tout de sa bourse ou par ses recommandations, et lui ménagea le dévouement du jurisconsulte Mariette et des deux premiers avocats du temps, Elie de Beaumont et Loyseau de Mauléon. Il écrivit des mémoires pour les deux frères Calas. Il remua l'opinion publique en publiant l'*Histoire d'Elisabeth Canning et des Calas* (1762). Il fit si bien qu'en peu de temps la cause fut gagnée au tribunal du public, et si bien gagnée, que le pouvoir se trouva hors d'état de résister à cette pression du dehors. Les avocats firent le reste.

L'appel des Calas étant porté au Conseil du roi, des commissaires, choisis parmi les maîtres des requêtes, furent nommés pour réviser ce procès ; l'arrêt du Parlement de Toulouse fut cassé, et enfin, par un nouvel arrêt, rendu par l'assemblée générale des requêtes de l'Hôtel, le 9 mars 1765, la mémoire de Jean Calas fut réhabilitée, et ensuite tous les accusés. La famille fut indemnisée par la libéralité du roi. Voltaire aurait voulu faire payer cher aux membres du Parlement de Toulouse l'erreur qu'ils avaient commise ; il n'eut pas cette satisfaction (1) ; mais le capitoul David de Beaudrigue fut révoqué de ses fonctions (février 1765), et mourut fou.

Ce procès de révision n'était pas encore terminé, que Voltaire en commença un autre analogue. Mais ne perdons pas de vue ses œuvres dramatiques : car on ne saurait s'imaginer Voltaire en état de vacances du côté du théâtre. S'il ne travaille pas à une ou deux pièces tragiques ou comiques,(et il en a toujours en train), il est occupé du moins à en faire représenter quelqu'une.

(1) Desnoiresterres, *Volt. et J.-J. Rousseau*, p. 417-suiv.

*Olympie.* — Il attendait merveilles de son *Olympie*, qu'il appelle *Cassandre*, tragédie à grand spectacle, qui devait présenter un double attrait, par la guerre déclarée au fanatisme, et par un incendie allumé sur la scène.

Quant au premier point, la chose n'est, pour lui, pas difficile ; il suffit d'introduire dans l'action un grand prêtre, qui est un monstre d'hypocrisie et de férocité : Voltaire a dorénavant en magasin des personnages de ce genre tout faits, pour chacune de ses tragédies.

Mais un bûcher enflammé sur la scène, c'est une autre affaire : il faut un théâtre propre à ces grands effets de décoration. Eh bien, ce théâtre, on le possède, c'est celui de Ferney, construit sur le modèle de celui de Lyon, en miniature. On fait donc l'essai de la représentation, qui réussit à merveille. La perspective se trouve si bien ménagée, que les acteurs « paraissent éloignés de cinq cents toises. » Et quels acteurs ! c'est Mme Denis, qui joue « mieux que Mlle Dumesnil dans « *Mérope*; c'est Mme d'Hermenches, qui a la voix de « Mlle Gaussin, avec des inflexions et de l'âme ; c'est « Gabriel Cramer, bien supérieur à Baron. M. Rilliet a « joué le grand prêtre, comme j'aurais voulu que Sar- « razin l'eût représenté. Antigone a été représenté par « M. d'Hermenches avec la plus grande noblesse. » Le bûcher même a mérité sa part d'éloges. « Je « ne reviens point de mon étonnement, » s'écrie, dans son enthousiasme, l'heureux propriétaire, auteur et metteur en scène (1).

*Le Droit du Seigneur, comédie.* — De pareils succès

(1) Lettre à M. le duc de Villars, 25 mars 1762.

stimulant son génie et sa passion pour le théâtre, que n'entreprendra-t-il pas? L'année 1762 s'était déjà ouverte assez heureusement pour lui, à Paris, par la représentation d'une comédie, *le Droit du Seigneur* ou *l'Ecueil du Sage*, qui fut jouée le 18 janvier. Cette pièce, piquante et assez touchante, lui fut sans doute inspirée par sa qualité nouvelle de seigneur de terres et de châteaux. Il fit apparemment quelques réflexions légèrement grivoises sur un certain prétendu *droit du Seigneur*, dont on jasait beaucoup au sujet des nouvelles mariées ; et songeant qu'il ne l'exerçait pas (et pour cause), il s'avisa de donner sur ce point une plaisante leçon de morale aux seigneurs contemporains, et de leur enseigner, en faisant l'abandon de ce prétendu droit, la justice et les bonnes mœurs, qu'il pratiquait (à son grand regret, dit-il.) C'est ainsi que se comporte le héros de sa comédie, mais de telle façon qu'une certaine équivoque un peu gauloise règne dans la plus grande partie de la pièce : on ne saurait douter, si l'on songe à l'esprit du temps, que cette intrigue d'un genre graveleux n'ait contribué à faire réussir une pièce où l'on s'attend toujours à voir des scènes plus ou moins libres, quoique l'*écueil* où sombre enfin *le sage*, ne soit qu'un amour fort honnête, et même un peu paradoxal, du seigneur pour une fille d'humble condition, comme dans *Nanine*. *Le Droit du Seigneur* tient donc du genre de la comédie sentimentale et romanesque, relevée par quelques pincées de sel gaulois : œuvre assez légère, qui ne manque pas de grâce, et que l'on pourrait comparer encore à une multitude de contes demi-badins demi-moraux, réduits en actes. C'est du Marmontel assaisonné à la façon de Voltaire ; et cela ne méritait pas sans

doute autant de bruit qu'on en fit, puisqu'on prétendit qu'à ce propos M. de Choiseul venait d'obtenir le rappel de l'auteur à Paris, ce qui n'était d'ailleurs qu'une nouvelle en l'air.

On peut remarquer encore que Voltaire n'avait pas osé signer cet ouvrage de son nom, et l'avait mis sous celui d'un magistrat ou d'un académicien de Dijon, de M. *Le Goux*, ou de M. *Picardet* : cadeau qui ne parut pas convenable à tout le monde, mais que Voltaire se plaisait souvent à faire à des gens qui n'existaient même pas. Le pseudonyme devient à cette époque une de ses gentillesses habituelles, et il a plus d'une manière d'en user : tantôt c'est un nom forgé, tantôt un nom dérobé, toujours quelque chose de plaisant. Dans sa correspondance, l'auteur de chacun de ces ouvrages est, à l'en croire, « un jeune homme qui a besoin d'encouragement » ; et comme ce jeune homme n'est autre que celui qui s'appelle autrement le « Vieux de la Montagne », on aperçoit d'ici toutes les envies de rire que ce perpétuel badinage lui procure. Il était d'ailleurs persuadé (ou il le disait) que ces pseudonymes dépistaient la malice de ses ennemis, qui auraient fait siffler à coup sûr tout ouvrage annoncé sous son nom ; en quoi assurément il se faisait illusion. D'ailleurs ses précautions ne trompaient personne ; mais elles signalaient bien ses intentions malicieuses.

Le grand succès d'*Olympie* sur le théâtre de Ferney fut encore interprété par lui comme une victoire remportée sur les mécontents de Genève : « Les ministres, « écrit-il, n'ont osé y aller, mais ils y ont envoyé leurs « filles. J'ai vu pleurer Genevois et Genevoises pendant « cinq actes.... Et puis un souper pour deux cents spec-

« tateurs, et puis le bal : c'est ainsi que je me suis « vengé. »

Ce vainqueur, on le voit, ne triomphe pas modestement.

Les rigoristes de Genève. — Mais aussi exaspère-t-il de plus en plus les rigoristes de Genève, qui se sentent impuissants contre cet homme qui les brave de toutes façons. Ce n'est pas qu'ils n'aient réussi en quelques occasions à lui faire sentir leur mauvaise humeur : il leur offrait tant de prises ! Comme il désavouait énergiquement ses ouvrages les plus compromettants, on ne pouvait rien sur sa personne ; mais le Consistoire s'en prenait à ses livres. *La Pucelle* fut d'abord brûlée, puis ce fut le tour de *Candide* (mars 1759) ; et l'auteur avait bien d'autres matières en réserve pour alimenter les bûchers des successeurs de Calvin.

Les haines que nous lui connaissons à l'égard de tout ce qui touche à la foi religieuse, vont sans cesse croissant, et deviennent décidément manie. Il ne saurait jamais, à son gré, faire assez de mal et d'injures à cette foi et à tous les croyants. Tous les moyens lui sont bons, parce que tout lui réussit, par les ressources de sa malice inépuisable et de son plaisant génie. Il ne garde même plus certaine réserve prudente, sous laquelle il déguisait autrefois, (assez mal, il est vrai,) ses méchantes intentions.

Ce n'est plus une *philosophie* perfide qu'il expose, est l'irréligion affectée, c'est le sarcasme à découvert, c'est la dérision provocante.

La victoire des Philosophes. — Nous sommes arrivés au moment des luttes décisives entre les deux

(1) L. à D'Alembert, 29 mars 1792.

esprits qui se disputèrent la société du XVIIIe siècle. L'heure de la victoire des philosophes a sonné. Des faits caractéristiques marquent la défaite du parti contraire. Il est vrai que les parlements, inspirés en général de l'esprit janséniste, soutiennent obstinément la lutte contre l'esprit nouveau ; mais leur autorité s'affaiblit dans de dernières violences ; et, sans y prendre garde, ils donnent eux-mêmes des avantages à leurs ennemis. L'affaire des Calas, et celles qui vont suivre dans le même genre, déconsidèrent ces cours souverraines, qui ont fait si souvent capituler la royauté même. Elles redoublent de rigueurs, et persécutent à la fois les philosophes, les protestants et les jésuites. Mais les premiers vengent tout le reste, avec la complicité d'une partie des parlements eux-mêmes ; et ils entraînent tout le corps à des actes qui le perdront. On reconnaît l'habileté de Voltaire dans l'art avec lequel les philosophes travaillent à ruiner tous leurs adversaires les uns par les autres. Quand on ne découvre pas sa main dans la conduite des affaires, on peut toujours deviner, sans se tromper, que son esprit règne au fond des intrigues, et anime ceux qui jouent en apparence les premiers rôles.

Suppression de la Société de Jésus. — L'acte le plus considérable par lequel le Parlement de Paris manifesta en ce moment l'inspiration venue des philosophes, fut la dissolution de l'ordre des Jésuites, décrétée le 6 août 1762. Voltaire feint de n'en être qu'à moitié content. Il sentait bien qu'il y avait, auparavant, pour les philosophes, des avantages à tirer de la lutte constante des loups (jansénistes) et des renards (Jésuites). « Que « me servirait, dit-il, d'être délivré des renards, si on

« me livrait aux loups ? (1) » et par les loups, il entendait surtout les hommes des parlements, qu'il accusait d'être gouvernés par les jansénistes. Quoi qu'il en soit, le parti religieux se trouva si fort abattu par la destruction de la Société de Jésus, que les philosophes respirèrent.

Voltaire et Jean-Jacques Rousseau : le déisme. — Le *Vicaire Savoyard;* Jean Meslier. — C'est dans le même moment que Jean-Jacques Rousseau et Voltaire jettent à la fois le masque, et ne dissimulent plus leur antipathie pour la religion établie ; mais ils le font chacun selon leur génie et leurs préventions : Jean-Jacques, en homme qui a gardé au fond du cœur des restes de son éducation protestante ; Voltaire, en homme qui est l'ennemi né de toute religion positive ; tous deux en invoquant l'autorité suprême de la raison, et en essayant de se rattacher, par le raisonnement, à une prétendue religion naturelle, qui ne leur permet pas de rejeter la croyance en Dieu, et de se précipiter dans les excès du matérialisme et de l'athéisme, où d'autres philosophes contemporains, comme La Mettrie et d'Holbach, se lancent éperdument,

Écrits anti-religieux. — *Jean Meslier.* — Une sorte d'émulation se manifeste entre les deux philosophes pour réduire la foi des honnêtes gens aux vérités qui leur paraissent démontrées par les seules lumières naturelles. Jean-Jacques, dans sa *Profession de foi du Vicaire*

(1) Lettre à M. de la Chalotais, 3 nov. 1762. — On pourra lire avec intérêt, au sujet de la dissolution de la Société, une très courte brochure de Voltaire, intitulée *Balance égale* (1762), où il fait semblant de tenir en effet la balance égale entre les adversaires des Jésuites et leurs défenseurs, mais toujours aux dépens de ses anciens maîtres. — A cette brochure, on en peut joindre une autre non moins malveillante, intitulée *Petit avis à un jesuite* (même date).

*Savoyard*, tout en s'affranchissant de l'autorité ecclésiastique, salue encore l'Evangile et Jésus-Christ avec respect et même avec une sorte d'amour; Voltaire affecte d'estimer beaucoup le vicaire savoyard, mais il lui oppose le curé Meslier, qui, « en mourant, a demandé pardon à Dieu d'avoir été chrétien (1); » et il répand dans le public (janvier 1762) un *Extrait des sentiments de Jean Meslier*, expression de l'incrédulité la plus dure, rédigée par Meslier et corrigée (pour le style au moins) par Voltaire.

Le *Sermon des Cinquante*. — Il a déjà fait précéder le *Testament de Meslier* par le *Sermon des Cinquante* (2), dont il n'est, bien entendu, pas l'auteur. Il écrit, d'un air innocent, à sa nièce, Mme de Fontaine : « Je ne sais ce que « c'est que ce *Sermon des Cinquante*, dont vous me par« lez ; c'est apparemment le sermon de quelque jésuite, « qui n'aura eu que cinquante auditeurs ; c'est encore « beaucoup : les pauvres diables me paraissent actuel« lement bien grêlés. Mais si c'était quelque sottise anti« chrétienne, et que quelque fripon osât me l'imputer, « je demanderais justice au pape, tout net. Je n'entends « point raillerie sur cet article : je me suis déclaré har« diment contre Calvin, aux Délices, et je ne souffrirai « jamais que la pureté de ma foi soit attaquée. »

Le pape, quel qu'il fût, n'aurait pas eu lieu, non plus que Calvin, d'être édifié du *Sermon des Cinquante*. Laissons de côté la fiction relative à l'auditoire prétendu de ce prétendu sermon. Le discours tout entier n'est qu'un procès intenté directement à l'Ancien et au Nou-

(1) « Il (Rousseau) introduit au troisième tome (d'*Emile*) un vicaire sa« voyard, qui sans doute était vicaire du curé Jean Meslier. Ce vicaire fait « une sortie contre la religion chrétienne avec beaucoup d'éloquence et de « sagesse. » (L. de Voltaire au Mis d'Argence de Dirac, 22 avril 1763).

(2) Lettre à Mme de Fontaine, 11 juin 1761.

veau Testament, au moyen d'une critique malicieuse, qui n'épargne rien dans les fondements historiques de la foi chrétienne, non plus que de la juive. Ce n'est plus de l'irrévérence, c'est une attaque ouverte et à outrance.

La religion de Voltaire. — Le prétendu prédicateur conclut en ces termes, où l'on peut lire la profession de foi de la nouvelle église, de l'église de Voltaire, qui n'est autre que celle de ces prétendus *cinquante*, devant lesquels le *sermon* est censé avoir été prêché :

« Le peuple n'est pas si imbécile qu'on le pense ; il « recevra sans peine un culte sage et simple d'un Dieu « unique, tel qu'on nous dit qu'Abraham et Noé le pro- « fessaient, tel que tous les sages de l'antiquité l'ont « professé, tel qu'il est reçu à la Chine par tous les let- « tres.... Nous voudrions que ces prêtres, qui se rail- « lent presque tous secrètement des mensonges qu'ils « débitent, se joignissent à nous pour prêcher la vé- « rité... On offrirait à Dieu, en paix, les prémices de ses « travaux ; il y aurait certainement plus de probité sur « la terre ; car un grand nombre d'esprits faibles, qui « entendent tous les jours parler avec mépris de cette « superstition chrétienne, qui savent qu'elle est tournée « en ridicule par tant de prêtres même, s'imaginent, « sans réfléchir, qu'il n'y a aucune religion ; et sur ce « principe, ils s'abandonnent à des excès. Mais lorsqu'ils « connaîtront que la secte chrétienne n'est en effet que « le pervertissement de la religion naturelle ; lorsque la « raison, libre de ses fers, apprendra au peuple qu'il « n'y a qu'un Dieu ; que ce Dieu est le père commun « de tous les hommes, qui sont frères ; que ces frères « doivent être, les uns envers les autres, bons et justes ;

« qu'ils doivent exercer toutes les vertus ; que Dieu, « étant bon et juste, doit récompenser les vertus et « punir les crimes ; certes, mes frères, les hommes « seront plus gens de bien en étant moins supersti- « tieux. »

« Nous commençons par donner cet exemple en secret, « et nous espérons qu'il sera suivi en public » (1).

On ne saurait nier que ce manifeste marque une date dans l'histoire des opinions humaines, puisqu'il est devenu une sorte d'évangile pour une multitude de personnes, qui se sont imaginé, en l'adoptant, faire preuve de lumières fort au-dessus du commun. En somme que contient-il ? 1° des imputations arbitraires d'incrédulité et de fourberie contre les prêtres en général ; 2° des accusations gratuites contre la foi des chrétiens et contre leur chartié ; 3° la promesse, sans aucune garantie, de l'avènement de vertus qui devront être réalisées quand les hommes seront arrivés à secouer toute religion positive.

En fait, sur quoi reposent la première assertion et la seconde ? On sent bien que Voltaire n'a là-dessus d'autre autorité que le témoignage de Jean Meslier, appuyé des préventions d'un philosophe tel que Voltaire lui-même, qui n'a jamais observé les croyances et les sentiments dont il s'agit qu'avec les yeux de la haine. Quant à la religion qu'il préconise, c'est-à-dire, une religion sans dogmes et sans culte, il est réduit à en chercher l'exemple chez les Chinois, nation pour laquelle on ne

(1) Après avoir lu cette profession de foi, on lira sans doute avec intérêt l'examen de la « religion naturelle » dans Lamennais, *Essai sur l'Indifférence*, introduction, Ire partie, chapitre V, (éd. Pagnerre, 1844, t. Ier). Il est vrai que Lamennais examine de plus près Rousseau que Voltaire ; mais la théorie de la « religion naturelle » est la même chez ces deux philosophes.

se voit pas obligé de partager son admiration. Si c'était en effet la religion naturelle, on la verrait sans doute établie en quelque pays, dans le présent ou dans le passé. La vérité est que la religion *naturelle*, non plus que *l'état de nature* de J.-J. Rousseau, n'a jamais été observée nulle part, dans aucune nation. Ce n'est qu'une fiction philosophique, où l'on arrive en vidant la religion de tout ce qu'elle contient, pour obtenir des idées simples, qu'on présente très clairement, parce qu'elles ne renferment presque rien à comprendre Et alors on appelle cela des idées primitives, quoiqu'elles ne soient venues qu'après bien des siècles, et qu'il leur manque encore la consécration de la pratique.

— « Mais, dira-t-on, ne serait-il pas utile à l'ensemble de l'humanité que tous les hommes s'accordassent dans ces notions simples, et ne cherchassent, et surtout n'imposassent rien au-delà ? Ne serait-ce pas une garantie de paix entre les hommes ? » — Nous répondons : Dans quelle doctrine est-on sûr que les hommes s'accorderont toujours ? Quand ils n'auraient d'autre sujet de discussion que les propriétés des nombres entiers, est-on sûr qu'il n'en sortirait jamais des partis, des sectes, et des guerres civiles ou étrangères ? sans compter que les hommes ne se détruisent pas entre eux seulement pour des idées métaphysiques ou religieuses, mais bien aussi quelquefois pour la possession de la terre, de l'argent, du pouvoir, par l'effet de la jalousie et par diverses autres passions. La guerre de Sept-Ans est-elle un effet des querelles théologiques ? Les guerres qu'a vues le dix-neuvième siècle, celles auxquelles nous assistons encore (1898), sont-elles l'effet des discordes religieuses ? Est-ce pour des questions de dogmes que les Etats-Unis

d'Amérique ont entrepris d'enlever à l'Espagne ses colonies du Nouveau-Monde ? Lorsque Voltaire lui-même en venait aux querelles qu'on a vues avec le président de Brosses, était-ce pour des questions de foi religieuse ? Et lorsqu'il poursuivait avec tant d'acharnement Desfontaines, Fréron, La Beaumelle, Maupertuis et les deux Rousseau; était-ce pour la définition d'un article de foi ?

— « N'importe, dira sans doute quelqu'un ; ce sont les persécutions des théologiens dirigées contre sa personne qui lui ont révélé l'atrocité des haines religieuses. » — Il en a jugé, nous l'accordons, d'après la violence de ses propres haines; mais s'il accuse de persécutions atroces ceux qui ont essayé de défendre leurs croyances et celles du public, objets de sa malice et de ses outrages; nous sommes bien près de penser que les rancunes philosophiques ne sont pas moins ardentes que les ressentiments théologiques. Et l'on ne tardera pas à en lire la preuve.

Guerre de Voltaire contre les Écritures. — Une fois lancé dans la guerre contre la foi chrétienne et contre les témoignages qui lui servent de fondement, Voltaire ne s'arrêtera plus. Il voudra que chaque jour apporte, de sa part, quelque contribution à la ruine des croyances religieuses, par des attaques ou directes ou indirectes. Les livres de l'*Écriture* appelée *sainte* par les fidèles, lui paraissent des monuments à souhait pour y exercer sa fureur de destruction; d'autant mieux que rien ne lui semble plus fécond en matière de rire. Il a pris à tâche de rendre aussi exécrable que méprisable le peuple juif, d'où est sorti le christianisme. Tout y passera, la *Genèse*, les *Rois* et les *Prophètes* : les *Évan-*

*giles* mêmes ne seront pas épargnés. Il trouve mille manières de satisfaire les sentiments violents dont il est possédé. On peut même admirer la variété des formes qu'il invente pour accomplir son œuvre, qu'il serait assez naturel d'appeler diabolique, si l'on entend par là une œuvre de méchanceté pleine de génie, où la haine ne s'interdit aucun moyen d'arriver à ses fins.

Saul, *tragédie*. — Un homme voué à la poésie dramatique ne pouvait négliger, dans son entreprise capitale, les moyens que lui offrait le théâtre. Il composa donc une pièce, une tragédie, si l'on veut, aux dépens du Roi-prophète, à savoir, de l'un des principaux oracles de la foi, non moins vénéré et glorifié dans les églises protestantes que dans l'Église romaine (1). Déshonorer le *saint roi* David, c'était vraiment, pour lui, faire un coup de partie. Tel fut le dessein de son drame de *Saül*. On ne saurait nier que le portrait abominable qu'il trace des deux premiers rois d'Israël ne soit extrait des documents bibliques : l'intention seule fait le sel de ce drame, que l'auteur renie d'ailleurs avec cette indignation bien jouée, dont il nous offre souvent le spectacle, assez comique à force d'être répété :

« Ayant appris qu'on a imprimé à Paris et qu'on dé-
« bite sous mon nom une prétendue tragédie anglaise
« intitulée *Saül et David*, je prie mon neveu M. d'Hor-
« noy, conseiller au parlement, de vouloir bien donner,
« de ma part, un pouvoir au sieur Pinon du Coudray.

(1) Remarquez que c'est dans Bayle qu'il a pris l'idée de ce procès intenté à la mémoire du roi David. On peut lire, dans le *Dictionnaire philosophique*, l'article *Philosophe*, section I, où Voltaire analyse les arguments de Bayle contre le roi des Juifs.

« procureur, de poursuivre criminellement les auteurs « de cette manœuvre et de cette calomnie (1). »

La pièce était en effet attribuée par l'auteur à un prétendu auteur anglais, « M. Huet, membre du parlement d'Angleterre. » Pour rendre cette fiction plus vraisemblable, il fait appeler David par ses officiers du titre de *milord*. En dépit de cette précaution, l'innocent solitaire des Délices aurait sans doute éprouvé quelques déplaisirs, s'il n'avait pas eu un neveu (et même deux, d'Hornoy et l'abbé Mignot) dans le parlement. Néanmoins, il en frissonne encore, quand il écrit : « Mes méchancetés à moi se terminent au *Pauvre Diable*, *au Russe à Paris*, etc., etc.; mais aller au criminel, « ah ! fi ! »

On devine bien que la pièce ne fut jamais représentée, et qu'il ne s'en plaignit pas au ciel et à la terre : on la lisait, c'était tout ce qu'il lui fallait; et l'on savait à qui l'attribuer, ce qui ne lui déplaisait pas, pourvu qu'on niât hautement ce qu'on savait de science certaine. Il sut réduire au rôle de complices tout ce qu'il y avait de plus éminent dans la société de son temps. Ce fut une conspiration contre la foi religieuse, menée à ciel ouvert par l'élite du monde contemporain.

Pour tout dire, ce redoutable esprit ouvrait souvent aux gens les yeux sur une foule de choses auxquelles ils n'avaient jamais songé : il y portait une clarté qui n'était pas toujours pure, mais qui enchantait les esprits trop paresseux ou trop obtus pour penser par eux-mêmes. Rien ne séduit plus les sots que le plaisir de croire qu'ils ne le sont plus, et les intelligences bornées,

(1) L. à d'Argental, 14 auguste 1763.

que la persuasion d'être parvenues à tout comprendre. Sortir d'un genre de prévention pour tomber dans un autre, leur paraît une bien heureuse délivrance. Le dix-huitième siècle crut tout connaître, dès qu'il n'obéit plus à la religion traditionnelle. Quand il eut contracté le pli de la moquerie continue, il crut avoir appris à penser. C'est ainsi que Voltaire a entraîné le consentement de l'ancienne société à sa propre perte, par celle de ses principes.

Traité sur la Tolérance. — Ce funeste favori du monde soi-disant éclairé, lui donnait pourtant aussi des leçons salutaires. L'affaire des Calas lui inspira un *Traité sur la Tolérance* (1763), qui contribua sans doute indirectement au gain de la cause de ces infortunés, mais qui aurait pu faire beaucoup plus de bien, si l'auteur s'était appuyé sur les vrais principes du respect et de la charité que les hommes se doivent entre eux, et non sur des ressentiments anti-religieux. Voltaire ne peut plus s'empêcher de souffler la haine en prêchant la paix. C'est qu'au fond, le but où il vise n'est pas l'établissement de la charité entre les hommes de croyances différentes, mais l'abandon méprisant de toutes les croyances. Il est bien vrai que, quand tous feront fi de toute foi religieuse, ils ne se querelleront pas pour leur foi. Mais il en serait de même de l'honneur, de l'amour de la patrie, et de tous les sentiments relevés, s'ils étaient une fois effacés du cœur humain. Quand les hommes en seront là, peut-être encore se querelleront-ils, comme les chiens, pour un morceau de viande ou pour un os ; peut-être même pour quelques avantages imaginaires.

C'est le dogmatisme que Voltaire prétend abolir,

parce que les dogmes sont des sujets de division entre les hommes. Qui le nie ? Mais d'autre part, croire à des doctrines précises est un besoin de la nature humaine : si l'on n'épouse pas des croyances religieuses, on épousera des dogmes politiques ; et l'histoire ne prouve pas que le fanatisme politique soit moins féroce que le fanatisme religieux. Ou il faut retrancher aux hommes tout principe d'action attaché à une conviction, à un intérêt moral, et condamner les esprits à une indifférence qui les ferait tomber dans la léthargie ; ou il faut leur apprendre à se supporter mutuellement, malgré le désaccord des opinions : la charité seule, à savoir la vertu de l'humanité transformée en religion, peut atteindre à cet effet. Mais Voltaire n'a guère conçu la liberté philosophique autrement que comme une orthodoxie à imposer à tous les dissidents, qu'il appelle des imbéciles ; et quand il prêche la tolérance, cela signifie la domination arrogante de l'incrédulité.

Il ne voulait point que la foi religieuse fût oppressive : fort bien, mais il ne voulait pas souffrir de foi religieuse ; et en cela il se croyait parfaitement juste et bon, lorsqu'il n'était qu'intolérant. Il pensait arriver par la persuasion à propager l'indifférence en fait de religion ; il est vrai que sur ce point il a fait d'innombrables conquêtes. Il ne vit peut-être jamais clairement que cette indifférence, interprétée par ses passions, tendait à devenir aussi oppressive que l'avait pu être la foi religieuse, et qu'il donnait naissance à une secte nouvelle, caractérisée par l'association de l'intolérance avec l'incrédulité.

Rien de plus sage pourtant que les réflexions suivantes, ajoutées en note à son *Traité sur la Tolérance* :

« Si l'on veut bien réfléchir attentivement à tout « cela, il n'y a point d'homme raisonnable qui ne con- « clue que nous devons avoir de l'indulgence pour les « opinions des autres, et en mériter. »

Traité de la Paix perpétuelle. — Plût à Dieu qu'il eût montré lui-même cette « indulgence » pour les croyances des chrétiens, qu'il exceptait seules de sa tolérance universelle !

Dans son petit traité *De la Paix perpétuelle* « par le docteur Goodheart, traduction de M. Chambon » (1751), il écrivait ces paroles :

« La seule paix perpétuelle qui puisse être établie « chez les hommes, est la tolérance...

« Pour obtenir cette grâce de la miséricorde divine, il « est nécessaire de détruire, chez tous les hommes qui « ont de la probité et quelques lumières, les dogmes « absurdes et funestes qui ont produit tant de cruautés. « Oui, parmi ces dogmes, il en est peut-être qui offensent « la Divinité autant qu'ils pervertissent l'humanité... »

« Le seul moyen de rendre la paix aux hommes est « donc de détruire tous les dogmes qui les divisent, et « de rétablir la vérité qui les réunit... Cette paix « n'est point une chimère, elle subsiste chez tous les « honnêtes gens, depuis la Chine jusqu'à Québec : vingt « princes de l'Europe l'ont embrassée assez publique- « ment ; il n'y a plus que les imbéciles qui s'imaginent « croire les dogmes ; ces imbéciles sont en grand « nombre, il est vrai ; mais le petit nombre qui pense, « conduit le grand nombre avec le temps... »

On est obligé de se rappeler que ces choses furent écrites à la veille de la guerre de Sept Ans ; or ce n'est pas la foi religieuse qui a mis Frédéric II et l'Angleterre

aux prises avec la France, l'Autriche et la Russie, et ce n'est pas le fanatisme qui a coûté à l'Europe tant de millions d'hommes. Peut-on être plus infatué que le clairvoyant Voltaire, avec sa théorie de la paix perpétuelle? S'imagine-t-il que cette guerre est encore une conséquence de la querelle du sacerdoce et de l'empire? C'est ainsi qu'une opinion préconçue peut égarer l'esprit le plus lumineux, quand il est d'ailleurs aussi superficiel que passionné. Voltaire croit donner une excellente leçon à ce « polisson » de Jean-Jacques Rousseau, qui se mêle de politique générale, sur les pas de l'abbé de Saint-Pierre (1); et il ne révèle que sa propre prévention et sa chimère personnelle. Mais « plus je vieillis, dit-il, et plus je deviens implacable pour l'*infâme.* » Il se persuade de plus en plus qu'il aura rendu un grand service au genre humain, quand il l'aura ramené à la religion des Chinois, qui sont, à ce qu'il suppose, les gens les plus vertueux du monde. C'est ce qui n'est pas prouvé jusqu'à ce jour.

*Olympie.* — *Le Triumvirat.* — Quelques intermèdes dramatiques trouvent place au milieu de cette guerre acharnée contre l'*infâme.* C'est *Olympie*, enfin achevée pour la Comédie française, qui la représenta le 17 mars 1764. Le succès fut honnête, mais ne répondit que médiocrement aux espérances que l'auteur fondait sur cette tragédie à grand spectacle et à malicieuses intentions. C'est ensuite le *Triumvirat*, joué le 5 juillet suivant, pièce entreprise pour achever d'enterrer la mémoire de Crébillon, mort le 7 juin 1762, et que Vol-

(1) Rousseau, de son côté, écrit ceci dans ses *Confessions* (P. II, l. XI) (1761): « Si jamais il voit le jour (le jugement de Rousseau lui-même *sur la Paix* « *perpetuelle*), on y verra combien les plaisanteries et le ton suffisant de Vol- « taire à ce sujet m'ont dû faire rire, moi qui voyois si bien la portée de ce « pauvre homme dans les matières politiques dont il se mêloit de parler. »

taire ne croyait pas encore avoir suffisamment enseveli dans l'*Eloge* étrange consacré à son rival après sa mort, éloge le plus malveillant qu'on ait jamais écrit.

Voici en quels termes il y parlait de la dernière tragédie du vieux poète : « M. de Crébillon... fit le *Trium-* « *virat* à l'âge de quatre-vingt-un ans; mais le temps « de la compassion était passé. Ce temps est toujours « très court, et on ne peut obtenir grâce qu'une fois. « Le *Triumvirat* se sentait trop de l'âge de l'auteur : on « ne le siffla point : il n'y eut ni tumulte ni mauvaise « volonté; on l'écouta avec patience, mais bientôt la « salle fut déserte. »

Etait-il donc bien urgent de refaire cette pièce? Voltaire, quoiqu'il ne fût pas encore tout à fait octogénaire, n'aurait-il pas pu s'appliquer en partie ce qu'il disait de la vieillesse de l'auteur du premier *Triumvirat*, lorsqu'il en composait lui-même un second à l'âge de soixante-dix ans? Mais il avait des raisons de ne pas se croire vieilli; et il attendait du public tout autre chose que de la compassion. Il redoutait cependant toujours des cabales organisées contre sa personne; et il pensait les déjouer en dissimulant le nom de l'auteur. Au reste, si cette nouvelle tragédie ne se rattachait pas directement, comme *Olympie*, à la guerre contre *l'infâme*, elle témoignait au moins de l'esprit acrimonieux du poète, qui ne pouvait plus guère écrire que pour vouer quelque personnage, moderne ou ancien, à l'exécration publique. Cette fois, c'était Octave; ce nom a le privilège de mettre toujours Voltaire en fureur (1). Il n'avait, disait-

(1) « Je veux couler à fond la réputation d'Auguste ; j'ai une dent contre lui « depuis longtemps pour avoir eu l'insolence d'exiler Ovide, qui valait mieux « que lui. » (L. à d'Argental, décembre 1765). On voit qu'il en fait une affaire personnelle sous des noms d'emprunt.

il, « composé cet ouvrage que pour avoir occasion de « développer dans des notes les caractères des princi- « paux Romains au temps du Triumvirat, et pour placer « convenablement l'histoire de tant d'autres conspira- « tions qui effraient et qui déshonorent la nature hu- « maine, depuis la proscription de vingt-trois mille Hé- « breux en un jour, à l'occasion d'un veau d'or, et de « vingt-quatre mille en un autre jour, pour une fille ma- « dianite, jusqu'aux proscriptions des Vaudois du Pié- « mont (1). » Qu'avaient donc à faire les Hébreux et les Vaudois dans les proscriptions d'Octave et d'Antoine ?

La tragédie n'était plus pour lui qu'un prétexte à sorties violentes contre l'*infâme* (2). Quant à la poésie même et à l'art dramatique, c'était devenu le dernier de ses soucis. Que pouvait-on attendre de lui désormais, sous la figure de poèmes dramatiques, si ce n'est des œuvres déclamatoires et des lieux communs de *prêtro-phobie* ? C'est pourtant ce qu'il ne se lassera pas de produire jusqu'à son dernier jour, encouragé par les applaudissements frénétiques des badauds du temps. Mais d'art sincère et profond, il n'en faut plus parler.

Il eut pourtant encore chez lui des jouissances théâtrales. Mlle Clairon lui fit une visite à Ferney, lorsqu'il venait de transformer son théâtre en lingerie et en

(1) *Avertissement des éditeurs* de l'édition de Kehl. (Ces paroles sont de Voltaire lui-même).

(2) Quand il veut se mettre bien avec le gouvernement du roi, voici comment il définit ce mot : « Le mot d'*infâme* a toujours signifié le jansénisme « secte dure, cruelle et barbare, plus ennemie de l'autorité royale que le pres- « bytérianisme, et ce n'est pas peu dire, et plus dangereuse encore que les « jésuites, ce qui devient incroyable ; mais cependant c'est ce qui est. Si le « roi voit mon grimoire, il sait que je n'écris jamais qu'en loyal sujet à des « sujets loyaux. » (L. à d'Argental, décembre 1765). On voit, par les derniers mots, que Voltaire croyait bien que ses lettres étaient mises par la poste sous les yeux du roi, ce qui n'est pas impossible.

appartements pour ses hôtes. Vite on rétablit pour elle cette salle de spectacle, dont il avait été si fier (juillet 1765). La grande tragédienne, très malade elle-même, donna à ce prétendu moribond le plaisir de voir réalisée la perfection dans son art. Et là-dessus, il lui adressa une *Epître* comme il en savait faire, où l'amour de la vérité ne retenait point son enthousiasme ; cependant il jugea lui-même l'éloge un peu exagéré sur quelques points délicats, notamment sur les vertus de la grande actrice (1).

Ce fut à peu près la fin du théâtre de Ferney. Voltaire n'avait plus rien à craindre du Consistoire ni du Magnifique Conseil, qui se voyaient désarmés à son égard. Mais d'autres affaires plus graves sollicitaient l'attention du gouvernement de Genève et de son embarrassant voisin.

(1) Desnoiresterres, *Voltaire et J.-J. Rousseau*, p. 296.

---

FIN DU TOME PREMIER

---

# TABLE DES MATIÈRES

## DU TOME PREMIER

PAGES.

Préface .................................... V-L
Introduction.................................... 1


### PREMIÈRE PARTIE. — LA VIE DE VOLTAIRE

### CHAPITRE PREMIER

La Jeunesse de Voltaire (1696-1726)

PAGES.

Sa naissance, sa famille.................................... 9
Ninon de Lenclos.................................... 11
Education chez les Jésuites. — Premiers écrits......... 16
Premières amitiés.................................... 21
Les D'Argenson.................................... —
Voltaire et Richelieu.................................... 22
Les hôtes du notaire Arouet.................................... —
L'Hôtel du Temple.................................... 23
Débuts poétiques .................................... 24
Projets de grands poèmes.................................... 26
Arouet dépaysé. — Séjour en Hollande.................................... 27
Pierre Bayle.................................... 28
Pimpette.................................... 30
Voltaire clerc de procureur.................................... 31
Thiériot.................................... 32
Ecrits divers. — Satires.................................... —
Vie de châteaux.................................... 33
M. de Caumartin : *Le Siècle de Louis XIV* et la *Henriade* 35
La tragédie d'*OEdipe*.................................... 36
La Régence.................................... —
La Duchesse du Maine.................................... 37
Représentation d'*OEdipe*.................................... 38
Ordre d'exil.................................... 39
Compliments au Régent.................................... 40

| | PAGES |
|---|---|
| La Bastille | 41 |
| Le nom de VOLTAIRE | 42 |
| Relations suspectes | 43 |
| Les Villars | — |
| Liaisons galantes. — Le cœur de Voltaire | 44 |
| Nouvel exil | 45 |
| *Artémire*, tragédie | 46 |
| Voltaire et Richelieu | — |
| Avancement de la *Henriade* | 48 |
| Mort de Chaulieu | 49 |
| Voltaire et Bolingbroke | — |
| Voltaire et J.-B. Rousseau | 51 |
| Voltaire et le cardinal Dubois | 53 |
| La dédicace de la *Henriade* | 54 |
| Le pont de Sèvres | 55 |
| Voltaire en Belgique | — |
| *Epître à Uranie* | 56 |
| Séjour en Hollande | 59 |
| La *Henriade* interdite | 61 |
| Voltaire et les pouvoirs | 62 |
| Voltaire et Piron | 63 |
| L'abbé Desfontaines | 64 |
| Editions de la *Henriade*. — Succès du poème | 66 |
| *Mariamne*, tragédie | 68 |
| Danger de mort | — |
| Madame de Prie | 69 |
| La santé et la fortune de Voltaire | 70 |
| Voltaire à la Cour | 73 |
| La Bastille, puis l'exil | 75 |

CHAPITRE II (1726-1733).

| | |
|---|---|
| Voltaire en Angleterre | 79 |
| Lettres anglaises | 79 |
| Newton et Locke | 81 |
| Shakespeare | 82 |
| Retour en France | 83 |
| LES SUITES DE L'EXIL | 85 |
| *Histoire de Charles XII. — Brutus*, tragédie | — |
| Voltaire à Rouen | 88 |
| La mort de Mlle Lecouvreur | — |
| Mme de Fontaines-Martel | 90 |
| *Eriphyle* | 91 |

PAGES
*Zaïre* .... 92
Opéra de *Samson* .... 92
*Lettres anglaises* .... 93
Le comte de Clermont et les Guise .... 94
Jugements sur les gens de lettres .... 95
Voltaire et Crébillon .... 96
Succès de *Zaïre* .... 99
Le *Temple du Goût* .... 100
Le *Temple de l'Amitié* .... 102
La Philosophie de Newton : Maupertuis .... 103
Voltaire à la Cour et Piron .... —
Le newtonianisme de Voltaire .... 104
*Lettres philosophiques* .... 105
La dédicace de *Zaïre* .... 107
Changement de domicile : le portail de Saint-Gervais .... 109

## CHAPITRE III

### Voltaire et la Marquise du Chatelet (1733-1749).

Une savante au XVIII[e] siècle : M[me] du Châtelet .... 111
*Adélaïde du Guesclin*, tragédie .... 113
Lettres sur les *Pensées* de Pascal .... 114
Voltaire à Monjeu .... 115
*Epître sur la Calomnie* .... 115
Fuite de Voltaire .... —
Le camp de Philipsbourg .... 116
Arrivée à Cirey .... 117
*La Pucelle d'Orléans*, poème .... —
Voltaire à Lunéville. — Etudes de physique .... 119
*La Mort de César*, tragédie .... 120
Querelles avec Desfontaines et Pompignan .... —
*Alzire*, tragédie .... 121
Procès avec Jore .... —
Attaques contre J.-B. Rousseau .... 123
*L'Enfant prodigue*, comédie .... —
Ode contre Desfontaines .... 125
*Le Mondain*, satire .... —
Voyage en Hollande. — Succès à l'étranger .... 127
Travaux de physique. — L'Académie des Sciences .... —
Cajoleries de Frédéric de Prusse .... 128
*La Philosophie de Newton* (*Les Eléments de*) .... 129
Polémique avec Desfontaines .... 130

PAGES

*Le Siècle de Louis XIV, Zulime*, etc.... 133
Instances du prince Frédéric, etc.... —
La vie à Cirey.... 135
Voyage en Belgique.... 137
Maupertuis et Kœnig.... —
Retour à Paris.... —
Voltaire renvoyé de Paris. — *Ode sur le Fanatisme*.... 138
L'*Anti-Machiavel*.... 139
Avènement de Frédéric II.... 140
Entrevue de Voltaire et de Frédéric à Clèves.... 142
Le cardinal de Fleury.... —
Nouvelle rencontre avec Frédéric II.... 145
L'amitié de Voltaire et de Frédéric.... 148
Œuvres de théâtre.... 150
*Mahomet*, tragédie.... 151
Une querelle de physique.... 153
Succès dramatiques.... 155
*Mahomet* dédié au pape.... 157
Une lettre compromettante.... 158
Voltaire et Frédéric à Aix-la-Chapelle.... 159
Une vengeance de Voltaire.... 160
Mort du cardinal de Fleury. — Candidature de Voltaire à l'Académie Française.... 161
*Mérope* à la Comédie Française.... 163
Les partis dans l'Académie.... 164
*Jules César*, tragédie.... —
Mission de Voltaire en Prusse.... 165
Voltaire à Berlin.... 166
Honneurs rendus à Voltaire en Allemagne.... 169
Retour à Cirey.... 170
Le président Hénault à Cirey.... —
La *Princesse de Navarre*.... 171
Poème sur les *Evénements de l'année 1744*.... 172
Dignités de cour.... 173
Poèmes à la louange du roi, et pièces diplomatiques.... 175
Flatteries au pape.... 176
La marquise de Pompadour.... 177
Le *Temple de la Gloire*.... 179
Voltaire et J.-Jacques Rousseau.... 181
Voltaire élu à l'Académie.... 183
Ses adversaires ; ses vengeances.... 184
Discours de réception à l'Académie.... 185
Vauvenargues.... 187

PAGES
Marmontel.................................................... 188
*Panégyrique de Louis XV*, etc........................... 189
Voltaire courtisan de Mme de Pompadour................ 191
Voltaire réfugié à Sceaux. — *Zadig*, etc................ 192
Disgrâce à la Cour......................................... 193
La Cour de Stanislas...................................... 194
Mme du Châtelet et Saint-Lambert....................... —
*Sémiramis*, tragédie...................................... 195
Voltaire et Crébillon....................................... 197
Voltaire et Saint-Lambert.................................. 199
La paix de 1748............................................. 200
Voltaire et le roi Stanislas................................. —
*Nanine*, comédie........................................... 202
La mort de Mme du Châtelet................................ 203

## CHAPITRE IV

### VOLTAIRE ET FRÉDÉRIC II (1749-1753)

Etablissement de Voltaire à Paris......................... 207
*Catilina ; Oreste ;* la duchesse du Maine................. 208
Théâtre privé de Voltaire. — Lekain....................... 210
Mme de Pompadour dans *Alzire*........................... 211
Fréron ; D'Arnaud........................................... 212
Départ de Voltaire pour la Prusse......................... 213
Voltaire à Berlin et à Potsdam............................ 216
Travaux poétiques........................................... 219
Tracasseries.................................................. 222
Engagement avec le roi de Prusse......................... 223
Spéculations financières.................................... 225
Procès avec le juif Hirsch.................................. —
Voltaire et Lessing.......................................... 226
Mécontentement de Frédéric............................... 227
Brouilleries dans l'entourage de Frédéric................ 229
Le *Siècle de Louis XIV*. — La Beaumelle................ 234
*Rome sauvée*, tragédie.................................... 236
Querelles avec Maupertuis................................. 237
Kœnig.......................................................... 238
Campagne contre Maupertuis............................... 239
*Le Docteur Akakia*......................................... 243
Voltaire trompe Frédéric ; sa disgrâce.................. 245
Voltaire se sépare de Frédéric ; sa fuite................ 248
L'aventure de Francfort-sur-le-Mein..................... 253
Résumé de cette période. — L'ère du *Voltairianisme*.... 255

## CHAPITRE V.

### Voltaire et les Encyclopédistes (1753-1759).

| | PAGES |
|---|---|
| Voltaire à Mayence et à Mannheim | 258 |
| Rentrée en France | 259 |
| Séjour à Strasbourg | 260 |
| L'*Orphelin de la Chine*, tragédie | 261 |
| Editions furtives de la *Pucelle* | 263 |
| L'*Histoire générale* | 266 |
| Etablissement en Suisse | — |
| La margrave de Baireuth | 267 |
| Voltaire à Lyon | — |
| Son arrivée à Genève.— Les Tronchin | — |
| Monrion et les *Délices* | 268 |
| Voltaire et Genève | 269 |
| Jean-Jacques Rousseau | — |
| Les gens de lettres | 275 |
| L'*Encyclopédie* | 277 |
| Malesherbes et les Philosophes | 280 |
| Correspondance avec Frédéric II | 283 |
| Desseins de Voltaire sur Genève.— Le théâtre | 289 |
| Lekain aux *Délices* | 290 |
| François Tronchin | 292 |
| Voltaire à Lausanne | 294 |
| Retour aux *Délices*.— Les visiteurs | 298 |
| Le docteur Tronchin | — |
| Mme d'Epinay | 299 |
| Visite de Palissot | 300 |
| D'Alembert | 301 |
| Guerre à l'*Infâme* | 304 |
| L'article *Genève* dans l'Encyclopédie, et polémique qui s'ensuit | 305 |
| Lettre de J.-J. Rousseau *sur les Spectacles* | 310 |
| Les ministres genevois | 312 |
| Acquisition de Ferney | 318 |
| Installation à Ferney | 319 |
| Les aventures de l'Encyclopédie | — |
| Omer Joly de Fleury | 322 |
| Les écrits bibliques de Voltaire | 325 |
| Poèmes philosophiques; *Candide*, etc | 326 |
| Les chars assyriens | 327 |
| L'Amiral Byng | 329 |
| Apologie de Saurin | 330 |
| Querelles avec Haller | 331 |

## CHAPITRE VI.

### Voltaire a Ferney (1759-1765)

PAGES

Querelles diverses........ 334
Le pessimisme de Voltaire........ 336
Théâtre de Châtelaine........ 339
*Tancrède*, tragédie........ —
Privilèges seigneuriaux de Voltaire........ 343
Le Franc de Pompignan........ 344
Pamphlets contre les jésuites........ 345
— contre Pompignan........ 347
Les *Quand*, les *Si*, etc........ —
La guerre aux sots........ 349
Satires diverses........ —
La guerre entre les gens de lettres........ 351
Palissot........ —
Guerre poétique avec le roi de Prusse........ 353
Ode sur la mort de la margrave de Baireuth........ 354
Vengeance contre Frédéric II........ 355
*Mémoires* de Voltaire........ 357
*Histoire de la Russie sous Pierre-le-Grand*........ 358
Affaires avec le gouvernement de Genève........ 360
La guerre contre Fréron.— L'*Ecossaise*........ 363
La guerre à l'*Infâme*........ 367
L'église de Ferney........ 368
De la religion de Voltaire........ 369
Voltaire et le président de Brosses........ 370
Les Jésuites d'Ornex........ 371
Mademoiselle Corneille........ 373
Vengeances contre Fréron........ 376
*Epître sur l'Agriculture*........ 377
J.-J. Rousseau et *la Nouvelle Héloïse*........ 378
Le *Commentaire sur Corneille*........ 380
Œuvres dramatiques : *Socrate, Dom Pèdre, Olympie*........ 383
Affaire des Calas........ 384
Les rigoristes de Genève........ 392
La victoire des Philosophes........ —
Suppression de la Société de Jésus........ 393
Voltaire et J.-J. Rousseau : le déisme. *Le vicaire Savoyard; Jean Mestier*........ 394
Le *Sermon des Cinquante*........ 395
La religion de Voltaire........ 396
Guerre de Voltaire contre les Ecritures........ 399

| | PAGES |
|---|---|
| *Saül*, tragédie | 400 |
| *Traité sur la Tolérance* | 404 |
| Traité de la Paix perpétuelle | — |
| *Olympie.— Le Triumvirat* | 405 |
| *Eloge de Crébillon* | 406 |
| Fin du théâtre de Ferney | 408 |

FIN DU TOME I.

Le Mans. — Typographie Charles MONNOYER.